This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Gift of
Mrs. Lloyd W. Dinkelspiel, Jr.

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

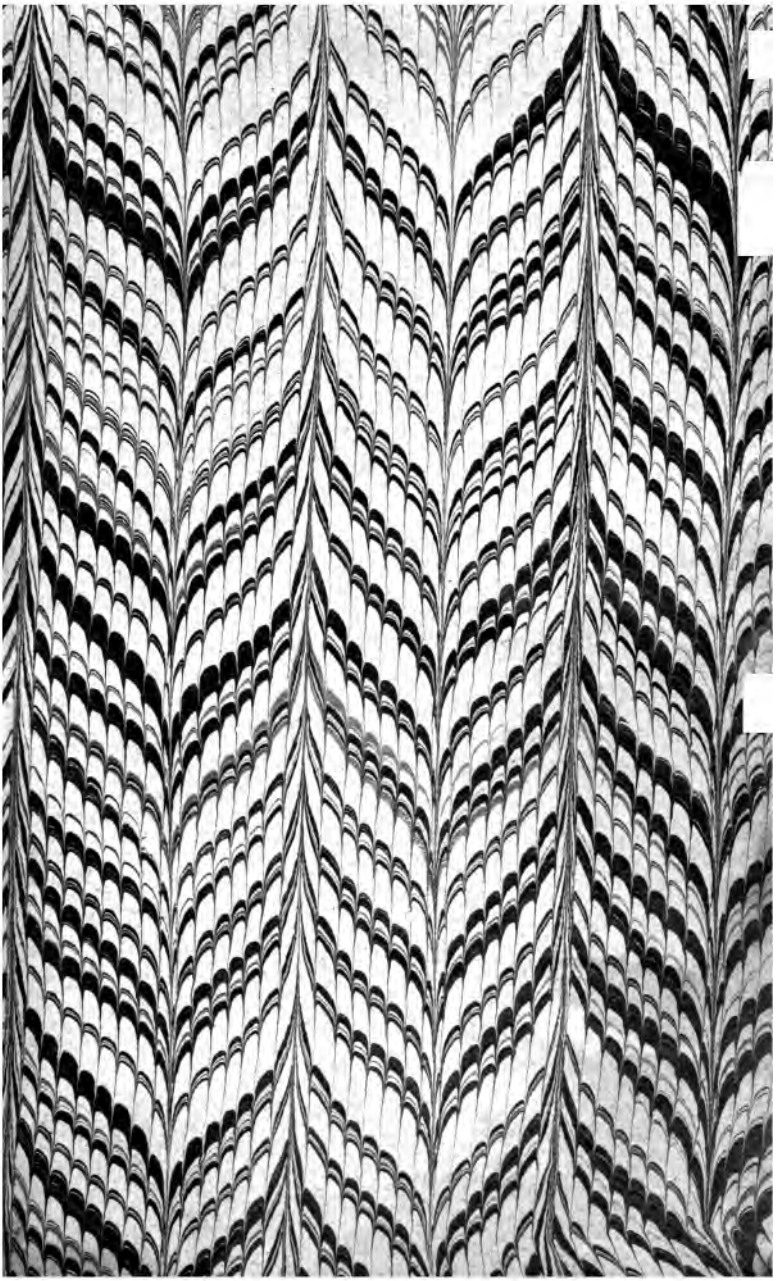

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

TOME III

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

par

M. U. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

TOME TROISIÈME

PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRES LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXI

PQ 1925
A1
1861
v. 3

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

302. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. ARNAULD-D'ANDILLY.

A Aix, 11 décembre 1672.

Au lieu d'aller à Pomponne vous faire une visite, vous voulez bien que je vous écrive; je sens la différence de l'un à l'autre, mais il faut que je me console, au moins, de ce qui est en mon pouvoir. Vous seriez bien étonné si j'allois devenir bonne à Aix; je m'y sens quelquefois portée par un esprit de contradiction, et, voyant combien Dieu y est peu aimé, je me trouve chargée d'en faire mon devoir. Sérieusement, les provinces sont peu instruites des devoirs du christianisme; je suis plus coupable que les

autres, car j'en sais beaucoup; je suis assurée que vous ne m'oubliez jamais dans vos prières, et je crois en sentir des effets toutes les fois que je sens une bonne pensée. J'espère que j'aurai l'honneur de vous revoir ce printemps, et qu'étant mieux instruite, je serai plus en état de vous persuader tout ce que vous m'assurez que je ne vous persuadois point. Tout ce que vous saurez entre ci et là, c'est que si le prélat qui a le don de gouverner les provinces, avoit la conscience aussi délicate que M. de Grignan, il seroit un très-bon évêque[1], *ma basta*. Faites-moi la grâce de me mander de vos nouvelles; parlez-moi de votre santé, parlez-moi de l'amitié que vous avez pour moi; donnez-moi la joie de voir que vous êtes persuadé que vous êtes au premier rang de tout ce qui m'est le plus cher au monde : voilà ce qui m'est nécessaire pour me consoler de votre absence, dont je sens l'amertume au travers de toute l'amour maternelle. RABUTIN-CHANTAL.

1. Forbin de Janson, évêque de Marseille.

303. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Marseille, mercredi ..... 1672.

Je vous écris après la visite de madame l'intendante et une harangue très-belle. J'attends un présent, et le présent attend ma pistole. Je suis ravie de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin, et l'endroit[1] d'où je découvris la mer, les bastides, les montagnes et la ville, est une chose étonnante; mais surtout je suis ravie de madame de Montfuron[2]; elle est aimable, et on l'aime sans balancer. La foule des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée; des noms connus, des Saint-Hérem, etc.; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité; moi qui aime les romans, je suis transportée. Monsieur de Marseille vint hier au soir : nous dînons chez lui; c'est l'affaire des deux doigts de la main.

1. *La Visto.* On s'y arrête ordinairement pour admirer la beauté de ce point de vue.

2. Marie de Pontevez de Buous, femme de Léon de Valbelle, marquise de Montfuron, et cousine germaine de M. de Grignan.

Il fait aujourd'hui un temps abominable, j'en suis triste; nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port. Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli, et plus peuplé que Paris à proportion ; il y a cent mille âmes au moins; de vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter; l'air en gros y est un peu scélérat, et parmi tout cela je voudrois être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre ; c'est un vol que je regretterai. Remerciez Dieu d'avoir plus de courage que moi, mais ne vous moquez pas de mes foiblesses ni de mes *chaînes*.

304. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Marseille, jeudi à midi, ... 1672.

Le diable est déchaîné en cette ville; de mémoire d'homme, on n'a point vu de temps si vilain. J'admire plus que jamais de donner avec tant d'ostentation les choses du dehors [1], de refuser en particulier ce qui tient au cœur; poignarder

1. Avec tant d'action dans les choses du dehors. (Éd. de 1734.)

et embrasser, ce sont des manières : on voudroit m'avoir ôté l'esprit; car, au milieu de mes honnêtetés, on voit que je vois ; et je crois qu'on riroit avec moi, si on l'osoit ; tout est de carême-prenant.

Nous dînâmes hier chez Monsieur de Marseille ; ce fut un très-bon repas. Il me mena l'après-dîner faire des visites nécessaires, et me laissa le soir ici. Le gouverneur me donna des violons, que je trouvai très-bons ; il vint des masques plaisants : il y avoit une petite Grecque fort jolie ; votre mari tournoit tout autour : ma fille, c'est un fripon ; si vous étiez bien glorieuse, vous ne le regarderiez jamais. Il y a un chevalier de Saint-Mesmes qui danse bien à mon gré ; il étoit en Turc : il ne hait pas la Grecque, à ce qu'on dit. Je trouve, comme vous, que Bétomas ressemble à Lauzun, et madame de Montfuron à madame d'Armagnac, et mademoiselle des Pennes à feu mademoiselle de Cossé. Nous ne parlons que de mademoiselle de Scudéri et de la Troche avec la Brétèche, et de toutes choses, avec plusieurs qui connoissent Paris. Si tantôt il fait un moment de soleil, Monsieur de Marseille me mènera *béer*[1]. En un mot, j'ai déjà de Marseille et de

1. *Béer*, regarder en tenant la bouche ouverte. Voir le *Dictionnaire étymologique* de Ménage. L'édition de 1734 porte : *baisailler*, c'est sans doute une faute d'impression.

votre absence jusque-là, et en même temps je porte ma main un peu au-dessus de mes yeux.

La *Santa-Crux*[1] est belle, fraîche, gaie et naturelle; rien n'est faux ni emprunté chez elle. Je vous prie de songer déjà à des remercîments pour elle, et à la louer du rigodon, où elle triomphe. Adieu, ma chère enfant : hélas! je ne vous ai point vue ici, cette pensée gâte ce qu'on voit.

Adhémar, qui, par parenthèse, a pris le nom de chevalier de Grignan[2], a fait le petit démon quand je lui ai dit que vous m'aviez envoyé de l'argent pour lui : il n'en a que faire, il a dix mille écus; il les jettera par la place. Vous êtes folle, il ne vous le pardonnera jamais; mais là-dessus, je me sers de ce pouvoir souverain que j'ai sur lui, et j'ai obtenu qu'il recevra seulement un sac de mille francs. Cela est fait, et, quoi qu'il dise, je crois qu'il sera dépensé avant que vous receviez cette lettre; le reste viendra en peu de temps; n'en soyez point en peine, ma fille; ôtez cette bagatelle de votre esprit.

1. Femme de Forbin de Sainte-Croix.
2. Depuis la mort du chevalier de Grignan son frère.

305. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Marseille, jeudi à minuit, ... 1672.

Je vous ai écrit ce matin, ma fille, voici ce que j'ai fait depuis : j'ai été à la messe à Saint-Victor avec l'Évêque ; de là par mer voir la Réale, et l'exercice, et toutes les banderoles, et des coups de canon, et des sauts périlleux d'un Turc ; enfin on dîne, et après dîner, me revoilà sur le poing de Monsieur de Marseille, à voir la citadelle et la vue qu'on y découvre ; et puis à l'arsenal, voir tous les magasins et l'hôpital, et puis sur le port, et puis souper chez ce prélat, où il y avoit toutes sortes de musiques.

Nous avons eu une conversation où j'ai bien dit, ce me semble, et où, sans aucune rudesse, ni brutalité, ni colère, mais raisonnablement et de sang-froid, je lui ai fait voir l'horreur de son procédé pour moi, et combien il m'eût été plus cher de m'avoir témoigné une véritable amitié à Lambesc, que de m'accabler de cérémonies et de festins à Marseille, et que mon cœur étant encore blessé, tout cela n'étoit que pour le public : il m'a paru un peu embarrassé ; et, en effet, plus la chose s'éloigne, plus il la voit

comme elle est. Il n'y a point de réponse à ne me vouloir pas obliger dans une bagatelle où lui-même, s'il m'avoit véritablement estimée, il auroit trouvé vingt expédients au lieu d'un. J'ai repassé sur la manière dont sa haine a paru dans cette occasion; j'ai dit que, le prétexte étant si petit et si mince, on voyoit la corde et le fond; enfin nous nous sommes séparés; mais soyez certaine que quand je serois en faveur, il ne m'auroit pas mieux reçue ici. Nous partons demain à cinq heures du matin. Je vous quitte, ma petite; j'ai reçu votre lettre, et lu vos tendresses avec des sentiments qui ne s'expliquent point.

306. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Lambesc, mardi 20 décembre 1672, à dix heures du matin.

QUAND on compte sans la Providence, il faut très-souvent compter deux fois[1]. J'étois tout habillée à huit heures; j'avois pris mon café, entendu la messe, tous les adieux faits, le bardot chargé, les sonnettes des mulets me faisoient souvenir

1. Quand on compte sans la Providence, ma chère fille, on court risque souvent de se mécompter. (Éd. de 1734.)

qu'il falloit monter en litière; ma chambre étoit pleine de monde; on me prioit de ne point partir, parce que depuis plusieurs jours il pleut beaucoup, et depuis hier continuellement, et même dans ce moment plus qu'à l'ordinaire. Je résistois hardiment à tous ces discours, faisant honneur à la résolution que j'avois prise et à tout ce que je vous mandai hier par la poste, en assurant que j'arriverois jeudi, lorsque tout d'un coup M. de Grignan, en robe de chambre d'omelette, m'a parlé si sérieusement de la témérité de mon entreprise, disant que mon muletier ne suivroit pas ma litière, que mes mulets tomberoient dans les fossés, que mes gens seroient mouillés et hors d'état de me secourir, qu'en un moment j'ai changé d'avis, et j'ai cédé entièrement à ses sages remontrances. Aussi, ma fille, coffres qu'on rapporte, mulets qu'on dételle, filles et laquais qui se sèchent pour avoir seulement traversé la cour, et messager que l'on vous envoie, connoissant vos bontés et vos inquiétudes, et voulant aussi apaiser les miennes, parce que je suis en peine de votre santé, et que cet homme ou reviendra nous en apporter des nouvelles, ou me retrouvera par les chemins. En un mot, ma chère enfant, il arrivera à Grignan jeudi au lieu de moi, et moi, je partirai bien véritablement quand il plaira au ciel et à

M. de Grignan, qui me gouverne de bonne foi, et qui comprend toutes les raisons qui me font souhaiter passionnément d'être à Grignan. Si M. de La Garde pouvoit ignorer tout ceci, j'en serois aise, car il va triompher du plaisir de m'avoir prédit tout l'embarras où je me trouve; mais qu'il prenne garde à la vaine gloire qui pourroit accompagner le don de prophétie dont il pourroit se flatter. Enfin, ma fille, me voilà, ne m'attendez plus du tout; je vous surprendrai, et ne me hasarderai point, de peur de vous donner de la peine et à moi aussi. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je vous assure que je suis fort affligée d'être prisonnière à Lambesc; mais le moyen de deviner des pluies qu'on n'a point vues dans ce pays depuis un siècle?

307. — DE MADAME DE COULANGES
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 26 décembre 1672.

Le siége de Charleroi est enfin levé[1]; je ne vous mande aucun détail de ce qui s'y est passé, sachant que mademoiselle de Méri en envoie une relation à madame de Grignan. On ignore jusqu'à présent quelle route le roi prendra : les uns disent qu'il retournera tout droit à Saint-Germain; les autres, qu'il ira en Flandre : nous serons bientôt éclaircis de sa marche. Sans vanité, je sais des nouvelles à l'arrivée des courriers; c'est chez M. Le Tellier[2] qu'ils descendent, et j'y passe mes journées; il est malade, et il paroît que je l'amuse : cela me suffit pour m'obliger à une grande assiduité.

Je ne comprends point par quelle aventure

1. « Pendant la nuit du 18 au 19 décembre, le comte de Montal entra dans Charleroi, à la tête de cinquante mestres étant, par une bravoure merveilleuse, passé à travers de toute l'armée du prince d'Orange. » (*Gazette*, p. 1280.) Ce même journal donne aussi une relation très-détaillée de la levée du siége de Charleroi, qui eut lieu le 22 décembre.

2. Madame de Coulanges étoit nièce de M. Le Tellier.

vous n'avez pas reçu la lettre de M. de Coulanges, dans laquelle je vous écrivois : c'est une médiocre perte pour vous ; j'ai cependant la confiance de croire que vous regrettez cette lettre, parce que je vous aime, ma très-belle, et que vous m'avez toujours paru reconnoissante.

J'ai été à la messe de minuit ; j'ai mangé du petit salé au retour ; en un mot, j'ai un assez bon corps cette année pour être digne du vôtre. J'ai fait des visites avec madame de La Fayette ; je me trouve si bien d'elle, que je crois qu'elle s'accommode de moi. Nous avons encore ici madame de Richelieu ; j'y soupe ce soir avec madame Dufresnoi ; il y a grande presse de cette dernière à la cour : il ne se fait rien de considérable dans l'État, où elle n'ait part[1]. Pour madame Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie[2] : aucun mortel, sans exception, n'a commerce avec elle. J'ai reçu une de ses lettres ; mais je me garde bien de m'en vanter, de peur des questions infinies que cela attire. Le rendez-vous du beau monde est les soirs chez la maréchale d'Estrées ; Manicamp et ses deux sœurs sont assurément bonne com-

1. Elle étoit maîtresse de Louvois.

2. Cachée dans une petite maison au fond du faubourg Saint-Germain, elle élevoit dans le plus grand mystère le duc du Maine et le comte de Vexin, enfants de madame de Montespan.

pagnie; madame de Senneterre s'y trouve quelquefois, mais toujours sous la figure d'Andromaque. On est ennuyé de sa douleur : pour elle, je comprends qu'elle s'en accommode mieux que de son mari : cette raison devroit pourtant lui faire oublier qu'elle est affligée. Je la crois de bonne foi, ainsi je la plains.

Les gendarmes-Dauphin sont dans l'armée de M. le Prince; il faut espérer qu'on les mettra bientôt en quartier d'hiver, et qu'ils auront un moment pour donner ordre à leurs affaires : je connois des gens qui en sont accablés. Adieu, ma très-aimable; je vais me préparer pour la grande occasion de ce soir; il faut être bien modeste pour se coiffer, quand on soupe avec madame Dufresnoi. Permettez-moi de faire mille compliments à madame de Grignan; je voudrois bien que ce fût des amitiés, mais vous ne voulez pas.

La princesse d'Harcourt a paru à la cour sans rouge, par pure dévotion : voilà une nouvelle qui efface toutes les autres; on peut dire aussi que c'est un grand sacrifice : Brancas en est ravi. Il vous adore, mon amie; ne le désapprouvez donc pas lorsqu'il censure les plaisirs que vous avez sans lui, c'est la jalousie qui l'y oblige; mais vous ne voudriez de la jalousie que de ceux dont vous pourriez être jalouse : il faut plaindre Brancas.

308. — DE MADAME DE LA FAYETTE
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 30 décembre 1672.

J'AI vu votre grande lettre à d'Hacqueville. Je comprends fort bien tout ce que vous lui mandez sur l'Évêque[1]; il faut que le prélat ait tort, puisque vous vous en plaignez. Je montrerai votre lettre à Langlade, et j'ai bien envie encore de la faire voir à madame Du Plessis, car elle est très-prévenue en faveur de l'Évêque. Les Provençaux sont des gens d'un caractère tout à fait particulier.

Voilà un paquet que je vous envoie pour madame de Northumberland; vous ne comprendrez pas aisément pourquoi je suis chargée de ce paquet; il vient du comte de Sunderland, qui est présentement ici ambassadeur; il est fort de ses amis. Il lui a écrit plusieurs fois; mais n'ayant point de réponse, il croit qu'on arrête ses lettres; et M. de La Rochefoucauld, qu'il voit très-souvent, s'est chargé de faire tenir le paquet dont il s'agit. Je vous supplie donc, comme vous n'êtes plus à Aix, de l'en-

1. De Marseille.

voyer par quelqu'un de confiance, et d'écrire un mot à madame de Northumberland, afin qu'elle vous fasse réponse et qu'elle vous mande qu'elle l'a reçu : vous m'enverrez sa réponse.

On dit ici que si M. de Montaigu n'a pas un heureux succès de son voyage, il passera en Italie, pour faire voir que ce n'est pas pour les beaux yeux de madame de Northumberland qu'il court le pays : mandez-nous un peu ce que vous verrez de cette affaire, et comme quoi il sera traité.

La Marans est dans une dévotion et dans un esprit de douceur et de pénitence qui ne se peut comprendre : sa sœur, qui ne l'aime pas, en est surprise et charmée; sa personne est changée à n'être pas connoissable ; elle paroît soixante ans. Elle trouva mauvais que sa sœur[1] m'eût conté ce qu'elle lui avoit dit sur cet enfant de M. de Longueville, et elle se plaignit aussi de moi de ce que je l'avois redonné au public ; mais des plaintes si douces, que Montalais en étoit confondue pour elle et pour moi. En sorte que pour m'excuser, elle lui dit que j'étois informée de la belle opinion qu'elle avoit que j'aimois M. de Longueville; la Marans, avec une justice admirable, répondit que puisque je savois cela, elle s'étonnoit que je n'en

1. Mademoiselle de Montalais, fille d'honneur de madame Henriette-Anne d'Angleterre.

eusse pas dit davantage, et que j'avois raison de me plaindre d'elle. On parla de madame de Grignan; elle en dit beaucoup de bien, mais sans aucune affectation. Elle ne voit plus qui que ce soit au monde, sans exception : si Dieu fixe cette bonne tête-là, c'est un des grands miracles que j'aie jamais vus.

J'allai hier au Palais-Royal avec madame de Monaco; je m'y enrhumai à mourir. J'y pleurai MADAME de tout mon cœur; je fus surprise de l'esprit de celle-ci[1], non pas de son esprit agréable, mais de son esprit de bon sens; elle se mit sur le ridicule de M. de Meckelbourg d'être à Paris présentement, et je vous assure que l'on ne peut mieux dire. C'est une personne très-opiniâtre et très-résolue, et assurément de bon goût, car elle hait madame de Gourdon à ne la pouvoir souffrir. MONSIEUR me fit toutes les caresses du monde, au nez de la maréchale de Clérembault[2]; j'étois soutenue de la Fienne, qui la hait mortellement, et à qui j'avois donné à dîner il n'y a que deux jours. Tout le monde croit que la comtesse Du Plessis va épouser Clérembault.

M. de La Rochefoucauld vous fait cent mille

1. Élisabeth-Charlotte, palatine du Rhin, que MONSIEUR, frère unique de Louis XIV, épousa en secondes noces le 21 novembre 1671.

2. Gouvernante des enfants de MONSIEUR.

compliments; il y a quatre ou cinq jours qu'il ne sort point; il a la goutte en miniature. J'ai mandé à madame Du Plessis que vous m'aviez écrit des merveilles de son fils. Adieu, ma belle; vous savez combien je vous aime.

309. — DE M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 9 février 1673.

Vous ne sauriez croire le plaisir que vous m'avez fait de m'envoyer la plus agréable lettre qui ait jamais été écrite; elle a été lue et admirée, comme vous le pouvez souhaiter. Il me seroit difficile de vous rien envoyer de ce prix-là; mais je chercherai à m'acquitter, sans espérer néanmoins d'en trouver les moyens, dans le soin de votre santé, car vous vous portez si bien, que vous n'avez pas besoin de mes remèdes. Madame la comtesse (de La Fayette) est allée ce matin à Saint-Germain remercier le roi d'une pension de cinq cents écus qu'on lui a donnée sur une abbaye; cela lui en vaudra mille avec le temps, parce que c'est sur un homme qui a la même pension sur l'abbé de La Fayette; ainsi ils sont quittes présentement; et quand ce premier mourra, la pension demeu-

rera toujours sur son abbaye. Le roi a même accompagné ce présent de tant de paroles agréables, qu'il y a lieu d'attendre de plus grandes grâces. Si je suis le premier à vous apprendre ceci, voilà déjà la lettre de M. de Coulanges à demi payée ; mais qui nous payera le temps que nous passons ici sans vous ? Cette perte est si grande pour moi, que vous seule pouvez m'en récompenser ; mais vous ne payez point ces sortes de dettes-là ; j'en ai bien perdu d'autres, et pour être ancien créancier, je n'en suis que plus exposé à de telles banqueroutes.

L'affaire de M. le chevalier de Lorraine et de M. de Rohan est heureusement terminée ; le roi a jugé de leurs intentions, et personne n'a eu dessein de s'offenser. M. le Duc est revenu, M. le Prince arrive dans deux jours ; on espère la paix ; mais vous ne revenez pas, et c'est assez pour ne rien espérer.

Quoi que vous me disiez de madame de Grignan, je pense qu'elle ne se souvient guère de moi ; je lui rends cependant mille très-humbles grâces, ou à vous, de ce que vous me dites de sa part. Ma *mère* est un miroir de dévotion : elle a fait un cantique pour ses ennemis, où *la reine de Provence* n'est pas oubliée. Embrassez M. l'abbé (de Coulanges) à mon intention ; dites-lui qu'après le marquis de Villeroi, je suis mieux que personne auprès de M. de Coulanges.

Si vous avez des nouvelles de notre pauvre Corbinelli, je vous supplie de m'en donner : j'ai pensé effacer l'épithète, mais j'apprends toujours, à la honte de nos amis, qu'elle ne lui convient que trop.

DE MADAME DE LA FAYETTE.

Voilà une lettre qui vous dit, ma belle, tout ce que j'aurois à vous dire. Je me porte bien de mon voyage de Saint-Germain. J'y vis votre fils, j'en fis comme du mien ; il est très-joli. Adieu.

310. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 24 février 1673.

Si vous étiez en lieu où je vous puisse conter mes chagrins, ma très-belle, je suis persuadée que je n'en aurois plus. Quand je songe que le retour de madame de Grignan dépend de la paix, et le vôtre du sien, en faut-il davantage pour me la faire souhaiter bien vivement? Le comte Tot[1]

1. Le comte de Tot, ambassadeur extraordinaire de Suède, étoit arrivé en France le 4 décembre 1672 ; le maréchal de Créqui, accompagné du sieur Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, étoit allé le recevoir à

a passé l'après-dînée ici : nous avons fort parlé de vous. Il se souvient de tout ce qu'il vous a entendu dire ; jugez si sa mémoire ne le rend pas de très-bonne compagnie. Au reste, ma belle, je ne pars plus de Saint-Germain ; j'y trouve une dame d'honneur[1] que j'aime, et qui a de la bonté pour moi ; j'y vois peu la reine ; je couche chez madame Dufresnoi, dans une chambre charmante : tout cela me fait résoudre à y faire de fréquents voyages.

Nos pauvres amis sont repartis, c'est-à-dire M. de La Trousse[2], sur la nouvelle qu'a eue le roi d'une révolte en Franche-Comté : comme il n'aimeroit point que les Espagnols envoyassent des troupes qui passeroient sur ses terres, il a nommé Vaubrun[3] et La Trousse pour aller commander en ce pays-là. La Trousse a beaucoup de peine à se réjouir de cette distinction ; cependant c'en est une, qui pourroit ne pas déplaire à un homme moins fatigué de voyages. Celui-ci joindra la campagne ; cela est fort triste pour ses amis ; le guidon nous demeure ; mais

Rambouillet, et l'amena à Paris, dans les carrosses du roi, en l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, où il fut traité, par ordre de Sa Majesté, avec toute la magnificence possible.

1. Madame de Richelieu.

2. Capitaine des gendarmes-Dauphin.

3. Nicolas de Beautru, marquis de Vaubrun, frère du comte de Nogent.

ce n'étoit point trop *de tout*. Je menai ce guidon avant-hier à Saint-Germain; nous dînâmes chez madame de Richelieu : il est aimé de tout le monde presque autant que de moi.

Mithridate[1] est une pièce charmante : on y pleure; on y est dans une continuelle admiration; on la voit trente fois; on la trouve plus belle la trentième que la première. *Pulchérie*[2] n'a point réussi. Notre ami Brancas a la fièvre et une fluxion sur la poitrine; je l'irai voir demain. Je n'ai point vu votre cardinal (de Retz); j'en ai toujours eu envie, mais il s'est toujours trouvé quelque chose qui m'en a empêchée. La belle Ludres est la meilleure de mes amies; elle me veut toujours mener chez madame *Talpon* quand les *pougies*[3] sont allumées. Le marquis de Villeroi est si amoureux, qu'on lui fait voir ce que l'on veut : jamais aveuglement n'a été pareil au sien ; tout le monde le trouve digne de pitié, et il me paroît digne d'envie. Il est plus charmé qu'il n'est *charmant;* il ne compte pour rien sa fortune, mais la belle compte Caderousse pour quelque chose, et puis un autre

1. Pièce de Racine représentée pour la première fois en 1673.

2. Pièce de Corneille représentée pour la première fois en décembre 1672.

3. Selon la manière de prononcer de madame de Ludres.

pour quelque chose encore; un, deux, trois, c'est la pure vérité; fi, je hais les médisances. J'embrasse madame la comtesse de Grignan; je voudrois bien qu'elle fût heureusement accouchée, qu'elle ne fût plus grosse, et qu'elle vînt ici désabuser de tout ce qu'on y admire. Adieu, ma véritable amie; *vos petites entrailles* se portent bien; elles sont farouches, elles ont les cheveux coupés, elles sont très-bien vêtues. Madame Scarron ne paroît point; j'en suis très-fâchée : je n'ai rien cette année de tout ce que j'aime; l'abbé Têtu et moi, nous sommes contraints de nous aimer. *Mademoiselle* a songé que vous étiez très-malade : elle s'éveilla en pleurant : elle m'a ordonné de vous le mander.

311. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 27 février 1673.

Monsieur de Bayard et M. de La Fayette arrivent dans ce moment; cela fait, ma belle, que je ne vous puis dire que deux mots de votre fils; il sort d'ici, il m'est venu dire adieu, et me prier de vous écrire ses raisons sur l'argent. Elles

sont si bonnes, que je n'ai pas besoin de vous les expliquer fort au long; car vous voyez d'où vous êtes la dépense d'une campagne qui ne finit point : tout le monde est au désespoir et se ruine; il est impossible que votre fils ne fasse pas un peu comme les autres; et, de plus, la grande amitié que vous avez pour madame de Grignan fait qu'il en faut témoigner à son frère. Je laisse au grand d'Hacqueville à vous en dire davantage. Adieu, ma très-chère.

312. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 mars 1673.

Je souhaite trop vos reproches pour les mériter; non, ma belle, la période ne m'emporte point; je vous dis que je vous aime par la raison que je le sens véritablement; et même je suis plus vive pour vous que je ne vous le dis encore.

Nous avons enfin retrouvé madame Scarron, c'est-à-dire que nous savons où elle est; car, pour avoir commerce avec elle, cela n'est pas aisé. Il y a, chez une de ses amies, un certain homme qui la trouve si aimable et de si bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment son

absence. Elle est cependant plus occupée de ses anciens amis qu'elle ne l'a jamais été ; elle leur donne le peu de temps qu'elle a, avec un plaisir qui fait regretter qu'elle n'en ait pas davantage. Je suis assurée que vous trouvez que deux mille écus de pension sont médiocres ; j'en conviens, mais cela s'est fait d'une manière qui peut laisser espérer d'autres grâces. Le roi vit l'état des pensions ; il trouva deux mille francs pour madame Scarron, il les raya, et mit deux mille écus.

Tout le monde croit la paix ; mais tout le monde est triste d'une parole que le roi a dite, qui est que, paix ou guerre, il n'arriveroit à Paris qu'au mois d'octobre. Je viens de recevoir une lettre du jeune guidon ; il s'adresse à moi[1] pour demander son congé ; et ses raisons sont si bonnes, que je ne doute pas que je ne l'obtienne. J'ai vu une lettre admirable que vous avez écrite à M. de Coulanges ; elle est si pleine de bon sens et de raison, que je suis persuadée que ce seroit méchant signe pour quelqu'un qui trouveroit à y répondre. Je promis hier à madame de La Fayette qu'elle la verroit ; je la trouvai tête à tête avec *un appelé* M. le Duc : on regretta le temps que vous étiez à

1. Madame de Coulanges étoit cousine germaine de M. de Louvois.

Paris; on vous y souhaita; mais, hélas! qu'ils sont inutiles, les souhaits! et cependant on ne sauroit se corriger d'en faire. M. de Grignan ne s'est point du tout rouillé en province; il a un très-bon air à la cour, mais il trouve qu'il lui manque quelque chose; nous sommes de son avis, nous trouvons qu'il lui manque quelque chose. J'ai mandé à M. de La Trousse ce que vous m'écrivez de lui : si ma lettre va jusqu'à lui, je ne doute pas qu'il ne vous en remercie; je crois que le secret miraculeux qu'il avoit de faire comme les gens les plus riches lui manque dans cette occasion; il me paroît accablé sans ressource.

Madame Dufresnoi fait une figure si considérable, que vous en seriez surprise; elle a effacé mademoiselle de S.... sans miséricorde : on avoit tant vanté la beauté de cette dernière, qu'elle n'a plus paru belle : elle a les plus beaux traits du monde, elle a le teint admirable; mais elle est décontenancée, et elle ne le veut pas paroître; elle rit toujours, elle a méchante grâce. Madame fera souvent voir de nouvelles beautés; l'ombre d'une galanterie l'oblige à se défaire de ses filles : ainsi je crois que celles qui lui demeureront se trouveront plus à plaindre que les autres. Mademoiselle de L.... (Laval) la quitte. Madame de Richelieu m'a priée de vous faire mille compliments de sa part.

Adieu, ma très-aimable belle; j'embrasse, avec votre permission et la sienne, madame la comtesse de Grignan : n'est-elle point encore accouchée? M. de Coulanges m'a assurée qu'il vous enverroit *Mithridate*. On me peint aujourd'hui pour M. de Grignan; je croyois avoir renoncé à la peinture. L'histoire du *Charmant* est pitoyable; je la sais.... *Orondate*[1] étoit peu amoureux auprès de lui; il n'y a que lui au monde qui sache aimer : c'est le plus joli homme, et son *Alcine*[2], la plus indigne femme.

313. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 10 avril 1673.

Il est minuit, c'est une raison pour ne vous point écrire; j'en suis enragée. J'avois résolu de répondre à votre aimable lettre, mais voici, ma chère amie, ce qui m'en a empêchée : M. de La Rochefoucauld a passé le jour avec moi; je lui ai fait voir madame Dufresnoi : il en est tout éperdu. Je suis ravie que madame de Grignan ne soit plus qu'accablée de lassitude; la sur-

1. Héros de roman.
2. La comtesse de Soissons.

prise et l'inquiétude que j'ai eues de son mal[1] me devoient faire attendre à toute la joie du retour de sa santé; c'est une barbarie que de souhaiter des enfants.

Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin; on m'a dit : Madame, voilà un laquais de madame de Thianges; j'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voici ce qu'il avoit à me dire : « Madame, c'est de la part de madame de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre du cheval de madame de Sévigné, et celle de la prairie[2]. » J'ai dit au laquais que je les porterois à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres.

Adieu, ma très-aimable belle; j'embrasse bien doucement cette belle Comtesse, de peur de lui faire mal. J'ai bien senti, je vous jure, sa fâcheuse aventure; je souhaite, plus que je ne l'espère, qu'elle ne soit jamais exposée à de pareils accidents.

Le roi dit hier qu'il partiroit le 25, sans aucune remise.

1. Ce mal étoit une couche malheureuse.

2. La lettre du *cheval* n'a pas été conservée, mais celle de la *prairie* a été publiée. On la trouvera ci-après.

314. — DE MADAME DE LA FAYETTE
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 avril 1673.

MADAME de Northumberland me vint voir hier, j'avois été la chercher avec madame de Coulanges; elle me parut une femme qui a été fort belle, mais qui n'a plus un seul trait de visage qui se soutienne, ni où il soit resté le moindre air de jeunesse; j'en fus surprise. Elle est avec cela mal habillée, point de grâce; enfin je n'en fus point du tout éblouie; elle me parut entendre fort bien tout ce qu'on dit, ou, pour mieux dire, ce que je dis, car j'étois seule. M. de La Rochefoucauld et madame de Thianges, qui avoient envie de la voir, ne vinrent que comme elle sortoit. Montaigu m'avoit mandé qu'elle viendroit me voir; je lui ai fort parlé d'elle. Il ne fait aucune façon d'être embarqué à son service, et paroît très-rempli d'espérance. M. de Chaulnes partit hier, et le comte Tot aussi : ce dernier est très-affligé de quitter la France; je l'ai vu quasi tous les jours pendant qu'il a été ici; nous avons traité votre chapitre plusieurs fois. La maréchale de Gramont s'est trouvée mal; d'Hacqueville y a été, toujours

courant, lui mener un médecin ; il est, en vérité, un peu étendu dans ses soins. Adieu, mon amie ; j'ai le sang si échauffé, et j'ai tant eu de tracas ces jours passés, que je n'en puis plus ; je voudrois bien vous voir, pour me rafraîchir le sang.

315. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 mai 1673.

Je vais demain à Chantilly ; c'est ce même voyage que j'avois commencé l'année passée, jusque sur le pont Neuf, où la fièvre me prit ; je ne sais pas s'il arrivera quelque chose d'aussi bizarre, qui m'empêche encore de l'exécuter ; nous y allons la même compagnie, et rien de plus.

Madame Du Plessis étoit si charmée de votre lettre qu'elle me l'a envoyée ; elle est enfin partie pour sa Bretagne. J'ai donné vos lettres à Langlade, qui m'en a paru très-content : il honore toujours beaucoup madame de Grignan. Montaigu s'en va ; on dit que ses espérances sont renversées : je crois qu'il y a quelque chose de travers dans l'esprit de la nymphe[1]. Votre

1. Madame de Northumberland.

fils est amoureux comme un perdu de mademoiselle de Poussai[1]; il n'aspire qu'à être aussi transi que La Fare[2]; M. de La Rochefoucauld dit que l'ambition de Sévigné est de mourir d'un amour qu'il n'a pas; car nous ne le tenons pas du bois dont on fait les fortes passions. Je suis dégoûtée de celle de La Fare, elle est trop grande et trop esclave ; sa maîtresse ne répond pas au plus petit de ses sentiments : elle soupa chez Longueil[3], et assista à une musique le soir même qu'il partit : souper en compagnie, quand son amant part, et qu'il part pour l'armée, me paroît un crime capital; je ne sais pas si je m'y connois. Adieu, ma belle.

1. Mademoiselle de Ludres, chanoinesse *de Poussai*.
2. Le marquis de La Fare, connu par de jolis vers, et par des mémoires satiriques.
3. Longueil, frère du président de Maisons.

316. — DE MADAME DE LA FAYETTE
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 26 mai 1673.

Si je n'avois la migraine, je vous rendrois compte de mon voyage de Chantilly, et je vous dirois que de tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y en a point un pareil à celui-là. Nous n'y avons pas eu trop beau temps; mais la beauté de la chasse, dans des carrosses vitrés, a suppléé à ce qui nous manquoit. Nous y avons été cinq ou six jours; nous vous y avons extrêmement souhaitée, non-seulement par amitié, mais parce que vous êtes plus digne que personne du monde d'admirer ces beautés-là. J'ai trouvé ici, à mon retour, deux de vos lettres. Je ne pus faire achever celle-ci vendredi, et je ne puis l'achever moi-même aujourd'hui, dont je suis bien fâchée; car il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai causé avec vous.

Pour répondre à vos questions, je vous dirai que madame de Brissac[1] est toujours à l'hôtel

1. Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac.

de Conti, environnée de peu d'amants, et d'amants peu propres à faire du bruit, de sorte qu'elle n'a pas grand besoin *du manteau de sainte Ursule*. Le premier président de Bordeaux est amoureux d'elle comme un fou ; il est vrai que ce n'est pas d'ailleurs une tête bien timbrée. M. le Premier et ses enfants sont aussi fort assidus auprès d'elle ; M. de Montaigu ne l'a, je crois, point vue de ce voyage-ci, de peur de déplaire à madame de Northumberland, qui part aujourd'hui ; Montaigu l'a devancée de deux jours : tout cela ne laisse pas douter qu'il ne l'épouse. Madame de Brissac joue toujours la désolée, et affecte une très-grande négligence. La comtesse Du Plessis a servi de dame d'honneur deux jours avant que Monsieur soit parti[1] ; sa belle-mère[2] n'y avoit pas voulu consentir auparavant. Elle n'égratigne point madame de Monaco ; je crois qu'elle se fait justice, et qu'elle trouve que la seconde place de chez Madame est assez bonne pour la femme de

1. Le 18 mai, Monsieur étoit parti de Saint-Cloud, pour aller trouver le roi, après avoir reçu la visite du Dauphin, et les compliments d'un grand nombre de personnes de qualité. Le roi étoit à Courtray, dont les habitants jonchoient les rues de fleurs et de verdure et tapissoient les murailles de rameaux pour exprimer l'allégresse publique. (*Gazette.*)

2. Colombe Le Charron, femme de César, duc de Choiseul.

Clérembault ; elle le sera assurément dans un mois, si elle ne l'est déjà [1].

Nous allons dîner à Livry, M. de La Rochefoucauld, Morangis, Coulanges et moi : c'est une chose qui me paroît bien étrange d'aller dîner à Livry, et que ce ne soit pas avec vous. L'abbé Têtu est allé à Fontevraud ; je suis trompée s'il n'eût mieux fait de n'y pas aller, et si ce voyage-là ne déplaît à des gens à qui il est bon de ne pas déplaire.

L'on dit que madame de Montespan est demeurée à Courtray [2]. Je reçois une petite lettre de vous ; si vous n'avez pas reçu des miennes, c'est que j'ai eu des tracas ; je vous conterai mes raisons quand vous serez ici. M. le Duc s'ennuie beaucoup à Utrecht ; les femmes y sont horribles. Voici un petit conte sur ce sujet : il se familiarisoit avec une jeune femme de ce pays-là, pour se désennuyer apparemment ; et comme les familiarités étoient sans doute un peu grandes, elle lui dit : *Pour Dieu*,

1. La maréchale de Clérembault étoit gouvernante des enfants de Monsieur, et elle répondoit le 15 juillet, au nom du prince, « avec cette grâce qui lui est si naturelle, » dit la *Gazette*, à un discours adressé à M. le Duc, par le corps de ville de Nemours.

2. La reine étoit aussi dans cette ville et y communia le 21 mai, jour de la Pentecôte ; elle en partit le 23, pour aller faire sa résidence à Tournay. Le rendez-vous des troupes françoises étoit à Deins.

Monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop insolente! C'est Briole qui m'a écrit cela; j'ai jugé que vous en seriez charmée comme moi. Adieu, ma belle; je suis tout à vous assurément.

317. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 26 juin 1673.

Je m'ennuie fort, Madame, de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis que vous arrivâtes en Provence. Quand vous seriez en l'autre monde, je n'en aurois pas moins. Est-ce qu'on ne songe plus qu'à ce qu'on voit, quand on est en Provence? Mandez-le-moi, je vous prie, parce qu'en ce cas-là je vous irois trouver, et j'aimerois mieux me mettre au hasard de me brouiller à la cour, où je n'ai plus rien à ménager, que de n'entendre jamais parler de vous. Raillerie à part, Madame, mandez-moi de vos nouvelles. Je suis en peine aussi de n'en avoir aucune de notre ami (Corbinelli). Quelqu'un m'a dit qu'il étoit dans une dévotion extrême. Si c'étoit cela qui l'empêchât d'avoir commerce avec moi, j'aimerois autant qu'il fût déjà en paradis. Mandez-moi ce que vous en savez.

318. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 30 juin 1673.

Hé bien! hé bien! ma belle, qu'avez-vous à crier comme un aigle? Je vous mande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici; qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles? Mes journées sont remplies : il est vrai que Bayard est ici, et qu'il fait mes affaires; mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? encore faut-il lui parler. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefoucauld, que je n'ai point vu de tout le jour; écrirai-je? M. de La Rochefoucauld et Gourville sont ici; écrirai-je? Mais quand ils sont sortis? Ah! quand ils sont sortis, il est onze heures, et je sors, moi; je couche chez nos voisins, à cause qu'on bâtit devant mes fenêtres. Mais l'après-dînée? J'ai mal à la tête. Mais le matin? J'y ai mal encore, et je prends des bouillons d'herbe qui m'enivrent.

Vous êtes en Provence, ma belle; vos heures sont libres, et votre tête encore plus : le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde; il m'est passé pour tout le monde; et si j'avois

un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture; je vous aimerai autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous, en m'en écrivant dix en huit jours. Quand je suis à Saint-Maur[1], je puis écrire, parce que j'ai plus de tête et plus de loisir; mais je n'ai pas celui d'y être; je n'y ai passé que huit jours de cette année; Paris me tue. Si vous saviez comme je ferois ma cour à des gens à qui il est très-bon de la faire, d'écrire souvent toutes sortes de folies, et combien je leur en écris peu, vous jugeriez aisément que je ne fais pas ce que je veux là-dessus.

Il y a aujourd'hui trois ans que je vis mourir MADAME; je relus hier plusieurs de ses lettres; je suis toute pleine d'elle. Adieu, ma très-chère; vos défiances seules composent votre unique défaut, et la seule chose qui peut me déplaire en vous. M. de La Rochefoucauld vous écrira.

1. Madame de La Fayette s'étoit emparée de toute la partie du château habitable, sauf une petite chambre, qu'elle abandonnoit à Gourville, dont cependant elle recevoit l'hospitalité.

319. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 14 juillet 1673.

Voici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit : j'ai eu deux accès de fièvre : il y a six mois que je n'ai été purgée. On me purge une fois, on me purge deux : le lendemain de la deuxième je me mets à table : ah ! ah ! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage. Mangez donc un peu de viande. Non, je n'en veux point. Mais vous mangerez du fruit. Je crois qu'oui. Eh bien ! mangez-en donc. Je ne saurois, je mangerai tantôt ; que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet. Voici le soir : voilà un potage et un poulet : je n'en veux point. Je suis dégoûtée, je m'en vais me coucher ; j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne ; je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi. J'appelle , je prends un livre, je le referme. Le jour vient, je me lève ; je vais à la fenêtre : quatre heures sonnent, cinq heures, six heures ; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept ; je me lève à huit ; je me remets à table à douze inutilement, comme la veille ; je me remets dans mon lit le

soir, inutilement comme l'autre nuit. Êtes-vous malade? Nenni. Êtes-vous plus foible? Nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits. Je redors présentement; mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre; du reste, je me porte bien, et je n'ai pas même si mal à la tête.

Je viens d'écrire des folies à M. le Duc; si je puis, j'irai dimanche à Livry pour un jour ou deux. Je suis très-aise d'aimer madame de Coulanges, à cause de vous. Résolvez-vous, ma belle, de me voir soutenir toute ma vie, à la pointe de mon éloquence, que je vous aime plus encore que vous ne m'aimez; j'en ferois convenir Corbinelli en un demi-quart d'heure. Au reste, mandez-moi bien de ses nouvelles : tant de bonnes volontés seront-elles toujours inutiles à ce pauvre homme? Pour moi, je crois que c'est son mérite qui leur porte malheur. Segrais porte aussi guignon; madame de Thianges est des amies de Corbinelli, madame Scarron, mille personnes, et je ne lui vois plus aucune espérance de quoi que ce puisse être; on donne des pensions aux beaux esprits; c'est un fonds abandonné à cela; il en mérite mieux que tous ceux qui en ont : point de nouvelles, on ne peut rien obtenir pour lui.

Je dois voir demain madame de Vill...; c'est une certaine ridicule à qui M. d'Ambres a fait

un enfant; elle l'a plaidé, et a perdu son procès. Elle conte toutes les circonstances de son aventure : il n'y a rien au monde de pareil; elle prétend avoir été forcée. Vous jugez bien que cela conduit à de beaux détails. La Marans est une sainte; il n'y a point de raillerie : cela me paroît un miracle. La Bonnetot est dévote aussi : elle a ôté son œil de verre; elle ne met plus de rouge ni de boucles. Madame de Monaco ne fait pas de même; elle me vint voir l'autre jour bien blanche; elle est favorite et engouée de cette MADAME-ci, tout comme de l'autre; cela est bizarre. Langlade s'en va demain en Poitou pour deux ou trois mois. M. de Marsillac est ici; il part lundi pour aller à Baréges; il ne s'aide pas de son bras. Madame la comtesse Du Plessis va se marier; elle a pensé acheter Frêne. M. de La Rochefoucauld se porte très-bien; il vous fait mille et mille compliments, et à Corbinelli. Voici une question entre deux maximes :

On pardonne les infidélités, mais on ne les oublie point.
On oublie les infidélités, mais on ne les pardonne point.

« Aimez-vous mieux avoir fait une infidélité « à votre amant, que vous aimez pourtant tou- « jours, ou qu'il vous en ait fait une, et qu'il « vous aime aussi toujours ? » On n'entend pas par infidélité avoir quitté pour un autre, mais

avoir fait une faute considérable. Adieu, je suis bien en train de jaser; voilà ce que c'est de ne point manger et de ne point dormir. J'embrasse madame de Grignan et toutes ses perfections.

320. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 15 juillet 1673.

Vous voyez bien, mon cher cousin, que me voilà à Grignan. Il y a justement un an que j'y vins; je vous écrivis avec notre ami Corbinelli, qui passa deux mois avec nous. Depuis cela, j'ai été dans la Provence me promener. J'ai passé l'hiver à Aix avec ma fille. Elle a pensé mourir en accouchant, et moi de la voir accoucher si malheureusement. Nous sommes revenus ici depuis quinze jours, et j'y serai jusqu'au mois de septembre, que j'irai à Bourbilly, où je prétends bien vous voir. Prenez dès à présent des mesures, afin que vous ne soyez pas à Dijon. J'y veux voir aussi notre grand cousin de Toulongeon, mandez-lui. Je vous mènerai peut-être notre cher Corbinelli; il m'est venu trouver ici, et nous avions résolu de vous écrire, quand j'ai reçu votre lettre. Vous le trouverez

pour les mœurs aussi peu réglé que vous l'avez vu; mais il sait mieux sa religion qu'il ne savoit, et il en sera bien plus damné, s'il ne profite pas de ses lumières. Je l'aime toujours, et son esprit est fait pour me plaire.

Que dites-vous de la conquête de Maëstricht? Le roi seul en a toute la gloire[1]. Vos malheurs me font une tristesse au cœur qui me fait bien sentir que je vous aime. Je laisse la plume à notre ami. Nous serions trop heureux si nous le pouvions avoir dans notre délicieux château de Bourbilly. Ma fille vous fait une amitié, quoique vous ne songiez pas à elle.

DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

J'aurois un fort grand besoin, Monsieur, que le bruit de ma dévotion continuât. Il y a si longtemps que le contraire dure, que ce changement en feroit peut-être un à ma fortune. Ce n'est pas que je ne sois pleinement convaincu que le bonheur et le malheur de ce monde ne soient le pur et unique effet de la Providence, où la fortune ni le caprice des rois n'ont aucune part. Je parle si souvent sur ce ton-là,

1. Le roi prit Maëstricht le 29 juin 1673, après treize jours de siége. Voyez dans la *Gazette*, p. 625, la relation de ce siége, et la liste de ceux qui y furent tués ou blessés. Le roi a rédigé une relation très-circonstanciée de ce siége. (*Mémoires de Louis XIV*, t. III, p. 309.)

qu'on l'a pris pour le sentiment d'un bon chrétien, quoiqu'il ne soit que celui d'un bon philosophe. Mais quand le bruit qui a couru eût été véritable, ma dévotion n'eût pas été incompatible avec ma persévérance à vous honorer, et à vous confirmer souvent les mêmes sentiments que j'ai eus pour vous toute ma vie. Vous savez quel honneur je me suis toujours fait de votre amitié, et si la grâce efficace auroit pu détruire une pensée si raisonnable. Nous vous écrivîmes une grande lettre à notre autre voyage ici, et nous avons vingt fois raisonné sur votre indolence. Mais va-t-elle jusqu'à ne point regretter de n'être point à Maëstricht à tuer des Hollandois et des Espagnols à la vue du roi? Qu'en dites-vous? les poëtes vont dire des merveilles; le sujet est ample et beau. Ils diront que leur grand monarque a vaincu la Hollande et l'Espagne en douze jours, en prenant Maëstricht, et qu'il ne manque à sa gloire que la vraisemblance. Ils diront qu'il en est lui-même le destructeur, à force de la rendre incroyable; et mille pensées dont je ne m'avise pas, tant parce que j'ai l'esprit peu fleuri, que parce que je l'ai sec depuis un an, à cause que je me suis adonné à la philosophie de Descartes. Elle me paroît d'autant plus belle qu'elle est facile, et qu'elle n'admet dans le monde que des corps et du mouvement, ne pouvant souffrir tout ce

dont on ne peut avoir une idée claire et nette. Sa métaphysique me plaît aussi ; ses principes sont aisés et ses inductions naturelles. Que ne l'étudiez-vous ? elle vous divertiroit avec mesdemoiselles de Bussy. Madame de Grignan la sait à miracle, et en parle divinement. Elle me soutenoit l'autre jour que plus il y a d'indifférence dans l'âme, et moins il y a de liberté. C'est une proposition que soutient agréablement M. de La Forge[1], dans un *Traité de l'esprit de l'homme*, qu'il a fait en françois, et qui m'a paru admirable. Voilà de quoi combattre les ennuis de la province.

Nous lisons à Montpellier tout l'hiver Tacite, et nous le traduisons, je vous assure, très-bien. J'ai fait un gros traité de rhétorique en françois et un autre de l'art historique, comme aussi un gros commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace. Plût à Dieu que vous fussiez avec nous ! car l'esprit des provinciaux n'est pas assez beau pour nous contenter dans nos réflexions. Donnez-nous de vos nouvelles quelquefois, s'il vous plaît, et soyez persuadé que quand je serois en paradis, je n'en serois pas moins votre serviteur.

1. Louis de La Forge, docteur en médecine, enthousiaste de la philosophie de Descartes.

321. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 27 juillet 1673.

Je reçus la lettre que vous m'écrivîtes de Grignan, l'année passée, Madame, dans laquelle notre ami m'écrivoit aussi, comme il le fait aujourd'hui. J'y fis réponse, et vous n'en devez pas douter, car je suis homme à représailles en toutes choses ; je ne sais donc qu'est devenue ma lettre.

C'eût été grand dommage si madame de Grignan fût morte en couches. Quel que soit un jour le mérite de son enfant, il ne vaudra jamais mieux que sa mère ; et pour vous, Madame, aimez-la fort pendant sa vie ; mais laissez-la mourir si elle ne s'en pouvoit pas empêcher une autre fois, et vivez, car il n'est rien tel que de vivre.

Vous ne me verrez point à Bourbilly ; je vous envoie la *Gazette* de Hollande, qui vous en dira la raison : voyez l'article de Paris. Cela n'est pas tout à fait comme elle le dit ; mais elle a su que le roi m'avoit fait quelque grâce, et elle a cru que ce ne pouvoit être moins que ce qu'elle dit. Cependant elle se trompe : le roi ne m'a permis que d'aller à Paris pour mettre

ordre à mes affaires. Vous connoissez la manière sèche de la cour pour les gens qui ne sont pas heureux; mais enfin j'ai autant de patience qu'elle a de dureté, et je suis en meilleurs termes que je n'étois il y a deux ans. Je pars donc dans huit ou dix jours pour la bonne ville avec ma famille; je ne sais si j'y passerai l'hiver; ce sera suivant les nouvelles que j'aurai de la cour; mais toujours me trouverez-vous à Paris, si les délices de Bourbilly ne vous y arrêtent point.

Je voudrois bien que vous amenassiez notre ami, et que nous pussions un peu moraliser tous trois sur les sottises du monde, dont nous devons être désabusés. Pour moi, je le suis à un point que, sans l'intérêt de mes enfants, je me contenterois d'admirer le roi dans mon cœur, sans me mettre en peine de le lui faire connoître. Je ne trouve pas que ce soit un si grand malheur pour moi qu'on voie que je ne suis pas maréchal de France, pourvu qu'on croie que je le mérite, et je ne pense pas que personne me doive traiter sur le pied de ne l'être pas, mais sur celui que je le devrois être; car il n'appartient qu'au roi de me faire une injustice. Ainsi, Madame, voyez les conquêtes du roi sans me plaindre, puisque aussi bien cela ne sert de rien, et m'aimez toujours, puisque je vous aime de tout mon cœur. Je songe à madame de Grignan plus que vous ne pen-

sez; mais je suis discret, et je ne dis pas toujours sur le chapitre d'une aussi belle dame qu'elle tout ce que je pense.

A M. DE CORBINELLI.

Je crois, Monsieur, que votre dévotion ne feroit point de changement à votre mauvaise fortune, et qu'elle ne vous serviroit qu'à vous la faire prendre en gré; mais la philosophie peut faire la même chose : ainsi la dévotion ne vous peut servir que pour l'autre monde, et j'en suis persuadé, non pas encore assez pour la prendre fort à cœur, mais assez pour ne faire à autrui que ce que je voudrois qui me fût fait. Il y a mille petits collets qui ne sont pas si justes.

Pour vous répondre maintenant à ce que vous me demandez si je ne suis pas fâché de n'être point à Maëstricht, je vous dirai qu'il y a si longtemps que j'ai été bien fâché de n'être pas où je devois être, que je ne reprends pas de nouveaux chagrins toutes les fois qu'il se présente de nouvelles occasions de m'en donner. A quoi me serviroit ma raison? Pour le roi, je l'admirerois quand je serois bourgmestre d'Amsterdam; et pour dire la vérité, il m'a un peu traité à la hollandoise; cependant je ne laisse pas de le trouver un prince merveilleux : jugez ce que j'en penserois s'il m'avoit fait du

bien ; car vous savez que, quelque juste qu'on soit, on pense toujours plus favorablement de son bienfaiteur que du contraire.

Si nous avions quelqu'un pour nous mettre en train sur la philosophie de Descartes, nous l'apprendrions ; mais nous ne savons comment enfourner. Puisque madame de Grignan vous soutient que plus il y a d'indifférence dans une âme, moins il y a de liberté, je crois qu'elle vous peut soutenir qu'on est extrêmement libre quand on est passionnément amoureux. Mais, à propos de Descartes, je vous envoie des vers qu'une fille de mes amies [1] a faits en faveur de son ombre ; vous les trouverez de bon sens, à mon avis.

322. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 23 août 1673.

En vérité, mon cousin, je suis fort aise que vous soyez à Paris. Il me semble que c'est là le chemin d'aller plus loin, et je n'ai jamais tant souhaité de voir aller quelqu'un à de grands honneurs,

1. Mademoiselle Dupré. La pièce dont il est question se trouve dans le *Recueil de vers choisis* donné par le P. Bouhours.

que je l'ai souhaité pour vous, quand vous étiez dans le chemin de la fortune. Elle est si extravagante, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de son caprice ; ainsi j'ai toujours un peu d'espérance. Vous avez tant de philosophie, que l'un de ces jours je vous prierai de m'en faire part, pour m'aider à soutenir vos malheurs et mes chagrins. Je me console de ne vous point voir à Bourbilly, puisque je vous verrai à Paris. Je voudrois bien que ma fille vous y pût faire son compliment elle-même ; mais, dans l'incertitude, elle vous le fait ici, elle et M. de Grignan.

DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

Vous croyez bien, Monsieur, que je ne suis pas le dernier de vos serviteurs à prendre une bonne part à la petite douceur que le roi vous a faite. M. de Vardes ne l'a jamais pu obtenir pour deux mois à la mort de son oncle, ce qui me fait juger que son affaire tient plus au cœur du roi que la vôtre. Pendant votre séjour de Paris, je vous conseille de vous faire instruire de la philosophie de Descartes : mesdemoiselles de Bussy l'apprendront plus vite qu'aucun jeu. Pour moi, je la trouve délicieuse, non-seulement parce qu'elle détrompe d'un million d'erreurs où est tout le monde ; mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste. Sans elle

nous serions morts d'ennui dans cette province. Les vers que vous me faites l'honneur de m'envoyer sont très-bons et très-justes. Je vous montrerai aussi mes traités de rhétorique, de poétique et de l'art historique[1]; je les ai faits sur les principes des meilleurs maîtres, mais, je crois, plus intelligiblement et plus succinctement qu'eux. Je ne douterai point de leur bonté s'ils parviennent à vous plaire. J'estime fort votre résignation; on est bien heureux, quand on a autant de mérite que vous en avez, de se passer des récompenses des rois, courageusement et sans chagrin. Je m'imagine que vous dites assez souvent comme Horace :

Et mea me virtute involvo.
Je m'enveloppe de ma vertu.

1. Jean Corbinelli a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits; il a publié, en 1681, des *Extraits de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs.*

323. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce 4 septembre 1673.

Je suis à Saint-Maur ; j'ai quitté toutes mes affaires et tous mes maris ; j'ai mes enfants et le beau temps, cela me suffit. Je prends des eaux de Forges ; je songe à ma santé ; je ne vois personne ; je ne m'en soucie point du tout : tout le monde me paroît si attaché à ses plaisirs, et à des plaisirs qui dépendent entièrement des autres, que je me trouve avoir un don des fées d'être de l'humeur dont je suis.

Je ne sais si madame de Coulanges ne vous aura point mandé une conversation d'une après-dînée de chez Gourville, où étoient madame Scarron et l'abbé Têtu, sur les personnes *qui ont le goût au-dessus et au-dessous de leur esprit ;* nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien. Si l'air de Provence, qui subtilise encore toutes choses, vous augmente nos visions là-dessus, vous serez dans les nues. *Vous avez le goût au-dessous de votre esprit, et M. de La Rochefoucauld aussi, moi encore, mais pas tant que vous deux.* Voilà des exemples qui vous guideront.

M. de Coulanges m'a dit que votre voyage étoit encore retardé ; pourvu que vous rameniez madame de Grignan, je n'en murmure pas ; si vous ne la ramenez point, c'est une trop longue absence. Mon goût augmente à vue d'œil pour la supérieure du Calvaire ; j'espère qu'elle me rendra bonne. Le cardinal de Retz est brouillé pour jamais avec moi, de m'avoir refusé la permission d'entrer chez elle ; je la vois quasi tous les jours. J'ai vu enfin son visage[1] ; il est agréable, et l'on s'aperçoit bien qu'il a été beau : elle n'a que quarante ans, mais l'austérité de sa règle l'a fort changée. Madame de Grignan a fait des merveilles d'avoir écrit à la Marans ; je n'ai pas été si sage, car je fus l'autre jour chercher madame de Schomberg[2], et je ne la demandai point. Adieu, ma belle ; je souhaite votre retour avec une impatience digne de notre amitié.

J'ai reçu les cinq cents livres il y a longtemps. Il me semble que l'argent est si rare qu'on n'en devroit point prendre de ses amis ; faites mes excuses à M. l'abbé (de Coulanges) de ce que je l'ai reçu.

1. Les religieuses du Calvaire ont leur voile baissé au parloir, excepté pour leurs proches parents.

2. Madame de Schomberg et madame de Marans étoient logées dans la même maison.

324. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Montélimart[1], jeudi 5 octobre 1673

Voici un terrible jour, ma chère enfant; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte, nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous; c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons : je les ai senties et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours; de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant ren-

1. Montélimart n'est qu'à trois ou quatre lieues du château de Grignan.

contrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus : le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y sois un peu accoutumée; mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé; je sais ce que votre absence m'a fait souffrir; je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai point assez embrassée en partant; qu'avois-je à ménager? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse. Je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan; je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi; j'en attendrai les effets sur tous les chapitres : il y en a où il a plus d'intérêt que moi, quoique j'en sois plus touchée que lui. Je suis déjà dévorée de curiosité; je n'espère de consolation que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous : Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime!

Je songe aux *pichons*[1]; je suis toute pétrie des

1. C'étoit un surnom familier que madame de Sévigné donnoit aux enfans de madame de Grignan : ce mot provençal veut dire *petit*.

Grignan ; je tiens partout. Jamais un voyage n'a été si triste que le nôtre ; nous ne disons pas un mot. Adieu, ma chère enfant ; aimez-moi toujours ; hélas ! nous revoilà dans les lettres. Assurez M. l'Archevêque de mon respect très-tendre, et embrassez le Coadjuteur ; je vous recommande à lui. Nous avons encore dîné à vos dépens. Voilà M. de Saint-Géniez qui vient me consoler. Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée.

325. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Valence, vendredi 6 octobre 1673.

Mon unique plaisir consiste à vous écrire : la paresse du Coadjuteur est bien étonnée de cette sorte de divertissement. Vous êtes à Salon, ma pauvre petite ; vous avez passé la Durance, et moi je suis arrivée ici. Je regarde tous les chemins qui vous verront passer cet hiver, et je fais des remarques sur les endroits difficiles. Le plus sûr dans l'hiver, c'est une litière ; il y a des pas où il faut descendre de carrosse, ou périr. M. de Valence[1] m'a envoyé son car-

1. Daniel de Cosnac, évêque de Valence, dont les Mémoires ont été publiés par la Société de l'Histoire de France.

rosse avec Montreuil et Le Clair, pour me laisser plus de liberté : j'ai été droit chez le prélat. Il a bien de l'esprit ; nous avons causé une heure ; ses malheurs et votre mérite ont fait les deux principaux points de la conversation. Il a deux dames de ses parentes avec lui. J'ai vu un moment les filles de Sainte-Marie et madame votre belle-sœur : sa belle abbesse se meurt ; on court pour l'abbaye ; une grosse fièvre continue au milieu de la plus grande santé : voilà qui est expédié. J'ai soupé chez Le Clair avec Montreuil ; j'y suis logée. M. de Valence et ses nièces, fort parées, me sont venus voir.

On dit ici que le roi est allé joindre M. le Prince ; on ne parle point de la paix [1]. Tout le cœur me bat quand je puis douter de votre voyage de Paris. Je *cuis* incessamment, et me passe fort bien de parler. Pour notre abbé, vous le connoissez ; il ne lui faut que *les beaux yeux de sa cassette*. J'ai une envie extrême de savoir de vos nouvelles ; il me semble qu'il y a déjà bien longtemps que je ne vous ai vue.

1. Le roi étoit à Sillery le 6 octobre, il vouloit aller coucher le lendemain à Commercy, où il devoit prendre son parti selon les nouvelles que lui enverroit M. le Prince. (*Gazette.*)

326. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Lyon, mardi 10 octobre 1673.

Me voilà déjà loin de vous, ma fille : mais comprenez-vous avec quelle douleur j'y pense? Je fus reçue chez M. le Chamarier par lui et par M. et madame de Rochebonne. J'eus le cœur extrêmement serré en embrassant cette jolie femme; elle l'eut aussi : nous nous entendîmes fort bien, nous causâmes beaucoup. J'ai commencé dès ici à défendre le procédé de M. de Grignan; le Chamarier ne le savoit pas tout à fait comme il est. C'est la meilleure cause du monde à soutenir; elle ne sauroit périr que par n'être pas bien expliquée ou bien entendue.

Je veux vous dire encore une fois que, si vous aviez quelque envie d'éviter les dangers en venant cet hiver, il faudroit descendre de carrosse quasi aussi souvent que j'ai fait; mais une litière seroit admirable, ou bien monter à cheval, comme font mesdames de Verneuil ou d'Arpajon. Le carrosse de M. de Verville tomba l'année dernière. Il y a aussi un chemin qu'on nous fit prendre par dans le Rhône. Je descendis, mes chevaux nagèrent, et l'eau entra jus-

qu'au fond du carrosse : c'est à deux lieues de Montélimart. Quand vous viendrez, les eaux seront grandes, et la place ne sera pas tenable ; il faudra faire un chemin dans les terres, et ne vous point hasarder : le danger n'est pas dans l'imagination. Voilà ce que mon amitié et ma prévoyance me forcent de vous dire ; vous vous en moquerez si vous voulez, mais je crois que M. de Grignan ne s'en moquera pas. Vous me direz après cela, voilà qui est bien ; il n'est plus question que de faire la paix[1], et que nous allions à Paris ; il est vrai, mais si la guerre se déclare contre l'Espagne, comme c'est une affaire qui traînera, et qui ne donnera pas sitôt des affaires aux gouverneurs, je crois qu'en bonne politique M. de Grignan prendra le parti de venir à la cour plus tôt que plus tard. J'attends ce soir de vos nouvelles ; j'achèverai cette lettre après les avoir reçues.

Mardi au soir.

Je n'ai pas eu la force de recevoir votre lettre sans pleurer de tout mon cœur. Je vous vois dans Aix, accablée de tristesse, vous achevant de consumer le corps et l'esprit ; cette pensée me tue. Il me semble que vous m'échappez, que vous me disparoissez, et que je vous perds

1. Le roi partit de Laon le 10 octobre, arriva le 13 à Clichy, y dîna et fut coucher à Versailles le soir même.

pour toujours. Je comprends l'ennui que vous donne mon départ : vous étiez accoutumée à me voir tourner autour de vous. Il est fâcheux de revoir les mêmes lieux : il est vrai que je ne vous ai point vue sur tous ces chemins-ci ; mais quand j'y ai passé, j'étois comblée de joie, dans l'espérance de vous voir et de vous embrasser ; et, en retournant sur mes pas, j'ai une tristesse mortelle dans le cœur, et je regarde avec envie les sentiments que j'avois en ce temps-là ; ceux qui les suivent sont bien différents. J'avois toujours espéré de vous ramener ; vous savez par quelles raisons et par quels tons vous m'avez coupé court là-dessus : il a fallu que tout ait cédé à la force de votre raisonnement, et prendre le parti de vous admirer. Mais croyez que la chose du monde qui paroît la moins naturelle, c'est de me voir retourner toute seule à Paris. Si vous y pouvez venir cet hiver, j'en aurai une joie et une consolation entière ; en ce cas, je ne m'affligerai que pour trois mois, ainsi que vous m'en priez. Mais je vous quitte, je m'éloigne ; voilà ce que je vois, et je ne sais point l'avenir. J'ai une envie continuelle de recevoir de vos lettres ; c'est un plaisir bien douloureux, mais je m'intéresse si fort à tout ce que vous faites, que je ne puis vivre sans le savoir.

N'oubliez point de solliciter le petit procès, et de bien compter sur vos doigts les moutons

de votre troupeau. Ne mettez point votre pot au feu si matin, craignez d'en faire un *consommé;* la pensée d'une *oille*[1] me plaît bien, elle vaut mieux qu'une viande seule : pour moi, je n'y mets comme vous qu'une seule chose, avec de la chicorée amère ; mais il faut qu'elle soit bonne pour la santé, car, hormis que je suis laide, et que personne ne me reconnaît ici, du reste je ne me portai jamais mieux.

J'ai été fort aise d'embrasser la pauvre Rochebonne; je ne puis souffrir que ce qui est Grignan. Je ferai réponse à notre mère Sainte-Marie ; j'ai passé la journée avec celles qui sont ici. Je pars demain pour la Bourgogne : voici encore un grand agrément pour moi, c'est que je ne recevrai plus de vos lettres que par Paris; adressez-les à M. de Coulanges, il me les fera tenir à Bourbilly. La Rochebonne, que voilà auprès de moi, vous adore : nous nous interrompons toutes deux pour parler de vous avec la dernière tendresse. Adieu, ma très-aimable; vous voulez que je juge de votre cœur par le mien, je le fais, et c'est pour cela que je vous aime et je vous plains.

1. Espèce de potage ou de ragoût qui nous est venu d'Espagne.

327. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

D'un petit chien de village, à six lieues de Lyon, mercredi au soir 11 octobre 1673.

Me voici arrivée, ma fille, dans un lieu qui me feroit triste quand je ne le serois pas; il n'y a rien, c'est un désert. Je me suis égarée dans les champs pour chercher l'église; j'ai trouvé un curé un peu sauvage, et un commis qui connoît M. l'abbé, et qui m'a promis de vous faire tenir cette lettre. Quand je ne suis pas avec vous, mon unique divertissement est de vous écrire; contez un peu cela au Coadjuteur pour lui faire venir des cornes à la tête.

Chamarande[1] est à une lieue; il est seigneur de cinq ou six paroisses; il attend le retour du roi. Je sais bien d'autres nouvelles du pays, mais je ne veux pas vous les confier. Je suis partie ce matin à huit heures de Lyon, entourée de tous les Rochebonne, que j'aime et que j'estime fort. M. de Rochebonne s'en va dans ses terres, pour donner ordre à ses affaires; il veut être tout prêt pour la guerre, en cas d'alarme.

1. L'un des quatre premiers valets de chambre du roi.

On ne peut pas voyager plus tristement que je fais. Voici la quatrième fois que je vous écris; sans cela que serois-je devenue? Voici ce qui me tue un peu, c'est qu'après mon premier sommeil j'entends sonner deux heures, et qu'au lieu de me rendormir, je mets le pot au feu avec de la chicorée amère; cela bout jusqu'au point du jour, qu'il faut monter en carrosse. Je suis assurée que, pour me tirer de peine, vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan. Je n'en croirai rien du tout, ma pauvre enfant; je joins à mon inquiétude le bruit de la rue, dont vous êtes désaccoutumée, et qui vous empêche de dormir; je vous vois, ma fille, et je vous suis pas à pas : je vois entrer, je vois sortir, je vois quelques-unes de vos pensées; enfin je serai morte quand je ne penserai plus à vous.

Nous avons vu des tableaux admirables à Lyon. Je blâme M. de Grignan de n'avoir pas accepté celui que l'archevêque de Vienne voulut lui donner; il ne lui sert de rien, et c'est le plus joli tableau et le plus décevant qu'on puisse voir; pour moi, je ne manquai point tout bonnement de vouloir remettre la toile que je croyois déclouée. A propos, cet archevêque est beau-frère de madame de Villars; il m'attendoit, et me fit des visites et des civilités infinies.

Adieu, ma très-chère ; vous me mandez les choses du monde les plus tendres ; cela perce le cœur, et cependant on en est ravi. Vous me parlez de votre amitié ; je crois qu'elle est très-forte : je vous aime sur ce pied-là, et je ne crois pas me tromper ; mais gardez-vous bien, dans les moments où vous la sentez le plus, de penser ni de dire jamais qu'elle puisse égaler celle que j'ai pour vous.

328. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Châlons, vendredi soir, 13 octobre 1673

Quel ennui de ne plus espérer de vos nouvelles ! cette circonstance augmente ma tristesse. Ma fille, je ne vous dirai point toutes mes misères sur ce chapitre ; tout au moins vous vous moqueriez de moi ; et vous savez combien j'estime votre estime. Ainsi donc j'honore votre force et votre philosophie, et je ne ferai confidence de mes foiblesses qu'à ceux qui n'ont pas plus de courage que moi. Je m'en vais hors du grand chemin, je ne vous écrirai plus si réglément ; voilà encore un de mes chagrins. Quand vous ne recevrez point de mes lettres, croyez bien ferme-

ment qu'il m'aura été impossible de vous écrire; mais pour penser à vous, ah! je ne fais nulle autre chose : je *cuis* toujours, et, comme vous savez, je m'amuse à éplucher la racine de ma chicorée; de sorte que mon bouillon est amer, comme ceux que nous prenions à Grignan.

Les déclamations de Quintilien m'ont amusée; il y en a de belles, et d'autres qui m'ont ennuyée. Je m'en vais dans le *Socrate chrétien*[1]. Je vis à Mâcon le fils de M. de Paule; je le trouvai joli : il ressemble au *Charmant*. Je ne sais point de nouvelles, sinon que madame de Mazarin est avec son mari jusqu'à la première frénésie. On attendoit à Lyon cette duchesse d'York[2]; quel plaisir que vous ne l'ayez point eue sur le corps! Nous avons trouvé en chemin M. de Sainte-Marthe; il m'a promis de vous envoyer *ce pain bénit et cet enterrement* de Marigny[3], dont je vous ai tant parlé; *l'enterrement* me ravit toujours; le *pain bénit* est sujet à trop de commentaires. Si vous avez l'esprit libre quand vous recevrez ce petit ouvrage, et qu'on vous le lise d'un bon ton, vous l'aimerez fort; mais si vous n'êtes pas bien disposée, voilà qui

1. Ouvrage de Balzac.

2. Marie d'Est, princesse de Modène, depuis reine d'Angleterre.

3. Petit poëme, recherché aujourd'hui des amateurs, à cause de sa rareté.

est jeté et méprisé : je trouve que le prix de la plupart des choses dépend de l'état où nous sommes quand nous les recevons.

J'embrasse tendrement M. de Grignan ; il doit être bien persuadé de mon amitié, de lui avoir donné et laissé ma fille : tout ce que je lui demande, c'est de conserver votre cœur et le mien ; il en sait les moyens. Songez que je recevrai comme une grâce, s'il m'oblige à l'aimer toujours. Le hasard me fit hier parler de lui, et de ses manières nobles et polies, et de ses grandeurs ; je voudrois bien qu'il eût été derrière moi, et vous aussi : vous le croyez bien, ma chère Comtesse.

329. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbilly, lundi 16 octobre 1673.

ENFIN, ma chère fille, j'arrive présentement dans le vieux château de mes pères. Voici où ils ont triomphé, suivant la mode de ce temps-là. Je trouve mes belles prairies, ma petite rivière, mes magnifiques bois et mon beau moulin à la même place où je les avois laissés. Il y a eu ici de plus honnêtes gens que moi ; et cependant, au

sortir de Grignan, après vous avoir quittée, je m'y meurs de tristesse. Je pleurerois présentement de tout mon cœur, si je m'en voulois croire; mais je m'en détourne, suivant vos conseils. Je vous ai vue ici; Bussy y étoit, qui nous empêchoit fort de nous y ennuyer. Voilà où vous m'appelâtes *marâtre* d'un si bon ton. On a élagué des arbres [1] devant cette porte, ce qui fait une allée fort agréable [2]. Tout crève ici de blé, et *de Caron pas un mot* [3], c'est-à-dire pas un sol. Il pleut à verse [4] : je suis désaccoutumée de ces continuels orages, j'en suis en colère. M. de Guitaud est à Époisses : il envoie tous les jours ici pour savoir quand j'arriverai, et pour m'emmener chez lui; mais ce n'est pas ainsi qu'on fait ses affaires; j'irai pourtant le voir, et vous prévoyez bien [5] que nous parlerons de vous. Je vous prie d'avoir l'esprit en repos sur tout ce que je dirai : je ne suis pas assurément fort imprudente. Nous vous écrirons, Guitaud et moi. Je ne puis m'accoutumer à ne vous plus voir; et si vous m'aimez, vous m'en donnerez une marque certaine cette an-

1. Dubut est ici, qui a élagué des arbres. (Édition de 1734.)

2. Qui font, en vérité, une allée superbe. (*Idem.*)

3. Allusion au dialogue de Lucien intitulé *Caron, le Contemplateur.*

4. Il pleut sans cesse. (Éd. de 1734.)

5. Vous pouvez bien penser. (*Idem.*)

née. Adieu, mon enfant; j'arrive, je suis un peu fatiguée; quand j'aurai les pieds chauds, je vous en dirai davantage.

330. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbilly, samedi 21 octobre 1673.

J'ARRIVAI ici lundi au soir, comme je vous l'écrivis sur-le-champ[1]. Je trouvai des lettres de Guitaud, qui m'attendoient. Le lendemain, dès neuf heures, il vint au galop, mouillé comme un canard, car il pleut continuellement[2]. Nous causâmes extrêmement; il me parla fort de vous, et m'entretint ensuite de ses affaires et de ses dégoûts. Il me dit que le roi est revenu à Versailles; il me montra les nouvelles de la guerre[3]: il trouva que la politique obligeroit sans doute M. de Grignan à venir expliquer sa conduite à

1. Dès le même soir. (Éd. de 1734.)
2. Tous les jours. (*Idem.*)
3. Les nouvelles de la guerre données par la *Gazette* consistent en la jonction des armées d'Espagne et de Hollande, près d'Anvers, et en une irruption dans quelques villages des environs d'Athe. Le prince de Condé se préparoit à en tirer raison. La rupture de la paix avec l'Espagne fut publiée à Paris, le 20 octobre.

Sa Majesté, et même à venir prendre les ordres de sa propre bouche pour la guerre, si elle se déclare. Voilà ce qu'il me dit sans vouloir me plaire, et même sans intérêt; car il me paroît peu disposé à retourner cet hiver à Paris. Après que nous eûmes dîné très-bien, malgré la rusticité de mon château, voilà un carrosse à six chevaux qui entre dans ma cour, et Guitaud à pâmer de rire.

Je vois, en même temps, la comtesse de Fiesque et madame de Guitaud qui m'embrassent. Je ne puis vous représenter mon étonnement, ni le plaisir qu'avoit pris Guitaud à me surprendre. Enfin voilà donc la Comtesse à Bourbilly; comprenez-vous bien cela? plus belle, plus fraîche, plus magnifique, et plus gaie que vous ne l'avez jamais vue. Après les exclamations de part et d'autre, que vous pouvez penser, on s'assied, on se chauffe, on parle de vous; vous savez bien encore ce qu'on en dit, et combien la Comtesse comprend peu que vous ne soyez pas venue avec moi : cette compagnie me parut toute pleine d'estime pour vous.

On parla de nouvelles; Guitaud me conta comme Monsieur veut faire mademoiselle de Grancey dame d'atour de Madame, à la place de la Gourdon, à qui il faut donner cinquante mille écus. Voilà qui est un peu difficile, car le maréchal de Grancey ne veut donner

cette somme que pour marier sa fille, et comme il craindroit qu'il n'en fallût donner encore autant pour la marier, il veut que MONSIEUR fasse tout. Madame de Mónaco mène cette affaire; elle est très-bien chez MONSIEUR et chez MADAME, dont elle est également aimée : on est seulement un peu fâché de lui voir faire quelquefois à cette MADAME-ci les mêmes petites mines et les mêmes petits discours[1] qu'elle faisoit à l'autre. Il y a encore eu quelques bagatelles, mais cela ne s'écrit point.

Pour madame de Marey[2], elle quitta Paris par pure sagesse, quand on commença toutes ces collations de cet été, et s'en vint en Bourgogne : on la reçut à Dijon au bruit du canon. Vous pouvez penser comme cela faisoit dire de belles choses, et comme ce voyage paroissoit au public : la vérité, c'est qu'elle avoit un procès à Dijon, qu'elle vouloit faire juger : mais cette rencontre est toujours plaisante. La Comtesse est bonne là-dessus; il y a quinze jours qu'elle est à Époisses : elle vient de Guerchy. Il y a un petit homme obscur qui dit que l'abbé Têtu serviroit fort bien d'âme à un gros corps;

1. Les mêmes petites façons. (Éd. de 1734.)

2. Madame de Marey étoit, ainsi que sa sœur madame de Grancey, des soupers du duc de Bourbon, ce qui avoit fait imaginer que le prince étoit le but secret de son voyage.

cela m'a paru plaisant. Enfin le soir vint : après avoir admiré les antiquités judaïques de ce château, elles s'en retournèrent ; elles voulurent m'emmener, mais j'ai ici des affaires assez importantes, de sorte que je n'irai que demain à Époisses, pour revenir après-demain. Nous vous écrirons tous ensemble. Si je vous avois amenée, vous auriez trouvé cette compagnie, qui vous auroit fort empêchée de vous ennuyer. Pour l'air d'ici, il n'y a qu'à respirer pour être grasse ; il est humide et épais : il est admirable pour rétablir ce que l'air de Provence a desséché.

Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires : si vous n'aviez du blé, je vous offrirois du mien ; j'en ai vingt mille boisseaux à vendre ; je crie famine sur un tas de blé. J'ai pourtant assuré quatorze mille francs, et fait un nouveau bail sans rabaisser. Voilà tout ce que j'avois à faire, et j'ai l'honneur d'avoir trouvé des expédients que le bon esprit de l'abbé ne trouvoit pas. Je suis triste à mourir [1] de n'avoir point de vos lettres, et de ne pouvoir faire ici un pas qui puisse vous être bon à quelque chose ; cet état n'est point supportable [2] ; j'espère qu'il en

1. Je me meurs ici. (Éd. de 1734.)

2. Cet état m'ennuie et me fait haïr mes affaires. (*Idem.*)

viendra un autre. Bussy est encore à Paris, faisant tous les jours des réconciliations; il a commencé par madame de La Baume[1]; ce brouillon de temps, qui change tout, changera peut-être sa fortune. Vous serez bien aise de savoir qu'avant de partir il se fit habiller à Sémur, lui et sa famille; jugez comme il sera d'un bon air. Il s'est raccommodé en ce pays avec Jeannin et avec l'abbé Fouquet[2].

Je reçois un paquet de Guitaud : il m'envoie les nouvelles que vous aurez de votre côté; il me viendra prendre demain ou lundi. Adieu, ma chère enfant; puis-je vous trop aimer? J'embrasse M. de Grignan, et je l'assure qu'il auroit pitié de moi, s'il savoit ce que je souffre de votre absence, et vous, ma fille, je vous embrasse avec une tendresse qu'il n'appartient pas à tout le monde de concevoir.

1. Madame de La Baume, en publiant les *Amours des Gaules*, avoit causé la disgrâce de Bussy. De semblables indiscrétions ne furent pas rares à la fin du XVIIe siècle. Nous leur devons les *Maximes* de La Rochefoucauld, ses Mémoires historiques, etc. Voyez à ce sujet, *Madame de Sablé*, par V. Cousin, p. 210.

2. Il est souvent question de ces deux personnages dans les *Amours des Gaules*.

331. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Époisses, mercredi 25 octobre 1673.

Je n'achevai qu'avant-hier toutes mes affaires à Bourbilly, et le même jour je vins ici, où l'on m'attendoit avec quelque impatience. J'ai trouvé le maître et la maîtresse du logis avec tout le mérite que vous leur connoissez, et la comtesse (de Fiesque), qui pare et qui donne de la joie à tout un pays. J'ai mené avec moi M. et madame de Toulongeon, qui ne sont pas étrangers dans cette maison : il est survenu encore madame de Chatelus et M. le marquis de Bonneval ; de sorte que la compagnie est complète. Cette maison est d'une grandeur et d'une beauté surprenantes ; M. de Guitaud se divertit fort à la faire ajuster, et y dépense bien de l'argent : il se trouve heureux de n'avoir point d'autre dépense à faire. Je plains ceux qui ne peuvent pas se donner ce plaisir. Nous avons causé à l'infini, le maître du logis et moi, c'est-à-dire, j'ai eu le mérite de savoir bien écouter. On passeroit bien des jours dans cette maison sans s'ennuyer ; vous y avez été extrêmement

célébrée. Je ne crois pas que j'en pusse sortir, si on y recevoit de vos nouvelles; mais, ma fille, sans vous faire valoir ce que vous occupez dans mon cœur et dans mon souvenir, cet état d'ignorance m'est insoutenable. Je me creuse la tête à deviner ce que vous m'avez écrit, et ce qui vous est arrivé depuis trois semaines, et cette application inutile trouble fort mon repos.

Je trouverai cinq ou six de vos lettres à Paris; je ne comprends pas pourquoi M. de Coulanges ne me les a pas envoyées, je l'en avois prié. Enfin je pars demain pour prendre le chemin de Paris; car vous vous souvenez bien que de Bourbilly on passe devant cette porte où M. de Guitaud vint nous faire un jour des civilités. Je ne serai à Paris que la veille de la Toussaint. On dit que les chemins sont déjà épouvantables dans cette province.

Je ne vous parle point de la guerre : on mande qu'elle est déclarée; d'autres, qui sont des manières de ministres, disent que c'est le chemin de la paix : voilà ce qu'un peu de temps nous apprendra. M. d'Autun (Gabriel de Roquette) est en ce pays; ce n'est pas ici où je l'ai vu, mais il en est près, et l'on voit des gens qui ont eu le bonheur de recevoir sa bénédiction. Adieu, ma très-chère et très-aimable enfant; je ne trouve personne qui ne s'imagine

que vous avez raison [1] de m'aimer, en voyant de quelle façon je vous aime.

332. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Auxerre, vendredi 27 octobre 1673.

Je quittai hier Époisses et toute la compagnie que je vous ai dite. J'ai été neuf jours entiers en Bourgogne, et je puis dire que ma présence et celle de notre abbé étoient très-nécessaires à Bourbilly. J'ai extrêmement causé avec Guitaud; il m'a fort divertie par ses détails, dont je ne savois que l'autre côté; il est bon d'entendre les deux parties. Il m'a flattée d'avoir pris plaisir à me redonner pour lui toute l'estime qu'on auroit pu m'ôter, si je ne m'étois miraculeusement fiée à sa bonne mine; il m'a paru sincère et fort honnête homme; et je trouve qu'on l'a voulu chasser proprement de l'hôtel de Condé, parce qu'il faisoit ombre aux autres : un tel favori n'est pas agréable dans une petite cour. Il y a des endroits bien extraordinaires dans son roman; la conclusion m'en

1. Les gens que je trouve s'imaginent que vous avez raison. (Éd. de 1734.)

paroît une retraite dans son château; c'est pourtant ce que je ne voudrois pas assurer.

La comtesse (de Fiesque) m'a dit des choses[1] admirables de l'hôtel de Grancey[2]; le plan de cette maison est une chose curieuse. Mais, je vous supplie, que toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de l'homme (M. le Duc) qui est acteur dans cette scène; c'est de la quintessence de jalousie, c'est la jalousie même; j'admire qu'il en soit resté dans le monde, après le partage qui lui en est échu[3]. Je prendrois un grand plaisir à causer de tout cela avec vous; ces sortes de choses sont amusantes dans le commerce. Tout le monde dit la guerre, et d'Hacqueville mande qu'il y a encore des parieurs pour la paix. Dieu le veuille!

Je voudrois bien savoir, ma fille, comment vous vous portez; je crains le pot-au-feu que vous faites bouillir jour et nuit; il me semble que je vous vois creuser les yeux et la tête; je vous souhaite une *oille* plutôt qu'un *consommé;* un *consommé* est une chose étrange. Ma fille, je vous aime avec une tendresse si sensible, que je n'ose y penser; c'est un endroit si vif et si

1. M'a conté des choses. (Éd. de 1734.)

2. On disoit M. le Duc amoureux de madame de Marey, fille aînée du maréchal, et Monsieur de la sœur cadette, madame de Grancey.

3. Après qu'il en a été partagé. (Éd. de 1734.)

délicat dans mon cœur que tout est loin en comparaison[1]. Notre cher abbé se porte bien, Dieu merci, et j'en suis toute glorieuse ; il vous salue tendrement, et voudroit bien savoir quelque petite chose de vos affaires, et si vous vous souvenez de ses avis ; vous savez la part qu'il prend à tous vos intérêts, aux dépens d'être haï ; mais il ne s'en soucie guère. J'embrasse M. de Grignan, faites bien mes compliments à M. l'Archevêque, si vous êtes à Salon ; et assurez le Coadjuteur qu'en attendant le temps où il me promet que je dois tant l'aimer, je l'aime beaucoup.

333. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Moret, lundi au soir 30 octobre 1678.

Me voici bien près de Paris ; mais sans l'espérance d'y trouver toutes vos lettres, je n'aurois aucune joie d'y arriver. Je me représente l'occupation que je pourrai avoir pour vous, tout ce que j'aurai à dire à MM. de Brancas, La Garde,

1. Ces trois dernières lignes manquent dans toutes les éditions, excepté dans celle de 1734.

l'abbé de Grignan, d'Hacqueville, à M. de Pomponne, à M. Le Camus. Hors cela, où je vous trouve, je ne prévois aucun plaisir : je mériterois que mes amis me battissent et me renvoyassent sur mes pas; plût à Dieu! Peut-être que cette humeur me passera, et que mon cœur, qui est toujours pressé, se mettra un peu plus au large; mais il ne peut jamais arriver que je ne souhaite uniquement et passionnément de vous revoir. Parler de vous, en attendant, sera mon sensible plaisir; mais je choisirai mes gens et mes discours : je sais un peu vivre; je sais que ce qui est bon aux uns est mauvais aux autres; je n'ai pas tout à fait oublié le monde, j'en connois les tendresses et les bontés, pour entrer dans les sentiments des autres. Je vous demande la grâce de vous fier à moi, et de ne rien craindre de l'excès de ma tendresse. Si mes délicatesses et les mesures injustes que je prends sur moi, ont donné quelquefois du désagrément à mon amitié, je vous conjure de tout mon cœur, ma fille, de les excuser en faveur de leur cause : je la conserverai toute ma vie cette cause, très-précieusement; et j'espère que, sans lui faire aucun tort, je pourrai me rendre moins imparfaite que je ne suis. Je tâche tous les jours à profiter de mes réflexions; et si je pouvois, comme je vous ai dit quelquefois, vivre seulement deux cents

ans, il me semble que je serois une personne bien admirable.

Si monsieur de Sens (Louis-Henri de Gondrin) avoit été à Sens, je l'aurois vu; il me semble que je dois cette civilité à la manière dont il pense pour vous. Je regarde tous les lieux où je passai il y a quinze mois avec un fonds de joie si véritable, et je considère avec quels sentiments j'y repasse maintenant, et j'admire ce que c'est que d'aimer comme je vous aime.

J'ai reçu des nouvelles de mon fils; c'est de la veille d'un jour qu'ils croyoient donner bataille; il me paroît aise de voir des ennemis; il n'en croyoit non plus que des sorciers; il avoit une grande envie de mettre un peu flamberge au vent, par curiosité seulement. Cette lettre m'auroit bien effrayée, si je ne savois très-bien la marche des Impériaux et le respect qu'ils ont eu pour l'*armée de votre frère*.

Mon Dieu! ma fille, j'abuse de vous : voyez quels fagots je vous conte. Peut-être que de Paris je vous manderai des bagatelles qui pourront vous divertir : soyez bien persuadée que mes véritables affaires viendront du côté de Provence; mais votre santé, voilà ce qui me tue : je crains que vous ne dormiez point, et qu'enfin vous ne tombiez malade. Vous ne m'en direz rien, mais je n'en aurai pas moins d'inquiétude.

334. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jeudi 2 novembre 1673.

ENFIN, ma chère enfant, me voilà arrivée après quatre semaines de voyage, ce qui m'a pourtant moins fatiguée que la nuit que je viens de passer dans le meilleur lit du monde : je n'ai pas fermé les yeux ; j'ai compté toutes les heures de ma montre, et enfin, à la petite pointe du jour, je me suis levée : *car que faire en un lit, à moins que l'on ne dorme*[1] ? J'avois le pot au feu : c'étoit une *oille* et un *consommé* qui cuisoient séparément.

Nous arrivâmes hier, jour de la Toussaint, bon jour, bonne œuvre; nous descendîmes chez M. de Coulanges : je ne vous dirai point mes foiblesses, ni mes sottises en rentrant dans Paris ; enfin je vis l'heure et le moment que je n'étois pas visible; mais je détournai mes pensées, et je dis que le vent m'avoit rougi le nez. Je trouve M. de Coulanges qui m'embrasse; M. de Rarai, un moment après ; madame de

1. Allusion à deux vers de la fable *du Lièvre et des Grenouilles*, livre II, fable XIV.

Coulanges, mademoiselle de Méry, un autre moment après; arrivent ensuite madame de Sanzei, madame de Bagnols, M. l'archevêque de Reims (M. Le Tellier), tout transporté d'amour pour le Coadjuteur; un autre moment après, madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, madame Scarron, d'Hacqueville, M. de La Garde, l'abbé de Grignan, l'abbé Têtu : vous voyez d'où vous êtes tout ce qui se dit et la joie qu'on témoigne; *et Madame de Grignan*, *et votre voyage?* et tout ce qui n'a point de liaison ni de suite. Enfin on soupe, on se sépare, et je passe cette belle nuit.

Ce matin, à neuf heures, M. de La Garde, l'abbé de Grignan, Brancas, d'Hacqueville, sont entrés dans ma chambre pour ce qui s'appelle raisonner *pantoufle*. Premièrement, je vous dirai que vous ne sauriez trop aimer Brancas, La Garde et d'Hacqueville; pour l'abbé de Grignan, cela s'en va sans dire.

J'oubliois de vous mander qu'hier au soir, avant toutes choses, je lus vos quatre lettres des 15, 18, 22 et 25 octobre ; je sentis tout ce que vous expliquez si bien; mais puis-je assez vous remercier, ni de votre bonne et tendre amitié, dont je suis très-convaincue, ni du soin que vous prenez de me parler de toutes vos affaires? Ah, ma fille! c'est une grande

justice, car rien au monde ne me tient tant au cœur que tous vos intérêts, quels qu'ils puissent être : vos lettres sont ma vie, en attendant mieux.

J'admire que le petit mal de M. de Grignan ait prospéré au point que vous me le mandez, c'est-à-dire qu'il faut prendre garde en Provence au pli de sa chaussette; je souhaite qu'il se porte bien, et que la fièvre le quitte, car il faut mettre flamberge au vent : je hais fort cette petite guerre [1].

Je reviens à vos trois hommes que vous devez aimer très-solidement : ils n'ont tous que vos affaires dans la tête; ils ont trouvé à qui parler, et notre conférence a duré jusqu'à midi. La Garde m'assure fort de l'amitié de M. de Pomponne : ils sont tous contents de lui.

Si vous me demandez ce qu'on dit à Paris, et de quoi il est question, je vous dirai que l'on n'y parle que de M. et de madame de Grignan, de leurs affaires, de leurs intérêts, de leur retour; enfin, jusqu'ici je ne me suis pas aperçue qu'il s'agisse d'autres choses; les bonnes têtes vous diront ce qui leur semble de votre retour; je ne veux pas que vous m'en croyiez, croyez-en M. de La Garde. Nous avons

1. Le siége d'Orange.

examiné combien de choses doivent vous obliger de venir rajuster ce qu'a dérangé votre bon ami[1], et envers le maître et envers tous les principaux; enfin il n'y a point de porte où il n'ait heurté, et rien qu'il n'ait ébranlé par ses discours, dont le fond est du poison chamarré d'un faux agrément : il sera bon même de dire tout haut que vous venez, et vous l'y trouverez peut-être encore, car il a dit qu'il reviendra, et c'est alors que M. de Pomponne et tous vos amis vous attendent pour régler vos allures à l'avenir. Tant que vous serez éloignés, vous leur échapperez toujours; et, en vérité, celui qui parle, ici, a trop d'avantage sur celui qui ne dit mot. Quand vous irez à Orange, c'est-à-dire M. de Grignan, écrivez à M. de Louvois l'état des choses, afin qu'il n'en soit point surpris.

Ce siége d'Orange me déplaît par mille raisons. J'ai vu tantôt madame de Pomponne, M. de Bezons, madame d'Uxelles, madame de Villars, l'abbé de Pontcarré, madame de Rarai, tout cela vous fait mille compliments et vous souhaite; enfin croyez-en La Garde, voilà tout ce que j'ai à vous dire. On ne vous conseille point ici d'envoyer des ambassadeurs; on trouve qu'il faut M. de Grignan et vous :

1. L'évêque de Marseille, ennemi de M. de Grignan.

on se moque de la raison de la guerre. M. de Pomponne a dit à d'Hacqueville que les affaires ne se démêleroient pas en Provence, et que quelquefois on a la paix lorsqu'on parle le plus de la guerre.

Voici des plaisanteries : madame de Ra... et madame de Bu...[1] se querelloient pour douze pistoles; la Bu...., lassée, lui dit : « Ce n'est pas la peine de tant disputer, je vous les quitte. — Ah ! madame, dit l'autre, cela est bon pour vous, qui avez des amants qui vous donnent de l'argent. — Madame, dit la Bu..., je ne suis pas obligée de vous dire ce qui en est; mais je sais bien que quand j'entrai, il y a dix ans, dans le monde, vous en donniez déjà aux vôtres. »

Despréaux a été avec Gourville voir M. le Prince. M. le Prince voulut qu'il vît son armée[2]. « Hé bien ! qu'en dites-vous? dit M. le Prince. — Monseigneur, dit Despréaux, je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure. » C'est que le plus âgé n'a pas dix-huit ans.

La princesse de Modène étoit sur mes talons à Fontainebleau; elle est arrivée ce soir; elle loge à l'Arsenal. Le roi la viendra voir de-

1. Ces initiales désignent l'une madame de Rambures, et l'autre madame de Buzanval.

2. Lui envoya voir son armée. Éd. de 1734.)

main, elle ira voir la reine à Versailles[1]; et puis adieu.

Vendredi au soir, 3 novembre.

M. de Pomponne m'est venu faire une visite de civilité : j'attends demain son heure pour l'aller entretenir chez lui. Il n'a pas ouï parler d'une lettre de suspension; voici un pays où

1. La princesse de Modène, Marie d'Est, alloit en Angleterre pour y épouser le duc d'York, frère du roi Charles II, et roi lui-même après la mort de son frère, sous le nom de Jacques II.

Le 2 novembre, la duchesse d'York, accompagnée de la duchesse de Modène, sa mère, et du prince Rinaldo d'Est, son oncle, arrivèrent dit la *Gazette*, à Paris, dans les carrosses du roi, qui les étoient allés prendre, avec la maison du roi, à Fontainebleau, où le comte de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, les étoit allé complimenter de la part de Sa Majesté. Le marquis d'Hautefort, premier écuyer de la reine, fut également, de la part de cette princesse, ainsi que le marquis de Grave au nom de Monsieur, et le marquis de Brou au nom de Madame.

La duchesse d'York fut logée dans les beaux appartements de l'Arsenal et défrayée aux dépens du roi, ainsi que toute sa compagnie et sa suite, depuis son entrée en ce royaume, ayant toujours été assistée du marquis de Dangeau, par ordre de Sa Majesté.

Le 4 novembre, le roi vint de Versailles à Paris visiter la duchesse d'York, en passant par la plaine de Grenelle, où il vit et donna ses ordres pour l'achèvement du magnifique hôpital des Invalides.

Le 5 novembre, les duchesses d'York et de Modène vinrent rendre leurs devoirs à la reine, ayant été amenées de Paris dans les carrosses du roi par le marquis de Dan-

l'on voit les choses d'une autre manière qu'en Provence. Toutes les bonnes têtes la voudroient cette suspension, crainte que vous ne soyez trompés, et dans la vue d'une paix qu'ils veulent absolument; cependant on vous croit en lieu de voir plus clair sur l'événement du syndic; ainsi on ne veut pas faire une chose qui vous pourroit déplaire. La distance qui est entre nous ôte toute sorte de raisonnement juste. Lisez bien les lettres de d'Hacqueville;

geau. Le sieur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, les présenta, et Sa Majesté, accompagnée de toutes les princesses et duchesses, les reçut dans un salon où, après avoir salué la duchesse d'York, elle la fit asseoir dans un fauteuil à sa gauche. Ensuite de la conversation, le roi la vint prendre pour lui faire voir les appartements neufs du château. La duchesse de Modène étant survenue, ils descendirent dans les jardins et ces deux princesses montèrent seules dans la calèche de Sa Majesté. Elle les mena ainsi promener et leur fit pareillement voir une grande partie des jets d'eau et le canal, où l'artillerie du vaisseau qui est dessus, fit grand bruit à leur passage.

Monseigneur le Dauphin, retournant de la chasse, les salua dans la salle des festins de ce parc; et après une si agréable promenade, le roi les conduisit à un appartement où Sa Majesté leur avoit fait préparer une très-superbe collation, à laquelle la reine se trouva avec toutes ses dames.

Ces princesses prirent ensuite congé de Leurs Majestés et furent reconduites à Paris, dans les mêmes carrosses, à la clarté de quantité de flambeaux de cire blanche portés par les pages du roi.

Le 6 novembre, la reine alla à Paris, rendre visite à la duchesse d'York.

tout ce qu'il mande est d'importance : vous ne sauriez trop l'aimer. Votre frère se porte très-bien : il ne sait encore où il passera l'hiver. Je suis instruite sur tous vos intérêts, et je dis bien mieux ici qu'à Grignan. Nous avons ri du soin que vous prenez de me dire d'envoyer querir La Garde et l'abbé de Grignan : hélas ! les pauvres gens étoient au guet, et ne respiroient que moi.

Je suis à vous, ma très-aimable, et je ne trouve rien de bien employé que le temps que je vous donne : tout cède au moindre de vos intérêts. J'embrasse ce pauvre Comte : dois-je l'aimer toujours ? en êtes-vous contente[1] ?

335. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 6 novembre 1673.

J'AI eu une très-bonne conversation de deux heures avec M. de Pomponne; jamais il n'y aura une plus favorable audience, ni une réception plus charmante : M. d'Hacqueville y étoit, il pourra

1. Dans l'édition de 1734, ce dernier paragraphe fait partie de la lettre du 2 novembre.

vous le dire ; nous fûmes parfaitement contents de lui. Je ne sais si c'est qu'il entrevoit la paix ; mais il nous assure que la guerre n'empêcheroit point du tout qu'il ne demandât le congé de M. de Grignan après l'assemblée, et qu'il croyoit que vous ne pouviez jamais mieux prendre votre temps pour faire ce voyage.

Vous avez raison de dire, ma fille, que les honneurs ne me changeront pas pour vous : hélas ! ma pauvre belle, vous m'êtes toutes choses, et tout tourne autour de vous, sans vous approcher ni sans me distraire. N'êtes-vous point trop jolie d'avoir écrit à mon ami Corbinelli et à madame de La Fayette ? Cette dernière est charmée de vous, elle vous aime plus qu'elle n'a jamais fait, et vous souhaite avec empressement ; vous la connoissez, il faut la croire sur sa parole[1]. M. de La Rochefoucauld est aimable comme à son ordinaire : il a gardé deux jours ma chambre ; vous pouvez compter sur son amitié et sur celle de bien d'autres que je ne dis pas, car c'est une litanie.

J'ai eu quelques visites du bel air, et mes cousines de Bussy, qui sont fort parées des belles étoffes qu'elles ont achetées à Sémur. La duchesse d'York est à l'Arsenal : tout le monde y court. Le roi est venu la voir : elle a

1. Il la faut croire à sa parole. (Éd. de 1734.)

été à Versailles voir la reine, qui lui donne un fauteuil; la reine lui rendra demain sa visite [1], et jeudi elle décampera.

J'ai dîné aujourd'hui chez madame de La Fayette pour ma première sortie, car j'ai fait jusque ici l'entendue dans mon joli appartement. J'ai entendu chanter Hilaire tout le jour; j'ai bien souhaité M. de Grignan.

Je ne comprendrai guère que vos politiques ne s'accordent pas avec les raisonnements qu'on fait ici pour votre retour; il faut suivre l'avis des sages : s'il n'y avoit que moi, vous en pourriez douter, car je suis trop intéressée; mais vous voyez ce qu'on vous dit. Au moins, ne décidez rien que pendant l'assemblée, et ne faites rien d'opposé à votre retour. Si vous avez autant d'amitié pour moi que vous le dites, vous vous laisserez un peu gouverner là-dessus, et vous céderez aux vues que nous avons ici. Il faut toujours dire un mot de la suite d'Orange, et du troupeau et du petit procès. N'irez-vous point à Salon [2] quand M. de Grignan ira à Orange? J'ai reçu des réponses de tous vos messieurs; faites-les quelquefois souvenir de moi, et vos dames, que j'honore et estime très-fort. Madame de Beaumont arrive-t-elle tou-

1. La reine la viendra revoir demain. (Éd. de 1734)
2. A cinq lieues d'Aix. M. l'archevêque d'Arles y demeuroit en ce temps-là.

jours comme l'*oublieur*[1] ? Quoi que vous me disiez, ma chère enfant, je suis en peine de votre santé. Vous dormez mal, j'en suis assurée, et toutes vos pensées vous font mourir. Revenez un peu respirer votre air natal, après trois ans. Si votre famille vous aime, elle doit considérer votre santé et votre conservation. Je ne dis rien à M. de Grignan ; il ne peut pas me soupçonner de ne pas penser à lui.

336. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GUITAUD.

A Paris, 6 novembre 1673.

Je serois fort indigne de l'honneur que j'ai reçu de Monseigneur et de Madame, si je ne leur disois un mot de ma reconnoissance, puisque j'en trouve l'occasion. Outre tout ce que j'ai à dire de la manière dont vous m'avez reçue, j'ai à vous remercier de tout ce que je ne dirai point. Vous m'avez donné un sensible plaisir par votre confiance et par vos détails ; mais surtout je n'oublierai jamais la conclusion du roman et le mérite exquis du héros et de l'héroïne. Ces

1. Comme le marchand d'*oublies*. Il est difficile de saisir le sens de cette plaisanterie.

pensées qui m'ont occupée, ont éloigné et délayé celles que j'avois apportées de Provence, et dont j'étois dévorée. Je vous remercie donc, Monsieur, de cette diversion.

Je supplie madame la Comtesse de trouver bon que je baise tendrement ses belles joues, et que je la questionne quelquefois à Paris : je vous demande quelque part en l'honneur de votre amitié, puisque vous en avez tant dans la mienne. Je supplie madame de Guitaud de me faire la même grâce. Vous m'avez acquise pour jamais. Notre abbé vous assure de son très-humble service ; votre bon vin lui a soutenu le cœur contre les détestables chemins. Je vous écrirai quelquefois de Paris. Si vous voulez écrire à ma fille, adressez vos lettres à M. Aubarède, marchand, à Lyon.

337. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 novembre 1673.

Je vous aime trop, ma chère belle, pour être contente ici sans vous : hélas ! j'ai apporté la Provence et toutes vos affaires avec moi : *In van si fugge quel che nel cor si porta*[1]. Je l'éprouve, et je ne fais que languir sans vous. J'ai peu de résignation pour l'ordre de la Providence, dans l'arrangement qu'elle a fait de nous : jamais personne n'a eu tant besoin de dévotion que j'en ai ; mais, mon enfant, parlons de nos affaires.

J'avois écrit à M. de Pomponne selon vos désirs ; et, parce que je n'ai point envoyé ma lettre et que je la trouvois bonne, je l'ai montrée à mademoiselle de Méri pour contenter mon amour-propre. J'ai dîné ici avec l'abbé de Grignan et La Garde ; après dîner nous avons été chez d'Hacqueville, nous avons fort raisonné ; et comme ils ont tous le meilleur esprit du monde, et que je ne fais rien sans eux, je ne puis jamais manquer. Ils ont trouvé

1. On cherche en vain à fuir celui qu'on porte dans son cœur.

qu'il n'y eut jamais un voyage plus nécessaire que celui de M. de Grignan. Vous me direz : et le moyen d'avoir un congé, puisque la guerre est déclarée ? Je vous répondrai qu'elle est plus déclarée dans les gazettes qu'ici : tout est suspendu en ce pays ; on attend quelque chose, on ne sait ce que c'est ; mais enfin l'assemblée de Cologne n'est point rompue[1], et M. de Chaulnes, à ce qu'on m'a assuré aujourd'hui, ne tiendra point nos États; c'est M. de Lavardin, qui arriva hier et part lundi avec M. Bouchérat : tout cela fait espérer quelque négociation. On ne parle point ici de la guerre ; enfin on verra dans peu de temps ; il faut toujours vous tenir en état, ne rien faire qui puisse vous couper la gorge en détournant votre voyage, et vous fier à vos amis, qui ne voudroient pas vous faire faire quelque chose de ridicule en vous faisant demander votre congé mal à propos. Ils n'approuvent point que vous envoyiez un ambassadeur ; il faut vous-même, ou rien

1 On écrivoit, en effet, à la *Gazette* de la Haye, le 4 novembre : Les plénipotentiaires Bewerning et Odijek se rendent dans cette ville pour y prendre les instructions des États, sur le nouveau projet de paix présenté par les médiateurs.

Malgré ces négociations, le prince de Condé, ayant appris qu'une garnison espagnole venoit d'occuper le château Warling sur la Scarpe, commanda au comte de Broglie d'investir cette place immédiatement.

du tout; et si vous trouvez quelque moyen honnête d'essayer encore un accommodement, n'en croyez point votre colère, et cédez au conseil de vos amis, dont le mérite, l'esprit, l'application et l'affection sont au delà de ce que je vous puis dire. Quand vous serez ici, vous verrez les choses d'un autre œil qu'en Provence. Hé! mon Dieu! quand il n'y auroit que cette raison, venez vous sauver la vie, venez vous empêcher d'être dévorée, venez mettre cuire d'autres pensées, venez reprendre de la considération et détruire tous les maux qu'on vous a faits. Si j'étois seule à tenir ce langage, je vous conseillerois de ne m'en pas croire; mais les gens qui vous donnent ce conseil ne sont pas aisés à corrompre et n'ont pas accoutumé de me flatter.

Nous avons été, l'abbé de Grignan, La Garde et moi, rendre une visite à votre premier président[1]; il est retourné à Orléans. Il salua le roi avant-hier, et le roi lui dit : « Vous aurez d'étranges esprits à gouverner en Provence. » C'est un homme qui mettra le bon sens et la raison partout; c'est un homme en-

1. Le roi, dit la *Gazette*, sous la date du 8 novembre, a pourvu le sieur de La Chastégeneraye, intendant de justice en la généralité d'Orléans, de la charge de premier président du parlement d'Aix, en Provence, tant en considération de ses services, que de ceux que le sieur Marin, son père, a rendus en celle d'intendant des finances.

fin.... Je m'ennuie de voir que vous ne recevez encore que mes lettres des chemins : hé! bon Dieu! ne parlerez-vous jamais notre langue! Hé! qu'il y a loin, ma fille, du coin de mon feu au coin du vôtre! Hé! que j'étois heureuse quand j'y étois! J'ai bien senti cette joie, je ne me reproche rien; j'ai bien tâché à retenir tous les moments, et ne les ai laissés passer qu'à l'extrémité[1].

La reine a prié *Quantova*[2] (madame de Montespan) qu'on lui fît revenir auprès d'elle une Espagnole qui n'étoit pas partie. La chose a été faite : la reine est ravie, et dit qu'elle n'oubliera jamais cette obligation. J'ai été étonnée que madame de Monaco ne m'ait pas envoyé un compliment à cause de vous. On n'est pas persuadé que madame de Louvigny soit si occupée de son mari. J'ai eu bien des visites et des civilités de Versailles. Mon fils se porte très-bien.

M. de Turenne est toujours *dans l'armée de mon fils*. Ils sont à Philisbourg; les Impériaux sont très-forts; vous savez bien qu'ils ont fait un pont sur le Mein[3]. Je trouvai Guitaud dans

1. Ces quatre dernières lignes ne sont pas dans l'édition de 1734.

2. L'édition de 1734 porte : a prié madame de M....

3. Le comte de Montecuculli, sur les instances de l'électeur de Trèves (*Gazette*, p. 1102), avoit formé le dessein

une telle fatigue de ces nouvelles, qu'il en mouroit : je lui dis que rien ne m'avoit fait résoudre à quitter la Provence que le déplaisir de ne savoir plus de nouvelles ou de les voir d'un autre œil. L'abbé Têtu est entêté de madame de Coulanges jusqu'à votre retour, à ce qu'il dit. Je soupe quasi tous les soirs chez elle. Le cabinet de M. de Coulanges est trois fois plus beau qu'il n'étoit; vos petits tableaux sont en leur lustre et placés dignement. On conserve ici de vous un souvenir plein de respect, d'estime et d'approbation, peu s'en faut que je ne dise de tendresse[1], mais ce dernier sentiment ne peut pas être si général. J'embrasse M. de Grignan, et lui souhaite toutes sortes de bon-

de venir assiéger la ville capitale, croyant l'emporter d'assaut par ses nombreuses troupes et l'intelligence qu'il y avoit. Afin de ne pas laisser pénétrer sa pensée au maréchal de Turenne, Montecuculli témoigna vouloir passer le Rhin au-dessus de Trèves, sur un pont de bateau qu'il faisoit construire pour l'amuser.

Mais la nuit du 29 au 30 octobre, il fit subitement embarquer la plupart de son infanterie avec le canon et les bagages, sur plusieurs bateaux de son pont, qu'il avoit rompu, afin de les transporter à Coblentz et de là dans l'archevêché de Cologne. En effet, le vicomte de Turenne avoit découvert les projets de Montecuculli et s'avançoit en diligence vers Trèves, après avoir passé le Rhin sur le pont de Philisbourg. La ville et tout l'Électorat se trouvèrent ainsi dégagés.

1. Il me paroît que je pourrois dire tendresse. (Éd. de 1734.)

heurs ; en êtes-vous contente ? Voilà Brancas qui vous embrasse, et M. de Caumartin qui ne vous embrasse pas, mais qui a eu une conversation admirable avec le bon homme M. Marin, pour instruire son fils de la conduite qu'il doit tenir avec M. de Grignan. Je suis tout entière à vous, ma chère enfant.

338. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 13 novembre 1673.

J'AI reçu, ma très-chère enfant, votre grande, bonne et admirable lettre du 5, par le chevalier de Chaumont. Je connois ces sortes de dépêches ; elles soulagent le cœur, et sont écrites avec une impétuosité qui contente ceux qui les écrivent. De tous ceux à qui l'on peut écrire de semblables paquets, je suis au premier rang pour les bien recevoir, pour être pénétrée de tout ce qu'on y voit et de tout ce qu'on y apprend. J'entre dans tous vos sentiments : il me semble que je vous vois, que je vous entends, et que j'y suis moi-même. J'ai lu votre lettre avec notre cher d'Hacqueville, que vous ne sauriez trop aimer, et qui gronde de vous voir si em-

portée : il voudroit que vous imitassiez vos ennemis, qui disent des douceurs et donnent des coups de poignard ; ou que du moins, si vous ne voulez pas suivre cette parfaite trahison, vous sussiez mesurer vos paroles et vos ressentiments ; que vous allassiez votre chemin, sans vous consumer ni vous faire malade ; que vous n'eussiez point approuvé la guerre déclarée, et surtout que jamais vous ne missiez en jeu M. de Pomponne sur ce qu'il vous écrit en secret, et dont la source peut aisément se découvrir ; car ce que l'on fait là-dessus, c'est de haïr ceux qui nous attirent des éclaircissements, et de ne leur dire jamais rien : je vous exhorte à prendre garde à cet article.

L'évêque de Marseille dit que ce n'est pas lui qui a dit du mal de Maillanes[1] ; il a raison de le nier, c'est son cousin et son ami ; de savoir qui les a fait agir, c'est une belle question, et une équivoque où vous vous perdrez, car il n'y a point de prise à cette accusation. Ce que l'on voit, c'est Maillanes déshonoré et exclu. Faut-il être sorcier pour deviner comment la chose s'est faite ? A l'égard de vos cinq mille livres, il faut toujours les demander comme à l'ordinaire : vous avez sujet d'en espérer un très-bon succès ; il seroit mal d'en parler d'a-

1. Jean-Antoine Porcelet, marquis de Maillanes.

vance; mais monsieur de Marseille est si déclaré contre vous, qu'il ne peut plus vous faire de mal; il faudroit des preuves. Si vous n'étiez point si honnêtes gens que vous l'êtes, vous en auriez contre lui; vous lui laissez faire sans envie le métier de délateur; vous vous contentez, il est vrai, de parler et de vous dévorer. Nous désapprouvons encore cette manière; l'une vous tue, l'autre nuit à vos affaires. Si vous croyez être mal en ce pays-ci, vous vous trompez; mais nous croyons que vous ne pouvez vous dispenser d'y venir avec M. de Grignan.

Quant au voyage de M. le Coadjuteur[1], il nous paroît très-agréable pour le divertir, mais entièrement inutile pour vous; si vous n'avez point votre congé, il ne faut employer personne, et laisser dormir et oublier toute chose jusqu'à ce que M. de Grignan puisse revenir, et aller directement au maître, car votre réputation est ici à tous deux comme vous pouvez

1. L'édition de 1754 donne ainsi ce passage : « Quant au voyage de M. le Coadjuteur, il nous paroît très-agréable pour le divertir, et point du tout nécessaire pour vos affaires; cela seroit pris ridiculement, et si vous n'avez point votre congé, il ne faut ici personne; le mieux sera de laisser dormir et oublier toutes ces choses jusqu'à votre retour. Vous devez vous fier un peu à d'Hacqueville, etc. » Il est aisé de voir qu'on a voulu en retrancher ce qui concerne les huit mille livres et les cinq mille livres.

la désirer. Mais quand vous dites que vous vous moquez de huit mille livres de rente, cela nous fait rire, c'est-à-dire pleurer. Je voudrois que vous eussiez les cinq mille livres qu'on veut jeter pour corrompre les consuls, et que le syndicat fût au diantre. Vous devez vous fier un peu à d'Hacqueville et à La Garde, soutenus de M. de Pomponne, pour savoir demander un congé à propos.

Le premier président de Provence ne passe point pour neveu de M. Colbert; je ne sais où vous avez pris cette proximité : c'est le fils de M. Marin, qui porte le nom de La Châtaigneraie et qui a été intendant à Orléans : je ne puis vous dire le reste. Je vous ai mandé que nous avions été le voir; c'est avec lui qu'il faut que vous régliez toutes vos prétentions. Soyez persuadée, ma très-chère, que M. de Grignan se soutiendra toujours très-bien, pourvu qu'il ne se détruise pas lui-même.

Vous avez une idée plus grande que nous de ce présent de madame de Montespan à madame de La Fayette : c'est une petite écritoire de bois de Sainte-Lucie, bien garnie à la vérité, et un crucifix tout simple. Comme cette belle est magnifique, elle se plaît ainsi à donner à plusieurs dames : nous ne voyons point que cela signifie rien pour notre amie. Nous fûmes l'autre jour deux heures chez elle avec

M. de Pomponne; nous reparlâmes encore de Provence sur nouveaux frais ; je dis encore mieux que l'autre fois ; et je vous assure qu'il fait une grande différence du procédé et du fonds de M. de Grignan et de celui des autres. Il trouva bas et vilain, sans le dire toutefois, que dans le temps du siége d'Orange et de vos infinies dépenses, ce soit par là qu'on fasse éclater sa colère. Ayez soin de nous instruire toujours, et dites-nous ce que vous avez sur le cœur; vos paroles sont tranchantes, et mettent de l'huile dans le feu. Soyez assurée que j'ai la dernière application à dire et à faire tout ce que je puis imaginer qui peut vous être bon ; mais il y a des temps où les choses sont poussées si avant, qu'il ne faut plus reculer, surtout quand on a connu un fonds si noir et si mauvais dans son ennemi, qu'il y a lieu de croire qu'il ne pense à la paix que pour être plus en état de faire du mal. Vous êtes sur les lieux, c'est à vous de conduire la barque et d'agir comme vous le jugerez à propos : il n'est pas possible de conseiller de si loin.

Je viens d'apprendre que votre premier président n'est rien à M. Colbert ; mais sa sœur, qui épousera le marquis d'Oppède, est fille de la troisième femme de son père, laquelle étoit sœur de M. Colbert du Terron : voilà la généalogie.

Enfin, ma fille, quand je songe en quel état

je suis, à deux cents lieues du champ de bataille, et comme je me réveille au milieu de la nuit sur cette pensée, sans pouvoir me rendormir, je tremble pour vous, et je comprends que n'ayant nulle diversion, et n'étant entourée que de cette affaire, vous n'avez aucun repos, vous ne dormez point, et vous tomberez malade asurément. Plût à Dieu que vous fussiez ici avec moi! vous y seriez plus nécessaire pour vos affaires qu'à Lambesc.

M. de Chaulnes revient, mais c'est pour retourner après les États; et les autres sont demeurés à Cologne. M. de Lavardin m'a vue un pauvre moment qu'il a été ici; c'est un ami que je mettrai bien en œuvre à son retour. Je ne m'endors pas auprès de madame de Coulanges et de l'abbé Têtu; cette route est bien disposée et fort en notre main; mais il faut ménager longtemps avant que d'entreprendre quelque chose d'utile.

M. Chapelain se meurt : il a eu une manière d'apoplexie qui l'empêche de parler; il se confesse en serrant la main; il est dans sa chaise comme une statue : ainsi Dieu confond l'orgueil des philosophes[1]. Adieu, ma bonne.

1. Chapelain mourut le 22 février suivant.

339. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17 novembre 1673.

Nous faisons valoir ici le donjon d'Orange. M. de Gordes[1], qui le connoît, craint que cela ne dure plus longtemps qu'on ne pense; en sorte que si M. de Grignan a bientôt expédié ce siége, il en sera loué; et s'il a besoin de plus de troupes qu'il n'en a, on ne sera point surpris du retardement, et il ne sera point blâmé. On parle aussi de la dépense, qui ne sera pas médiocre; et enfin tous vos amis, qui ne sont pas en petit nombre, font parfaitement bien leur devoir, sans qu'il leur en coûte autre chose que de dire la vérité toute pure. Le premier président de la cour des aides[2] étoit au coin de mon feu, quand l'abbé de Grignan arriva de Versailles : je voudrois que vous eussiez pu voir de quelle manière il entre dans tous nos intérêts; il s'en faut bien qu'il ne soit la dupe de *la Grêle* (l'évêque de Marseille).

1. François de Simiane, marquis de Gordes, grand sénéchal de Provence.
2. Nicolas Le Camus.

J'ai soupé avec Dangeau chez madame de Coulanges; nous parlâmes extrêmement de vous. Il jure que s'il ne vous eût trouvée à Aix, il eût mené à Grignan la princesse qu'il gouverne[1] : il avoit parlé de vous dès Modène. Cette princesse est toujours très-mal de la dyssenterie. Les affaires d'Angleterre ne vont pas à souhait; le parlement ne veut point de cette alliance, et veut désunir l'Angleterre de la France[2] : c'est présentement la grande *pétoffe*[3] de l'Europe. On parle fort d'une trêve; si cela est, il ne faudra pas balancer à venir. Votre premier président s'en ira ce carême. M. le Prince et M. le Duc sont revenus, et Gourville en même temps. On vous fait mille amitiés chez madame de La Fayette; vous êtes fort aimée et fort estimée dans cette maison; on y est entré le plus follement du monde dans la vision du *saboulage;* nous en avons trouvé de cinq façons différentes : ce fut une conversation digne d'être comparée à celle *des petits docteurs*.

1. La duchesse d'York (princesse de Modène).

2. Charles II fit la paix avec la Hollande le 19 février 1674; mais le parlement ne put pas obtenir qu'il se déclarât contre la France.

3. *Pétoffe*, mot qui signifie *querelle*, *tracasserie*, *agitation*, et qu'emploie assez souvent madame de Sévigné. (Voir le Dictionnaire étymologique de Noël et Carpentier.)

340. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 19 novembre 1673.

Nous fûmes arrêtés l'autre jour tout court par M. de Pomponne, qui nous assura qu'il avoit écrit à M. l'intendant pour le prier que, s'il ne peut empêcher l'opposition, au moins il laisse à l'assemblée la liberté d'opiner; l'on n'osa lui faire connoître qu'on souhaite quelque chose de plus. Mais, comme je rêve sans cesse à vos affaires, j'ai dit à M. d'Hacqueville que j'eusse voulu avoir le cœur éclairci une bonne fois sur la difficulté qu'il y auroit de parler au roi de cette affaire, afin de savoir où l'on doit s'en tenir, et tâcher de sortir de cet esclavage dont monsieur de Marseille sait user si généreusement. Dans cette pensée, madame de La Fayette nous a soutenus, et demain nous partons, d'Hacqueville et moi, tête à tête, sans autre projet que de dîner avec M. de Pomponne, et voir quel tour il faut donner à cette affaire; nous ne voulons mêler ce dessein d'aucune autre chose; nous ne verrons ni roi ni reine; je serai en habit gris, et nous ne verrons que la maison de Pomponne. Quand on pense à faire sa cour,

cela donne une certaine distraction qui ne me plaît pas : je retournerai dans quelques jours pour rendre mes devoirs. Pour demain, le grand d'Hacqueville et moi nous n'avons que vous dans la tête ; je reviendrai vous écrire.

Je vis hier madame de Souliers[1], avec qui j'ai raisonné *pantoufle* assez longtemps ; elle me dit que Bodinar étoit entièrement à monsieur de Marseille : je lui dis que je ne le croyois pas; elle m'assura qu'elle le savoit bien : je lui dis que nous verrions ; elle me dit cent petites choses qui m'échauffèrent fort la cervelle ; mais comme vous n'avez pas besoin qu'on vous échauffe plus que vous ne l'êtes, je ne vous les dirai point.

Jamais je n'ai eu plus d'inquiétudes que j'en ai, et du siége d'Orange et de vos affaires de l'assemblée ; j'en suis plus occupée que si j'étois avec vous.

M. le marquis de Souliers m'est venu voir aujourd'hui avec le petit La Garde, que j'ai trouvé fort joli ; dites-le à la Présidente. Ils s'en vont tous dans très-peu de jours. Il me paroît que M. de Souliers va se ranger sous le manteau de *Sainte-Ursule*, et apparemment augmenter le nombre de vos ennemis. Bonsoir, ma très-bonne, jusqu'à demain au soir, au retour de Versailles.

1. Madame de Forbin, marquise de Souliers.

341. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 20 novembre 1673.

MA très-chère bonne, me voilà revenue de Versailles, où j'étois allée en écharpe noire : je n'ai vu que M. de Pomponne ; nous avons très-bien dîné avec lui : sa femme et sa belle-sœur étoient à Pomponne. Après dîner, nous avons causé tous trois une très-grande heure, voyant et raisonnant sur ce qu'il falloit faire pour laisser à l'assemblée la liberté de délibérer malgré l'opposition. Vous auriez aimé M. de Pomponne, si vous aviez vu de quelle sorte il entre dans ce raisonnement et dans le choix de ce qui vous est le meilleur : jamais je n'ai vu un si aimable ami, car c'étoit aujourd'hui son personnage.

Après avoir donc bien tourné et retourné mille fois, d'Hacqueville et lui, avec une application et un loisir qui ne laissoient rien à désirer, ils ont conclu qu'il falloit laisser finir le siége d'Orange, afin d'en faire une raison favorable pour rendre cette opposition odieuse, et d'attendre qu'elle soit faite, parce qu'alors il y aura assez de temps pour que Sa Majesté or-

donne de délibérer. L'assemblée n'est pas encore finie, et c'est assez. On a trouvé que d'en parler présentement, c'étoit prévenir une chose qui n'est point faite et qui ne le sera peut-être pas; et comme l'affaire d'Orange n'est point faite aussi, la dépense qu'on y fera n'a point de force sans le succès. Ainsi, une réponse peu favorable et indécise seroit à craindre, et dans quelques jours on tournera cette affaire d'une manière dont vous aurez sans doute toutes sortes de contentements. M. de Pomponne est au désespoir de l'excès de vos divisions; il est persuadé que M. l'intendant empêchera l'opposition, et qu'on laissera opiner. On ne peut pas écrire plus fortement qu'il a fait là-dessus, et même à monsieur de Marseille. Il vous veut tous avoir après l'assemblée pour vous accorder une bonne fois. Fiez-vous à lui pour savoir quand il faudra ou ne faudra pas demander votre congé; il ne faut pas croire qu'il fasse rien de mal à propos : il n'a jamais été prié de remettre à autre qu'à vous le soin d'ouvrir et de tenir l'assemblée; ce sont des visions creuses.

Il trouve que M. de Grignan est longtemps à partir pour Orange. Tout le monde parle ici de ce siége; et vous avez l'obligation à M. de Vivonne et à M. de Gordes, qu'ils ne traitent pas cette affaire de bagatelle, et qu'ils disent

partout que quand vous n'y réussiriez pas avec votre méchant régiment des Galères, qu'on n'estime pas beaucoup pour un siége, et vos gentilshommes brodés, qui ne seront que pour la décoration, il ne faudroit pas s'en étonner; qu'il vous faudra peut-être une augmentation de troupes; que l'exemple de Trèves fait voir qu'on peut être longtemps devant une bicoque; que le gouverneur d'Orange est un aventurier qui ne craint point d'être pendu, qui a deux cents hommes avec lui, vingt pièces de canon, très-peu de terrain à défendre, une seule entrée pour y arriver, une grande provision de poudre et de blé. Voilà comme ces messieurs en parlent, et plusieurs échos répondent; ainsi la chose est au point que M. de Grignan n'en sauroit être blâmé, et peut y faire une jolie action. Il y a certains tours à donner, et certains discours à faire valoir, qui ne sont pas inutiles en ce pays.

C'est une routine qu'ils ont tous prise de dire que je suis belle; ils m'en importunent: je crois que c'est qu'ils ne savent de quoi m'entretenir. Hélas! mes pauvres petits yeux sont abîmés: j'ai la rage de ne dormir que jusqu'à cinq heures, et puis ils me viennent admirer. Notre d'Hacqueville ne vous écrit point ce soir; voilà des nouvelles qu'il vous avoit écrites dès le matin. Il est bien content de notre voyage,

quoique nous n'ayons rien fait; c'est quelque chose d'être déterminé et de savoir ce qu'on doit faire.

M. le Prince et M. le Duc sont revenus; ils sont ravis que votre imagination ne les cherche plus en Flandre : s'ils n'avoient point fait d'anciennes provisions de lauriers, ceux de cette année ne les mettroient pas à couvert. Bonn est prise, c'en est fait. M. de Turenne a bien envie de revenir, et de mettre l'*armée de mon fils* dans les quartiers d'hiver : tous les officiers disent *amen*.

M. de La Rochefoucauld ne bouge plus de Versailles; le roi le fait entrer et asseoir chez madame de Montespan, pour entendre les répétitions d'un opéra qui passera tous les autres; il faut que vous le voyiez : nous ne doutons point de votre congé, ni du besoin que vous avez d'être ici avec M. de Marseille; il ne vous faudra qu'un même carrosse; nous le disions tantôt. Enfin, il faudroit trouver des expédients; au moins ne négligez jamais de consulter M. l'archevêque (d'Arles) : c'est la source du bon sens, de la sagesse des expédients; enfin, s'il n'étoit point dans votre famille, vous l'iriez chercher au bout de la Provence; il y a des occasions où peut-être sa présence feroit un grand effet; je suis persuadée qu'il n'épargneroit ni sa peine, ni sa santé pour vous être

utile. Quand je songe que l'Évêque jette de l'argent, je ne comprends pas qu'il puisse succomber. Pour la paix entre vous, je la souhaite et la souhaiterai toujours, quand je songe au mal que fait la guerre à votre corps et à votre âme. Je ne suis pas seule de ce sentiment. L'archevêque de Reims vous est fort acquis; tant d'autres encore vous font des compliments et songent à vous, que je n'aurois jamais fait s'il falloit vous les nommer. Je vous demande une amitié pour le grand et divin Roquesante : dites-lui qu'il m'a promis de ne me point oublier. M. de Grignan, M. le Coadjuteur vous faites bien de m'aimer; mais je vous défie tous deux d'aimer mieux madame de Grignan que moi, c'est-à-dire que je l'aime [1].

1. L'édition de 1726 porte : Ma bonne, je suis à vous; M. de Grignan et M. le Coadjuteur vous faites bien de m'aimer. Je vous défie tous d'aimer mieux que moi.

342. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE GUITAUD.

A Paris, 20 novembre 1673.

Je ne vous parlerai point des Impériaux, ni d'un pont sur le Mein; Dieu merci, je ne sais plus de nouvelles : c'est le seul plaisir que j'aie à Paris, car j'ai toujours cette Grignan dans la tête, et cela trouble mon repos.

Les cartes sont tellement brouillées, que nous doutons si l'on ose demander un congé; il y a même une espèce de guerre à Gênes qu'il faut voir finir. Mais de tout ce qu'il y a de plus ridicule, le siége d'Orange tient le premier rang. M. de Grignan a ordre de le prendre. Les courtisans croient qu'il ne faut que des pommes cuites pour en venir à bout. Guilleragues dit que c'est un duel que M. de Grignan fait avec le gouverneur d'Orange; il demande sa charge, il veut qu'on lui coupe le cou, comme dans un combat seul à seul. Tout cela est bien plaisant : j'en ris tout autant que je puis; mais, dans la vérité, j'en suis inquiète. Le gouverneur se veut défendre : c'est un homme romanesque; il a deux cents hommes avec lui; il a quatorze pièces de canon; il a de

la poudre et du blé ; il sait qu'il ne peut pas être pendu ; il a une manière de petit donjon entouré de fossés, on ne peut y arriver que d'un côté : moins il y a de terrain à défendre, et plus il lui sera aisé de le faire.

Le pauvre Grignan n'a pour tout potage que le régiment des Galères, qui a le pied marin, très-ignorant d'un siége. Il a beaucoup de noblesse avec de beaux justaucorps, qui ne fera que l'incommoder. Il faudra qu'il soit partout; il pourra fort bien être assommé à cette belle expédition, et on se moquera de lui. Ce n'est pas moi seule qui parle ainsi, ce sont les Provençaux qui sont ici ; et on dit que Grignan ne doit pas l'entreprendre sans avoir plus de troupes. Cependant cela est fait.

Pendant que le mari fait cette marionnette de guerre au dehors, la femme est aux prises avec M. de Marseille. Ils se tiraillent les consuls, à qui en aura le plus; et ce qui vous paroîtra bien juste, c'est que l'Évêque se tient offensé que sur ce chemin tout commun des sollicitations, on ose mettre son crédit en balance; de sorte que si M. de Grignan emporte ce syndicat pour son cousin le marquis de Buous, l'Évêque est en furie et s'opposera à tout ce qui regarde M. de Grignan dans l'assemblée. Il faut donc, pour le contenter, qu'il ait partout de l'avantage, que partout M. de

Grignan soit mortifié : voilà à quelle condition on peut avoir la paix avec lui. Que dites-vous de cette justice? Ma fille la comprend peu, c'est pourquoi elle se défend vigoureusement; et toute cette belle fierté qu'on a louée jusqu'ici succomberoit présentement devant celui qui l'assureroit du suffrage d'un consul.

Voilà ce que fait la province; il y a cinq ans, il eût fallu autre chose pour la tenter : *altri tempi*, *altre cure*. Je vois tous les jours des gens qui n'ont point l'air d'être vos ennemis; j'en vois un, quelquefois, que vous m'avez tellement noirci, malgré sa blonde perruque, que je ne puis plus le regarder. Il y en a un gros, qui me paroît le patron des lieux où il règne.

Je garde dans mon cœur toutes nos conversations, avec une reconnoissance pour vous qui n'est pas imaginable, et qui m'attache à tous vos intérêts; mais ne trouvant nulle occasion de dire ce que je pense et ce que je sais de votre conduite, je garde tout précieusement dans mon souvenir, et je suis persuadée que rien n'est si beau que de laisser tout mourir et s'éteindre quand on voit que tout meurt et s'éteint.

J'ai des obligations infinies à notre cher d'Hacqueville; il me donne tout le temps

qu'il peut : c'est cette marchandise qui est chère chez lui, car il n'en a pas à demi ! Cependant il faut lui faire cet honneur, c'est qu'il en trouve dès qu'on a besoin de lui. Aimons-le donc toujours; et vous, Monsieur et Madame, ne craignez point de me mettre au nombre de ceux que vous aimez et qui vous aiment : toute ma vie vous persuadera que je mérite d'y être.

343. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 24 novembre 1673.

Je vous assure, ma chère fille, que je suis très-inquiète de votre siége d'Orange : je ne puis avoir aucun repos que M. de Grignan ne soit hors de cette ridicule affaire. D'abord on a cru ici qu'il ne falloit que des pommes cuites pour ce siége. Guilleragues[1] disoit que c'étoit un duel, un combat seul à seul, entre M. de Grignan et le gouverneur d'Orange ; qu'il falloit faire le procès et couper la tête à M. de Grignan. Nous avons un peu répandu la vérité contre ces méchantes plaisanteries ; et madame de Richelieu, avec sa bonté ordinaire, a conté au dîner du

1. Secrétaire du cabinet du roi.

roi comme la chose va ; bien des gens la savent présentement, et l'on passe d'une extrémité à l'autre, disant que M. de Grignan en aura l'affront, et qu'il ne doit pas entreprendre de forcer deux cents hommes avec du canon, ayant aussi peu de troupes qu'il en a [1]. M. le Duc et M. de La Rochefoucauld sont persuadés qu'il n'en viendra pas à bout. Vous reconnoissez le monde, toujours dans l'excès. L'événement réglera tout ; je le souhaite heureux, n'espérant ni joie ni tranquillité que lorsque je saurai la fin de cette affaire [2]. Je serois fort fâchée que M. de Grignan allât perdre sa petite bataille.

J'ai fait vos compliments à Brancas ; il est persuadé que vous ne seriez pas présentement à l'épreuve de celui qui vous offriroit les suffrages de deux consuls [3].

M. le Duc me demanda fort de vos nouvelles l'autre jour. M. et madame de Noailles, mesdames de Leuville et d'Effiat, les Rarai, les Beuvron, qui vous dirais-je encore ? tout le monde se souvient de vous et de M. de Grignan. J'ai vu madame de Monaco : elle me

1. Étant sans autres troupes que le régiment des Galères qu'on n'estime pas beaucoup pour un siége. (Éd. de 1726.)

2. Et ne puis avoir de joie et de tranquillité que je n'en sache la fin. (Éd. de 1726 et de 1734.)

3. Ce paragraphe est tiré de l'édit. de 1726.

parut toujours entêtée de vous, et me dit cent choses très-tendres, et madame de Louvigny aussi. On répète la musique d'un opéra qui effacera *Venise*. Madame la connétable Colonne a été trouvée dans un bateau sur le Rhin, avec des paysannes : elle s'en va je ne sais où, dans le fond de l'Allemagne.

Si vous m'aimez, ma fille, et si vous en croyez vos amis, vous ferez l'impossible pour venir cet hiver : vous ne le pourrez jamais mieux, et vous n'aurez jamais plus d'affaires qui vous y engagent. J'embrasse les Grignans; l'aîné me tient bien tendrement au cœur. En êtes-vous contente? car c'est tout. Je voudrois bien savoir comment vous vous portez, et si vous êtes bien dévorée : cette pensée me dévore, et cette grande beauté dont on vous parle ne dort pas toute la nuit : il s'en faut beaucoup, ma chère enfant.

Mademoiselle de Méri me mande qu'elle a si mal à la tête, qu'elle ne vous peut écrire; elle me prie de vous faire ses amitiés : celles que vous me faites, ma bonne, dans toutes les lettres que vous m'écrivez, sont tellement tendres et naturelles, qu'il n'est bruit que de l'excès de notre bonne intelligence. J'ai dans ma poche des lettres de M. de Coulanges et de M. d'Hacqueville qui ne parlent que de moi. Il est vrai que j'ai plus joui de votre amitié et

de votre bon cœur, dans mon voyage, que je n'aurois fait en toute ma vie ; je le sentois bien, et ce temps m'étoit bien précieux : vous ne savez point aussi le déplaisir que j'avois de le voir passer. Vous êtes trop reconnoissante, ma bonne, eh ! de quoi ? Quand je songe que toute ma bonne volonté ne produit rien d'effectif, je suis honteuse de tout ce que vous me dites ; il est vrai que pour l'intention, elle est bonne et qu'elle me donne quelquefois des tours et des arrangements de paroles, quand il s'agit de vos intérêts, qui ne seroient pas désagréables si j'avois autant de pouvoir que j'ai la langue déliée. En un mot comme en mille, je suis à vous ; c'est une vérité que je sens à tous les moments de ma vie.

344. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 27 novembre 1673.

Votre lettre, ma chère fille, me paroît d'un style triomphant : vous aviez votre compte quand vous me l'avez écrite ; vous aviez gagné vos petits procès ; vos ennemis vous paroissoient confondus ; vous aviez vu partir votre mari à la tête

d'un *drapello eletto;* vous espériez un bon succès d'Orange. Le soleil de Provence dissipe au moins à midi les plus épais chagrins; enfin votre humeur est peinte dans votre lettre : Dieu vous maintienne dans cette bonne disposition. Vous avez raison de voir, d'où vous êtes, les choses comme vous les voyez, et nous avons raison aussi de les voir d'ici comme nous les voyons. Vous croyez avoir l'avantage, nous le souhaitons autant que vous : et en ce cas, nous disons qu'il ne faut aucun accommodement; mais supposé que l'argent, que nous regardons comme une divinité à laquelle on ne résiste point, vous fît trouver du mécompte dans votre calcul, vous m'avouerez que tous les expédients vous paroîtroient bons comme ils nous le paroissoient. Ce qui fait que nous ne pensons pas toujours les mêmes choses, c'est que nous sommes loin; hélas! nous sommes très-loin. Ainsi l'on ne sait ce qu'on dit; mais il faut se faire honneur réciproquement de croire que chacun dit bien selon son point de vue; que si vous étiez ici, vous diriez comme nous, et que si nous étions là, nous aurions toutes vos pensées.

Il y a bien des gens, en ce pays, qui sont curieux de savoir comment vous sortirez de votre syndicat; mais je dis encore vrai quand je vous assure que la perte de cette petite bataille ne

feroit pas ici le même effet qu'en Provence. Nous disons en tous lieux et à propos tout ce qui se peut dire, et sur la dépense de M. de Grignan, et sur la manière dont il sert le roi, et comme il est aimé : nous n'oublions rien; et pour des tons naturels, et des paroles rangées, et dites assez facilement, sans vanité, nous ne céderons pas à ceux qui font des visites le matin aux flambeaux[1]. Mais cependant M. de La Garde ne trouve rien de si nécessaire que votre présence. On parle d'une trêve; soyez en repos sur la conduite de ceux qui sauront demander votre congé. Je comprends les dépenses de ce siége d'Orange : j'admire les inventions que le démon trouve pour vous faire jeter de l'argent; j'en suis plus affligée qu'une autre, car, outre toutes les raisons de vos affaires, j'en ai une particulière pour vous souhaiter cette année, c'est que le bon abbé veut rendre le compte de ma tutèle, et c'est une nécessité que ce soit aux enfants dont on a été tutrice. Mon fils viendra si vous venez : voyez, et jugez vous-même du plaisir que vous me ferez. Il y a de l'imprudence à retarder cette affaire; le bon abbé peut mourir, je ne saurois plus par où m'y prendre, et je serois abandon-

1. Allusion aux manœuvres de l'évêque de Marseille contre M. de Grignan.

née pour tout le reste de ma vie à la chicane des Bretons. Je ne vous en dirai pas davantage : jugez de mon intérêt, et de l'extrême envie que j'ai de sortir d'une affaire aussi importante. Vous avez encore le temps de finir votre assemblée ; mais ensuite je vous demande cette marque de votre amitié, afin que je meure en repos. Je laisse à votre bon cœur cette pensée à digérer.

Toutes les filles de la reine furent chassées hier [1], on ne sait pourquoi [2]. On soupçonne qu'il y en a une qu'on aura voulu ôter, et que pour brouiller les espèces on a fait tout égal. Mademoiselle de Coëtlogon est avec madame de Richelieu, La Mothe avec la maréchale, La Marck avec madame de Crussol ; Ludres et Dampierre retournent chez MADAME ; Du Rouvroi avec sa mère, qui s'en va chez elle ; Lannoi se mariera, et paroît contente [3] ; Théobon apparemment ne demeurera pas sur le pavé. Voilà ce qu'on sait jusqu'à présent.

1. Il n'y a plus de filles de la reine, depuis hier. (Éd. de 1734.)

2. Dans un chapitre du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire dit : « L'aventure infortunée d'une fille d'honneur de la reine donna lieu à ce renvoi. » Cette fille d'honneur, que Voltaire ne nomme pas, étoit mademoiselle de Ludres.

3. Mademoiselle de Lanoi épousa, en effet, le comte de Montrevel.

J'ai fait voir votre lettre à mademoiselle de Méry; elle est toujours languissante. J'ai fait vos compliments à tous ceux que vous me marquez. L'abbé Têtu est fort content de ce que vous me dites pour lui; nous soupons souvent ensemble. Vous êtes très-bien avec l'archevêque de Reims. Madame de Coulanges n'est pas fort bien avec le frère de ce prélat (M. de Louvois); ainsi ne comptez pas sur ce chemin-là pour aller à lui. Brancas vous est tout acquis. Vous êtes toujours tendrement aimée chez madame de Villars. Nous avons enfin vu, La Garde et moi, votre premier président; c'est un homme très-bien fait et d'une physionomie agréable. Besons dit : « C'est un beau mâtin, s'il vouloit mordre. » Il nous reçut très-civilement : nous lui fîmes les compliments de M. de Grignan et les vôtres. Il y a des gens qui disent qu'il tournera casaque, et qu'il vous aimera au lieu d'aimer l'Évêque. *Le flux les amena, le reflux les emmène.*

Ne vous ai-je point mandé que le chevalier de Buous[1] est ici ? Je le croyois je ne sais où; je fus ravie de l'embrasser; il me semble qu'il vous est plus proche que les autres. Il vient de Brest; il a passé par Vitré; il a eu un dialogue

1. Cousin germain de M. de Grignan et capitaine de vaisseau.

admirable avec Rahuel[1]; il lui demanda ce que c'étoit que M. de Grignan, et qui j'étois. Rahuel disoit : « Ce M. de Grignan, c'est un « homme de grande condition : il est le pre- « mier de la Provence; mais il y a bien loin « d'ici. Madame auroit bien mieux fait de ma- « rier Mademoiselle auprès de Rennes. » Le chevalier se divertissoit fort. Adieu, ma très-aimable, je suis à vous : cette vérité est avec celle de *deux et deux font quatre*.

345. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er décembre 1673.

Le siége d'Orange me déplaît comme à vous. Quelle sottise! quelle dépense! La seule chose qui me paroisse bonne, c'est de faire voir, par cette suite de M. de Grignan[2], combien il est aimé et considéré dans sa province : ses ennemis en doivent enrager; mais on a beau faire des merveilles, cette occasion n'apportera ni récom-

1. Concierge de la tour de Sévigné à Vitré.
2. Toute la noblesse de Provence suivit M. de Grignan au siége d'Orange.

pense, ni réputation : je voudrois qu'elle fût déjà passée.

J'ai soupé avec l'amie[1] de *Quanto*. Vous ne serez point attaquée en ce pays-là, que vous ne soyez bien défendue. Cette dame a parlé de vous avec une estime et une tendresse extraordinaires : elle dit que personne n'a jamais tant touché son goût; qu'il n'y a rien de si aimable ni de si assorti que votre esprit et votre personne. On vous a fort regrettée, et d'un ton qui n'avoit rien de suspect. J'ai causé aussi avec l'archevêque de Reims, qui vous est fort acquis. Son frère n'est point du tout dans la manche de madame de Coulanges. Volonne a acheté la charge de Purnon[2], maître d'hôtel de MADAME : voilà un joli établissement : voilà où la Providence place madame de Volonne. Il est certain que *Quanto* (madame de Montespan) a trouvé que c'étoit une hydre que cette chambre des filles (de la reine) ; le plus sûr est de la couper : ce qui n'arrive pas aujourd'hui peut arriver demain.

On tient pour assuré que M. de Vivonne a la charge de colonel général des Suisses[3]. On

1. Madame Scarron.

2. Purnon étoit soupçonné d'avoir participé à l'empoisonnement de madame Henriette d'Angleterre.

3. Cette charge, vacante par la mort de M. le comte de Soissons, fut donnée peu de temps après à M. le duc du Maine.

nomme M. de Monaco pour celle de général des galères. Je vous ai mandé combien la femme de ce dernier m'avoit bien reçue pour l'amour de vous. On répète souvent la symphonie de l'opéra ; c'est une chose qui passe tout ce qu'on a jamais ouï. Le roi disoit l'autre jour que s'il étoit à Paris[1] quand on jouera l'opéra, il iroit tous les jours. Ce mot vaudra cent mille francs à Baptiste (Lully).

M. de Turenne a son congé. L'armée de votre frère va être mise dans les quartiers d'hiver[2]. J'attends mon fils au premier jour ; et vous arriverez un peu après, si vous me voulez témoigner un peu d'amitié. L'abbé Têtu ne perd point l'occasion de vous rendre service en bon lieu : c'est encore un de mes hommes que j'ai bien désabusés. Ma chère enfant, ayez quelquefois soin de votre santé ; tâchez surtout de dormir, et d'éloigner dès le soir toutes les pensées qui vous réveillent.

1. Depuis le 5 novembre, le roi habitoit le château de Saint-Germain, ainsi que la reine et le Dauphin.

2. Turenne, après avoir fait passer le Nahe à la plus grande partie de ses troupes, les fit loger dans les villages des environs de Bernkassel, pour réprimer les courses des garnisons impériales. Il reçut ensuite l'ordre de mettre son armée dans les quartiers d'hiver et permission de revenir à la cour, afin de s'y reposer quelque temps, après deux années de campagne.

346. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 4 décembre 1673.

Me voilà toute soulagée de n'avoir plus Orange sur le cœur; c'étoit une augmentation par-dessus ce que j'ai accoutumé de penser, qui m'importunoit. Il n'est plus question maintenant que de la guerre du syndicat; je voudrois qu'elle fût déjà finie. Je crois qu'après avoir gagné votre petite bataille d'Orange, vous n'aurez pas tardé à commencer l'autre. Vous ne sauriez croire la curiosité qu'on avoit pour être informé du bon succès de ce beau siége, et on en parloit dans le rang des nouvelles. J'embrasse le vainqueur d'Orange, et je ne lui ferai point d'autre compliment que de l'assurer ici que j'ai une véritable joie que cette petite aventure ait pris un tour aussi heureux [1]; je désire le même succès à tous ses desseins, et l'embrasse de tout mon cœur. C'est une chose agréable que l'attachement et l'amour de toute la noblesse pour lui : il y a très-peu de gens qui pussent faire voir

1. Soit finie. (Éd. de 1734.)

une si belle suite pour une si légère semonce. M. de La Garde vient de partir pour savoir un peu ce qu'on dit de cette prise d'Orange; il est chargé de toutes nos instructions, et, sur le tout, de son bon esprit et de son affection pour vous. D'Hacqueville me mande qu'il conseille à M. de Grignan d'écrire au roi : il seroit à souhaiter que, par effet de magie, cette lettre fût déjà entre les mains de M. de Pomponne ou de M. de La Garde; car je ne crois pas qu'elle puisse venir à propos. L'affaire du syndic s'est fortifiée dans ma tête par l'absence du siége d'Orange.

Nous soupâmes encore hier avec madame Scarron et l'abbé Têtu chez madame de Coulanges; nous causâmes fort, vous n'êtes jamais oubliée. Nous trouvâmes plaisant d'aller remener madame Scarron à minuit au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de madame de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne; une belle et grande maison, où l'on n'entre point; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements; elle a un carrosse, des gens et des chevaux; elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité; elle est aimable, belle, bonne et négligée : on cause fort bien avec elle. Nous revînmes gaiement à la

faveur des lanternes, et dans la sûreté des voleurs.

Madame d'Heudicourt[1] est allée rendre ses devoirs : il y avoit longtemps qu'elle n'avoit paru en ce pays-là. On est persuadé que si elle n'étoit point grosse, elle rentreroit bientôt dans ses premières familiarités : on juge par là que madame Scarron n'a plus de vif ressentiment contre elle; son retour a pourtant été ménagé par d'autres, et ce n'est qu'une tolérance. La petite d'Heudicourt[2] est jolie comme un ange; elle a été de son chef huit ou dix jours à la cour, toujours pendue au cou du roi : cette petite avoit adouci les esprits par sa jolie présence; c'est la plus belle vocation pour plaire que vous ayez jamais vue : elle a cinq ans; elle sait mieux la cour que les vieux courtisans.

On disoit l'autre jour à M. le Dauphin qu'il y avoit un homme à Paris qui avoit fait pour chef-d'œuvre un petit chariot traîné par des puces. M. le Dauphin dit à M. le prince de Conti : « Mon cousin, qui est-ce qui a fait les harnois? — Quelque araignée du voisinage, » dit le prince. Cela n'est-il pas joli?

Ces pauvres filles (de la reine) sont toujours

1. Bonne de Pons, marquise d'Heudicourt.
2. Depuis marquise de Montgon.

dispersées : on parle de faire des dames du palais, du lit, de la table, pour servir au lieu des filles. Tout cela se réduira à quatre du palais, qui seront, à ce qu'on croit, la princesse d'Harcourt, madame de Soubise, madame de Bouillon, madame de Rochefort; et rien n'est encore assuré. Adieu, ma très-aimable. Je voulus hier aller à confesse : un fort habile homme me refusa très-bien l'absolution, à cause de ma haine pour l'Évêque : si les vôtres ne vous traitent pas de même, ce sont des ignorants qui ne savent pas leur métier.

Madame de Coulanges vous embrasse : elle vouloit vous écrire aujourd'hui; elle ne perd pas une occasion de vous rendre service; elle y est appliquée, et tout ce qu'elle dit est d'un style qui plaît infiniment; elle se réjouit de la prise d'Orange; elle va quelquefois à la cour, et jamais sans avoir dit quelque chose d'agréable pour nous.

DE M. DE COULANGES.

Que madame d'Heudicourt [1].
Est une belle femme!
Chacun disoit à la cour,
Quoi! la voilà de retour!
Tredame, tredame, tredame.

1. Cette première strophe ne se trouve pas dans l'édition de 1734.

Vos guerriers étant partis,
C'eût été chose étrange
Que votre époux n'eût pas pris,
Au milieu de son pays,
Orange, Orange, Orange.

Je m'en réjouis avec vous, Madame la Comtesse; j'ai dit mon *Te Deum* très-dévotement. Voilà tout ce que je puis vous dire, et à M. le Comte, que j'aime et honore toujours comme il le mérite.

347. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 décembre 1673.

Il faut commencer, ma chère enfant, par la mort du comte de Guiche : voilà de quoi il est question présentement. Ce pauvre garçon est mort de maladie et de langueur dans l'armée de M. de Turenne; la nouvelle en vint mardi matin. Le P. Bourdaloue l'a annoncée au maréchal de Gramont, qui s'en douta, sachant l'extrémité de son fils. Il fit sortir tout le monde de sa chambre; il étoit dans un petit appartement qu'il a au dehors des Capucines : quand il fut seul avec ce père, il se jeta à son cou,

disant qu'il devinoit bien ce qu'il avoit à lui dire; que c'étoit le coup de sa mort, qu'il le recevoit de la main de Dieu; qu'il perdoit le seul et véritable objet de toute sa tendresse et de toute son inclination naturelle; que jamais il n'avoit eu de sensible joie ou de violentes douleurs que par ce fils, qui avoit des choses admirables : il se jeta sur un lit, n'en pouvant plus, mais sans pleurer, car on ne pleure point dans cet état. Le père pleuroit, et n'avoit encore rien dit; enfin il lui parla de Dieu, comme vous savez qu'il en parle : ils furent six heures ensemble; et puis le père, pour lui faire faire son sacrifice entier, le mena à l'église de ces bonnes Capucines, où l'on disoit vigiles pour ce cher fils : le maréchal y entra en tombant, en tremblant, plutôt traîné et poussé que sur ses jambes; son visage n'étoit plus connoissable. M. le Duc le vit en cet état[1]; et en nous

1. On eut avis le 5 décembre (*Gazette*, p. 1167), que le comte de Guiche, lieutenant général des armées du roi, et reçu en survivance des gouvernements de Navarre et de Béarn, dont il faisoit les fonctions, décéda le 29 du mois dernier, à Creutzenack, dans le Palatinat, à l'âge de trente-six ans, après trente jours de fièvre continue, causée par les fatigues de la campagne, et notamment par les soins qu'il avoit pris de maintenir le poste d'Afchaffembourg.

Il donna, en cette extrémité, toutes les marques d'une résignation chrétienne et reçut les sacrements avec une humilité très-exemplaire, comme il avoit toujours donné

le contant chez madame de La Fayette, il pleuroit. Ce pauvre maréchal revint enfin dans sa petite chambre; il est comme un homme condamné; le roi lui a écrit; personne ne le voit.

Madame de Monaco [1] est entièrement inconsolable; madame de Louvigny [2] l'est aussi, mais c'est par la raison qu'elle n'est point affligée. N'admirez-vous point le bonheur de cette dernière [3] ? La voilà dans un moment duchesse de Gramont. La Chancelière [4] est transportée de joie. La comtesse de Guiche [5] fait

des preuves de sa valeur, ayant même été chercher les occasions de la signaler jusqu'en Pologne, lorsqu'elles lui manquoient en France, où il s'étoit acquis la réputation d'un des meilleurs et des plus capables officiers qui fussent dans l'armée du roi.

Sa Majesté, ainsi que toute la cour, l'a beaucoup regretté pour son mérite et en a témoigné son sensible déplaisir au maréchal duc de Gramont, son père, par une lettre de sa main et par la visite que le duc d'Enghien lui a rendue de sa part. Monsieur lui a fait l'honneur de l'aller voir, et il a reçu les compliments de condoléance de tout ce qu'il y a de personnes considérables en cette cour, qui s'intéressent dans sa perte et son affliction des plus grandes.

1. Sœur du comte de Guiche.

2. Belle-sœur du comte de Guiche. L'édition de 1726 porte : la Louvigny.

3. De cette créature. (*Idem.*)

4. La chancelière Séguier, grand'mère de la comtesse de Guiche.

5. Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune-Sully.

fort bien; elle pleure quand on lui conte les honnêtetés et les excuses que son mari lui a faites en mourant. Elle dit : « Il étoit aimable, je l'aurois aimé passionnément s'il m'avoit un peu aimée; j'ai souffert ses mépris avec douleur : sa mort me touche et me fait pitié; j'espérois toujours qu'il changeroit de sentiments pour moi. » Voilà qui est vrai, il n'y a point là de comédie. Madame de Verneuil[1] en est véritablement touchée. Je crois qu'en me priant de lui faire vos compliments, vous en serez quitte. Vous n'avez donc qu'à écrire à la comtesse de Guiche, à madame de Monaco et à madame de Louvigny.

Pour le bon d'Hacqueville, il a eu le paquet d'aller à Frazé, à trente lieues d'ici, annoncer cette nouvelle à la maréchale de Gramont, et lui porter une lettre de ce pauvre garçon, lequel a fait une grande amende honorable de sa vie passée, s'en est repenti, en a demandé pardon publiquement; il a fait demander pardon à Vardes, et lui a mandé mille choses qui pourront peut-être lui être bonnes. Enfin il a fort bien fini la *comédie*, et laissé une riche et heureuse veuve. La Chancelière a été si pé-

1. Charlotte Séguier, mère de la comtesse de Guiche, avoit épousé en premières noces le duc de Sully, et en secondes Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

ce que vous êtes obligée d'entendre à cause de votre nom [1].

Je viens de voir M. de Pomponne ; il étoit seul : j'ai été deux bonnes heures avec lui et mademoiselle Lavocat [2], qui est très-jolie. M. de Pomponne a très-bien compris ce que nous souhaitons de lui, en cas qu'il vienne un courrier, et il le fera sans doute ; mais il dit une chose vraie, c'est que votre syndic sera fait avant qu'on entende parler ici de la rupture de votre conseil ; il croit que présentement c'en est fait. De vous conter tout ce qui s'est dit d'agréable et d'obligeant pour vous, et quelles aimables conversations on a avec ce ministre, tout le papier de mon portefeuille n'y suffiroit pas ; en un mot, je suis parfaitement contente de lui ; soyez-le aussi sur ma parole ; il sera ravi de vous voir, et il compte sur votre retour.

Nous avons lu avec plaisir une grande partie de vos lettres ; vous avez été admirée, et dans votre style, et dans l'intérêt que vous prenez à ces sortes d'affaires. Ne me dites donc plus de mal de votre façon d'écrire : on croit quelquefois que les lettres qu'on écrit ne valent rien, parce qu'on est embarrassé de mille pensées

1. M. d'Harouïs avoit épousé Marie-Madeleine de Coulanges, cousine germaine de madame de Sévigné.
2. Sœur de madame de Pomponne.

différentes ; mais cette confusion se passe dans la tête, tandis que la lettre est nette et naturelle. Voilà comme sont les vôtres. Il y a des endroits si plaisants, que ceux à qui je fais l'honneur de les montrer en sont ravis. Adieu, ma très-aimable enfant ; j'attends votre frère tous les jours ; et pour vos lettres, j'en voudrois à toute heure[1].

348. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 11 décembre 1673.

Je viens de Saint-Germain, où j'ai été deux jours entiers avec madame de Coulanges et M. de La Rochefoucauld ; nous logions chez lui. Nous fîmes, le soir, notre cour à la reine, qui me dit bien des choses obligeantes pour vous ; mais s'il falloit vous dire tous les bonjours, tous les compliments d'hommes et de femmes, vieux et jeunes, qui m'accablèrent et me parlèrent de

1. L'édition de 1734 donne, à la fin de cette lettre, deux paragraphes, l'un relatif au cadeau fait à madame de La Fayette par madame de Montespan et l'autre à la mort de Chapelain, que l'on trouve ordinairement dans la lettre du 13 novembre. (Voyez p. 98 et p. 100 de ce volume.)

vous, ce seroit nommer quasi toute la cour; je n'ai rien vu de pareil : « Et comment se porte madame de Grignan? quand reviendra-t-elle? » et ceci, et cela; enfin, représentez-vous que chacun, n'ayant rien à faire et me disant un mot, me faisoit répondre à vingt personnes à la fois. J'ai dîné avec madame de Louvois; il y avoit presse à qui nous en donneroit. Je voulois revenir hier; on nous arrêta d'autorité, pour souper chez M. de Marsillac, dans son appartement enchanté, avec madame de Thianges, madame Scarron, M. le Duc, M. de La Rochefoucauld, M. de Vivonne, et une musique céleste. Ce matin nous sommes revenues.

Voici une querelle qui faisoit la nouvelle de Saint-Germain. M. le chevalier de Vendôme [1] et M. de Vivonne font les amoureux de madame de Ludres : M. le chevalier de Vendôme veut chasser M. de Vivonne; on s'écrie : « Et de quel droit? » Sur cela, il dit qu'il veut se battre contre M. de Vivonne : on se moque de lui; non, il n'y a point de raillerie; il veut se battre, et monte à cheval, et prend la campagne. Voici ce qui ne peut se payer, c'est d'entendre Vivonne : il étoit dans sa chambre, très-mal de son bras [2], recevant les compli-

1. M. le chevalier de Lorraine. (Éd. de 1734.)
2. Il avoit été blessé au passage du Rhin.

ments de toute la cour, car il n'y a point eu de partage. « Moi, Messieurs, dit-il, moi me battre? il peut fort bien me battre s'il veut, mais je le défie de faire que je veuille me battre : qu'il se fasse casser l'épaule, qu'on lui fasse dix-huit incisions, et puis (on croit qu'il va dire, et puis nous nous battrons), et puis, dit-il, nous nous accommoderons. Mais se moque-t-il de vouloir tirer sur moi? Voilà un beau dessein; c'est comme qui voudroit tirer dans une porte cochère[1]. Je me repens bien de lui avoir sauvé la vie au passage du Rhin : je ne veux plus faire de ces actions, sans faire tirer l'horoscope de ceux pour qui je les fais; eussiez-vous jamais cru que c'eût été pour me percer le sein que je l'eusse remis sur la selle? » Mais tout cela d'un ton et d'une manière si folle, qu'on ne parloit d'autre chose à Saint-Germain.

J'ai trouvé votre siége d'Orange fort étalé à la cour : le roi en avoit parlé agréablement, et on trouva très-beau que sans ordre du roi, et seulement pour suivre M. de Grignan, il se soit trouvé sept cents gentilshommes à cette occasion ; car le roi avoit dit *sept cents*, tout le monde dit *sept cents*. On ajoute qu'il y avoit deux cents litières : et de rire; mais on croit

1. M. de Vivonne étoit excessivement gros.

sérieusement qu'il y a peu de gouverneurs qui pussent avoir une pareille suite.

J'ai causé trois heures en deux fois avec M. de Pomponne; j'en suis contente au delà de ce que j'espérois; mademoiselle Lavocat est dans notre confidence; elle est très-aimable; elle sait notre syndicat, notre procureur, notre gratification, notre opposition, notre délibération[1], comme elle sait la carte et les intérêts des princes, c'est-à-dire sur le bout du doigt : on l'appelle le *petit ministre;* elle est dans tous nos intérêts. Il y a des entr'actes à nos conversations, que M. de Pomponne appelle des traits de rhétorique, pour captiver la bienveillance des auditeurs. Il y a des articles dans vos lettres sur lesquels je ne réponds pas : il est ordinaire d'être ridicule, quand on répond de si loin. Vous savez quel déplaisir nous avions de

1. La *Gazette* donne les nouvelles suivantes de M. de Grignan, sous la date de Lambesc, en Provence, le 5 décembre 1673 : « Le comte de Grignan, lieutenant général pour le roi, en Provence, fit ici l'ouverture de l'assemblée des communautés de cette province, par un discours fort poli. Hier, le sieur Rouillé, maître des requêtes, intendant de la justice, police et finance dans la même province, et commissaire-député pour le roi, président pour Sa Majesté en ladite assemblée, y fit son entrée et lui présenta la commission de Sadite Majesté pour le don gratuit de l'année prochaine, dont il fit demande aux députés qui la composent, par un discours très-fort et très-judicieux. »

la perte de je ne sais quelle ville, lorsqu'il y avoit dix jours qu'à Paris on se réjouissoit que le prince d'Orange en eût levé le siége; c'est le malheur de l'éloignement[1]. Adieu, ma très-aimable : je vous embrasse bien tendrement.

349. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 décembre 1673.

QUAND je disois que vous ne seriez pas moins estimée, ici, pour n'avoir pas fait un syndic, et que je vous rabaissois le plus que je le pouvois cette petite victoire, soyez très-persuadée, ma chère belle, que c'étoit par pure politique, et par un dessein prémédité entre nous, afin que, si vous étiez battus[2], comme nous en avions peur, vous ne prissiez pas la résolution de vous pendre; mais présentement que, par votre lettre qui me donne la vie, nous voyons votre triomphe quasi assuré, je vous avoue franchement que, par tout pays, c'est la plus jolie chose du monde que d'avoir emporté cette affaire, malgré toutes les précautions, les prévoyances, les

1. C'est le malheur d'être loin. (Éd. de 1734.)
2. Si vous perdiez votre petite bataille. (*Idem.*)

prières, les menaces, les sollicitations, les corruptions et les vanteries de vos ennemis. En vérité, cela est délicieux, et fait voir, autant que le siége d'Orange, l'extrême considération de M. de Grignan dans la province. MM. de Pomponne, d'Hacqueville, Brancas, les Grignan et plusieurs de vos amis avoient une attention particulière pour le dénoûment de cette affaire, et ils ne la mettoient pas à si bas prix que je vous le mandois; mais nous étions convenus de ce style, afin de vous soutenir le courage, dans le cas d'un revers de la fortune. Mademoiselle Lavocat est dans cette affaire par-dessus les yeux, et, pour vous parler franchement, j'ai envoyé à M. de Pomponne les deux premiers feuillets de votre lettre, et à d'Hacqueville, qui étoit chez lui, afin de les réjouir. Ne croyez donc pas que nous voyions si fort les choses autrement que vous : tout ce qui touche la gloire se voit assez également par tous pays. Ne soyez point fâchée contre nous; louez nos bonnes intentions, et pensez que nous ne sommes que trop dans vos sentiments, et moi particulièrement, qui n'en ai point d'autres.

Vous me faites assez entendre ce qui vous peut manquer pour faire le voyage de Paris; mais quand je songe que le Coadjuteur est prêt à partir, lui qui avoit engagé son abbaye pour

deux ans, qui vouloit vivre de l'air, qui vouloit chasser tous ses gens et ses chevaux, et que je vois qu'on fait donc quelquefois de la magie noire, cela me fait croire que vous en devez faire comme les autres, cette année, ou jamais. Voilà mon raisonnement : vous aurez un air bien victorieux sur toutes sortes de chapitres, et vous aurez bien effacé l'exclusion de votre ami [1] par la suite.

J'attends mon fils à tout moment. Je dînai hier avec M. le Duc, M. de La Rochefoucauld, madame de Thianges, madame de La Fayette, madame de Coulanges, l'abbé Têtu, M. de Marsillac et Guilleragues, chez Gourville : vous y fûtes célébrée et souhaitée ; et puis on écouta la *Poétique* de Despréaux, qui est un chef-d'œuvre [2]. M. de La Rochefoucauld n'a point d'autre faveur que celle de son fils, qui est très-bien placé : il entra l'autre jour, comme je vous l'ai déjà mandé, à une musique chez madame de Montespan : on le fit asseoir. Le moyen de ne le pas faire? Cela n'est rien du tout. Madame de La Fayette voit madame de Montespan un quart d'heure, quand elle va en un mois une fois à Saint-Germain : il ne me paroît pas que ce soit là une faveur. Les filles (de la

1. L'exclusion du marquis de Maillanes.

2. L'*Art poétique*, commencé en 1669, ne parut, avec les quatre premières épîtres, qu'en 1674.

reine) s'en vont chacune à leur *chacunière*, comme je vous l'ai aussi mandé. Le chevalier de Vendôme[1] a demandé quartier de plaisanterie à M. de Vivonne, qui ne s'épuisoit point sur l'horreur qu'il avoit de se battre : l'accommodement s'est fait, et on n'en parle plus. Soyecourt[2] demandoit hier à Vivonne : *Quand est-ce que le roi ira à la chasse?* Vivonne[3] répondit brusquement : *Quand est-ce que les galères partiront?* Je suis fort bien avec ce général ; il ne croit point avoir *les Suisses*[4]. Il avoit dit de son côté, comme moi du mien, que c'étoient des *armes parlantes*. Madame de La Vallière ne parle plus d'aucune retraite ; c'est assez de l'avoir dit ; sa femme de chambre s'est jetée à ses pieds pour l'en empêcher : peut-on résister à cela ?

D'Hacqueville est revenu de poignarder la maréchale de Gramont ; il est tellement abîmé dans la mort du comte de Guiche qu'il n'est plus sociable : je doute qu'il vous écrive encore aujourd'hui. La Garde veut toujours que si M. de Grignan ne vient pas, vous veniez à sa place, et pour cela, je vous renvoie à cette ma-

1. De Lorraine. (Éd. de 1734.)
2. Il étoit grand veneur.
3. Il étoit général des galères.
4. Voyez la lettre du 1er décembre 1673.

gie noire du Coadjuteur dont je vous ai parlé; vous êtes habile, et vous feriez présentement un autre personnage que celui d'une dame de dix-huit ans. J'ai ici Corbinelli; il est échauffé pour vos affaires, comme à Grignan. Nous serons transportés de joie du syndic; et quand nous l'aurons emporté hautement, on pourra parler d'accommodement tant qu'on voudra, il faut être doux après la victoire.

Despréaux vous ravira par ses vers; il est attendri pour le pauvre M. Chapelain : je lui dis qu'il est tendre en prose et cruel en vers [1]. Adieu, ma très-chère enfant; que je vous serai obligée si vous venez m'embrasser! Il y a bien du bruit à nos États de Bretagne [2]; vous êtes bien plus sages que nous. Bussy a ordre de s'en retourner en Bourgogne; il n'a pas fait la paix

1. Voyez la satire IX de Despréaux.

2. D'après la *Gazette* (p. 1213), au contraire, « le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, ayant expliqué aux États de cette province ce qu'ils pouvoient faire d'agréable au roi, touchant le don gratuit qu'on a coutume d'accorder à Sa Majesté, ils ont, par une seule délibération et d'un commun consentement de tous les ordres, député vers lui, afin que, par son entremise, il plaise à Sadite Majesté accepter deux millions six cent mille livres qu'ils lui offrent, en attendant d'autres sommes plus considérables, que la même province est prête de fournir dans les premiers besoins que Sa Majesté aura. Le prince de Tarente, qui a présidé à la noblesse dans lesdits États, s'y est très-bien acquitté de son devoir. »

avec ses principaux ennemis; il veut toujours marier sa fille avec le comte de Limoges[1] : c'est la faim et la soif ensemble; mais la beauté du nom le charme. J'attends mon fils à tout moment.

350. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 18 décembre 1673.

J'ATTENDS vos lettres avec une juste impatience. Je ne puis être tranquille[2] que le marquis de Buous (de Pontevez) ne soit syndic; je l'espère: mais comme je crains toujours, je voudrois que cette affaire fût déjà finie. J'ai vu deux heures M. de Pomponne à Paris; il souffre fort patiemment la longueur de mes conversations; elles sont mêlées d'une manière qui ne me paroît pas qu'il en soit fatigué : il ne se cache pas de dire qu'il souhaite que M. de Buous soit syndic, que cela lui paroît juste et raisonnable, et que M. de Grignan auroit grand sujet de se plaindre, si, après ce

1. Charles-François de Rochechouart.

2. Je ne puis avoir le corps ni l'âme en repos. (Ed. de 1734.)

qui s'est passé à la cour, il avoit encore ce chagrin-là dans la province. Ce ministre aime vos lettres; il vous estime et vous admire; il voit clairement le pouvoir que vous avez dans la province, et sur la noblesse, et au parlement, et dans les communautés; et cela sera remarqué en bon lieu.

M. de Louvigny est revenu avec plusieurs autres : on dit qu'il se plaint du *Torrent*, d'avoir ôté à *la Rosée*[1] la bonne conduite qu'elle avoit, et de lui avoir donné un air fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyoit si bien. Hors la maréchale de Gramont, on ne songe déjà plus au comte de Guiche; voilà qui est fait, *le Torrent* reprend son cours ordinaire : voici un bon pays pour oublier les gens. La Troche, qui est arrivée, vous dit mille belles choses; écrivez quelque douceur qu'on puisse lui montrer. Je me suis fort louée à mademoiselle de Scudéri de l'honnête procédé de M. de Péruis. Guitaud a dîné avec moi; l'abbé, La Troche et Coulanges y étoient; on a bu votre santé, et l'on a admiré votre politique de vouloir ajouter encore des années aux trois que

1. On pense que sous le nom de *Torrent*, madame de Sévigné désigne la sœur de M. de Louvigny, la princesse de Monaco, et *la Rosée* seroit madame de Louvigny.

vous avez été en Provence : c'est une belle chose que de se laisser effacer et oublier dans un lieu où l'on a tous les jours affaire, et d'où l'on tire toute sa considération ; on y veut jouir aussi de celle qu'on a dans son gouvernement, et l'une sert à l'autre ; mais on ne travaille que pour être bien ici.

Je reçois votre lettre du 10 ; il me semble, ma fille, que j'y ai fait réponse par avance, en vous assurant qu'il ne vous viendra rien d'ici qui vous coupe la gorge : mais que ne finissez-vous promptement ? que ne vous ôtez-vous, et à nous, cette épine du pied ? Nous comprenons très-bien le plaisir de votre triomphe. Nous demeurions d'accord l'autre jour, *la Pluie* (M. de Pomponne[1]) et moi, que rien n'est sensible dans la vie comme ces sortes de choses qui touchent la gloire, et nous conclûmes, comme M. d'Agen (Claude Joly), que cela venoit d'une profonde humilité. Je vous assure qu'on ne peut pas entrer plus entièrement dans vos intérêts, ni les mieux comprendre, ni voir plus clair que fait cette aimable *Pluie*. Ah ! que je lui ai dit de plaisantes choses, et qu'il les a bien écoutées ! Je vous assure qu'il attend avec impatience la fin de votre syndicat : il rira bien

1. L'édition de 1734 porte : M. de Pomponne et moi.

de votre lettre[1]; puisque vous me renvoyez mes périodes, je vous renverrai celle-ci, qui vaut un empire : *Si Sa Majesté vouloit avoir la bonté de nous laisser manger le blanc des yeux, elle verroit qu'elle en seroit bien mieux servie.* Vous ne vous fâcherez donc point contre moi ni contre la cour, puisque vous avez toutes vos coudées franches pour votre syndic; mais finissez donc, et que nous recevions une lettre qui nous ôte toute sorte de peine.

Vous seriez bien étonnée si vous saviez que l'on a fort parlé de vous pour être dame du palais; je vous l'apprends, et c'est assez : vous êtes fort estimée dans les lieux qu'on estime le plus. Cherchez donc d'autres prétextes pour nous menacer de ne plus venir jamais en ce pays. Je comprends votre beau temps, je le vois d'ici, et m'en souviens avec tendresse : nous mourons de froid présentement, et puis nous serons noyés.

On ne peut, ma fille, ni vous aimer davantage, ni être plus contente de vous que je le suis, ni prendre plus de plaisir à le dire; il est vrai que le voyage de Provence m'a plus attachée à vous que je n'étois encore; je ne vous avois jamais tant vue, je n'avois jamais tant joui de votre esprit et de votre cœur; je ne vois

1. Mais que votre lettre est plaisante. (Éd. de 1734.)

et je ne sens que ce que je vous dis, et je rachète bien cher toutes ces douceurs. D'Hacqueville a raison de ne vouloir rien de pareil; pour moi, je m'en trouve fort bien, pourvu que Dieu me fasse la grâce de l'aimer encore plus que vous : voilà de quoi il est question. Cette petite circonstance d'un cœur que l'on ôte au Créateur pour le donner à la créature me donne quelquefois de grandes agitations : *la Pluie* et moi[1], nous en parlions l'autre jour très-sérieusement. Mon Dieu! quelle est à mon goût, cette *Pluie!* Je crois que je suis au sien : nous retrouvons avec plaisir nos anciennes liaisons.

Tous nos Allemands[2] reviennent à la file : je n'ai point encore mon fils. J'embrasse tendrement M. de Grignan; il auroit bien du plaisir à m'entendre quelquefois parler de lui; il a un beau point de vue, et je suis ravie de dire ses belles et bonnes qualités. Adieu, ma chère Comtesse.

1. M. de Pomponne et moi. (Éd. de 1734.)

2. C'est-à-dire tous les *amants*, à cause de la chanson du poëte Sarrasin.

> Tircis, la plupart des amants
> Sont des Allemands, etc.

Et par une double allusion, aux officiers françois qui servoient en Allemagne.

351. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 22 décembre 1673.

Il y a une nouvelle de l'Europe qui m'est entrée dans la tête : je vais vous la mander, contre mon ordinaire. Vous savez la mort du roi de Pologne[1]. Le grand maréchal[2], mari de mademoiselle d'Arquien, est à la tête d'une armée contre les Turcs; il a gagné une bataille[3] si pleine et si entière, qu'il est demeuré quinze mille Turcs sur la place : il a pris deux bassas; il s'est logé dans la tente du général, et cette victoire est si grande, qu'on ne doute point qu'il ne soit élu roi, d'autant plus qu'il est à la tête d'une armée, et que la fortune est toujours pour les gros bataillons : voilà une nouvelle qui m'a plu.

Je ne vois plus le chevalier de Buous : il a été enragé qu'on ne l'ait pas fait chef d'escadre; il

1. Michel Koribut Wiesnovieski, mort le 10 novembre 1673.

2. Jean Sobieski.

3. La bataille de Choczim, sur le Niester, gagnée le 11 novembre 1673, le lendemain de la mort du roi de Pologne. Un numéro extraordinaire de la *Gazette* contient la relation de cette victoire (p. 1217).

est à Saint-Germain, et je crois qu'il fera si bien qu'à la fin il sera content : je le souhaite fort. M. l'archevêque (d'Arles) me mande sa joie sur la prise d'Orange, et qu'il croit l'affaire du syndicat achevée selon nos désirs; qu'il est contraint d'avouer que, par l'événement, votre vigueur a mieux valu que sa prudence; et qu'enfin, à votre exemple, il s'est tout à fait jeté dans la bravoure : cela m'a réjouie.

Au reste, ma chère enfant, quand je me représente votre maigreur et votre agitation; quand je pense combien vous êtes échauffée, et que la moindre fièvre vous mettroit à l'extrémité, cela me fait souffrir et le jour et la nuit : quelle joie de vous restaurer un peu auprès de moi dans un air moins dévorant, et où vous êtes née! Je suis surprise que, vous aimant comme on fait en Provence, on ne vous propose point ce remède. Je vous trouve si nécessaire jusqu'à présent, et je crois que vous avez tant soulagé M. de Grignan dans toutes ses affaires, que je n'ose me repentir de ne vous avoir point emmenée; mais quand tout sera fini, hélas! pourquoi ne pas me donner cette satisfaction? Adieu, ma très-aimable, j'ai une grande impatience de savoir de vos nouvelles : vous avez toujours dans la fantaisie de vous jeter dans le feu pour me persuader votre amitié;

ma fille, je n'en suis que trop persuadée, et sans cette preuve extraordinaire, vous pouvez m'en donner une qui sera plus convaincante et plus à mon gré.

352. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche 24 décembre 1673.

Il y a longtemps, ma très-chère, que je n'ai eu une joie si sensible, que celle que j'eus hier à onze heures du soir. J'étois chez madame de Coulanges : on vint me dire que Janet[1] étoit arrivé ; je cours chez moi, je le trouve, je l'embrasse : « Hé bien ! avons-nous un syndic ? est-ce M. de Buous ? —Oui, Madame, c'est M. de Buous. » Me voilà transportée. Nous lisons nos lettres ; j'envoie dire à d'Hacqueville que nous avions tout ce que nous souhaitions, et que M. Du Janet, qu'il connoît, est arrivé. D'Hacqueville m'écrit un grand billet de joie et de soulagement de cœur. Je cause un peu avec Janet ; nous soupons, et puis il se va coucher bien à son aise ; pour moi, je ne me suis endormie qu'à quatre heures : la

1. Gentilhomme de Provence, fort attaché à la maison de Grignan.

joie n'est point bonne pour assoupir les sens. M. de Pomponne vient aujourd'hui. Voilà présentement ce que je vous puis dire; mais entre ci et demain que partira cette lettre, il y aura bien des augmentations. Dès huit heures, ce matin, toute ma chambre étoit pleine; La Garde, l'abbé de Grignan, le chevalier de Buous, le *bien Bon*[1], Coulanges, Corbinelli, chacun discouroit, raisonnoit, et lisoit les relations : elles sont admirables, ma fille; jamais il n'y eut une si délicieuse conclusion. Ah! quel succès! quel succès! l'eussions-nous cru à Grignan? Hélas! nous faisions nos délices d'une suspension : le moyen de croire qu'on renverse en un mois des mesures prises depuis un an? et quelles mesures, puisqu'on offroit de l'argent! J'aime bien le consul de Colmar[2], à qui vous rendîtes un si grand service l'année passée, et qui vous a manqué ensuite; vous voulez bien que cette petite ingratitude soit mise dans le livre que nous avions envie de composer à l'honneur de cette vertu. Nous trouvons l'Évêque toujours habile, et toujours prenant les bons partis; il voit que vous êtes les plus forts, et que vous nommez M. de Buous; il nomme M. de Buous. Nous voulons tous que présentement vous

1. L'abbé de Coulanges.
2. Petite ville à quelques lieues de Digne.

changiez de style, et que vous soyez aussi modestes dans la victoire que fiers dans le combat.

La Garde me fait agir pour votre congé ; je vous déclare que ce n'est pas moi ; je vous renvoie à sa lettre, vous verrez son raisonnement. Vous le connoissez, et que, comme un autre M. de Montausier,

> Pour le Saint-Père, il ne diroit
> Une chose qu'il ne croiroit.

Vous êtes en bonheur, il faut songer à ce pays aussi bien qu'à la Provence ; jamais vous ne trouverez une année comme celle-ci : elle est bien différente encore pour la considération qu'on a pour moi. Je serois bien fâchée d'être traitée ici comme je le fus à Lambesc, lorsqu'au nom de cette amitié de huit ans, dont M. de Marseille avoit tant parlé, et de la paix éternelle avec les Grignan, je le priai de m'accorder le payement du courrier, à quoi il ne voulut jamais consentir ; et quand j'allai chez M. l'Intendant le conjurer instamment d'écrire par votre courrier, vous savez comme il me refusa nettement : j'ai ces deux petits articles sur le cœur ; et cependant je ne veux pas que l'intérêt des alliés vous empêche de faire la paix. Dès que je ne suis plus à Lambesc, le courrier est payé. M. l'Intendant l'accable de ses paquets ;

ma fille, c'est que je suis malheureuse ; Dieu ne permet pas que dans les désirs extrêmes que j'ai de vous servir, j'aie la joie de réussir.

En vérité, cette mine de prospérité du Coadjuteur, qui attire les abbayes et les heureux succès, vous a été bien plus profitable ; sa paresse étoit allée se promener bien loin pendant cette affaire ; sa vigilance, son habilité, son application, ses vues, ses expédients, son courage, sa considération, vous ont été souverainement nécessaires. J'avois toujours en lui une grande confiance ; mais vous, quelles merveilles n'avez-vous point faites ? et que n'a point fait aussi mon cher Comte ? Il a joué son rôle divinement. Enfin, vous avez fait tous trois vos personnages en perfection. Il y avoit dix ou douze personnes qui envoyoient tous les jours ici pour savoir des nouvelles du syndic ; de sorte que ce matin j'ai écrit dix billets. Madame de Verneuil, M. de Meaux [1], madame de La Troche, M. de Brancas, madame de Villars, madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, Coulanges, l'abbé Têtu : tout cela se seroit offensé qu'après tant de soins on ne leur eût rien dit. Il faut présentement aller à confesse : cette conclusion m'a adouci l'esprit. Je suis comme un mouton ; bien loin de me re-

1. Dominique de Ligny, évêque de Meaux.

fuser l'absolution, on m'en donnera deux. Je crois que de votre côté vous aurez fait votre devoir.

Lundi, jour de Noël.

Ha! fort, fort bien, nous voici dans les lamentations du comte de Guiche[1]. Hélas! ma pauvre enfant! nous n'y pensons plus ici, pas même le maréchal (de Gramont), qui a repris le soin de faire sa cour. Pour votre princesse (de Monaco), comme vous dites très-bien, après ce qu'elle a oublié, il ne faut rien craindre de sa tendresse. Madame de Louvigny et son mari sont transportés. La comtesse de Guiche voudroit bien ne point se remarier; mais un tabouret la tentera. Il n'y a plus que la maréchale (de Gramont) qui se meurt de douleur.

Vous recevrez encore deux ou trois de mes lettres sur mes inquiétudes du syndicat : cela fait rire; mais aussi vous me parlez du comte de Guiche; ainsi on est quitte : l'éloignement cause nécessairement ces propos rompus. Mais parlons d'affaires : M. Du Janet est allé ce soir à Saint-Germain, afin d'être demain à l'arrivée de M. de Pomponne. J'ai écrit à ce ministre

1. Est-il possible que vous soyez encore dans les lamentations du comte de Guiche. (Éd. de 1734.) — Cette même édition donne ce paragraphe comme faisant partie de la lettre du 22 décembre 1673.

une assez grande lettre, où je le prie de remarquer de quelle manière vous êtes avec la noblesse, le parlement et les communautés, et de vous rendre sur cela les bons offices que lui seul peut vous rendre dans la place où il est. J'ai parlé à de bonnes têtes du silence de *la Mer* (M. de Louvois); on croit qu'il ne vient que de dissipation : on ne comprend pas qu'il pût n'être pas content de la prise d'Orange, puisque *le Nord* (M. Colbert) a paru l'être. Il faut que vous vous ôtiez de l'esprit que le frère (l'archevêque de Reims) de *la Mer* soit assez son ami pour avoir les mêmes sentiments : chacun parle son langage et suit ses humeurs. Ainsi vous ne tirerez aucune conséquence de ce qu'a dit le frère. Le gentilhomme dont vous me parlez est mal instruit : *la Mer* est mieux que jamais, et rien n'est changé dans ce qu'il y a de principal dans ce pays. Madame de Coulanges et deux ou trois amies sont allées voir *le Dégel* (madame Scarron) dans sa grande maison. On ne voit rien de plus. Je compte y aller un de ces jours, et je vous en manderai des nouvelles. Tout ce que vous m'écrivez sur l'ennui que vous avez de ne plus être agitée par la haine est extrêmement plaisant ; vous n'avez plus rien à faire, vous ne savez que devenir : hé ! mon Dieu ! *dormez*, *dormez*, *vous ne sauriez mieux faire*. M. Du Janet m'a dit

que vous ne fermiez pas les yeux. Songez sur toutes choses à vous rétablir, ma chère enfant[1].

353. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jeudi 28 décembre 1673.

Je commence dès aujourd'hui ma lettre, et je la finirai demain. Je veux d'abord traiter le chapitre de votre voyage de Paris : vous apprendrez par M. Du Janet que La Garde est celui qui l'a trouvé le plus nécessaire, et qui a dit qu'il falloit demander votre congé ; peut-être l'a-t-il obtenu, car M. Du Janet a vu M. de Pomponne. Mais ce n'est pas, dites-vous, une nécessité de venir; et le raisonnement que vous me faites est si fort, et vous rendez si peu considérable tout ce qui le paroît aux autres pour vous engager à ce voyage, que pour moi j'en suis accablée. Je sais le ton que vous prenez, ma fille : je n'en ai point au-dessus du vôtre, et surtout quand vous me demandez s'il est possible que moi, qui devrois songer plus

1. C'est au chevalier Perrin que l'on doit l'interprétation des chiffres contenus dans cette lettre.

qu'une autre à la suite de votre vie, je veuille vous embarquer dans une excessive dépense, qui peut donner un grand ébranlement au poids que vous soutenez déjà avec peine ; et tout ce qui suit. Non, mon enfant, je ne veux point vous faire tant de mal, Dieu m'en garde; et pendant que vous êtes la raison, la sagesse et la philosophie même, je ne veux point qu'on me puisse accuser d'être une mère folle, injuste et frivole, qui dérange tout, qui ruine tout, qui vous empêche de suivre la droiture de vos sentiments, par une tendresse de femme. Mais j'avois cru que vous pouviez faire ce voyage : vous me l'aviez promis ; et quand je songe à ce que vous dépensez à Aix, et en comédiens, et en fêtes, et en repas dans le carnaval, je crois toujours qu'il vous en coûteroit moins de venir ici, où vous ne serez point obligée de rien apporter.

M. de Pomponne et M. de La Garde me font voir mille affaires où vous et M. de Grignan êtes nécessaires ; je joins à cela cette tutelle. Je me trouve disposée à vous recevoir ; mon cœur s'abandonne à cette espérance ; vous n'êtes point grosse, vous avez besoin de changer d'air : je me flattois même que M. de Grignan voudroit bien vous laisser avec moi cet été, et qu'ainsi vous ne feriez pas un voyage de deux mois, comme un homme : tous vos amis avoient

la complaisance de me dire que j'avois raison de vous souhaiter avec ardeur : voilà sur quoi je marchois. Vous ne trouvez point que tout cela soit ni bon ni vrai, je cède à la nécessité et à la force de vos raisons ; je veux tâcher de m'y soumettre à votre exemple, et je prendrai cette douleur, qui n'est pas médiocre, comme une pénitence que Dieu veut que je fasse, et que j'ai bien méritée. Il est difficile de m'en donner une meilleure, ni qui frappe plus droit à mon cœur ; mais il faut tout sacrifier, et me résoudre à passer le reste de ma vie séparée de la personne du monde qui m'est la plus sensiblement chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles ; qui m'aime plus qu'elle n'a jamais fait. Il faut donner tout cela à Dieu, et je le ferai avec sa grâce, et j'admirerai sa Providence, qui permet qu'avec tant de grandeurs et de choses agréables dans votre établissement, il s'y trouve des abîmes qui ôtent tous les plaisirs de la vie, et une séparation qui me blesse le cœur à toutes les heures du jour, et bien plus que je ne voudrois à celles de la nuit. Voilà mes sentiments ; ils ne sont pas exagérés, ils sont simples et sincères ; j'en ferai un sacrifice pour mon salut. Voilà qui est fini ; je ne vous en parlerai plus, et je méditerai sans cesse sur la force invincible de vos raisons, et sur votre admirable

sagesse, dont je vous loue, et que je tâcherai d'imiter.

M. Du Janet alla trouver M. de Pomponne à Port-Royal ; qu'il vous dise un peu comme il y fut reçu, et la joie qu'eut ce ministre de savoir que M. de Buous étoit nommé. Je laisse à Du Janet le plaisir de vous apprendre tous ces détails par la lettre qu'il écrit à sa femme. Voilà un billet de madame d'Herbigny[1], qui entre plus que personne dans les affaires de Provence : elle est aimable et très-obligeante ; elle a voulu savoir le syndicat et les gardes. Voilà sa réponse sur les gardes : elle croyoit que j'avois autant plu à son frère qu'à elle. Quand je lui ai conté combien j'étois peu dans son goût, et avec quelle fermeté il m'avoit refusée l'année passée, pour une chose qu'il a faite cette année sans balancer, elle a fait des cris épouvantables ; elle ne comprend pas que sa belle-sœur se déclare pour vos ennemis, après toutes vos civilités pour elle : elle retient comme un éloge admirable ce que vous dites de M. Rouillé, que *la justice est sa passion dominante :* en effet, on ne peut rien dire de si beau d'un homme de sa profession.

Il n'y a nulle sorte de finesse à la manière

1. Sœur de M. Rouillé de Mélai, alors intendant de Provence.

dont M. de La Rochefoucauld, son fils, *Quantova* (madame de Montespan), son amie (madame Scarron) et l'amie de l'amie (madame de Coulanges), sont à la cour : il n'y a point de nœud qui les lie; le fils (le prince de Marsillac) est logé en perfection : ce fut le prétexte du souper. Il est très-bien, comme vous savez, avec *le Nord* (Colbert)[1], mais rien de nouveau : son père ne va pas en un mois une fois en ce pays-là, non plus que madame de Coulanges; il n'y a ni vue, ni dessein pour personne : cela est ainsi. Je ne vois quasi pas Langlade, je ne sais ce qu'il fait; il n'a point vu Corbinelli : j'ignore si c'est par ses frayeurs politiques.

J'ai fait à mon ami (Corbinelli) toutes vos *animosités;* cela est plaisant, il les a très-bien reçues. Je crois qu'il est venu ici pour réveiller un peu la tendresse de ses vieux amis. Nous avons trouvé la pièce des cinq auteurs[2] extrêmement jolie, et très-bien appliquée. Le chevalier de Buous l'a possédée deux jours. Vos deux vers sont très-bien corrigés. Voilà mon fils qui arrive. Je m'en vais fermer cette lettre,

1. Il est très-bien, comme vous savez, avec M. Colbert. (Édit. de 1734.)

2. Allusion à la fameuse comédie des cinq auteurs (Corneille, Boisrobert, L'Estoile, Colletet et Rotrou), dont le cardinal de Richelieu rédigeoit le canevas.

et je vous en écrirai une autre demain avec lui, toute pleine des nouvelles que j'aurai reçues de Saint-Germain.

On dit que la maréchale de Gramont n'a voulu voir ni Louvigny ni sa femme : ils sont revenus de dix lieues d'ici. Nous ne songeons plus qu'il y ait eu un comte de Guiche au monde[1]. Vous vous moquez avec vos longues douleurs : nous n'aurions jamais fait ici, si nous voulions appuyer autant sur chaque nouvelle : il faut expédier ; expédiez à notre exemple.

354. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 29 décembre 1673.

Monsieur de Luxembourg est un peu oppressé près de Maëstricht par l'armée de M. de Monterei et du prince d'Orange : il ne peut hasarder de décamper ; et il périroit là, si on ne lui envoyoit

1. Le corps du comte de Guiche arriva à Paris le 21 décembre, fut présenté à l'église des Capucines, et, après les prières, les religieux le descendirent dans un caveau, sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, préparé par ordre du duc de Gramont.

du secours[1]. M. le Prince part dans quatre jours avec M. le Duc et M. de Turenne ; ce dernier obéissant aux deux princes, et tous trois dans une parfaite intelligence. Ils ont vingt mille hommes de pied et dix mille chevaux. Les volontaires, et ceux dont les compagnies ne marchent point, n'y vont pas ; mais tout le reste part. La Trousse et mon fils, qui arrivèrent hier, sont de ce nombre : ils ne sont pas encore débottés, et les revoilà dans la boue. Le rendez-vous est pour le seizième de janvier à Charleroi. D'Hacqueville vous mande tout ceci ; mais vous verrez plus clair dans ma lettre[2].

1. Le duc de Luxembourg s'étoit mis en marche, d'après la *Gazette* du 27 décembre, avec son armée, pour retourner en France; mais comme il avoit près de trois mille chariots chargés de bagages et de munitions, qui embarrassoient fort sa marche, et que d'ailleurs il eut avis que les troupes d'Espagne et de Hollande, au nombre de plus de vingt mille fantassins et dix mille chevaux, commandés par le prince d'Orange et le comte de Monterei, étoient venues se poster près de Namur, d'où elles pouvoient facilement le charger en queue pendant sa route, par un chemin fort difficile, il retourna vers Maëstricht et se logea à Viser et en d'autres villages, où ses troupes pouvoient aisément subsister jusqu'à ce qu'il eut reçu les ordres du roi, au lieu que celles des ennemis souffriroient beaucoup dans les bruyères des environs de Namur, si elles vouloient s'opiniâtrer à y demeurer pour observer ses mouvements.

2. L'écriture de M. d'Hacqueville étoit fort difficile à lire.

Cette nouvelle est grande, et fait un grand mouvement partout; on ne sait où donner de la tête pour de l'argent. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois; mais cela n'éclate point; et tant qu'il sera bien avec M. Colbert, ce sera une affaire sourde.

J'ai vu après dîner des hommes du bel air, qui m'ont fort priée de faire leurs compliments à M. de Grignan et à *la femme à Grignan*. C'est le grand maître et le *Charmant*[1]; il y avoit encore Brancas, l'archevêque de Reims, Charost, La Trousse; tout cela vous envoie des millions de compliments. Ils n'ont parlé que de guerre. Le *Charmant* sait toutes nos *pétoffes;* il entre admirablement dans tous ces tracas : il est gouverneur de province[2]; c'est assez pour comprendre la manière dont on est piqué de ces sortes de choses. Adieu, ma très-aimable enfant; comptez sur moi comme sur la chose du monde qui vous est la plus sûrement acquise. J'embrasse M. de Grignan : je sens tous vos plaisirs et toutes vos victoires comme vous-même.

DE M. DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

J'arrivai hier à midi, et je trouvai en arrivant qu'il falloit repartir incessamment pour aller à

1. Le comte Du Lude et le marquis de Villeroi.
2. Des provinces du Lyonnois, du Forez et du Beaujolois.

Charleroi. Que dites-vous de cet agrément? On peste, on enrage, et cependant on part. Tous les courtisans du bel air sont au désespoir : ils avoient fait les plus beaux projets du monde pour passer agréablement leur hiver, après vingt mois d'absence; tout est renversé. J'aimerois bien mieux aller à Orange, pour y assister M. de Grignan, que de tourner du côté du Nord : pourquoi a-t-il fini si tôt son duel? Je suis fâché d'une si prompte victoire. Je ne sais si vous vous plaignez encore de moi, mais vous avez tort; vous me devez des lettres : je vous pardonne de ne vous être pas encore acquittée, sachant toutes les affaires que vous avez eues; et c'est précisément en ces occasions que je vous permets d'oublier un guidon. Oh! le ridicule nom de charge, quand il y a cinq ans qu'on le porte! Adieu, ma belle petite sœur; vous croyez peut-être que je ne songe qu'à me reposer et à me divertir? pardonnez-moi : mes chevaux sont-ils ferrés, mes bottes sont-elles prêtes? Il me faut un bon chapeau, *piglia lo su signor mousu*[1] : voilà tous mes discours depuis que je suis à Paris. Semble-t-il que l'on ait fait huit mois de campagne?

1. Mettez-le sur vous, seigneur monsieur.

355. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi, premier jour de l'an 1674.

Je vous souhaite une heureuse année, ma chère fille, et dans ce souhait je comprends tant de choses, que je n'aurois jamais fait si je voulois vous en faire le détail. Je n'ai point encore demandé votre congé, comme vous le craignez; mais je voudrois que vous eussiez entendu La Garde, après dîner, sur la nécessité de votre voyage ici, pour ne pas perdre vos cinq mille francs, et sur ce qu'il faut que M. de Grignan dise au roi. Si c'étoit un procès qu'il fallût solliciter contre quelqu'un qui voulût vous faire cette injustice, vous viendriez assurément le solliciter; mais, comme c'est pour venir en un lieu où vous avez encore mille autres affaires, vous êtes paresseux tous deux. Ah! la belle chose que la paresse! En voilà trop; lisez La Garde, *chapitre premier*. Cependant vous aurez du plaisir de voir et de recevoir l'approbation du roi. A propos, on a révoqué tous les édits qui nous étrangloient dans notre province : le jour que M. de Chaulnes l'annonça, ce fut un cri de *Vive*

le roi! qui fit pleurer tous les États. Chacun s'embrassoit; on étoit hors de soi : on ordonna un *Te Deum*, des feux de joie et des remercîments publics à M. de Chaulnes. Mais savez-vous ce que nous donnons au roi pour témoigner notre reconnoissance? Deux millions six cent mille livres, et autant de don gratuit; c'est justement cinq millions deux cent mille livres. Que dites-vous de cette petite somme? Vous pouvez juger par là de la grâce qu'on nous a faite de nous ôter les édits.

Mon pauvre fils est arrivé, comme vous savez, et s'en retourne jeudi avec plusieurs autres. M. de Monterei est habile homme : il fait enrager tout le monde. Il fatigue notre armée, et la met hors d'état de sortir et d'être en campagne avant la fin du printemps. Toutes les troupes étoient bien à leur aise pour leur hiver; et quand tout sera bien crotté à Charleroi, il n'aura qu'un pas à faire pour se retirer : en attendant, M. de Luxembourg ne sauroit se désopiler. Selon toutes les apparences, le roi ne partira pas si tôt que l'année passée. Si, tandis que nous serons en train, nous faisions quelque insulte à quelques grandes villes, et qu'on voulût s'opposer aux deux héros [1], comme il est à

1. Ou si quelqu'un voulût s'opposer aux deux héros. (Ed. de 1734) (M. le Prince et M. de Turenne.)

présumer que les ennemis seroient battus, la paix seroit quasi assurée : voilà ce qu'on entend dire aux gens du métier. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois; mais comme il est bien avec le roi et M. Colbert, cela ne fait aucun éclat.

On a fait cinq dames (du palais) : mesdames de Soubise, de Chevreuse, la princesse d'Harcourt, madame d'Albret et madame de Rochefort. Les filles ne servent plus, et madame de Richelieu (dame d'honneur) ne servira plus aussi; ce seront les gentilshommes-servants et les maîtres-d'hôtel, comme on faisoit autrefois. Il y aura toujours derrière la reine madame de Richelieu, et trois ou quatre dames, afin que la reine ne soit pas seule de femme. Brancas est ravi de sa fille (la princesse d'Harcourt), qu'on a si bien clouée.

Le grand maréchal de Pologne a écrit au roi, que si Sa Majesté voulòit faire quelqu'un roi de Pologne, il le serviroit de ses forces; mais que si elle n'a personne en vue, il lui demande sa protection. Le roi la lui donne, mais on ne croit pas qu'il soit élu[1], parce qu'il est d'une religion contraire au peuple.

1. Jean Sobieski fut élu roi de Pologne le 20 mai 1674. Il avoit pour concurrent un prince de Lorraine, soutenu par la maison d'Autriche.

La dévotion de la Marans est toute des meilleures que vous ayez jamais vues : elle est parfaite, elle est toute divine. Je ne l'ai point encore vue, je m'en hais. Il y a une femme qui a pris plaisir à lui dire que M. de Longueville avoit une véritable tendresse pour elle, et surtout une estime singulière, et qu'il avoit prédit que quelque jour elle seroit une sainte. Ce discours, dans le commencement, lui a si bien frappé la tête, qu'elle n'a point eu de repos qu'elle n'ait accompli les prophéties. On ne voit point encore ces petits princes ; l'aîné a été trois jours avec père et mère. Il est joli ; mais personne ne l'a vu. Je vous embrasse, ma chère enfant. Je saurai ce qu'on peut faire pour votre ami qui a si généreusement assassiné un homme.

Adieu, ma fille ; je vous embrasse avec une tendresse sans égale ; la vôtre me charme : j'ai le bonheur de croire que vous m'aimez.

356. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 5 janvier 1674.

Il y a aujourd'hui un an que nous soupâmes chez l'Évêque[1] : vous soupez peut-être à l'heure qu'il est chez l'Intendant[2] ; vous n'y ferez pas, à mon avis, débauche de sincérité. Tout ce que vous mandez sur cela à Corbinelli et à moi est admirable. Mon âme vous remercie de la bonne opinion que vous avez d'elle, de croire qu'elle ait horreur des vilains procédés ; vous ne vous êtes point trompée : ceux de l'Évêque m'épouvantent.

M. de Grignan a raison de dire que madame de Thianges ne met plus de rouge et cache sa gorge. Vous avez peine à la reconnoître avec ce déguisement; mais rien n'est plus vrai. Elle est souvent avec madame de Longueville, et tout à fait dans le bel air de la dévotion. Elle est toujours de très-bonne compagnie, et n'est pas solitaire. J'étois l'autre jour auprès d'elle à dî-

1. Il y a environ un an que nous soupions chez l'Archevêque. (Éd. de 1726.)
2. M. Rouillé de Mélai.

ner : un laquais lui présenta un grand verre de vin de liqueur ; elle me dit : « Madame, ce garçon ne sait pas que je suis dévote. » Cela nous fit rire. Elle parle fort naturellement de ses bonnes intentions et de son changement : elle prend garde à ce qu'elle dit du prochain, et quand il lui échappe quelque chose, elle s'arrête tout court, et fait un cri en détestant la mauvaise habitude. Pour moi, je la trouve plus aimable qu'elle n'étoit. On veut parier que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévote dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais, et qu'elle remettra du rouge, car ce rouge, c'est la loi et les prophètes : c'est sur ce rouge que roule tout le christianisme. Pour la duchesse d'Aumont, son attrait la porte à ensevelir les morts[1]. On dit que sur la frontière, la duchesse de Charost lui tuoit les gens avec des remèdes mal composés[2], et que l'autre les venoit promptement ensevelir. La marquise d'Uxelles est très-bonne à entendre sur tout cela ; mais la Marans est plus que très-bonne[3]. J'ai rencontré

1. Son inclination, c'est d'ensevelir les morts. (Éd. de 1734.)

2. Madame de Charost étoit fille du surintendant Fouquet : elle tenoit probablement ses recettes de sa grand'mère, dont on a imprimé un recueil en deux volumes, sous le titre de : *Remèdes domestiques de Madame Fouquet.*

3. Sur l'air de sa dévotion. (Éd. de 1726.)

madame de Schomberg, qui m'a dit très-sérieusement que cette Charost étoit du premier ordre pour la retraite et pour la pénitence, n'étant d'aucune société, et refusant même les amusements de la dévotion; enfin c'est ce qui s'appelle adorer Dieu en esprit, et, en vérité, dans la simplicité de la première Église.

Les dames du palais sont dans une grande sujétion; le roi s'en est expliqué, et veut que la reine en soit toujours entourée. Madame de Richelieu, quoiqu'elle ne serve plus à table, est toujours au dîner de la reine, avec quatre dames qui sont de garde tour à tour. La comtesse d'Ayen [1] est la sixième; elle a grand'peur de cet attachement, et d'aller tous les jours à vêpres, au sermon ou au salut : ainsi rien n'est pur en ce monde. Quant à la marquise de Castelnau, elle est blanche, fraîche et consolée. *L'Éclair* [2], à ce qu'on dit, n'a fait que changer d'appartement, dont le premier étage est fort mal content. Madame de Louvigny ne paroît pas assez aise de sa bonne fortune; on ne sauroit lui pardonner de ne pas adorer son mari comme au commencement : voilà la première fois que le public s'est scandalisé d'une pareille

1. Marie-Françoise de Bournonville, depuis maréchale de Noailles.

2. Chiffre qui peut désigner le marquis de Termes; mais ce chiffre ne se trouve pas dans l'édition de 1726.

chose. Madame de Brissac est belle et sage, et loge toujours avec l'ombre de la princesse de Conti[1]; elle est en arbitrage avec son père, et ravit le cœur de ce pauvre M. d'Ormesson, qui dit n'avoir jamais vu une femme si honnête ni si franche. Madame de Coëtquen[2] est tout ainsi que vous l'avez vue; elle a fait faire une jupe de velours noir avec de grosses broderies d'or et d'argent, et un manteau de tissu couleur de feu, or et argent. Cet habit coûte des sommes immenses[3]; et quand elle a été bien resplendissante, on l'a trouvée mise comme une comédienne, et on s'est si bien moqué d'elle, qu'elle n'ose plus le remettre. La *Manierosa*[4] est un peu fâchée de ne pas être dame du palais; madame de Duras, qui ne veut point de cet honneur, se moque d'elle. La Troche est telle que vous l'avez vue, très-passionnée pour tous vos intérêts; mais je ne puis assez vous dire de quelle manière madame de La Fayette et M. de La Rochefoucauld sont vifs pour tout ce qui vous touche. Nous fûmes voir hier M. de Turenne[5],

1. Voyez la lettre du 5 février 1672.
2. La Coasquen. (Éd. de 1726.)
3. Cent mille écus. (*Idem.*)
4. Aucun des commentateurs de madame de Sévigné ne fait connoître la personne que madame de Sévigné designe par ce mot de : *Manierosa*.
5. Il a un peu la goutte. (Éd. de 1726.) Voyez la lettre de Bussy, 7 octobre 1671, t. I, p. 47.

qui nous reçut, madame de La Fayette et moi, avec un excès de civilité; il parla extrêmement de vous et de vos victoires, que le chevalier de Grignan lui avoit contées. Il vous auroit offert son épée, s'il en étoit encore besoin; il croit partir dans trois jours. Mon fils partit hier avec bien du chagrin; je n'en avois pas moins d'un voyage si mal placé et si désagréable pour toutes sortes de raisons. M. de La Trousse ne s'en ira que lundi. Corbinelli est très-souvent avec moi; il m'est bon partout.

M. le Dauphin voyoit l'autre jour madame de Schomberg; on lui contoit comme son grand-père (Louis XIII) en avoit été amoureux[1]; il demanda tout bas : « Combien en a-t-elle eu d'enfants ? » On l'instruisit des modes de ce temps-là. On a vu sourdement M. le duc Du Maine, mais non pas encore chez la reine; il étoit en carrosse, et il ne voit que père et mère seulement. Le chevalier de Châtillon n'est plus à mettre en concurrence[2], sa fortune est faite; Monsieur a mieux aimé lui donner la charge de capitaine de ses gardes, qu'à mademoiselle de Grancey celle de dame d'atours. Ce jeune homme a donc la charge de Vaillac, et seroit un fort bon parti. On dit que Vaillac prend celle de

1. Madame de Schomberg, alors mademoiselle d'Hautefort.

2. En compétence. (Éd. de 1726.)

d'Albon, et que d'Albon sort; mais rien n'est sûr que le premier article, sur lequel je ne veux pas dire un mot davantage.

Je fus voir l'autre jour la pauvre madame Matarel[1]; elle pensa fondre en larmes : *pietosa pianse al suo pianto*[2]. Je vous ai mandé la fin de nos États, et comme ils ont racheté les édits de deux millions six cent mille livres, et autant pour le don gratuit; c'est cinq millions deux cent mille livres: et nous avons percé la nue du cri de *Vive le roi!* nous avons fait des feux de joie, et chanté le *Te Deum*, de ce que Sa Majesté a bien voulu prendre cette somme[3].

La pauvre Sanzei a la rougeole bien fort; c'est un feu qui passe vite, mais qui fait peur, par la violence dont il est. Je ne vois pas bien par où l'on peut demander la grâce de cet honnête homme dont l'assassinat est si noir[4] : les

1. Madame Matarel étoit amie intime de Bussy et femme du trésorier des États de Bourgogne; on soupçonnoit Penautier d'avoir fait empoisonner le trésorier.

2. Miséricordieuse, je pleure (en voyant) ses pleurs.

3. La fin des États de Bretagne fut annoncée, ainsi qu'il suit, par la *Gazette :* « Le 21, le duc de Chaulnes arriva de Bretagne et reçut du roi des marques de la satisfaction qu'a Sa Majesté des services qu'il lui a rendus dans les États de cette province, lesquels, à l'envi des autres, ont voulu signaler leur zèle par un don volontaire et très-considérable. M. de Chaulnes se prépare à retourner bientôt à Cologne. »

4. Qui a assassiné son fils. (Ed. de 1726.)

criminels qui sont délivrés à Rouen[1] ne sont point de cette qualité; c'est le seul crime qui est réservé : Beuvron l'a dit à l'abbé de Grignan.

On a tantôt dénigré les dames du palais d'une manière qui m'a fait rire; je disois, comme Montaigne : « Vengeons-nous à en médire; » il est pourtant vrai que leur sujétion est excessive. On dit toujours que M. le Prince part lundi[2]. Ce même jour, M. de Saint-Luc épouse mademoiselle de Pompadour : voilà de quoi je ne me soucie point du tout. Adieu, ma très-aimable enfant; voici une lettre qui devient trop longue; je la finis par la raison qu'il faut que tout prenne fin. J'embrasse Grignan, et le supplie de m'excuser si j'ai ouvert la lettre de madame de Guise : j'ai voulu voir son style; m'en voilà contente pour jamais. Guilleragues disoit hier que Pellisson abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids[3].

1. En vertu du privilége de la fierte de Saint-Ouen. Voy. l'Histoire de ce privilége, par M. Floquet, de l'Institut.

2. Le départ de M. le Prince fut annoncé par la *Gazette* du 13 janvier, en ces termes :

« Cette semaine, le prince de Condé est parti, accompagné du duc d'Enghien, pour se rendre dans les armées du roi. Mais nous apprenons que les Espagnols et les Hollandois, qui étoient sortis de chez eux, n'ont pas eu plus tôt avis qu'ils se préparoient à les aller trouver, qu'ils se sont disposés à la retraite. »

3. Pellisson avoit été défiguré par la petite vérole.

357. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 8 janvier 1674.

Je n'ai jamais vu de si aimables lettres que les vôtres, ma très-chère Comtesse; je viens d'en lire une qui me charme. Je vous ai ouï dire que j'avois une manière de tourner les moindres choses; vraiment, ma fille, c'est bien vous qui l'avez : il y a cinq ou six endroits dans votre dernière lettre qui sont d'un éclat et d'un agrément qui ouvrent le cœur. Je ne sais par où commencer à vous y répondre.

J'ai envie de vous parler de votre beau soleil et de vos jolies promenades; vous avez raison de dire que je suis remariée en Provence : j'en ferai un de mes pays, pourvu que vous n'effaciez pas celui-ci du nombre des vôtres. Vous me dites mille douceurs sur le commencement de l'année; rien ne peut me flatter davantage[1] : vous m'êtes toutes choses, et je ne suis appliquée qu'à faire que tout le monde ne voie pas toujours à quel point cela est vrai. J'ai passé le commencement de cette année assez brutale-

1. Rien ne me peut être plus doux. (Éd. de 1734.)

ment : je ne vous ai dit qu'un pauvre mot; mais comptez, mon enfant, que cette année et toutes celles de ma vie sont à vous; c'est un tissu, c'est une vie tout entière qui vous est dévouée jusqu'au dernier soupir. Vos moralités sont admirables : il est vrai que le temps passe partout, et passe vite : vous criez après lui, parce qu'il vous emporte toujours quelque chose de votre belle jeunesse; mais il vous en reste beaucoup. Pour moi, je le vois courir avec horreur, et m'apporter, en passant, l'affreuse vieillesse, les incommodités, et enfin la mort. Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge : priez Dieu, ma fille, qu'il m'en fasse tirer la conclusion que le christianisme nous enseigne.

Ce grand voyage de M. le Prince et de M. de Turenne, pour aller dégager M. de Luxembourg, est devenu à rien : on dit qu'on ne part plus, et que l'armée de M. de Monterei a fait la *retirote :* voilà le même mot que dit avant-hier Sa Majesté; c'est-à-dire que cette armée s'est trouvée incommodée, et que voilà celle de M. de Luxembourg dégagée. Il n'y a que mon fils de parti : je n'ai jamais vu une prudence, une prévoyance, une impatience comme la sienne : il prendra la peine de revenir; cela n'est rien. Tous les autres guerriers sont ici; M. de Turenne en a beau-

coup ramené; M. de Luxembourg amènera le reste.

Les dames du palais sont réglées à servir par semaine : cette sujétion d'être quatre pendant le dîner et le souper est une merveille pour les femmes grosses; il y aura toujours des sages-femmes à tous les voyages. La maréchale d'Humières[1] est bien embarrassée d'être debout avec celles qui sont assises : si elle boude, elle fera mal sa cour, car le roi veut de la soumission. Je crois qu'on s'en fait un jeu chez *Quantova* (madame de Montespan); il est très-sûr qu'en certain lieu on ne veut séparer aucune femme de son mari, ni de ses devoirs; on n'aime pas le bruit, à moins qu'on ne le fasse. On ne voit point encore les nouveaux princes; il y en a eu à Saint-Germain, mais ils n'ont pas paru. Il y a des comédies à la cour, et un bal toutes les semaines. On manque de danseuses. Le roi dansera, et MONSIEUR mènera mademoiselle de Blois[2], pour ne pas mener MADEMOISELLE[3], sa fille, qu'il laisse à M. le Dauphin. On joue jeudi l'opéra[4], qui est un prodige de beauté : il y a des endroits de la musique qui m'ont déjà fait

1. Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, maréchale d'Humières.
2. Marie-Anne de Bourbon.
3. Fille de MONSIEUR, depuis reine d'Espagne, en 1679.
4. *Cadmus*, opéra de Quinault et de Lully.

pleurer; je ne suis pas seule à ne les pouvoir soutenir; l'âme de madame de La Fayette en est tout alarmée.

Je vois souvent Corbinelli; il est votre adorateur, et comprend bien aisément les sentiments que j'ai pour vous : je l'en aime encore mieux. J'estime fort Barbantane; c'est un des plus braves hommes du monde, d'une valeur romanesque, dont j'ai ouï parler mille fois à Bussy, qui étoit son ami; ils sont frères d'armes. Madame de Sanzei[1] a encore la rougeole, mais sur la fin. M. de Coulanges ne l'a point quittée. Madame de Coulanges est chez madame de Bagnols, qui est dans notre grande maison. J'ai le cœur serré à n'en pouvoir plus, quand je suis dans cette grande chambre où j'ai tant vu ma très-chère et très-aimable enfant; il ne me faut guère toucher sur ce sujet pour me toucher au vif. J'espère des nouvelles de votre paix. *Justitia et pax osculatæ sunt*[2] : savez-vous le latin? Vous êtes trop plaisante. Adieu, ma fille, adieu, la chère tendresse de mon cœur, vous n'êtes oubliée en aucun lieu. Votre frère est très-persuadé de votre amitié; il vous aime de passion, à ce qu'il dit, et je e crois.

1. Anne-Marie de Coulanges, femme de Louis Turpin de Crissé, comte de Sanzei.

2. La justice et la paix se sont embrassées.

Lundi, après avoir envoyé mon paquet à la poste.

Voilà M. d'Hacqueville qui entre, et qui m'apprend une nouvelle que nous voulons que vous sachiez cet ordinaire : c'est que M. le Garde des Sceaux[1] est chancelier; personne ne doute que ce ne soit pour donner les sceaux à quelqu'autre; c'est une nouvelle que l'on saura dans quatre jours; elle est d'importance, et sera d'un grand poids pour le côté qu'elle sera.

M. le Prince part dans deux jours, et M. de Turenne, même avec la goutte, pour s'avancer à leur rendez-vous de Charleroi. Il n'est point vrai que M. de Monterei se soit retiré, ni que

1. Sous la date de Saint-Germain, le 12 janvier 1674, la *Gazette* annonce ainsi qu'il suit la nomination du Chancelier :

« Le roi, qui fit l'honneur au sieur d'Aligre, doyen de ses conseils, de le nommer à la charge de garde des sceaux de France, le 23 avril de l'an 1672, en reconnoissance des grands services qu'il a rendus à l'État, avec un zèle et une fidélité exemplaires, en tant d'autres emplois des plus importants, a cru n'avoir pas assez reconnu son mérite, si Sa Majesté n'y ajoutoit le choix de sa personne pour remplir encore la charge de chancelier de France. Et c'est ce qu'Elle fit le 8 de ce mois, avec un nouvel applaudissement de toute la cour, et une joie merveilleuse de tous ceux qui savent combien justement ces honneurs sont rendus à sa capacité et à son intégrité inviolable. »

M. de Luxembourg soit dégagé : ainsi nous vous ôtons cette fausse nouvelle pour vous remettre dans la vraie.

358. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 12 janvier 1674.

VOILA donc votre paix toute faite. L'archevêque de Reims et Brancas avoient reçu leurs lettres plus tôt que moi, et M. de Pomponne me mandoit encore cette grande nouvelle de Saint-Germain ; de sorte que j'étois comme une ignorante ; mais enfin me voilà instruite. Je vous conseille, ma fille, de vous comporter selon le temps ; et puisque le roi veut que vous soyez bien avec l'Évêque, il faut lui obéir.

Mais parlons de Saint-Germain : j'y fus il y a trois jours. J'allai d'abord chez M. de Pomponne, qui n'avoit pu encore demander votre congé ; c'est aujourd'hui qu'il le doit envoyer. Je lui fis part de quelques endroits de votre lettre, dont le goût ne se passe point. Vraiment il est resté à M. de Pomponne une idée si parfaite et si avantageuse de mademoiselle de Sévigné, qu'il ne peut s'empêcher d'en reparler

quasi toutes les fois qu'il me voit : ce discours nous amuse, il m'attendrit, et son imagination est réjouie. Nous allâmes chez la reine; j'étois avec madame de Chaulnes : il n'y eut que pour moi à parler; et quels discours! La reine dit, sans hésiter, qu'il y avoit trois ans que vous étiez partie, et qu'il falloit revenir. Nous fûmes ensuite chez madame Colbert, qui est extrêmement civile, et sait très-bien vivre. Mademoiselle de Blois dansoit; c'est un prodige d'agrément et de bonne grâce; Désairs dit qu'il n'y a qu'elle qui le fasse souvenir de vous. Il me prenoit pour juge de sa danse, et c'étoit proprement mon admiration que l'on vouloit; elle l'eut en vérité tout entière. La duchesse de La Vallière y étoit; elle appelle sa fille *Mademoiselle*, et la princesse l'appelle *belle maman*. M. de Vermandois y étoit aussi. On ne voit point encore d'autres enfants. Nous allâmes voir MONSIEUR et MADAME; vous n'êtes point oubliée de MONSIEUR, et je lui fais toujours vos très-humbles remercîments. Je trouvai Vivonne, qui me dit : « *Maman mignonne*, embrassez, je vous prie, le gouverneur de Champagne.— Et qui est-il? lui dis-je.— C'est moi, reprit-il. — Et qui vous l'a dit? — C'est le roi qui vient de me l'apprendre tout à l'heure.» Je lui en fis mes compliments tout chauds. Madame la comtesse (de Soissons) l'espéroit pour son

fils. On ne parle point d'ôter les sceaux à M. le Chancelier : le bonhomme fut si surpris de se voir chancelier encore par-dessus, qu'il crut qu'il y avoit quelque anguille sous roche; et, ne pouvant pas comprendre ce surcroît de dignité, il dit au roi : « Sire, est-ce que Votre Majesté m'ôte les sceaux?—Non, lui dit le roi : dormez en repos, Monsieur le Chancelier. » Et en effet, on dit qu'il dort quasi toujours. On philosophe, et on demande pourquoi cette augmentation.

M. le Prince partit il y a deux jours, et M. de Turenne part aujourd'hui. Écrivez un petit mot à Brancas, pour vous réjouir que sa fille soit chez la reine : il en a été fort aise. La Troche vous rend mille grâces de votre souvenir; son fils a encore assez de nez pour en perdre la moitié au premier siége, sans qu'il y paroisse. On dit que *la Rosée*[1] a commencé à se détraquer avec *le Torrent;* et qu'après le siége de Maëstricht elles se lièrent d'une confidence réciproque, et voyoient tous les jours de leur vie *le Feu* et *la Neige :* vous savez que tout cela ne peut pas être longtemps ensemble, sans faire

1. *La Rosée*, *le Torrent*, *le Feu*, *la Neige*, etc., sont des chiffres entre la mère et la fille. Ces chiffres avoient une autre signification que dans la lettre du 18 décembre précédent, et ici l'on doit entendre par *la Rosée* et *le Torrent* mesdames de La Vallière et de Montespan, et par *le Feu* et *la Neige* le roi et la reine.

de grands désordres, ni sans qu'on s'en aperçoive. *La Grêle*[1] me paroît, dans votre réconciliation, comme un homme qui se confesse, et qui garde un gros péché sur sa conscience : peut-on appeler autrement le tour qu'il vous a fait? Cependant les bonnes têtes disent : Il faut parler, il faut demander, on a du temps, c'est assez. Mais n'admirez-vous point le fagotage de mes lettres? Je quitte un discours, on croit en être dehors, et tout d'un coup je le reprends, *versi sciolti*[2]. Savez-vous bien que le marquis de Cessac[3] est ici, qu'il aura de l'emploi à la guerre, et qu'il verra peut-être bientôt le roi? C'est la prédestination toute visible.

Nous parlons tous les jours, Corbinelli et moi, de la Providence; et nous disons qu'il y a ce que vous savez, jour pour jour, heure pour heure, que votre voyage est résolu. Vous êtes bien aise que ce ne soit pas votre affaire de résoudre; car une résolution est quelque chose d'étrange pour vous, c'est votre bête : je vous ai vue longtemps à décider d'une couleur. C'est la marque d'une âme trop éclairée, et qui, voyant d'un coup d'œil toutes les difficultés, demeure en quelque sorte suspendue comme

1. L'évêque de Marseille.
2. Vers libres.
3. Louis-Guillem de Castelnau, comte de Clermont-Lodève, marquis de Cessac.

le tombeau de Mahomet. Tel étoit M. Bignon, le plus bel esprit de son siècle; pour moi, qui suis le plus petit du mien, je hais l'incertitude, et j'aime qu'on me décide. M. de Pomponne me marque que vous avez aujourd'hui votre congé : vous voilà par conséquent en état de faire tout ce que vous voudrez, et de suivre ou de ne pas suivre le conseil de vos amis.

On assure que M. de Turenne n'est pas parti, et qu'il ne partira pas, parce que M. de Monterei s'est enfin retiré, et que M. de Luxembourg s'est dégagé, à la faveur de cinq ou six mille hommes que M. de Schomberg a rassemblés, et avec lesquels il harceloit si fort M. de Monterei, qu'il l'a obligé de retirer ses troupes. On doit envoyer à M. le Prince pour le faire revenir, et tous nos pauvres amis : voilà les nouvelles d'aujourd'hui. Le bal fut fort triste, et finit à onze heures et demie. Le roi menoit la reine; M. le Dauphin, MADAME; MONSIEUR, MADEMOISELLE; M. le prince de Conti, la grande MADEMOISELLE; M. le comte de La Roche-sur-Yon, mademoiselle de Blois, belle comme un ange, habillée de velours noir avec des diamants, et un tablier et une bavette de point de France. La princesse d'Harcourt étoit pâle[1] comme le commandeur de la comédie (du Fes-

1. Elle ne mettoit point de rouge.

tin de Pierre). M. de Pomponne m'a priée de dîner demain avec lui et Despréaux, qui doit lire sa *Poétique*.

359. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 15 janvier 1674.

J'ALLAI dîner samedi chez M. de Pomponne, comme je vous avois dit; et puis, jusqu'à cinq heures, il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de la *Poétique* de Despréaux. M. d'Hacqueville y étoit; nous parlâmes deux ou trois fois du plaisir que j'aurois de vous la voir entendre. M. de Pomponne se souvient d'un jour que vous étiez petite fille chez mon oncle de Sévigné; vous étiez derrière une vitre avec votre frère, plus belle, dit-il, qu'un ange; vous disiez que vous étiez prisonnière, que vous étiez une princesse chassée de chez son père; votre frère étoit beau comme vous : vous aviez neuf ans. Il me fit souvenir de cette journée; il n'a jamais oublié aucun moment où il vous ait vue. Il se fait un plaisir extrême de vous revoir, qui me paroît le plus obligeant du monde. Je vous avoue, ma très-aimable chère, que je

couve une grande joie ; mais elle n'éclatera pas que je ne sache votre résolution.

M. de Villars est arrivé d'Espagne : il nous a conté mille choses fort amusantes des Espagnoles. J'ai vu enfin la Marans dans sa cellule ; je disois autrefois dans sa loge. Je la trouvai fort négligée ; pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe. Elle fut aise de me voir : nous nous embrassâmes tendrement ; elle n'est pas fort changée. Nous parlâmes de vous d'abord ; elle vous aime autant que jamais, et me paroît si humiliée, qu'il n'y a pas moyen de ne pas l'aimer. Il fut question ensuite de sa dévotion [1] ; elle me dit qu'il étoit vrai que Dieu lui avoit fait des grâces, dont elle a une sensible reconnoissance : ces grâces ne sont rien du tout qu'une grande foi, un tendre amour de Dieu, et une horreur pour le monde ; tout cela joint à une si grande défiance d'elle-même et de ses foiblesses, qu'elle est persuadée que, si elle prenoit l'air un moment, cette grâce si divine s'évaporeroit. Je trouvai que c'étoit une fiole d'essence qu'elle conservoit chèrement dans la solitude : elle croit que le monde lui feroit perdre cette liqueur précieuse, et même elle craint le tracas de la dévotion. Madame de

1. Nous parlâmes de sa dévotion. (Éd. de 1734.)

Schomberg dit qu'elle est une vagabonde au prix de la Marans : cette humeur sauvage que vous connoissiez s'est tournée en passion pour la retraite : le tempérament ne se change pas. Elle n'a pas même la folie, si commune à toutes les femmes, d'aimer leur confesseur : elle n'aime point cette liaison, elle ne lui parle qu'à confesse. Elle va à pied à sa paroisse, et lit tous nos bons livres; elle travaille, elle prie Dieu; ses heures sont réglées; elle mange quasi toujours dans sa chambre : elle voit madame de Schomberg à de certaines heures : elle hait autant les nouvelles qu'elle les aimoit; elle excuse autant le prochain qu'elle l'accusoit; elle aime autant le Créateur qu'elle aimoit la créature[1]. Nous rîmes fort de ses manières passées; nous les tournâmes en ridicule. Elle n'a point le style des sœurs Colettes : elle parle fort sincèrement et fort agréablement de son état. J'y fus deux heures; on ne s'ennuie point avec elle : elle se mortifie de ce plaisir, mais c'est sans affectation. Enfin, elle est bien plus aimable qu'elle n'étoit. Je ne pense pas, mon enfant, que vous vous plaigniez que je ne vous mande point de détails.

Je reçois tout présentement, ma chère enfant, votre lettre du 7. Je vous avoue qu'elle

1. Elle aime autant Dieu qu'elle aimoit le monde. (Éd. de 1734.)

me comble d'une joie si vive, qu'à peine mon cœur, que vous connoissez, la peut contenir : il est sensible à tout, et je le haïrois s'il étoit pour mes intérêts comme il est pour les vôtres. Enfin, ma fille, vous venez : c'est tout ce qui peut m'être le plus agréable[1] ; mais je m'en vais vous dire à mon tour une chose à quoi vous ne vous attendez point[2] ; c'est que je vous jure et vous proteste devant Dieu, que si M. de La Garde n'avoit trouvé votre voyage nécessaire, et qu'en effet il ne le fût pas pour vos affaires, jamais je n'aurois mis en compte, au moins pour cette année, le désir de vous voir, ni ce que vous devez à la tendresse infinie que j'ai pour vous : je sais la réduire à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte ; et j'ai quelquefois de la force dans ma foiblesse, comme ceux qui sont les plus philosophes. Après cette déclaration sincère, je ne vous cache point que je suis pénétrée de joie, et que la raison se rencontrant avec mes désirs, je suis, à l'heure que je vous écris, parfaitement contente, et je ne vais être occupée qu'à vous bien recevoir. Savez-vous bien que la chose la plus nécessaire, après vous et M. de Grignan, ce seroit d'amener M. le Coadjuteur ? Peut-être n'aurez-vous

1. C'est tout ce que je désirois le plus. (Éd. de 1734.)
2. Assez raisonnable. (*Idem.*)

pas toujours La Garde; et s'il vous manque, vous savez que M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître : il a une religion et un zèle pour ceux-ci, qui ne se peuvent comparer qu'à la négligence qu'il a pour les siens. Quand il veut prendre la peine de parler, il fait très-bien : personne ne peut tenir sa place ; c'est ce qui fait que nous le souhaitons. Vous n'êtes point sur le pied de madame de Calvisson[1], pour agir toute seule : il vous faut encore huit ou dix années ; mais M. de Grignan, vous et M. le Coadjuteur, voilà ce qui seroit d'une utilité admirable.

Le cardinal de Retz arrive : il sera ravi de vous voir. Ma fille, quelle joie ! Mais, sur toutes choses, ne vous faites point de bravoure ridicule; ne nous donnez point d'un pont d'Avignon ni d'une montagne de Tarare. Venez sagement : c'est à M. de Grignan que je recommande cette barque ; c'est lui qui m'en répondra. J'écris à M. le Coadjuteur, pour le conjurer de venir : il nous facilitera l'audience de deux ministres, il soutiendra l'intérêt de son frère. M. le Coadjuteur est hardi, il est heureux ; vous vous donnez de la considération les uns aux

1. Anne-Madeleine de L'Isle, fille du marquis de Marivaux, mariée, en 1661, à Jean-Louis de Louet, marquis de Calvisson.

autres. Je parlerois d'ici à demain là-dessus. J'en écris à M. l'Archevêque : gagnez cela sur le Coadjuteur, et faites-lui tenir ma lettre.

M. le Prince revient de trente lieues d'ici. M. de Turenne n'est point parti. M. de Monterei s'est retiré [1]. M. de Luxembourg est dégagé. Mon fils sera ici dans deux jours. Depuis vingt-quatre heures, on a volé dans la chapelle de Saint-Germain la lampe d'argent de sept mille francs, et six chandeliers plus hauts que moi. Voilà une extrême insolence. On a trouvé des cordes du côté de la tribune de madame de Richelieu. On ne comprend pas comment cela s'est pu faire; il y a des gardes qui vont et viennent, et tournent toute la nuit.

Savez-vous bien que l'on parle de la paix? M. de Chaulnes arrive de Bretagne, et repart pour Cologne.

DE M. DE CORBINELLI.

Mademoiselle de Méri ne peut pas encore vous écrire : le rhume l'accable, et je lui ai promis de vous le mander. Venez, Madame, tous vos amis font des cris de joie, et vous prépa-

1. Le comte de Monterei s'étoit avancé jusqu'à Namur; mais il fut obligé de mettre ses troupes en quartier d'hiver, pour leur sûreté, et pour celle de ses places, et de crainte d'être enveloppé par la cavalerie françoise qui venoit de Charleroi. Monterei se retira à Bruxelles.

rent un triomphe. M. de Coulanges et moi nous songeons aux couplets qui l'accompagneront.

360. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GRIGNAN.

A Paris, ce 15 janvier 1674.

Je reconnois bien, mon cher Comte, votre politesse ordinaire, et la bonté de votre cœur, qui vous rend sensible à toute la tendresse du mien. Je sens avec plaisir toutes les douceurs de votre aimable lettre, et ce n'est point pour les payer que je vous jure que, pour ma seule considération, j'aurois cédé cette année aux raisons de ma fille, si l'intérêt de vos affaires n'avoit décidé. Vous connoissez M. de La Garde, et comme il seroit d'humeur à vous déranger tous deux, s'il n'étoit question que du plaisir de venir me voir. Il a été persuadé, et l'est plus que jamais, de la nécessité de votre voyage : vous seul avez bonne grâce à parler au roi de vos affaires; madame de Grignan tiendra sa place d'une autre manière, et si vous pouviez amener M. le Coadjuteur, votre troupe seroit complète. Voilà mon sentiment et celui de tous vos amis.

M. de Pomponne est du nombre, et sera très-aise de vous voir tous. Au reste, c'est à vous que je confie la conduite du chemin. N'allez point en carrosse sur le bord du Rhône ; évitez une eau qui est à une lieue de Montélimart : cette eau, ce n'est que le Rhône, où ils firent entrer mon carrosse l'année dernière : mes chevaux nageoient agréablement. Au nom de Dieu, ne vous moquez pas de mes précautions : ce n'est qu'avec de la sagesse et de la prévoyance qu'on voyage bien. Adieu, mon cher Comte ; je puis donc espérer de vous embrasser bientôt. Quelle obligation ne vous ai-je point? Si j'ai pour vous une véritable amitié et une inclination naturelle, vous savez bien au moins que ce n'est pas d'aujourd'hui.

361. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 19 janvier 1674.

Je serois bien fâchée, ma fille, qu'aucun courrier fût noyé ; ils vous portent tous des lettres et des congés qu'il faut que vous receviez. Vous êtes admirable de vous souvenir de ce que j'ai dit de cette Durance. Pour moi, je n'oublie

rien de tout ce qui a seulement rapport à vous; jugez donc si je me souviens de Nove et de notre Espagnol, et de nos chartreux, et de nos chansons de Grignan, et de mille et mille autres choses! Vous voudriez donc que je visse votre cœur sur mon sujet; je suis persuadée que j'en serois contente. Vous n'êtes point une *diseuse*, vous êtes assez sincère; et, en un mot, sans étendre ce discours, que je rendrois *asiatique*[1] si je voulois, je suis assurée que vous m'aimez tendrement; mais vous êtes cruelle de recevoir avec tant de chagrin des riens que je donne à mes *pichons*. Je vous prie de n'en plus parler, et de songer que toute ma cassette ne valoit pas un des petits chariots que le Coadjuteur leur a donnés. Voilà qui est donc fini, et qu'il n'en soit plus question, s'il vous plaît, dans ma tutelle : c'est tout de bon que je m'en vais la rendre; mais je crains vos chicanes : vous trouverez à redire à tout, et M. de Grignan ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à me plaider. Je vous connois tous deux; le *bien bon* en tremble, et se prépare à recevoir un affront : il meurt d'envie que vous soyez ici. Je l'aime de tout mon cœur, car tout roule là-dessus. M. de La Garde est plus que jamais persuadé

1. Trop abondant, trop développé; défaut reproché, en général, par les anciens aux auteurs grecs de l'Asie.

que vous ferez tous deux des merveilles ici. Il voudroit, aussi bien que moi, que le Coadjuteur fût du voyage; cela seroit digne de son amitié, et achèveroit tout ce qu'il a si bien fait à Lambesc : il a des amis et de la considération; il parle aux ministres; il est hardi, il est heureux; enfin je vous en écrivis l'autre jour amplement. Nous fîmes le discours que M. de Grignan doit faire au roi : il a un style propre pour plaire à Sa Majesté, c'est-à-dire doux et respectueux. Le vôtre sera un peu plus animé : enfin nous prîmes tous vos tons, et nous trouvâmes que cela composoit ce qui est nécessaire et ce qu'on peut souhaiter.

Vous savez bien que M. le Prince est revenu, et que voilà qui est fait. J'attends mon fils à tout moment. Je vous ai mandé ce vol qu'on a fait dans la chapelle de Saint-Germain. On m'a assuré que le roi savoit qui étoit le voleur; qu'il avoit fait cesser les poursuites; que c'étoit un homme de qualité, mais qui n'étoit pas de sa maison. La princesse d'Harcourt danse au bal, et même toutes les petites danses : vous pouvez penser combien on trouve qu'elle a jeté le froc aux orties, et qu'elle a fait la dévote pour être dame du palais. Elle disoit, il y a deux jours : « Je suis une païenne auprès de *ma sœur* d'Aumont. » On trouve qu'elle dit bien présentement; *la sœur* d'Aumont n'a pris goût à rien; elle est

toujours de méchante humeur, et ne cherche qu'à ensevelir des morts. La princesse d'Harcourt n'a point encore mis de rouge; elle dit à tout moment : « J'en mettrai si la reine ou M. le prince d'Harcourt me le commandent. » La reine ne lui commande point, ni le prince d'Harcourt, de sorte qu'elle se pince les joues, et l'on croit que M. de Sainte-Beuve[1] entrera dans ce tempérament. Voilà bien des folies que je ne voudrois dire qu'à vous, car la fille de Brancas est sacrée pour moi; je vous prie que cela ne retourne jamais.

Ces bals[2] sont pleins de petits enfants; madame de Montespan y est négligée, mais placée en perfection; elle dit que mademoiselle de Rouvroi est déjà trop vieille pour danser au bal. MADEMOISELLE, mademoiselle de Blois, les petites de Piennes, mademoiselle de Roque-

1. Célèbre directeur de ce temps-là.

2. « Pour commencer les divertissements du carnaval, le roi et la reine prirent celui d'un grand bal dans le vieux château de Saint-Germain, le 10 janvier, où se trouvèrent M. le Dauphin, Monsieur, Madame, Mademoiselle, mademoiselle d'Orléans et tous les seigneurs et dames de la cour, qui n'avoient rien oublié pour y paroître avec un éclat magnifique.

« Le 13, Leurs Majestés eurent le divertissement de la *Mort d'Achille*, du sieur Corneille le jeune, et le 17, celui d'un grand bal, où se trouvèrent Monsieur, Madame, Mademoiselle et tous les seigneurs et dames de la cour. » (*Gazette.*)

laure (un peu trop vieille, elle a quinze ans), mademoiselle de Blois est un chef-d'œuvre : le roi et tout le monde en est ravi ; elle vint dire au milieu du bal, à madame de Richelieu : « Madame, ne sauriez-vous me dire si le roi est content de moi ? » elle passe près de madame de Montespan, et lui dit : « Madame, vous ne regardez pas aujourd'hui vos amies. » Enfin, avec de certaines *chosettes* sorties de sa belle bouche, elle enchante par son esprit, sans qu'on croie qu'on puisse en avoir davantage. Je fais réparation à ma grande MADEMOISELLE : elle ne danse plus, Dieu merci[1]. On ne voit point encore les autres enfants ; on voit un peu madame Scarron. J'ai eu une très-bonne conversation avec *le Brouillard ;* elle a remonté au *Dégel*[2], et peut-être plus haut. Rien n'est plus important que le chemin qui vous est sûr par *le Brouillard*, qui est, en vérité, tout plein de zèle et d'affection pour vous : ce sera là une de vos affaires. *La Feuille* est la plus frivole et la plus légère marchandise que vous ayez ja-

1. Mademoiselle de Montpensier avoit quarante-sept ans.

2. *Le Dégel* étoit madame Scarron, *le Brouillard* madame de La Fayette, et *la Feuille* madame de Coulanges. Quant à *l'Orage*, c'étoit ou l'abbé Têtu, ou Le Tellier, archevêque de Reims, frère de Louvois, dont le caractère étoit très-violent.

mais vue; celui qui gouverne le tronc de son arbre s'en va le planter pour reverdir, et veut se dépêtrer de ce soin, qu'il croit au-dessous de lui, et ne veut point semer en terre ingrate; cet *Orage*, je pense que c'est son nom, est de vos intérêts plus que vous ne sauriez croire.

L'abbé de Valbelle[1] sort d'ici; il m'a conté qu'hier, à la messe, Sa Majesté, d'un air riant, donna à ses aumôniers un imprimé qu'un inconnu a répandu à Saint-Germain, et où la noblesse supplie le roi de réformer l'immodestie de son clergé, qui cause et parle haut, et tourne le dos à l'autel avant que Sa Majesté arrive à la chapelle; et de leur ordonner d'être au moins, quand il n'y a que Dieu dans la chapelle, comme quand le roi y est entré : cette requête est extrêmement bien faite; les prélats en sont en furie, surtout quelques-uns, qui prenoient ce temps pour parler de bas en haut aux musiciens, au grand scandale de l'Église gallicane. Il m'a dit encore que l'archevêque de Reims rompoit à feu et à sang avec le Coadjuteur, s'il ne venoit avec vous; ce que l'on a jugé en Languedoc vous doit être bon, selon toutes les règles. Voilà un temps favorable, et M. de Pomponne sera toujours pour la justice : c'est tout ce que vous demandez pour votre

1. Aumônier ordinaire du roi, depuis évêque d'Aleth.

hôtel de ville. L'histoire de R.... est plaisante : l'Évêque pesta, jura, tempêta, furibonda, et fut contraint de venir à vous ; et vous fîtes bien de donner grâce :

R...., de tes conseils voilà le juste fruit.

N'est-ce pas cet honnête homme-là [1] ?

Voilà Corbinelli qui vous écrit le triomphe des lieutenants de roi ; cette décision règle toutes vos affaires, et jamais rien n'a été si favorable que cette conjoncture ; mais apportez bien des paperasses de ce que vous trouverez sur vos registres qui vous sera avantageux : les paroles servent de peu quand il s'agit de prouver. On a admiré ici votre honnêteté, en avouant qu'avec de méchants cœurs comme ceux de ces gens-là, on perd tout par être généreux. Je suis bien tendrement à vous, ma très-aimable, et j'embrasse tout autant de Grignan qu'il y en a autour de vous.

DE M. DE CORBINELLI.

La décision contre les évêques de Languedoc, en faveur du commissaire du roi, est un bon titre pour celui de Provence. Autre victoire, autre triomphe, autre gloire pour nous, et nouveau chagrin pour nos ennemis : tout va

1. Greffier des États de Provence.

s'aplanir insensiblement; et si, par hasard, il faut que nous perdions quelque chose en Provence, nous le recouvrerons ici. Venez seulement, et nous politiquerons d'un air à faire trembler tout ce qui nous hait.

Je ne sais si Madame votre mère vous a fait une belle peinture du bal de Saint-Germain; mais je sais bien que vous ranimerez tout par votre présence.

J'ai admiré ce qui s'est passé dans l'affaire de R.... Si vous aviez retenu mes leçons touchant les générosités de province, vous auriez promis votre protection, et vous auriez magnifiquement manqué à votre parole, sous quelque beau prétexte. Vous oubliez les belles maximes et les plus sûres, le roi vous reprochera un jour cette conduite; vous immolez toute la province à un faux éclat d'honnêteté. Il falloit dire que vous ne pouviez accorder cette grâce en conscience; mais l'ayant accordée, que ne la révoquez-vous sous main; que ne cherchez-vous, dans les mystères de la politique, une trahison honnête pour faire déposséder le greffier? O belles âmes, indignes de régner en Provence!

362. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 22 janvier 1674.

Je ne sais si l'espérance de vous embrasser, qui me dilate le cœur, me donne une disposition tout extraordinaire à la joie; mais il est vrai, ma fille, que j'ai extrêmement ri de ce que vous me dites de Pellisson et de M. de Grignan[1] : Corbinelli en est ravi, et ceux qui verront cet endroit seront heureux. On ne peut pas se mieux jouer que vous faites là-dessus, ni le reprendre plus plaisamment en deux ou trois endroits de votre lettre; fiez-vous à nous, il est impossible d'écrire plus délicieusement. C'est une grande consolation pour moi que la vivacité de notre commerce, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple. Vous dites trop de bien de mes lettres : je ne trouve à dire que cela dans les vôtres; cependant je vous avoue, voyez quelle bizarrerie, que je meurs d'envie de n'en plus recevoir; et, en disant cela, je prétends élever bien haut les charmes de votre présence.

1. Il s'agit de la laideur aimable de Pellisson, qui, en cela, ressembloit à M. de Grignan.

Ce que vous dites au sujet de *la Grêle* (l'évêque de Marseille), qui parle selon ses désirs et selon ses vues, sans faire aucune attention ni sur la vérité, ni sur la vraisemblance, est très-bien observé. Je pense, pour moi, qu'il n'y a rien tel que d'être insolent : ne seroit-ce point là comme il faut être? J'ai toujours haï ce style; mais, s'il réussit, il faut changer d'avis. Je prends l'affaire de votre ami l'*assassinateur* pour la mettre dans mon livre de l'*ingratitude :* je la trouve belle; mais ce qui me flatte, c'est la délicatesse de cet homme, qui ne veut pas qu'on soit amoureux de sa mère, et qui poignarde son ami et son bienfaiteur; les consciences de Provence sont admirables. Celle de *la Grêle* est en miniature sur le moule de celle-ci. Ses scrupules, ses relâchements, ses propositions, ses oppositions : en augmentant et noircissant les choses, on en feroit fort bien votre ami *le scélérat.*

Ma fille, laissons ce discours : vous venez donc, et j'aurai le plaisir de vous recevoir, de vous embrasser et de vous donner mille petites marques de mon amitié et de mes soins. Cette espérance répand une douce joie dans mon cœur; je suis assurée que vous le croyez, et que vous ne craignez point que je vous chasse.

J'ai été aujourd'hui à Saint-Germain; toutes les dames m'ont parlé de votre retour. La

comtesse de Guiche m'a priée de vous dire qu'elle ne vous écrira point, puisque vous venez chercher sa réponse : elle est au dîner, quoique *Andromaque*[1]; la reine l'a voulu. J'ai donc vu cette scène. Le roi et la reine mangent tristement. Madame de Richelieu est assise, et puis les dames, selon leurs dignités, les unes assises, et les autres debout[2]; celles qui n'ont point dîné sont prêtes à s'élancer sur les plats; celles qui ont dîné ont mal au cœur, et sont suffoquées de la vapeur des viandes : ainsi cette troupe est souffrante. Madame de Crussol étoit coiffée dans l'excès de la belle coiffure; elle sera parée mercredi toute de rubis; elle a pris tous ceux de M. le duc et de madame de Meckelbourg. Je soupai hier chez Gourville avec cette princesse; madame de La Fayette et M. de La Rochefoucauld y étoient : nous épuisâmes le chapitre de l'Allemagne, sans en excepter une seule principauté. Adieu, ma chère enfant; je vous quitte pour causer avec d'Hacqueville et Corbinelli : ils ne font

1. C'est-à-dire quoique en habit de veuve.

On lit dans la *Gazette* de la même époque : « Leurs Majestés ont continué de prendre, cette semaine, le divertissement du bal et de la comédie, ayant eu la représentation d'*Andromaque*, du sieur Racine, par la troupe royale. »

2. Quand les unes sont debout, les autres sont assises. Éd. de 1734.)

point de façon de m'interrompre, puisque vous allez arriver.

Le roi a donné à M. le comte du Vexin[1] la charge de colonel général des Suisses, qu'avoit M. le comte de Soissons[2]. C'est M. de Louvois qui l'exercera.

363. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 26 janvier 1674.

D'HACQUEVILLE et La Garde sont toujours persuadés que vous ne sauriez mieux faire que de venir : venez donc, ma chère enfant, et vous ferez changer toutes choses : *se me miras, me miran* (si tu m'épie, moi je te surveille); cela est divinement bien appliqué : il faut mettre votre cadran au soleil, afin qu'on le regarde. Votre intendant ne quittera pas si tôt la Provence : il a mandé à maître d'Herbigny que vous lui faisiez tort de croire que la justice seule le mît dans vos intérêts, puisque votre beauté et votre mérite y avoient part.

1. Louis-César de Bourbon, fils de madame de Montespan, né en 1672.

2. Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, mort le 7 juin 1673.

Il n'y eut personne au bal de mercredi dernier; le roi et la reine avoient toutes les pierreries de la couronne. Le malheur voulut que ni MONSIEUR, ni MADAME, ni MADEMOISELLE, ni mesdames de Soubise, Sully, d'Harcourt, Ventadour, Coëtquen, Grancey, ne purent s'y trouver par diverses raisons; ce fut une pitié; Sa Majesté en étoit chagrine.

Je revins hier du Mesnil, où j'étois allée pour voir, le lendemain, M. d'Andilly; je fus six heures avec lui : j'eus toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable. Je vis aussi mon oncle de Sévigné[1], mais un moment. Ce Port-Royal est une Thébaïde, c'est un paradis; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée; c'est une sainteté répandue dans tout le pays, à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connoît point, qui vivent comme les pénitents de Saint-Jean-Climaque; les religieuses sont des anges sur terre. Mademoiselle de Vertus y achève sa vie, avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême. Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont

1. M. de Sévigné s'étoit retiré, depuis plusieurs années, à Port-Royal-des-Champs.

j'avois tant ouï parler ; c'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut. Je revins coucher au Mesnil, et hier ici, après avoir encore embrassé M. d'Andilly en passant.

Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne ; ce ne sera pas sans parler de son père et de ma fille : voilà deux chapitres qui nous tiennent au cœur. J'attends tous les jours mon fils ; il m'écrit des tendresses infinies. Il est parti plus tôt et revient plus tard que les autres. Nous croyons que cela roule sur une amitié qu'il a à Sézanne ; mais comme ce n'est pas pour épouser, je n'en suis point inquiète.

Il est vrai que l'on a attaqué M. de Villars et ses gens en revenant d'Espagne : c'étoient les gens de l'ambassadeur (d'Espagne) qui revenoit de France. C'est un assez ridicule combat ; les maîtres s'exposèrent, on tiroit de tous côtés ; il y a eu quelques valets de tués [1]. On n'a point

1. Cet événement est raconté ainsi qu'il suit, par la *Gazette*, sous la date de Bayonne, le 25 décembre 1673 :

« Nous avons été ici grandement surpris du mauvais traitement que les Espagnols ont fait au marquis de Villars, ambassadeur du roi Très-Chrétien, vers Sa Majesté Catholique, à son retour et à son passage de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France d'avec l'Espagne.

« Le comte de Molina, leur ambassadeur, qui revenoit pareillement de Paris pour retourner à Madrid, ne fut pas plutôt entré sur les terres du roi son maître, et le marquis de Villars sur celles de Sa Majesté Très-Chré-

fait de compliments à madame de Villars; elle a son mari, elle est contente. M. de Luxembourg est ici[1]. On parle fort de la paix, c'est-à-dire selon les désirs de la France, plus que sur la disposition des affaires; cependant on la peut vouloir de telle sorte qu'elle se feroit.

J'espère, ma fille, que vous serez plus contente et plus décidée, quand vous aurez votre congé. On ne doute point ici que votre retour n'y soit très-bon : si vous n'étiez bien en ce pays, vous vous en sentiriez bientôt en Provence : *se me miras*, *me miran;* rien ne peut être mieux dit, il en faut revenir là. M. et madame de Coulanges, la Sanzei et le *bien bon* vous souhaitent avec impatience, et veulent tous, comme moi, que vous ameniez le Coadjuteur, qui vous fortifiera considérablement.

tienne, que des mousquetaires, que lesdits Espagnols avoient placés en cet endroit par un violement manifeste du droit des gens et par une trahison préméditée, firent une décharge sur ledit marquis de Villars et sur ses domestiques, dont l'abbé de Ruvigny fut tué à ses côtés et deux ou trois autres personnes.

« Cet ambassadeur, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à un tel attentat, fut contraint de se retirer pour se mettre à couvert de la suite de l'insulte de ces perfides, laissant le comte de Molina d'autant plus intéressé à en procurer la réparation, qu'il s'est fait à sa vue et qu'il a reçu en France tous les bons traitements imaginables. »

1. Le duc de Luxembourg arriva à Saint-Germain, le 23 janvier, et fut immédiatement reçu par le roi, qui, dit la *Gazette*, lui fit bon accueil.

J'ai fort entretenu La Garde; vous ne sauriez trop estimer ses conseils : il parloit l'autre jour à Gordes de vos affaires; il les sait, et les range, et les dit en perfection; il donne un tour admirable à tout ce qu'il faut dire à Sa Majesté : vous ne pouvez consulter personne qui connoisse mieux ce pays-ci que lui.

On est toujours charmé de mademoiselle de Blois et du prince de Conti. D'Hacqueville vous parlera des nouvelles de l'Europe, et comme l'Angleterre est présentement la grande affaire. C'est M. le duc Du Maine qui a les Suisses; ce n'est plus M. le comte de Vexin, lequel, en récompense, a l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

364. — DE M. DE LAMOIGNON A M. LE COMTE DE GUITAUD.

A Paris, ce 28 janvier 1674.

J'AI reçu tant de marques de l'honneur de votre amitié, que je n'ai pu douter que vous n'ayez bien voulu prendre quelque part en la joie que le mariage de mon fils me donne. Cela n'est pas même, entre vous et moi, aux termes d'un compliment ordinaire, puisque l'honneur que

mon fils a de vous appartenir d'une alliance très-proche, fait une principale partie de la satisfaction que je reçois en cette occasion, et que d'ailleurs vous avez agi pour ce mariage d'une manière si obligeante pour nous, que vous le devez regarder en quelque façon comme votre ouvrage. Pour moi, Monsieur, je voudrois vous pouvoir offrir quelque chose de nouveau dans cette rencontre; mais je vous étois déjà acquis par une profession si particulière et par une inclination si forte à vous honorer, qu'il me semble que cette nouvelle obligation, ni aucune autre chose, n'y peut rien ajouter, ne pouvant être plus que je suis, il y a longtemps, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

365. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 29 janvier 1674.

Il me semble, ma fille, que vous deviez compter sur votre congé plus fortement que vous n'avez fait; le billet de M. de Pomponne, que je vous ai envoyé, vous en assuroit assez : un homme comme lui ne se seroit pas engagé à le

demander, sans être sûr de l'obtenir. Vous l'aurez eu le lendemain du jour que vous m'avez écrit, et il eût fallu que vous fussiez dès lors toute prête à partir ; vous me parlez de plusieurs jours : cela me déplaît. Vous aurez reçu bien des lettres par l'ordinaire du congé, et vous aurez puisé à la source du bon sens, c'est-à-dire M. l'Archevêque, pour être conduite sur toutes vos affaires. Vous aurez vu ce que La Garde vous conseille pour amener peu de gens; si vous amenez tout ce qui voudra venir, votre voyage de Paris sera comme celui de Madagascar : il faut se rendre léger, et garder le *décorum* pour la province.

Je crois que M. de Grignan est allé à Marseille et à Toulon. Il y a un an, comme à cette heure, que nous y étions ensemble. Vous songez donc à moi en revoyant Salon et les autres endroits où vous m'avez vue; c'est un de mes maux que le souvenir que me donnent les lieux : j'en suis frappée au delà de la raison. Je vous cache, et au monde, et à moi-même, la moitié de la tendresse et de l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

On va fort à l'opéra nouveau ; on trouve pourtant que l'autre étoit plus agréable. Baptiste croyoit l'avoir surpassé : le plus juste s'abuse; ceux qui aiment la symphonie y trouvent toujours des charmes nouveaux. Je crois que je

vous attendrai pour y aller. Les bals de Saint-Germain sont d'une tristesse mortelle : les petits enfants veulent dormir dès dix heures, et le roi n'a cette complaisance que pour marquer le carnaval[1]. Il disoit à son dîner : « Quand je ne donne point de plaisir, on se plaint; et quand j'en donne, les dames n'y viennent pas. » Il ne dansa la dernière fois qu'avec madame de Crussol, qu'il pria de ne lui point rendre sa courante. M. de Crussol, qui tient le premier rang pour les bons mots, disoit, en regardant sa femme, plus rouge que les rubis dont elle étoit parée : « Messieurs, ma femme n'est pas belle, mais elle a bon visage. »

Votre retour est présentement une nouvelle de la cour : vous ne sauriez croire les compliments que l'on m'en fait[2]. Il y a aujourd'hui cinq ans, ma fille, que vous fûtes mariée. Je vous embrasse avec une tendresse infinie.

1. Sans aucun plaisir. (Éd. de 1734)
2. Vous ne sauriez comprendre les compliments qu'on m'en fait. (*Idem.*)

366. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 2 février 1674.

Vous me parlez de l'ordinaire du 15, et pas un mot du 12 que vous attendiez avec impatience, et qui vous portoit votre congé [1]; mais puisque vous n'en dites rien, c'est signe que vous l'avez reçu. Je trouve que vous ne vous pressez point assez de partir. Tout le monde m'accable de me demander si vous êtes partie, et quand vous arriverez ; je ne puis rien dire de juste : il me semble que vous devez être à Grignan, et que vous en partez demain ou lundi. Enfin, ma chère enfant, je ne pense qu'à vous, et je vous suis partout. Je vous remercie de l'assurance que vous me donnez de ne vous point exposer en carrosse sur les bords du Rhône. Vous voulez prendre la Loire : vous saurez mieux que nous à Lyon ce qui vous sera le meilleur. Arrivez en bonne santé, c'est tout ce que je désire ; mon cœur est fortement touché de la joie de vous embrasser. Ira au-devant de vous qui voudra ; pour moi, je vous attendrai dans votre cham-

1. Cela m'importe, ma fille. (Éd. de 1734.)

bre, ravie de vous y voir : vous y trouverez du feu, des bougies, de bons fauteuils, et un cœur qui ne sauroit être surpassé en tendresse pour vous. J'embrasserai le Comte et le Coadjuteur; je les souhaite tous deux. L'archevêque de Reims m'est venu voir; il demande le Coadjuteur à cor et à cri.

Vraiment vous êtes obligée à M. de Pomponne de la charmante idée qu'il a conservée de vous, et de l'envie qu'il a de vous voir. Voilà votre petit frère qui arrive; le cardinal de Retz me fait dire qu'il est arrivé : arrivez donc tous, à la bonne heure. Ma chère enfant, je suis toute à vous; ce n'est point pour finir une lettre, c'est pour dire la plus grande vérité du monde, et celle que je sens le mieux dans mon cœur. Mademoiselle de Méri ne vous écrit point : on commence à négliger ce commerce, dans l'espérance de mieux. Mon fils vous embrasse tendrement, et moi les chers Grignan.

367. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 5 février 1674.

Il y a aujourd'hui[1] bien des années, ma fille, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses. Je prie votre imagination de n'aller ni à droite, ni à gauche :

Cet homme-là, Sire, c'étoit moi-même[2].

Il y eut hier trois ans que j'eus une des plus sensibles douleurs de ma vie : vous partîtes pour la Provence, où vous êtes encore. Ma lettre seroit longue si je voulois vous expliquer toutes les amertumes que je sentis, et que j'ai senties depuis en conséquence de cette première. Mais revenons : Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui ; je ne sais s'il m'en viendra ; je ne le crois pas, il est trop tard. J'en attendois cependant avec impatience ; je voulois apprendre votre départ

1. Le 5 février 1626 étoit le jour de la naissance de madame de Sévigné.

2. Vers de Marot, dans son épître au roi *pour avoir esté desrobé.*

d'Aix [1], afin de pouvoir supputer un peu juste votre retour ; tout le monde m'en assassine, et je ne sais que répondre. Je ne pense qu'à vous et à votre voyage : si je reçois de vos lettres, après avoir envoyé celle-ci, soyez en repos : je ferai assurément tout ce que vous me manderez. Je vous écris aujourd'hui un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. M. Corbinelli et mademoiselle de Méri sont ici, qui ont dîné avec moi. Je m'en vais à un petit opéra de Molière, beau-père d'Itier, qui se chante chez Pélissari [2]; c'est une musique très-parfaite. M. le Prince, M. le Duc et madame la Duchesse y seront. Je m'en irai peut-être de là souper chez Gourville avec madame de La Fayette, M. le Duc, madame de Thianges, M. de Vivonne, à qui l'on dit adieu et qui s'en va demain Si cette partie est rompue, j'irai chez madame de Chaulnes, j'en suis extrêmement priée par la maîtresse du logis et par les cardinaux de Retz et de Bouillon, qui me l'avoient fait promettre : le premier est dans une extrême impatience de vous voir ; il vous aime chèrement. Voilà une lettre qu'il m'envoie.

On avoit cru que mademoiselle de Blois avoit la petite vérole, mais cela n'est pas. On ne parle point des nouvelles d'Angleterre : cela fait

1. Je voulois vous voir partir d'Aix. (Éd. de 1726.)
2. Chez Pélisson. (*Idem.*)

juger qu'elles ne sont pas bonnes. Il n'y a eu qu'un bal ou deux à Paris[1] dans tout ce carnaval. On y a vu quelques masques, mais peu. La tristesse est grande : les assemblées de Saint-Germain sont des mortifications pour le roi, et seulement pour marquer la cadence du carnaval.

Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde; il étoit d'une force à faire trembler les courtisans[2]; et jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement, ni si généreusement les vérités chrétiennes. Il étoit question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple; enfin, ma fille, cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les auroit poussés l'apôtre saint Paul.

L'archevêque de Reims (M. Le Tellier) revenoit hier fort vite de Saint-Germain; c'étoit comme un tourbillon : il croit bien être grand seigneur[3], mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de Nanterre,

1. On a fait un bal ou deux à Paris. (Éd. de 1726.)

2. Il étoit d'une force qui faisoit trembler les courtisans. (*Idem.*)

3. L'archevêque de Reims revenant hier fort vite de Saint-Germain, voici ce qui lui arriva : il alloit, à son

tra, tra, tra; ils rencontrent un homme à cheval : *Gare! gare!* Ce pauvre homme veut se ranger, son cheval ne veut pas; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus, que le carrosse en fut versé et renversé. En même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués[1], se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais de l'Archevêque et le cocher, et l'Archevêque même, se mettent à crier : *Arrête, arrête ce coquin! qu'on lui donne cent coups de bâton!* L'Archevêque en racontant ceci disoit : « Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras et coupé les oreilles. »

Je dînai hier encore chez Gourville avec madame de Langeron, madame de La Fayette, madame de Coulanges, Corbinelli, l'abbé Têtu, Briole et mon fils; votre santé y fut célébrée, et un jour pris pour vous y donner à dîner. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je ne puis vous dire à quel point je vous souhaite[2].

ordinaire, comme un tourbillon. S'il croit être grand seigneur, ses gens. (Éd. de 1726.)

1. Roués et estropiés. (Éd. de 1754.)

2. Je vous quitte et je laisse la plume à Corbinelli, qui dort. (Éd. de 1726.)

Je m'en vais encore adresser cette lettre à Lyon, c'est la troisième. J'ai envoyé les deux premières au Chamarier; il me semble que vous y devez être, ou jamais.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 28; elle me ravit. Ne craignez point, ma bonne, que ma joie se refroidisse. Je ne suis occupée que de cette joie sensible de vous voir, et de vous recevoir, et de vous embrasser avec des sentiments et des manières d'aimer qui sont d'une étoffe au-dessus du commun, et même de ce que l'on estime le plus[1].

368. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 20 mars 1674.

Je vous envoie le cotignac que je vous ai promis, Madame : vous ne le trouverez pas mauvais; il ne vaut pourtant pas ce qu'il me coûte, mais je ne suis pas heureux en bons marchés.

Je ne vous aime pas plus que je ne vous aimois hier matin, Madame; mais la conversation

1. M. et madame de Grignan arrivèrent à Paris peu de jours après. M. de Grignan retourna en Provence au mois de mai 1674, et madame de Grignan alla le rejoindre à la fin de mai 1675.

d'hier au soir me fait plus sentir ma tendresse; elle étoit cachée au fond de mon cœur, et le commerce l'a ranimée; je vois bien par là que les longues absences nuisent à la chaleur de l'amitié, aussi bien qu'à celles de l'amour. Je voudrois bien savoir des nouvelles de madame de Grignan, car je l'aime bien aussi, et il entre dans cette amitié autant d'inclination que de reconnoissance.

369. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

Paris, avril 1674.

C'EST une plaisante chose que de recevoir une de vos lettres datée d'Aix, et que ma pauvre fille se trouve fâchée de n'y être pas pour vous y recevoir! Vous aurez bientôt M. de Grignan; mais pour elle, je vous la garde. Revenez la voir tout aussitôt que le service du roi, votre maître, vous donnera la liberté de quitter vos îles. Je ne sais si elles sont inaccessibles; je crois que vous devriez le souhaiter, car le bruit ne court pas que vous ayez beaucoup d'autre défense, au cas que les ennemis fussent assez insolents pour vous faire une visite.

Je laisse à notre cher d'Hacqueville à vous parler de la Franche-Comté et de toutes les armées que nous avons sur pied aux quatre coins du monde. Je veux vous dire ce que les gazettes ne disent point. M. le Premier, prenant congé du roi, lui dit : « Sire, je souhaite à Votre Majesté une bonne santé, un bon voyage et un bon conseil. » Le roi appela M. le maréchal de Villeroi et M. Colbert, et leur dit : « Écoutez ce que M. le Premier me souhaite. » Le maréchal répondit de son fausset : « En effet, Sire, tous les trois sont bien nécessaires. » Je supprime la glose.

Je veux parler aussi de madame la duchesse de La Vallière ; la pauvre personne a tiré jusqu'à la lie de tout ; elle n'a pas voulu perdre un adieu, ni une larme : elle est aux Carmélites [1], où, huit jours durant, elle a vu ses enfants et toute la cour, c'est-à-dire ce qui en reste. Elle a fait couper ses beaux cheveux, mais elle a gardé deux belles boucles sur le front ; elle caquette et dit merveilles. Elle assure qu'elle est ravie d'être dans une solitude [2] ; elle croit être dans un désert, pendue à cette grille. Elle nous

1. Madame de La Vallière entra aux Carmélites le 22 avril.

2. Madame de La Vallière exprime cette satisfaction dans une lettre au maréchal de Bellefonds datée du 22 avril.

fait souvenir de ce que nous disoit, il y a bien longtemps, madame de La Fayette, après avoir été deux jours à Rueil : que, pour elle, elle s'accommoderoit parfaitement bien de la campagne[1].

Mandez-nous comme vous vous trouvez de la vôtre. Si j'avois l'hippogriffe à mon commandement, je m'en irois causer avec vous de toutes les farces qui se sont faites ici entre les Grignan et les *Fourbin*[2]; les ruses de ceux-ci, les droitures des autres, et le reste : mais il faudroit être à Époisses pour parler cinq heures de suite. Je n'oublierai jamais cette aimable maison, ni les douces et charmantes conversations, ni les confiances de mon seigneur. Je les tiens précieuses, et je prétends, par le bon usage que j'en fais, avoir une part dans son amitié, dont je lui demande la continuation préférablement à toutes ses autres sujettes et servantes.

Mon oncle l'abbé vous fait mille compliments. Il a reçu les ordres de Madame votre femme, qu'il exécutera avec grand plaisir.

1. On voit qu'à cette époque, on doutoit encore de la sincérité de la conversion de mademoiselle de La Vallière.

2. Parodie du nom de Forbin. M. de Guitaud étoit en procès avec ce dernier.

370. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 22 mai 1674.

COMME j'ai l'honneur de connoître Madame votre femme et le soin qu'elle a des compliments dont on la charge, je trouve à propos de vous dire à vous-même que je vous aime toujours trop, et que vous me ferez un très-grand plaisir si vous voulez m'aimer un peu : voyez si on peut mieux se mettre à la raison ; c'est donner que de faire un marché de cette sorte. Vous nous manquez fort ; nous avions de la joie de vous voir revenir les soirs ; votre société est aimable ; et, hormis quand on vous hait, on vous aime extrêmement. Ma fille est toujours languissante ; *le héros que j'attends ne reviendra pas si tôt ;* elle est triste, mais je suis accoutumée à la voir ainsi quand vous n'y êtes pas. Il fait plus chaud à Besançon [1] que sur le port de Toulon. Vous savez l'extrême blessure de Saint-Géran [2], et

1. La ville de Besançon, assiégée par les troupes du roi, étoit alors si vivement pressée, qu'elle capitula le 15 mai. La nouvelle en arriva à Paris le 19.

2. M. de Saint-Géran fut blessé à la tête par un boulet qui tua en même temps Beringhen, colonel du régiment Dauphin.

comme sa jolie femme y est accourue avec madame de Villars; on croyoit qu'il étoit mort : on mande le 18 qu'il se porte mieux. Comme vous ne pourriez pas épouser sa veuve, je suis persuadée que vous voulez bien qu'il vive. Voilà une fable[1] des plus jolies ; ne connoissez-vous personne qui soit aussi bon courtisan que le renard? Je suis ravie du bien que vous me dites de ma petite ; je prends pour moi toutes les caresses que vous lui faites.

Adieu, mon très-cher Comte ; on ne peut guère vous embrasser plus tendrement que je fais. Mon fils vous fait toujours mille compliments.

371. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, ce 1er juin 1671.

Il faut, ma bonne, que je sois persuadée de votre fonds pour moi, puisque je vis encore. C'est une chose bien étrange que la tendresse que j'ai pour vous ; je ne sais si, contre mon dessein, j'en témoigne beaucoup, mais je sais bien que

1. C'est la fable de La Fontaine qui a pour titre *la Cour du Lion*.

j'en cache encore davantage. Je ne veux point vous dire l'émotion et la joie que m'ont données votre laquais et votre lettre. J'ai eu même le plaisir de ne point croire que vous fussiez malade; j'ai été assez heureuse pour croire ce que c'étoit. Il y a longtemps que je l'ai dit : quand vous voulez, vous êtes adorable; rien ne manque à ce que vous faites. J'écris dans le milieu du jardin, comme vous l'avez imaginé, et les rossignols et les petits oiseaux ont reçu avec un grand plaisir, mais sans beaucoup de respect, ce que je leur ai dit de votre part; ils sont situés d'une manière qui leur ôte toute sorte d'humilité. Je fus hier deux heures toute seule avec les hamadryades : je leur parlai de vous; elles me contentèrent beaucoup par leur réponse. Je ne sais si ce pays tout entier est bien content de moi, car enfin, après avoir joui de toutes ses beautés, je n'ai pu m'empêcher de dire :

Mais, quoi que vous ayez, vous n'avez point Calixte,
Et moi, je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Cela est si vrai, que je repars après dîner avec joie. La bienséance n'a nulle part à tout ce que je fais; c'est ce qui est cause que les excès de liberté que vous me donnez me blessent le cœur. Il y a deux ressources dans le mien que vous ne sauriez comprendre. Je vous

loue d'avoir gagné vingt pistoles; cette perte a paru légère, étant suivie d'un grand honneur et d'une bonne collation. J'ai fait vos compliments à nos oncles et cousines; ils vous adorent et sont ravis de la relation. Cela leur convient, et point du tout en un lieu où je vais dîner; c'est pourquoi je vous la renvoie. J'avois laissé à mon portier une lettre pour Brancas; je vois bien qu'on l'a oubliée. Adieu, ma très-chère et très-aimable enfant; vous savez que je suis à vous.

372. — DE M. DE LAMOIGNON AU COMTE DE GUITAUD.

Paris, 14 juin 1674.

Je ne doute point que vous n'ayez eu de la joie de la grâce que le roi a accordée à M. le Premier Président[1]. Je vous avoue qu'elle m'a surpris, et que je ne m'attendois pas qu'elle dût sitôt arriver. Vous devez être bien persuadé qu'il ne peut venir de bonne fortune dans aucune maison où vous ayez plus de personnes qui vous

1. Les registres du Parlement et les *Gazettes* du temps ne font aucune mention de la grâce qui fut accordée par le roi, au premier président Guillaume de Lamoignon.

soient sincèrement acquises. Je suis revenu d'un voyage que j'ai fait aux eaux de Vichy, où j'ai retrouvé ma santé qui étoit en assez méchant état. Je voudrois pouvoir l'employer pour votre service, et vous témoigner à quel point je suis tout à vous.

373. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 16 août 1674.

J'AI appris que vous aviez été fort malade, ma chère cousine ; cela m'a mis en peine pour l'avenir, et m'a obligé de consulter votre mal à un habile médecin de ce pays-ci. Il m'a dit que les femmes d'un bon tempérament comme vous, demeurées veuves de bonne heure et qui s'étoient un peu contraintes, étoient sujettes à des vapeurs. Cela m'a remis de l'appréhension que j'avois d'un plus grand mal ; car enfin, le remède étant entre vos mains, je ne pense pas que vous haïssiez assez la vie pour n'en pas user, ni que vous eussiez plus de peine à prendre un galant, que du vin émétique. Vous devriez suivre mon conseil, ma chère cousine, et d'autant plus qu'il ne vous sauroit paroître intéressé : car si vous aviez besoin de vous mettre dans les remèdes,

étant comme je suis à cent lieues de vous, vraisemblablement ce ne seroit pas moi qui vous en servirois. Raillerie à part, ma chère cousine, ayez soin de vous. Faites-vous tirer du sang plus souvent que vous ne faités; de quelque manière que ce soit, il n'importe, pourvu que vous viviez. Vous savez bien que j'ai dit que vous étiez de ces gens qui ne devroient jamais mourir, comme il y en a qui ne devroient jamais naître. Faites votre devoir là-dessus, vous ne sauriez faire un plus grand plaisir à madame de Grignan et à moi. Mais à propos d'elle, trouvez bon que je lui dise deux mots. Je vous envoye à toutes deux ma dernière lettre au roi sur la prise du Comté.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

Comment vous portez-vous de votre grossesse, Madame, et du mal de Madame votre mère? Voilà bien des incommodités à la fois. J'ai ouï dire que vous étiez déjà délivrée de l'une; pour l'autre, j'espère que vous en sortirez bientôt heureusement. Voilà ce que c'est que d'avoir des maris et des mères : si on n'avoit pas tout cela, on ne seroit pas exposée à tant de déplaisirs; mais d'un autre côté, on n'auroit pas toutes les douceurs que l'on a. C'est là la vie, du bien, du mal : celui-ci fait trouver l'autre meilleur. J'aurai plus de

plaisir de vous revoir après quatre ou cinq mois d'absence, que si je ne vous avois pas quittée.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

« Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté de me permettre de lui témoigner la joie que j'ai de ses dernières conquêtes et de voir que mon maître prenne le chemin de le devenir de tout le monde. Ma satisfaction auroit été tout entière, si Votre Majesté avoit daigné accepter les offres de mon très-humble service. Mais enfin comme je n'ai pu avoir ce plaisir, je m'en suis fait un autre, qui est de me soumettre à vos volontés avec une résignation dont je suis assuré que Dieu se contenteroit. Si Votre Majesté la pouvoit connoître aussi bien que lui, et voir le fond de mon cœur, je ne serois pas aussi malheureux que je le suis; car Elle fait du bien à ceux qui l'aiment et personne n'a plus de zèle et plus d'inclination pour Elle que votre, etc. »

374. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 septembre 1674.

VOTRE médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous qui me proposez le moyen d'en guérir, n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques; mais la raison de n'avoir point eu de précaution pour prévenir ces vapeurs m'empêchera d'en guérir Le désintéressement dont vous voulez que je vous loue dans le conseil que vous me donnez, n'est pas si estimable qu'il l'auroit été du temps de notre belle jeunesse : peut-être qu'en ce temps-là vous auriez eu plus de mérite. Quoi qu'il en soit, je me porte bien, et si je meurs de cette maladie, ce sera d'une belle épée, et je vous laisserai le soin de mon épitaphe.

Que dites-vous de nos victoires[1]? Je n'entends jamais parler de guerre que je ne pense

1. Le prince de Condé avoit livré et gagné le fameux combat de Senef contre les armées de l'Empereur, du roi d'Espagne et des provinces unies, et Turenne avoit repoussé les troupes du duc Charles de Lorraine, du prince de Bournonville et du comte Caprara, à la journée de Sintezeim.

à vous. Votre charge vacante m'a frappé le cœur. Vous savez par qui elle est remplie [1]. Le marquis de Renel [2] n'étoit-il pas de vos amis et de vos alliés ? Quand je vous vois chez vous dans le temps où nous sommes, j'admire le bonheur du roi de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles. Nous avons tant perdu à cette victoire, que sans le *Te Deum* et quelques drapeaux portés à Notre-Dame [3], nous croirions avoir perdu le combat.

Mon fils a été blessé légèrement à la tête ; c'est un miracle qu'il en soit revenu, aussi bien que les quatre escadrons de la maison du roi, qui étoient postés huit heures durant à la portée du feu des ennemis, sans autre mouvement que celui de se presser à mesure qu'il y avoit des gens tués. J'ai ouï dire que c'est une souffrance terrible que d'être ainsi exposé. Vos lettres au roi me charment toujours.

DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour me plaindre du mal de ma mère. Je suis très-contente que vous connoissiez combien mon

1. De qui elle est remplie. (Éd. de 1775.)

2. Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, mestre de camp général de la cavalerie légère, emporté d'un coup de canon, au siége de Cambrai, le 11 avril 1677.

3. Cent sept drapeaux ou étendards, pris sur les ennemis, furent portés à Notre-Dame.

cœur est pénétré de tout ce qui lui arrive. Il me semble que c'est mon meilleur endroit; et je suis bien aise que vous, dont je veux avoir l'estime, ne l'ignoriez pas. Si j'avois quelque autre bonne qualité essentielle, je vous ferois mon portrait; mais ne voyez que celle-là et le goût que j'ai pour votre mérite, qui ne peut se séparer d'une très-grande indignation contre la fortune pour les injustices qu'elle vous fait.

375. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 septembre 1674.

OMME je ne trouve aucune conversation qui me plaise tant que la vôtre, Madame, je ne trouve aussi point de lettres si agréables que celles que vous m'écrivez. Il faut dire la vérité, ç'auroit été grand dommage si vous fussiez morte : tous vos amis y auroient fait une perte infinie : pour la mienne, elle auroit été telle, que, quelque intérêt que je prenne en votre vertu, j'aimerois mieux qu'il lui en coûtât quelque chose, et que vous vécussiez toujours; car enfin ce n'est pas seulement comme vertueuse que je vous aime, c'est encore comme la plus aimable femme du monde.

Nos victoires sont fort chères, mais elles en

sont plus honorables. Le roi est bien heureux, dites-vous, de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles : j'en demeure d'accord; mais ce n'est pas une bonne fortune nouvelle pour lui, car il s'est autrefois passé de M. le Prince et de M. de Turenne, et les a même bien battus[1], eux qui présentement avec ses armes battent tout le reste du monde. Après cela nous pouvons bien nous faire justice, et ne pas trouver étrange qu'on puisse faire la guerre sans nous. Dans d'autres États que celui-ci, nous brillerions, et il faudroit que l'on comptât avec nous quand on auroit de grandes affaires sur les bras; mais en France, il y a tant de gens de mérite, et beaucoup plus qui ont apparence d'en avoir, que ceux qui en ont un véritable ne sont distingués bien souvent que

1. Pendant les troubles de la Fronde, le prince de Condé et le maréchal de Turenne se jetèrent dans le parti opposé à la cour, et acceptèrent un commandement dans l'armée espagnole. Le 15 décembre 1650, Turenne commandant l'armée espagnole avec don Estevan de Gamarre, fut battu par le maréchal Du Plessis Praslin, devant Rethel. Mais Turenne rentra en grâce auprès du roi, le 2 mai 1651, et rendit à Louis XIV un très-signalé service, lors de l'affaire de Blenau (6 avril 1652), en sauvant le roi et la cour, après la défaite du maréchal d'Hocquincourt par M. le Prince.

Quant au prince de Condé, il s'étoit retiré dans l'armée espagnole et assiégeoit Arras au mois d'avril 1654, lorsqu'il fut battu par l'armée du roi.

par la fortune[1] : quand elle leur manque, on les laisse chez eux, pendant qu'on gagne fort bien des batailles sans eux, avec toutes sortes de gens mêlés. Ma charge est remplie par un galant homme : il a de la naissance et du mérite, et celui auquel il succède n'avoit que du courage et de la faveur. Je viens de lui écrire comme à mon ami et à mon allié.

Aussitôt après la nouvelle du combat de Senef, j'écrivis au roi, et je lui offris mes services. Je vous envoie ma lettre[2]. Toutes mes honnêtetés et ma bonne conduite sont des œuvres mortes, maintenant que la grâce me manque; mais peut-être que tout cela me sera compté, et me tournera à profit, si je reviens jamais à la cour. Il faut espérer, et cependant se réjouir.

1. L'édition des lettres de Bussy de 1720 porte simplement : Mais en France, il y a tant de gens de mérite, qu'il n'est pas surprenant qu'on en oublie quelques-uns.

2. Cette lettre de Bussy-Rabutin au roi étoit ainsi conçue :

« Sire, je viens d'apprendre le combat que M. le Prince a gagné contre les ennemis de Votre Majesté. Elle me permettra, s'il lui plaît, de l'assurer que j'en ai toute la joie qu'un sujet fidèle et qui aime de tout son cœur la gloire de son maître, en peut avoir : mais, en même temps, je la supplie très-humblement de croire que j'ai tout le regret imaginable de n'y avoir pas été, et de me trouver à la veille de marcher avec les arrière-bans, moi qui depuis huit ans offre toutes les campagnes à Votre Majesté mes très-humbles services.

« C'est un grand honneur, Sire, à votre noblesse de vous

M. votre fils a été bien heureux d'en être quitte pour une légère blessure à la tête. Ce que le peuple appelle *mener les gens à la boucherie*, c'est les poster où étoient les quatre escadrons de la maison du roi, et qui a passé par là a essuyé les plus grands périls de la guerre. Quand on affronte de la cavalerie ou de l'infanterie, l'action anime; mais ici c'est de sang-froid qu'on est passé par les armes.

A MADAME DE GRIGNAN.

Vous m'avez écrit d'une encre si blanche, Madame, que je n'ai lu que dix ou douze mots par-ci par-là de votre lettre, et ce n'a été que votre bon sens et le mien qui m'ont fait deviner le reste. C'est une vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudroit pas tenir. De l'heure qu'il est tout est effacé; mais enfin il me sou-

servir, quand vous lui faites la grâce de la mander; mais elle me pardonnera, si je lui dis que ce seroit une espèce de honte à moi, après les emplois que j'ai eus et les bonnes intentions que j'ai, si j'étois confondu avec ceux qui attendent un ordre pour marcher pour son service. Je la supplie très-humblement, Sire, de me faire l'honneur de m'employer. Depuis les postes que j'ai tenus à la guerre, jusqu'au métier de volontaire, tout me sera bon, pourvu que je la serve. Il n'y a que de paroître la servir par force, qui me feroit de la peine; car personne au monde ne donnera plus volontiers que moi sa vie pour Votre Majesté, et n'est avec plus de zèle, de respect et de soumission, etc.

« A Chaseu, ce 20 août 1674. »

vient bien que vous m'y avez dit des choses obligeantes. J'espère que ces bontés auront fait plus d'impression sur votre cœur que sur votre papier. Si cela étoit égal, vous seriez la plus légère amie du monde[1]. Pour l'amitié que je vous ai promise, Madame, elle est écrite dans mon cœur avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Voilà de grandes paroles!

376. — DU COMTE DE GRIGNAN AU COMTE DE GUITAUD.

Grignan, 14 octobre 1674.

J'AI reçu votre lettre du 6, où vous me mandez ce que vous avez dit à M. de Toulon sur l'affaire de Baricaux et de Saint-Remy; mais trouvez bon que je vous dise que si vous ne lui parlez pas franchement, cela nous fera un embarras : vous savez comme je vous en ai parlé; ces Messieurs me veulent faire un plan sur cela, parce qu'ils voient bien qu'ils ne sauroient avoir contentement. Je leur permets encore une fois de faire sur ces deux affaires-là tout ce qu'ils trouveront bon, je n'en serai point fâché contre eux. Mais,

1. La plus légère âme du monde. (Éd. des lettres de Bussy, de 1720.)

entre vous et moi, je ne veux point que M. de Toulon, ni aucun de ces Messieurs, se mêlent de l'accommodement de ces deux communautés, ce n'est point leur affaire : je n'y toucherai point qu'après l'assemblée, car je suis déterminé à voir, avant toute autre chose, la manière dont ils en useront avec moi pendant l'assemblée.

M. de Toulon est persuadé qu'il ne peut, en conscience, s'empêcher de faire son opposition. Je suis persuadé du contraire, et qu'il pourroit agir comme les trois premières années. Ces Messieurs veulent un accommodement avec moi, à condition qu'ils ne feront pas un pas de leur côté, et que du mien je ferai toutes les avances; ils s'opposent à la seule affaire que j'aie dans la province : ils sont les maîtres de la maison de ville d'Aix; ils souhaitent que dans l'accommodement de Baricaux et de Saint-Remy, dont je suis le maître, je me relâche en faveur de leurs amis. Qu'est-ce qu'ils me donnent? Rien.

Voyez-vous, mon cher Monsieur, je vous parle comme à M. de Guitaud, mon ami, et vous prie que ceci soit entre nous. L'affaire de mes gardes est une affaire d'honneur; si je la perds, ces Messieurs doivent compter que je ne saurai jamais revenir pour eux. Ce n'est point les cent mille francs qui me tiennent au cœur, comme vous pouvez croire, car je les rendrai à

la province dans le moment, pourvu qu'il paroisse que j'en ai été absolument le maître.

Je serai encore ici jusqu'à la Toussaint. Mes compliments, s'il vous plaît, à M. le marquis de Janson. Je suis tout à vous.

377. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 octobre 1674.

Il me semble que je n'écris pas bien; et si c'étoit une chose nécessaire à moi que d'avoir bonne opinion de mes lettres, je vous prierois de me redonner de la confiance par votre approbation.

J'ai donné à dîner à mon cousin votre fils et à la petite chanoinesse de Rabutin, sa sœur, que j'aime fort. Leur nom touche mon cœur, et leur jeune mérite me réjouit. Je voudrois que le garçon eût une bonne éducation. C'est trop présumer que d'espérer tout du bon naturel. Il y avoit deux Rabutins dans le régiment d'Anjou, que Saint-Géran commande; il m'en a dit des biens infinis : l'un des deux fut tué à la dernière bataille que M. de Turenne a gagnée près de Strasbourg; l'autre y fut blessé. La valeur de ces deux frères est distinguée. Je trouve plai-

sant que cette vertu ne soit donnée qu'aux mâles de notre maison, et que nous autres femmes nous ayons pris toute la timidité. Jamais rien ne fut mieux partagé, ni séparé si nettement; car vous ne nous avez laissé aucune sorte de hardiesse. Il y a des maisons où les vertus et les vices sont un peu plus mêlés. Mais revenons à la bataille.

M. de Turenne a donc encore battu les ennemis, pris huit pièces de canon, beaucoup d'armes et d'équipages, et demeuré maître du champ de bataille[1]. Ces victoires continuelles font grand plaisir au roi. J'ai trouvé la lettre que vous lui écrivez fort bonne; je voudrois qu'elle pût faire un bon effet. Jamais la fortune ne m'a fait un plus sensible déplaisir qu'en vous abandonnant. Elle a fait encore plus de tort à M. de Rohan. Son affaire va mal[2]. Il faut re-

1. A Ensheim, le 3 octobre; la *Gazette* donne une longue narration de cette victoire, et un *Te Deum* fut chanté à Versailles, le 13 octobre, en présence du roi et de toute la cour.

2. La conspiration du chevalier de Rohan est racontée dans tous ses détails par la *Gazette*, sous la date de Versailles, le 14 septembre 1674.

« Le chevalier fut arrêté ainsi que Latréaumont, son complice. On les accusoit d'avoir voulu soulever la Normandie et livrer quelques places de cette province. »

Le chevalier de Rohan fut condamné à mort et exécuté le 27 novembre, ainsi que ses complices, madame de Villars, Préau, neveu de Latréaumont, et Vander Euden. Latréaumont avoit été tué lors de son arrestation à Rouen.

garder le malheur de ceux qui sont plus mal que nous, pour souffrir patiemment les nôtres.

Mandez-moi où en est l'histoire de nos Rabutins. Le cardinal de Retz est ici. Il a les généalogies dans la tête. Je serois ravie qu'il connût la nôtre avec l'agrément que vous lui donnez. C'eût été un vrai amusement pour Commercy; mais il ne parle point d'y aller. Je crois que vous le trouverez plutôt ici; c'est notre intérêt qu'il y passe l'hiver : c'est l'homme de la plus charmante société qu'on puisse voir

Ma fille est fort contente de ce que vous lui écrivez; il n'y a rien de plus galant, elle vous promet de vous écrire, au premier jour, de la bonne encre. Mon fils vous rend mille grâces de votre souvenir. Il est vrai que d'être au poste où étoient les gendarmes au combat de Senef, c'est précisément être passé par les armes. Quel bonheur d'en être revenu ! Adieu, mon cher cousin.

378. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

Novembre 1674.

Vous voilà donc dans votre château avec votre très-aimable femme! si vous voulez me voir dans ma béatitude, il faudra que vous preniez la peine de venir jusqu'ici. Il est vrai que je suis sensiblement touchée du plaisir d'avoir madame de Grignan; je ne m'accoutume point à cette joie; je la sens à toute heure, et je vois couler le temps avec douleur, quand je pense au jour qui me l'emmènera; mais je ne veux pas prévenir mon malheur.

Parlons des merveilles que vous avez faites en Provence: vous n'avez pensé qu'aux véritables intérêts de M. et de madame de Grignan. J'ai trouvé fort dure et fort opiniâtre la vision de M. de Toulon pour les cinq mille francs à l'assemblée. Je crois que la permission que le roi donne d'opiner sur cette gratification, ôtera l'envie de s'y opposer. M. de Pomponne a fait régler aussi le *Monseigneur* qu'on doit dire à M. de Grignan, en présence de l'intendant, quand on vient lui rendre compte de l'assem-

blée; et comme ce règlement donnera sans doute quelque chagrin à M. Bouilli, je crois que M. de Pomponne ne l'enverra que sur la fin. C'est beaucoup que ce soit une chose décidée, ou pour mieux dire rétablie. Je suis fort aise que vous ayez trouvé Grignan d'un bon air; vous l'auriez trouvé encore plus beau, si la Comtesse avoit aidé à son mari à vous en faire les honneurs; mais non, il vaut encore mieux que vous la trouviez ici.

Vos conversations seront infinies, quand vous joindrez la Provence avec les affaires passées et présentes de ce pays-ci; vous y trouverez le procès de M. de Rohan bien avancé. Mon Dieu, la triste aventure! quelle scène et quel spectacle!

Vous vous souvenez de nos conversations, je vous en remercie. Je vous suis bien plus obligée de tout ce que vous me disiez, que vous ne me l'êtes de mon attention; je n'oublierai jamais cet endroit de ma vie; il me semble qu'il nous a fait une liaison particulière. Je suis persuadée que vous n'en auriez pas tant dit à la comtesse de Bussy, et que vous n'avez point de sujette que vous aimiez tant que moi. Adieu, Monsieur, adieu, Madame; je suis très-sincèrement à vous.

379. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 décembre 1674.

J'ATTENDS la réponse du roi avec une tranquillité qui va au delà de la résignation. Cela me fait croire que cette réponse ne sera pas favorable, parce que Dieu, qui me soutient dans ma disgrâce, ne me donneroit pas tant de force inutilement. Nous parlons souvent de vous, mademoiselle de Bussy et moi, et de la manière dont vous le pouvez souhaiter. Nous passerons l'hiver à Autun, avec ma sœur l'abbesse de Rougemont, qui a de la raison; avec ma belle-sœur de Toulongeon, qui a du mérite, de l'agrément et qui n'a pas vingt-cinq ans; avec Jannin, qui fait fort bonne chère et qui est un très-bon homme d'ailleurs. Il y aura encore d'autres gens qui nous divertiront par leur esprit ou par leurs sottises, car nous faisons profit de tout.

M. de C.... (Créqui?) a tant fait par son assiduité à la cour et par les couleuvres qu'il y a avalées sans se plaindre, qu'il est rentré dans l'emploi [1]. Ce ne sont pas de grandes armées

1. Le maréchal de Créqui fut envoyé à Charleroi et avoit sous ses ordres le marquis de Choiseul, qui commandoit entre Sambre et Meuse.

qu'il commande; mais cela vaut mieux que d'être maréchal volontaire. Il ne fait pas encore grand'chère; mais il ne meurt pas de faim. Avec de la patience, les grands généraux mourront, et il se trouvera dans le service. Cependant le peu qu'il fait l'empêche de s'enrouiller.

Vous avez raison, Madame, d'admirer M. de Turenne; il est admirable et personne n'est capable de faire tout ce qu'il fait, aussi bien qu'il le fait. C'est seulement la force de son mérite qui me le fait louer. Je suis très-aise que le jeune Tavannes ait de la réputation, car son père est un de mes meilleurs amis.

380. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 6 janvier 1675.

Il y a, ce me semble, assez longtemps que je vous laisse en repos, Madame; c'est que j'ai eu beaucoup d'affaires depuis mon retour de Paris; cela ne m'en eût pourtant pas empêché, si je n'avois craint sottement que, si je vous écrivois, vous ne crussiez que j'avois affaire de vous. Il faut dire le vrai : on est quelquefois bien ridicule; mais pour vous montrer mon retour au bon sens, Madame, je vous supplie de me man-

der la réponse qu'a eue M. le cardinal de Retz sur ce qui me regarde ; je n'oserois presque vous dire mon indifférence sur mon retour [1]. Vous autres gens de la cour, ne faites guère de différence entre un fou et un philosophe ; vous appellerez ma tranquillité comme il vous plaira, mais je l'aime mille fois mieux que de l'inquiétude, qui ne sert de rien. Ce qui me consolera d'ailleurs du méchant succès de cette négociation, ce sera la marque d'amitié que j'aurai reçue de Son Éminence ; c'est sur cela que je ne serois pas indifférent, et sur votre tendresse, Madame : il me faut l'une et l'autre pour que je ne sois pas tout à fait malheureux.

A MADAME DE GRIGNAN.

Il faut que je sache non pas de quel bois vous vous chauffez, Madame, mais de quelle encre vous écrivez. Si vous n'en pouvez trouver d'autre que celle dont vous vous servîtes l'année passée, souvenez-vous de m'écrire sur du papier noir, car enfin je veux lire ce que vous m'écrivez. Je n'y trouve qu'un inconvénient, c'est que le commis de la poste, qui n'aura pas assurément de même encre que vous, cela se trouvant rarement, jettera votre lettre au feu, n'y pouvant mettre de port. Badinerie à part,

1. Ma résignation sur mon rappel. (Éd. de 1726.)

Madame, je serai fort aise de savoir de vos nouvelles par vous-même, et surtout d'apprendre que vous ne retournerez de trois ans en Provence; car, sans m'informer de ce que vous aimez le mieux, je souhaite de vous retrouver à Paris, et je prends un terme un peu long pour n'y pas manquer.

381. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 24 janvier 1675.

Et quand j'aurois cru que vous m'auriez écrit parce que vous auriez voulu me dire quelque chose pour vos intérêts, y trouveriez-vous un grand mal? Ne nous sommes-nous pas assez écrit pour rien, ne pourrions-nous pas bien nous écrire pour quelque chose? Il me semble qu'il y a longtemps que nous n'en sommes plus là.

Je songe fort souvent à vous, et je ne trouve jamais la maréchale d'Humières que nous ne fassions, pour le moins, chacune un soupir à votre intention. Elle est toute pleine de bonne volonté, aussi bien que moi; et tous nos désirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence; car j'y crois, mon cousin : c'est ma philosophie. Vous, de votre côté, et moi du

mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin : nous visons tous deux à la tranquillité; vous par vos raisonnements, et moi par ma soumission. La force de votre esprit et la docilité du mien nous conduisent également au mépris de tout ce qui se passe ici-bas. Tout de bon, c'est peu de chose; nous avons peu de part à nos destinées : tout est entre les mains de Dieu. Dans de si solides pensées, jugez si je suis incapable[1] de comprendre votre tranquillité.

Vous me faites grand plaisir d'excepter de votre indifférence les bonnes grâces de notre Cardinal; elles me paroissent d'un grand prix. Ce qui fait que je ne vous ai point rendu sa réponse, c'est qu'il n'a point vu M. le Prince, depuis que vous êtes parti d'ici; il[2] est à Chantilly, où il a pensé mourir. Il n'a point voulu recevoir la visite de Son Éminence qu'il ne fût en état de jouir de sa bonne compagnie. Il[3] ira dans peu de jours; il parlera comme vous pouvez souhaiter, et je vous manderai tous les tons de cette conversation.

Que dites-vous de nos heureux succès, et de la belle action qu'a faite M. de Turenne, en faisant repasser le Rhin aux ennemis? Cette fin de

1. Jugez si je suis capable. (Éd. de 1775.)
2. Le prince de Condé.
3. Le cardinal de Retz.

campagne nous met dans un grand repos, et donne à la cour une belle disposition pour les plaisirs. Il y a un opéra tout neuf qui est fort beau. Avec votre permission, mon cousin, je veux dire deux mots à ma nièce de Bussy.

A MADEMOISELLE DE BUSSY[1].

Je prends toujours un très-grand intérêt à tout ce qui vous touche ; cette raison me fait sentir le bonheur que vous avez eu de n'avoir point épousé un certain homme, dont le mérite est aussi petit que le nom en est grand (le comte de Limoges); il faut avoir mieux ou rien. Adieu, ma nièce.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Je reviens à vous, mon cousin, pour vous dire que je laisse la plume à madame de Grignan, je dis la plume, car pour l'encre, vous savez qu'elle en a de toute particulière.

DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE BUSSY.

Je n'ai point trouvé de papier noir, c'est ce qui m'a fait résoudre à me servir de l'encre la plus noire de Paris. Il n'est festin que d'avaricieux : voyez comment celle de ma mère est effacée par la mienne. Je n'ai plus à craindre que les pâtés, qui sont presque indubitables avec une encre de cette épaisseur; mais enfin il faut vous servir à votre mode.

1. Depuis marquise de Coligny.

En vérité, Monsieur, vous feriez bien mieux d'épargner notre encre et notre papier, et de nous venir voir, puisque vous me faites le plaisir de m'assurer que mon séjour à Paris ne vous est pas indifférent. Venez donc profiter d'un bien qui vous sera enlevé à la première hirondelle. Si je vous écrivois ailleurs que dans une lettre de ma mère, je vous dirois que c'est même beaucoup retarder mes devoirs, qui m'appellent en Provence; mais elle trouveroit mauvais de n'être pas comptée au nombre de ceux qui doivent régler ma conduite. Elle en est présentement la maîtresse, et j'ai le chagrin de n'éprouver son autorité qu'en des choses où ma complaisance et mon obéissance seront soupçonnées d'intelligence avec elle. Je ne sais pas pourquoi je m'embarque à tout ce discours. Il ne me paroît pas que j'aie besoin d'apologie auprès de vous : c'est donc seulement par le seul plaisir de parler à quelqu'un qui écoute avec plus d'attention, et qui répond plus juste que tout ce qui est ici. Je vous demande une petite amitié à Mademoiselle de Bussy.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Voilà ce qui s'appelle écrire de la bonne encre. Plût à Dieu que vous fussiez ici ! nous causerions de mille choses, mais surtout des

sentiments dont la Provençale vous parle, qu'il faut cacher à la plupart du monde, quelque véritables qu'ils soient, parce qu'ils ne sont pas vraisemblables. Corbinelli est ici; il croit que vous ne songez plus à lui; cependant il vous honore et il vous aime extrêmement. Votre souvenir fait les délices de nos conversations, et des regrets ensuite de vous avoir perdu. Adieu, mon cousin.

382. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 mars 1675.

J'étois tout prêt à vous faire une *rabutinade*, ma chère cousine, sur ce que je ne recevois pas, au 19 mars, la réponse que vous deviez à ma lettre du mois de janvier. Je la viens de recevoir, cette réponse, par la diligence, avec une caisse que ma fille de Sainte-Marie envoyoit à sa sœur; la caisse a été jusqu'en Provence, au moins a-t-elle pu y aller, et il a fallu plaider pour la ravoir. Encore si la Sainte-Marie m'avoit mandé que votre lettre y étoit, elle m'auroit épargné le chagrin que j'ai eu contre vous; mais je crois, Dieu me veuille pardonner, que votre nièce nous vouloit brouiller ensemble.

Si vous saviez la colère où j'étois contre le maître de la diligence, vous jugeriez bien que j'avois quelque pressentiment qu'il y avoit dans cette cassette quelque chose qui m'étoit plus cher que les manches et que le ruban de ma fille. J'eus deux grands plaisirs à la fois; l'un de trouver que je n'avois pas sujet de me plaindre de vous, et l'autre de lire deux lettres de deux de mes meilleures amies, qui, dans leurs manières différentes, écrivent mieux, à mon gré, que femmes de France. Je m'étonne, en songeant à cela, que je n'aie pas pris plus de soin de m'en attirer, et c'est à quoi je ne prétends plus manquer à l'avenir.

Il y a cinq ou six jours que madame de Bussy m'envoya un billet que vous lui écriviez, par lequel vous lui mandiez que M. le Prince étoit encore un peu vif sur mon sujet; il faut avoir patience et espérer qu'on mourra, et c'est aussi le remède que j'attends, et j'ai de la vie et de la santé autant que de la mauvaise fortune. Les héros penseront de moi ce qu'il leur plaira, Madame : j'aime mieux vivre en Bourgogne que dans l'histoire seulement; et peut-être que si je m'en souciois beaucoup, j'aurois contentement sur l'honneur de ma mémoire, et que la postérité parleroit de moi plus honorablement que de tel prince ou de tel maréchal de France que nous connoissons. Encore une fois,

Madame, je vous assure que je ne songe qu'à vivre, et je crois, comme Voiture (épître à M. le Prince, 1645), que :

.... C'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu quand il est mort.

J'écris au cardinal de Retz avec autant de reconnoissance que s'il avoit fait ce que nous souhaitons. Au reste, ma chère cousine, ne soupirez point pour mes malheurs avec notre petite maréchale d'Humières, ce seroit tout ce que vous devriez faire si j'étois mort. Je ne réponds point à vos nouvelles du mois de janvier, il vaudroit autant vous parler de la bataille de Jarnac : je vous dirai seulement que j'aime autant M. de Turenne, que je l'ai autrefois haï; car, pour dire la vérité, mon cœur ne peut plus tenir contre tant de mérite. Je quitte la plume à mademoiselle de Bussy.

DE MADEMOISELLE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je suis persuadée de la part que vous prenez en ma fortune, ma chère tante, et sur cela je vous aime de tout mon cœur.

En me parlant de ce certain homme que j'ai failli épouser, vous avez oublié d'ajouter à la petitesse du mérite, celle du bien et de la personne; je ne sais pas si je trouverai mieux, mais je sais bien que je ne saurois plus mal trouver. Adieu, ma chère tante.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

Je serois bien difficile, Madame, si je n'étois content de votre encre, et même de votre cœur. Il est vrai que l'encre de Madame votre mère ne fait que blanchir auprès de la vôtre, et vous l'effacez aujourd'hui. Vous vous êtes même sauvée des pâtés; mais de quels écueils ne vous sauvez-vous pas? La beauté, l'esprit, la jeunesse et les occasions ne vous sauroient faire le moindre *pâté* dans votre conduite. Au reste, Madame, si j'avois la liberté d'aller à Paris, vous croyez bien que je la prendrois; mais je vous assure que j'en sortirois quelquefois, quand ce ne seroit que pour recevoir de vos lettres. D'aller à Paris sans permission et sans affaire de conséquence, cela ne seroit pas trop sage, et l'amitié, quelque tendre qu'elle soit, ne sauroit passer pour affaire de conséquence. Je crois que vous aimeriez mieux aller et demeurer en Provence, que de faire la moindre chose contre votre devoir; mais je crois que vous souhaiteriez extrêmement que votre devoir s'accordât à demeurer à Paris; et quand je ne devrois pas avoir le plaisir de vous y voir, je ne laisserois pas de souhaiter autant que vous que vous y fussiez toujours.

A MADAME DE SÉVIGNE.

Vous avez raison, ma chère cousine, de dire qu'il y a des choses véritables qu'il faut cacher, parce qu'elles ne sont pas vraisemblables : comme, par exemple, s'il étoit possible que madame de Grignan trouvât plus de plaisir à passer sa vie auprès de son mari à la campagne, qu'à Paris en son absence; mais le sentiment que je lui mande que je crois qu'elle a sur ce chapitre, est fort vraisemblable [1].

Aussitôt que madame de Bussy m'eut mandé que notre ami Corbinelli étoit à Paris, je lui écrivis, et je voudrois bien, si madame de Grignan va en Provence, que vous et lui prissiez, en la conduisant, votre chemin par la Bourgogne : j'irois au-devant de vous jusqu'à Bussy, avec la petite Toulongeon et votre nièce de Bussy; de là, je vous amènerois à Chaseu, et puis à Montjeu, où j'ai des raisons de vous faire meilleure chère qu'en pas un autre endroit.

1. Ce paragraphe est tiré de l'édition de 1726 des lettres de Bussy de Rabutin.

383. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 avril 1675.

QUAND mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, et que vous les trouvez dans une cassette de hardes, qui sont d'ordinaire deux ou trois mois en chemin, je ne m'étonne pas que vous ayez envie d'être en colère contre moi; je serois même fort fâchée que vous n'eussiez pas envie de me gronder : mais enfin, vous voyez que je n'ai point de tort; et si ma nièce de Sainte-Marie a compté sur le plaisir de nous mettre mal ensemble, elle est bien attrapée, car je crois que nous avons été brouillés ce que nous le serons de notre vie.

Vous avez donc su par mon billet la réponse du prince sur votre sujet; si pourtant le grand prince, par-dessus tous les autres, approuvoit votre retour, vous pourriez graisser vos bottes; mais le bon et généreux ami que vous avez, le paladin par *éminence* (le duc de Saint-Aignan), le vengeur des torts, l'honneur de la chevalerie, me dit l'autre jour la triste réponse que le roi lui avoit faite, et qu'il avoit des raisons

invincibles pour ne pas vous accorder votre retour. Ce mot d'*invincible* nous glace le cœur; nous ne savons sur qui le faire tomber; nous en trouvâmes trois qui peuvent fort bien donner sujet à cette expression. Nous causâmes près d'une heure ensemble dans une croisée de la chambre de la reine; l'amitié que nous vous portons nous rassembla en un moment, et nous fûmes contents, chacun de notre côté, des sentiments que nous avions pour vous.

La maréchale d'Humières est encore de notre bande[1]; elle parle pour votre retour quand il est à propos, et parle si bien et avec tant de hardiesse et de raison, qu'elle mériteroit de persuader les gens en votre faveur. Mais l'heure n'est pas venue. Celle du départ de tout le monde approche fort. On avoit parlé de la paix, et vous savez même le changement des plénipotentiaires; mais, en attendant, on va toujours à la guerre, et les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces, à leurs charges. Toutes ces séparations me touchent sensiblement. Je pense aussi que madame de Grignan ne nous quittera pas sans quelque émotion : elle m'a priée de vous faire mille amitiés pour

1. M. de Bussy avoit remercié la maréchale d'Humières, de l'intérêt qu'elle prenoit à lui, par une lettre datée du 28 février, et qui se trouve dans le recueil des lettres de Bussy, t. IV, p. 160.

elle. Vous avez raison d'être content de son cœur : elle ne perd pas une occasion de me faire voir l'estime qu'elle a pour vous ; et moi, je veux parler de celle que j'ai pour ma nièce de Bussy. Elle pense comme vous, et ce qu'elle m'a écrit me fait souvenir de vos manières.

A MADEMOISELLE DE BUSSY.

Je vous souhaite, ma très-chère, un très-bon et très-agréable époux. S'il est assorti à votre mérite, il ne lui manquera rien.

AU COMTE DE BUSSY.

Comme j'écris ceci, je reçois une lettre par laquelle on me mande que ce mari est trouvé. Je trouve plaisant que cette nouvelle soit arrivée justement à cet endroit. Je vous conjure, mon cher cousin, de m'en écrire le détail. Pour le nom, il est comme on le pourroit souhaiter, si on le faisoit faire exprès. Je vous demande un petit mot de la personne, du bien, de l'établissement, et de ce que vous donnez présentement à la future.

A MADEMOISELLE DE BUSSY.

Ma chère nièce, je prends un extrême intérêt à votre destinée. Ma fille vous fait ses com-

pliments par avance, et vous embrasse de tout son cœur.

Adieu, l'aimable père et l'aimable fille, je suis tout à vous.

384. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 7 avril 1675.

Je ne vous avois pas mandé la désagréable réponse du roi, que notre paladin (le duc de Saint-Aignan) m'avoit rendue, il y a assez longtemps, parce qu'il m'avoit prié de n'en parler à qui que ce fût. Vous savez comme il est circonspect sur les choses qui regardent le maître; mais puisqu'il vous a dit ce secret, il m'a fait plaisir, et j'aime mieux en parler avec vous qu'avec toute autre personne.

Il me paroît que vous étendez trop vos soupçons sur le mot d'*invincible;* je crois qu'il ne peut tomber que sur une seule personne, et que vous en conviendrez, quand vous ferez réflexion qu'un grand roi ne peut pas avouer que rien lui paroisse invincible que l'amour. Vous m'entendez bien, Madame; de vous dire ce qui m'a mis l'amour sur les bras, je l'ignore, car je ne l'ai jamais mérité, au contraire; je n'en

serois pas si surpris si j'avois autant fait contre ce côté-là que contre les deux autres endroits que vous soupçonnez. Ce sont, à mon avis, des gens qui ne m'aiment pas, et que vous connoissez fort, qui m'ont rendu l'amour contraire. Il faut avoir patience; si l'impatience me pouvoit servir de quelque chose, je n'en manquerois pas.

Je serai bien fâché quand madame de Grignan vous quittera, parce que vous le serez fort toutes deux. Cependant, il ne faut pas qu'elle se laisse trop aller à son chagrin; outre que sa santé et sa beauté en pourroient pâtir, elle passeroit désagréablement sa vie. En quelque lieu qu'elle et moi soyons, je l'aimerai et l'estimerai toujours extrêmement.

DE MADEMOISELLE DE BUSSY.

L'époux qu'on me destine, ma chère tante, paroît bon et raisonnable; il n'est pas beau, mais il est de belle taille : je ferai ce que je pourrai pour vous le faire voir bientôt, afin que vous en jugiez vous-même; mon père vous va dire le reste.

DU COMTE DE BUSSY.

Le futur est presque aussi grand que moi; il a plus de trente ans, l'air bon, le visage long, le nez aquilin et le plus grand du monde, le

teint un peu plombé, assez de la couleur de celui de Saucourt; chose considérable en un futur, il a dix mille livres de rente sur la frontière du Comté et de la Bresse, dans les terres de Cressia, de Coligny, d'Andelot, de Valfin et de Loysia, desquelles il jouit présentement par la succession de Joachim de Coligny, frère de sa mère. Le comte de Dalet, son père, remarié, comme vous savez, avec mademoiselle d'Estaing, jouit de la terre de Dalet et de celle de Malintras, et, après sa mort, elles viennent au futur par une donation que son père et sa mère firent, dans leur contrat de mariage, de ces deux terres à leur fils aîné : elles valent encore dix mille livres de rente, et plus; une de ses tantes vient de lui faire donation d'une terre de trois mille livres de rente après sa mort. Son intention est de prendre emploi aussitôt qu'il sera marié, et je ne l'en dissuaderai pas. Sa maison de Cressia, qui sera sa demeure, est à deux journées de Chaseu et à trois de Bussy. J'ai donné à ma fille le bien de sa mère dès à présent, et je ne la fais pas renoncer à ses droits paternels.

DE MADEMOISELLE DE BUSSY.

Je vous rends mille grâces, ma chère tante, et à madame de Grignan, de la part que vous me témoignez prendre à mon établissement;

vous ne sauriez toutes deux vous intéresser aux affaires de personne qui vous aime et qui vous honore plus que je fais.

385. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 30 avril 1675.

Ce n'est pas seulement pour vous témoigner la part que je prends à l'affliction que vous avez de la mort du pauvre Chésières que je vous écris, Madame, c'est encore pour m'en plaindre avec vous; je l'ai toujours fort aimé, mais le dernier voyage que j'ai fait à Paris, où je passai une journée avec lui, rafraîchit mon amitié, et me fait aujourd'hui plus sentir ma perte.

Au reste, Madame, mes amis me mandent que je n'ai plus d'obstacles pour mon retour à la cour que M. le Prince, et que la voie infaillible pour le lever est celle de M. le Duc. Ils me proposent pour cela d'en écrire à M. de Langeron ou à M. de Briord; mais je crois que vous pourriez traiter cette affaire avec lui plus habilement que personne, et avec un meilleur prétexte, étant ce que nous sommes. Je vous supplie donc, Madame, de prendre votre temps à la première visite qu'il vous rendra pour lui

en parler; je vous fais ma plénipotentiaire : je ne saurois mettre mes intérêts en meilleures mains.

Mandez-moi des nouvelles du départ de madame de Grignan; je voudrois qu'il fût bien reculé, quand je devrois lui déplaire pour ce souhait; car je sais bien que je me raccommoderois avec elle. Mais vous ne m'avez pas fait réponse si vous passeriez en ce pays-ci en la conduisant. Donnez-m'en avis de bonne heure, je vous supplie; je vous veux voir toutes deux.

386. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GUITAUD.

Mai 1675.

Vous me dites donc, Monsieur et Madame, que votre M. Manin est une espèce de d'Hacqueville, pour l'assemblage de toutes sortes de vertus. En vérité, il ne faudroit point d'autre recommandation, et c'est profaner le pouvoir que vous avez sur moi, l'un et l'autre, que de vous mettre en jeu, quand il est question de protéger une telle probité. Je vous déclare donc que je ne vous fais que l'honneur de croire ce que vous me dites de lui; et puis, c'est lui-

même et l'ombre de notre pauvre ami, qui fait le reste. J'en disois autant à M. de Berbisy, et je vous conjure de garder pour d'autres occasions, à éprouver l'estime et l'amitié très-distinguée que j'ai pour vous deux. Vous ne savez pas ce que vous valez, et combien l'on s'attache à vous quand on vous connoît.

Pour moi, j'ai fait un chemin considérable depuis que je suis dans votre commerce. Mais parlons de M. d'Amboise: c'est un homme que je ne gouverne pas; je connois et j'aime fort son père, et c'est par là que je ferai ma sollicitation. Comme l'affaire est juste et que le rapporteur l'est aussi, je crois que cela se rencontrera fort heureusement. Enfin, n'en soyez pas en peine, je ferai très-bien mon devoir.

Je vous écrivis, l'autre jour, une grande lettre de Livry[1]; nous en sommes revenus, et les airs de séparation commencent fort à me serrer le cœur[2]. Nous avons questionné Madelon sur votre procédé pour elle, que nous trouvons si bon, que ma fille l'a mis sur son compte. J'ai prié plusieurs fois madame de Coulanges d'écrire à son frère à Lyon, pour l'affaire dont

1. Cettre lettre se trouve perdue, comme beaucoup d'autres.

2. Madame de Grignan partit de Paris le 24 mai; cette lettre doit donc être du mois de mai et non du mois d'avril, ainsi que l'indiquent les anciennes éditions.

vous m'avez envoyé le mémoire; elle m'a dit vingt fois : « Oui, oui, oui, je le ferai, je n'y manquerai pas, » et toujours elle l'oublie, cela fait que je ne daigne plus lui en parler. Elle est tellement obsédée, elle est si bien à la cour, c'est tellement à la mode de l'aimer, que je ne m'étonne point qu'elle nous perde de vue. Adieu, Madame, adieu, Monsieur; vous devez m'aimer, si c'est une bonne raison que de vous aimer.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai rien à dire après de si grandes déclarations, sinon que c'est à moi que M. Manin rendit votre lettre, et m'assura que je la pouvois ouvrir en l'absence de ma mère, qui ne revint hier au soir qu'à dix heures. Après le plaisir que j'eus, Monsieur, à voir le tour que vous donniez vous et Madame à votre recommandation, je voulus prendre connoissance du fond de l'affaire, qu'il fut ravi de me communiquer; et de vrai, il n'y a pas eu, de ce siècle peut-être..... (*La fin manque.*)

387. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 mai 1675.

Je pense que je suis folle de ne vous avoir point encore écrit sur le mariage de ma nièce; mais je suis, en vérité, comme folle, et c'est la seule bonne raison que j'aie à vous donner : mon fils s'en va dans trois jours à l'armée, ma fille dans peu d'autres en Provence [1]; il ne faut pas croire qu'avec de telles séparations, je puisse conserver ce que j'ai de bon sens. Ayez donc pitié de moi, et croyez qu'au travers de toutes mes tribulations, je sens toutes les injustices qu'on vous a faites. J'approuve extrêmement l'alliance de M. de Coligny ; c'est un établissement pour ma nièce, qui me paroît solide ; et pour la peinture du cavalier, j'en suis contente sur votre parole. Je vous fais donc mes compliments à tous deux, et quasi à tous trois, car je m'imagine qu'à présent vous n'êtes pas loin les uns des autres. Je ne vous parle pas de tout ce qui s'est passé ici depuis trois mois; il y auroit

1. Cette lettre porte la date du 20 mai 1675, dans l'édition de 1775, et dans le recueil des lettres de Bussy-Rabutin, t. I, p. 149. Madame de Grignan partit en effet de Paris le 24 mai.

beaucoup de choses à dire, et je n'en trouve pas une à écrire [1].

Nous avons perdu le pauvre Chésières en dix jours de maladie; j'en ai été fâchée, et pour lui et pour moi, car j'ai trouvé mauvais qu'une grande santé pût être attaquée et détruite en si peu de temps, sans avoir fait aucun excès, au moins qui nous ait paru. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce.

DE M. DE CORBINELLI.

J'espère que je me trouverai le jour des noces avec vous : je me fie à mon ami le hasard; en tout cas, ce sera bientôt après. En attendant, je vous dirai qu'il n'y a pas un de vos serviteurs qui en soit plus content que moi. Vous savez que je suis sincère.

A MADEMOISELLE DE BUSSY.

Je vous dis la même chose, Mademoiselle; je souhaite que vous soyez bientôt madame, et je ne doute pas que vous ne mêliez alors l'air de gravité que cette qualité donne, à celui des Rabutin, qui sait se faire aimer et respecter également; madame de Grignan m'arrache la plume.

1. On parloit alors de la retraite de la cour de madame de Montespan.

DE MADAME DE GRIGNAN A M. LE COMTE DE BUSSY.

Comme vous n'avez point le malheur de partager le chagrin de mon départ, je vous l'annonce sans prendre la précaution de vous envoyer votre confesseur. C'est donc ici un adieu, Monsieur le Comte; mais un adieu n'est pas rude quand on n'est pas ensemble, et qu'ainsi l'on ne se quitte point : c'est seulement avertir ses amis que l'on change de lieu. Si vous avez besoin de mes services et de l'huile de Provence, je vous en ferai votre provision. Mais ce n'est pas tout ce que je veux vous dire; c'est un compliment que je veux vous faire sur le mariage de mademoiselle votre fille. Je ne sais pas trop comment il s'en faut démêler, et je ne puis que répéter quelqu'un de ceux qu'on vous aura faits[1], et dont vous vous êtes déjà moqué. Ce sera donc pour une autre fois; et si Dieu vous fait la grâce d'être grand-père au bout de l'an, je serai la première à vous dire mille gentillesses, et à elle aussi. En attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

1. Dans la correspondance de Bussy, publiée en 1752, il se trouve en effet un grand nombre de lettres qui lui furent adressées, à l'occasion de ce mariage, par madame de Scudéri et par d'autres.

388. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, le 14 mai 1675[1].

Ce n'est pas l'esprit que vous avez perdu, Madame, c'est la mémoire; car vous m'avez déjà écrit sur le mariage de ma fille; mais je suis fort aise que vous l'ayez oublié : cela m'a encore attiré une de vos lettres. Je ne doute pas que vous ne souffriez étrangement, étant sur le point de vous séparer des personnes que vous aimez le plus, et que vous devez le plus aimer. On vivroit bien plus heureusement, si l'on pouvoit faire ce que dit l'opéra :

N'aimons jamais, ou n'aimons guère :
Il est dangereux d'aimer tant.

Pour moi, j'aime encore mieux le mal que le remède, et je trouve plus doux d'avoir bien de la peine à quitter les gens que j'aime, que de les aimer médiocrement. L'indolence continuelle ne m'accommode pas : je veux des hauts et bas dans la vie. Vous voyez, Madame, que la fortune m'a servi à souhait. Cependant il me semble qu'elle fait durer trop longtemps

1. Cette lettre porte la date du 30 mai 1675 dans l'édition des lettres de Bussy.

le méchant état, et qu'elle sort de son caractère d'inconstante pour me persécuter. J'ai bien fait de mettre les affaires au pis. Si je les avois prises à cœur, je serois mort à présent, et je suis dans une santé à survivre à de plus jeunes et à de plus heureux que moi. Ce n'est pas, comme vous dites, que l'exemple de Chésières ne fasse trembler les plus sains, mais il fait encore plus de peur aux infirmes. A tout hasard, Madame, portons-nous bien; je vous réponds que nous irons loin, fiez-vous-en à ma parole. C'est déjà beaucoup pour vivre longtemps que de l'espérer fortement.

Je ne sais pas si sur les choses qui se sont passées depuis un mois nous pensons de même, vous et moi; mais je ne doute point que l'amour ne soit égal à ce qu'il étoit, et que toute la différence n'aille qu'à plus de mystère, ce qui le fera durer plus longtemps. Voilà tout ce que j'en puis juger d'aussi loin [1].

DE MADEMOISELLE DE BUSSY.

Je vous rends mille grâces, ma chère tante, de toutes les bontés que vous me témoignez.

DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

Je vous trouve entre la mère et la fille, Mon-

1. Allusion à la séparation publique du roi et de madame de Montespan.

sieur, et vous me paroissez là si bien, que je ne vous en ôterai pas. Venez-y, courez-y comme aux noces; vous ne sauriez aller en aucun lieu du monde où l'on vous aime et où l'on vous estime davantage.

DE MADEMOISELLE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

Je vous assure, Monsieur, que de tous les compliments qu'on m'a faits, aucun ne m'a été plus agréable que le vôtre; au reste, je tâcherai de ne pas perdre cet air des Rabutin qui vous plaît tant : je voudrois bien aller me perfectionner là-dessus auprès de ma tante. Venez voir si je profite bien de l'exemple que j'ai ici; il me paroît assez bon à imiter, j'entends au moins pour l'air.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

Avec tout cela, Madame, vous avez beau dire, c'est un malheur pour moi que vous partiez de Paris. Je suis encore plus prêt d'y aller qu'en Provence. Ainsi vous n'auriez pas trop mal fait quand vous m'auriez annoncé votre départ un peu plus délicatement. Au reste, Madame, je vous rends mille grâces de vos offres. Je me passerois bien de votre huile, et j'aimerois mieux ne manger jamais de salade, que de vous aller voir où vous allez. Je sais bien, Madame, que vous prenez part, comme

font tous mes amis, au mariage de ma fille, et vous devez savoir aussi que je vous en remercie comme font tous les pères des nouvelles mariées. Je serai fort trompé si je ne suis grand-père au bout de l'an. La demoiselle n'a point du tout l'air d'une brehaigne[1].

389. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 mai 1675.

Vous êtes le maître du pavé présentement, Monsieur le Comte. Je reçus votre lettre du 30 avril le propre jour que M. le Prince et M. le Duc partirent pour Chantilly, et ensuite pour l'armée. Quand ils seroient encore ici, je vous assure qu'il n'y auroit rien à faire pour nous du côté de M. le Duc. Je sais qu'il a parlé sur votre sujet d'une manière qui ne doit pas donner sitôt la confiance de vouloir tirer de lui une approbation de votre retour. Servez-vous de leur tolérance, vous ne les trouverez pas sur votre route; que vous faut-il de plus? Le paladin (le duc de Saint-Aignan) vous doit conduire à l'égard du maître; c'est le principal en toutes manières.

1. Biche stérile.

Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'obligeant sur la mort du pauvre Chésières; il me semble que je vous ai déjà écrit là-dessus.

Ma fille ne vous verra point en passant, dont elle est fort fâchée : elle s'en va par des voies qui ne laissent aucune liberté de se détourner; elle vous embrasse de tout son cœur. Mandez-moi des nouvelles de votre mariage, et si vous n'avez pas écrit à madame de Monglas sur la mort de son mari.

Adieu, Comte; j'ai la tête à l'envers du déplaisir d'avoir quitté cette pauvre Comtesse[1]; il y a des endroits dans la vie qui sont bien amers et bien rudes à passer.

1. Madame de Grignan étoit partie la veille, c'est-à-dire le 24 mai.

390. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 27 mai 1675.

QUEL jour, ma fille, que celui qui ouvre l'absence ! Comment vous a-t-il paru ? Pour moi, je l'ai senti avec toute l'amertume et toute la douleur que j'avois imaginées, et que j'avois appréhendées depuis si longtemps. Quel moment que celui où nous nous séparâmes ! quel adieu et quelle tristesse d'aller chacune de son côté, quand on se trouve si bien ensemble ! Je ne veux point vous en parler davantage, ni célébrer, comme vous dites, toutes les pensées qui me pressent le cœur. Je veux me représenter votre courage, et tout ce que vous m'avez dit sur ce sujet, qui fait que je vous admire. Il me parut pourtant que vous étiez un peu touchée en m'embrassant. Pour moi, je revins à Paris[1] comme vous pouvez vous l'imaginer. M. de Coulanges se conforma à mon état : j'allai descendre chez M. le cardinal de Retz, où je renouvelai telle-

1. Madame de Sévigné avoit reconduit madame de Grignan jusqu'à Fontainebleau ; c'est là que la mère et la fille s'étoient séparées.

ment toute ma douleur, que je fis prier M. de La Rochefoucauld, madame de La Fayette et madame de Coulanges, qui vinrent pour me voir, de trouver bon que je n'eusse point cet honneur. Il faut cacher ses foiblesses devant les forts. M. le Cardinal entra dans les miennes: la sorte d'amitié qu'il a pour vous le rend fort sensible à votre départ. Il se fait peindre par un religieux de Saint-Victor[1]. Je crois que, malgré Caumartin, il vous donnera l'original. Il s'en va dans peu de jours[2] : son secret est répandu; ses gens sont fondus en larmes. Je fus avec lui jusqu'à dix heures.

Ne blâmez point, mon enfant, ce que je sentis en rentrant chez moi. Quelle différence! quelle solitude! quelle tristesse! votre chambre, votre cabinet, votre portrait! Ne plus trouver cette aimable personne! M. de Grignan comprend bien ce que je veux dire et ce que je sentis. Le lendemain, qui étoit hier, je me trouvai tout éveillée à cinq heures : j'allai prendre Corbinelli pour venir ici avec l'abbé. Il y pleut sans cesse, et je crains fort que vos chemins de Bourgogne ne soient rompus. Nous lisons ici des *Maximes* que Corbinelli m'explique : il voudroit bien m'apprendre à gou-

1. Ce portrait est aujourd'hui, à ce que l'on croit, dans les galeries de Versailles.

2. Le cardinal de Retz partit de Paris le 18 juin 1675.

verner mon cœur. J'aurois beaucoup gagné à mon voyage, si j'en rapportois cette science. Je m'en retourne demain : j'avois besoin de ce moment de repos pour remettre un peu ma tête, et reprendre une espèce de contenance.

391. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 28 mai 1675.

QUAND je ne vais point à Paris, ce n'est ni M. le Prince ni M. le Duc, à l'hôtel de Condé, qui m'en empêchent; c'est le roi. Ainsi, Madame, leur absence ne me donne pas plus de liberté, et j'ai pour les ordres de Sa Majesté autant de respect quand elle est en Flandre, que si elle étoit au Louvre. Vous me mandez que M. le Duc parle de moi encore avec aigreur; il faut donc qu'il soit changé, car Briord m'écrivit, il y a quelque temps, que M. le Duc lui avoit commandé de me faire savoir qu'il étoit fâché de l'état où j'étois avec monsieur son père, et qu'il seroit bien aise qu'il se radoucît pour moi. Quand je veux apaiser M. le Prince, c'est afin d'aplanir tous les chemins, et pour n'avoir rien à me reprocher, et non pas que je croie que mon retour ne tient qu'à lui. Vous savez que j'ai d'autres vues, et

je vous assure que, malgré tous les obstacles, je retournerai à la cour. Ce n'est pas qu'au pis aller je m'en souciasse beaucoup, car c'est plus pour faire enrager les gens qui me craignent que je fais des pas de ce côté-là, que pour les avantages que j'en attends. J'irai droit au maître par le *Paladin*, et par d'autres, car j'ai plusieurs chemins, et quand tout cela me manqueroit, le temps, si je vis, ne me manquera pas.

Nous attendons M. de Coligny à tout moment pour transiger.

J'ai écrit à madame de Monglas sur la mort de son mari.

Je vous plains fort, ma chère cousine, dans la séparation de notre Comtesse.

392. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29 mai 1675.

Je vous conjure, ma fille, d'être persuadée que vous n'avez manqué à rien : une de vos réflexions pourroit effacer des crimes, à plus forte raison des choses si légères, qu'il n'y a que vous et moi qui soyons capables de les remarquer. Croyez que je ne puis conserver d'autres sen-

timents pour vous que ceux d'une tendresse qui n'a point d'égale, et d'un goût si naturel qu'il ne finira qu'avec moi. J'ai tâché d'apprendre à Livry ce qu'il faut faire pour détourner ces sortes d'idées; toute la difficulté, c'est qu'il ne s'en présente point à moi qui ne soient sur votre sujet, et que je ne sais où en prendre d'autres. Ainsi Corbinelli est bien empêché; mais il faut espérer que le temps les rendra moins amères. Un peu de dévotion et d'amour de Dieu mettroient le calme dans mon âme; ce n'est qu'à cela seul que vous devez céder. Corbinelli m'a été uniquement bon à Livry : son esprit me plaît, et son dévouement pour moi est si grand, que je ne me contraignois sur rien. J'en revins hier et je descendis encore chez notre Cardinal, à qui je trouvai tant d'amitié pour vous, qu'il me convient par cet endroit-là plus que les autres, sans compter tous les anciens attachements que j'ai pour lui. Il a mille affaires : il passe la Pentecôte à Saint-Denis; mais il reviendra ici pour huit ou dix jours encore. On ne parle aujourd'hui que de sa retraite; mais chacun selon son humeur, quoique l'admiration soit la seule manière de l'envisager.

Mesdames de Lavardin, de La Troche et de Villars m'accablent de leurs billets et de leurs soins : je ne suis point encore en état de pro-

fiter de leurs bontés. Madame de La Fayette est à Saint-Maur; madame de Langeron a la tête enflée : on croit qu'elle mourra. La reine et madame de Montespan furent lundi aux Carmélites de la rue du Bouloi plus de deux heures en conférence : elles en parurent également contentes; elles étoient venues chacune de leur côté, et s'en retournèrent le soir à leurs châteaux.

Je vous écrivis avant-hier; je vous adressai la lettre à Lyon chez M. le Chamarier. Je serois bien fâchée que cette lettre fût perdue. Il y en avoit une de notre Cardinal dans le paquet; voici encore un billet de lui. Votre lettre est très-bonne pour pénétrer le cœur et l'âme. M. de Coulanges sera informé de votre souvenir. Il est vrai qu'il faut profiter de tous les moments dans les adieux. Je serois très-fâchée de n'avoir pas été jusqu'à Fontainebleau : l'instant de la séparation fut terrible; mais c'eût été encore pis d'ici. Je ne perdrai jamais aucun temps de vous voir; je ne me reproche rien là-dessus; et pour me raccommoder avec Fontainebleau, j'y veux aller au-devant de vous. Dieu nous enverra des facilités pour me conserver la vie : ne soyez point inquiète de ma santé; je la ménage, puisque vous l'aimez. Ne soyez jamais en peine de ceux qui ont le don des larmes; je prie Dieu que je ne sente jamais

de ces douleurs où les yeux ne soulagent point le cœur. Il est vrai qu'il y a des pensées et des paroles qui sont étranges; mais rien n'est dangereux quand on pleure. J'ai donné de vos nouvelles à vos amis. Je vous remercie, ma chère Comtesse, de votre aimable distinction.

Le maréchal de Créqui assiége Dinan. On dit qu'il y a du désordre à Strasbourg. Les uns veulent laisser passer l'Empereur, les autres veulent tenir leur parole à M. de Turenne. Je n'ai point de nouvelles des guerriers. On m'a dit que le chevalier de Grignan avoit la fièvre tierce; vous en apprendrez des nouvelles par lui-même.

393. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 31 mai 1675.

Je n'ai reçu encore que votre première lettre; il est vrai, ma fille, qu'elle vaut tout ce qu'on peut valoir. Je ne vois rien depuis votre absence, et je ne trouve personne qui ne m'en fasse souvenir; on m'en parle, et on a pitié de moi : n'est-ce pas sur ces pensées qu'il faut passer légèrement? Passons donc.

Je fus hier chez madame de Verneuil, au

retour de Saint-Maur, où j'étois allée avec M. le cardinal (de Retz). Je trouvai à l'hôtel de Sully mademoiselle de Lannoy [1], mariée au petit-fils du vieux comte de Montrevel. La noce s'est faite là. Jamais vous n'avez vu une mariée si drue; elle va droit à son ménage, et dit déjà *mon mari*. Il avoit la fièvre, ce mari, et la devoit avoir le lendemain; il ne l'eut point. Fieubet [2] dit : « Voilà donc un remède pour la fièvre; mais dites-nous la dose. » Mesdames de Castelnau, Louvigny, Sully, Fiesque, vous jugez bien ce que toutes ces belles me purent dire. Mes amies ont trop de soin de moi, j'en suis importunée; mais je ne perds aucun des moments dont je puis profiter pour voir notre cher Cardinal. Voilà des lettres qui vous apprendront l'arrivée de M. le Coadjuteur. Je l'ai vu et embrassé ce matin; il doit ce soir conférer avec Son Éminence et d'Hacqueville, pour savoir la résolution qu'il doit prendre : il a été caché jusqu'ici.

Madame la Duchesse a perdu mademoiselle d'Enghien [3]; un de ses fils s'en va mourir en-

1. Adrienne-Philippe-Thérèse de Lannoy, mariée à Jacques-Marie de La Baume-Montrevel.

2. Gaspart de Fieubet, d'abord conseiller au parlement de Toulouse, puis chancelier de la reine Marie-Thérèse.

3. Le 27 mai, Anne de Bourbon, fille du duc d'Enghien, âgée de quatre ans et demi, décéda ici (Paris), en l'hôtel de Condé, et, le lendemain, le corps fut porté, sans aucune

core, sa mère est malade, madame de Langeron abîmée sous terre, M. le Prince et M. le Duc à la guerre ; elle pleure toutes ces choses, à ce qu'on m'a dit. Je laisse à d'Hacqueville à vous parler de la guerre, et aux Grignan à vous parler de la maladie du chevalier : s'il revient ici, j'en aurai soin comme de mon fils. Je compte que vous êtes aujourd'hui sur la tranquille Saône : c'est ainsi que devroient être mes esprits ; mais le cœur les débauche sans cesse : le mien est rempli de ma fille. Je vous ai mandé mon embarras : c'est de ne pouvoir détourner mon idée de vous, parce que toutes mes pensées sont de la même couleur.

A dix heures du soir.

Nous voici tous chez mon abbé ; le Coadjuteur est aussi content ce soir qu'il étoit embarrassé ce matin : l'abbé de Grignan a si bien ménagé M. de Paris[1], que le Coadjuteur en sera reçu comme un député très-agréable et très-cher. Le voilà donc ravi : il verra

cérémonie, au grand couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où la duchesse de Longueville le conduisit, et l'évêque d'Autun fit la cérémonie de l'inhumation. (*Gazette*, p. 592.) Le 4 juin, Sa Majesté visita la duchesse d'Enghien et ensuite la princesse Palatine, sur la mort de mademoiselle d'Enghien.

1. François de Harlay, archevêque de Paris.

demain M. de Paris, et reprendra le nom de coadjuteur d'Arles, qu'il avoit quitté depuis vingt-quatre heures, pour se cacher sous celui de l'abbé d'Aiguebère. Je ne plains que vous, ma fille, qui n'aurez point sa bonne compagnie ; c'est une perte partout, et surtout en Provence. L'abbé croit que la fièvre du chevalier s'est rendue assez traitable pour le laisser poursuivre son chemin. D'Hacqueville dit que Dinan est rendu [1]. Adieu, ma très-chère ; voici une compagnie où il ne manque que vous ; vous y êtes tendrement aimée, vous n'en sauriez douter.

1. La *Gazette* annonçoit en effet, sous la date de Paris, le 1er juin 1675 : « On vient de recevoir avis du camp de Dinan, que le gouverneur de ce château, se voyant extrêmement pressé par le maréchal de Créqui, a fait sonner la chamade, le 29 mai, pour se rendre, et que l'on dressoit les articles de la capitulation. »

394. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 4 juin 1675.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis celle de Sens; et vous savez quelle envie je puis avoir d'apprendre des nouvelles de votre santé et de votre voyage; je suis très-persuadée que vous m'avez écrit : je ne me plains que des arrangements ou des dérangements de la poste. Selon notre calcul, vous êtes à Grignan, à moins qu'on ne vous ait retenue les fêtes à Lyon. Enfin, ma fille, je vous ai suivie partout; et il me semble que le Rhône n'a point manqué au respect qu'il vous doit.

J'ai été à Livry avec Corbinelli : j'en suis revenue promptement, pour ne pas perdre[1] un moment de ceux que je puis employer encore à voir notre Cardinal. La tendresse qu'il a pour vous et la vieille amitié qu'il a pour moi m'attachent très-tendrement à lui : je le vois tous les soirs depuis huit heures jusqu'à dix; il me semble qu'il est bien aise de m'avoir jusqu'à

1. J'ai quitté Livry, ma chère bonne, pour ne pas perdre. (Éd. de 1726.)

son coucher[1] : nous causons sans cesse de vous; c'est un sujet qui nous mène bien loin, et qui nous tient uniquement au cœur[2]. Il veut venir ici ; mais je ne puis plus souffrir cette maison où vous me manquez. M. le Nonce lui manda hier que, par un courrier qu'il avoit reçu de Rome, il venoit d'apprendre sa nomination au cardinalat. Le pape (Clément X) a fait une promotion de ses créatures ; c'est ainsi qu'on l'appelle : les couronnes sont remises à cinq ou six années d'ici, et par conséquent M. de Marseille[3]. Le Nonce dit à Bonvouloir, qui courut lui faire un compliment, qu'il espéroit bien que présentement le pape ne reprendroit pas le chapeau de M. le cardinal de Retz, et qu'il s'en alloit bien faire des efforts pour en détourner Sa Sainteté, quand même elle le voudroit, puisqu'il a l'honneur d'être le camarade de M. de Retz. Voici donc encore un cardinal, le cardinal Spada. Le nôtre s'en va mardi ; je crains ce

1. Jusqu'à ce qu'il se retire. (Éd. de 1726.)

2. Bien sensiblement au cœur. (Éd. de 1734.)

3. Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Marseille, ne fut promu cardinal qu'en février 1690. Il étoit, depuis le mois d'avril 1674, ambassadeur extraordinaire du roi de France en Pologne, et y résidoit alors.

La promotion des cardinaux eut lieu le 27 mai, et se composoit de cinq Italiens, nonces et camériers, et de milord Philippes Howard de Norfolk, grand aumônier de la reine d'Angleterre.

jour, et je sens extrêmement cette séparation et cette perte : son courage augmente à mesure que celui de ses amis diminue.

La duchesse de La Vallière[1] fit hier profession[2]. Madame de Villars m'avoit promis de m'y mener, et, par un malentendu, nous crûmes n'avoir point de places. Il n'y avoit qu'à se présenter, quoique la reine eût dit qu'elle ne vouloit pas que la permission fût étendue; tant y a, Dieu ne le voulut pas : madame de Villars en a été affligée. Elle fit donc cette action, cette belle et courageuse personne, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante[3] : elle étoit d'une beauté qui surprit tout le monde; mais ce qui vous étonnera, c'est que le sermon de M. de Condom (Bossuet) ne fut point aussi divin

1. Madame de La Vallière fit profession le 3 juin 1675, qui étoit le lundi de la Pentecôte. La lettre de madame de Sévigné est donc du lendemain 4 juin et non pas du 5. Madame de La Vallière rend compte de ce grand événement de sa vie, dans une lettre datée du 24 juin 1675, et adressée au maréchal de Bellefonds.

2. Nous n'y allâmes point. (Éd. de 1726.)

3. La *Gazette* rendit compte de cette cérémonie, que la reine honora de sa présence. « Sa Majesté étoit accompagnée de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, de mademoiselle d'Orléans, de madame de Guise, de la duchesse de Longueville et d'autres princesses, qui furent extraordinairement édifiées de la modestie et du zèle de cette nouvelle professe. »

qu'on l'espéroit. Le Coadjuteur y étoit ; il vous contera comme son affaire va bien à l'égard de M. de Paris et de M. de Saint-Paul[1] ; mais il trouve l'ombre de M. de Toulon et l'esprit de M. de Marseille partout.

Madame de Coulanges part lundi avec Corbinelli ; cela m'ôte ma compagnie : vous savez comme Corbinelli m'est bon, et de quelle sorte il entre dans mes sentiments. Je suis convaincue de son amitié, je sens son absence ; mais, mon enfant, après vous avoir perdue, que peut-il m'arriver dont je doive me plaindre ? Je ne m'en plains aussi que par rapport à vous, et comme étant un de ceux avec qui[2] je trouve le plus de consolation ; car il ne faut pas croire que ceux à qui je n'ose en parler autant que je voudrois, me soient aussi agréables que ceux qui sont dans mes sentiments. Il me semble que vous avez peur que je ne sois ridicule, et que je ne me répande excessivement sur ce sujet : non, non, ma bonne, ne craignez rien ; je sais gouverner ce torrent : fiez-vous un peu à moi, et me laissez la liberté de vous aimer jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de vous ôter de mon cœur pour s'y mettre : c'est à lui seul que vous

1. Lucas d'Aquin, frère du premier médecin du roi, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux depuis le mois d'avril 1674.

2. Parce qu'il est un de ceux avec qui. (Ed. de 1726.)

céderez cette place. Enfin, je me suis trouvée[1] si uniquement occupée et remplie de vous, que mon cœur n'étant capable de nulle autre pensée, on m'a défendu de faire mes dévotions[2] à la Pentecôte, et c'est savoir le christianisme. Adieu, ma chère enfant; j'achèverai ma lettre ce soir.

Je reçois votre lettre de Mâcon, ma très-chère bonne. Je n'en suis pas encore à pouvoir lire ce qui me vient de vous, sans que la fontaine joue son jeu[3] : tout est si tendre dans mon cœur que, dès que je touche à la moindre chose, je n'en puis plus. Vous pouvez penser qu'avec cette belle disposition, je rencontre souvent des occasions; mais ne craignez rien pour ma santé; je ne puis jamais oublier cette bouffée de philosophie que vous me vîntes souffler ici la veille de votre départ. J'en profite autant que je puis; mais j'ai une si grande habitude à être foible, que, malgré vos bonnes leçons, je succombe souvent.

Vous aurez vu comme ce jour douloureux du départ[4] de M. le Cardinal n'est pas encore

1. Ma bonne, savez-vous bien que je me suis trouvée. (Éd. de 1726.)

2. Il ne m'a pas été possible de faire mes dévotions. (*Idem.*)

3. Sans un grand attendrissement. (*Idem*, et édition de 1734.)

4. Si sensible dans mon cœur. (Ed. de 1726.)

arrivé : il le sera quand vous recevrez cette lettre[1]. Il est vrai que celà seul mériteroit d'ouvrir une source; mais comme elle est ouverte pour vous, il ne fera qu'y puiser. Ce sera, en effet, un jour très-douloureux pour moi; car je suis fort attachée à sa personne, à son mérite, à sa conversation, dont je jouis tant que je puis, et à toutes les amitiés qu'il me témoigne. Il est vrai que son âme est d'un ordre si supérieur, qu'il ne falloit pas attendre de lui une fin toute commune, comme des autres hommes : quand on a pour règle de faire toujours ce qu'il y a de plus grand et de plus héroïque, on place sa retraite en son temps, et on laisse pleurer ses amis[2].

Que vous êtes plaisante, mon enfant, avec votre *Gazette* à la main! Quoi! sitôt, vous en faites vos délices! Je croyois que vous attendriez au moins que vous eussiez passé cette chienne de Durance. Le dialogue du roi et de M. le Prince me paroît plaisant : je crois qu'ici même vous l'auriez pris pour bon. Je reçois une lettre du chevalier, qui se porte bien ; il est à l'armée, et n'a eu que cinq accès de fièvre tierce : c'est une inquiétude de moins; mais sa lettre, toute pleine d'amitié, est d'un vrai Al-

1. Notre Cardinal sera parti lorsque vous recevrez cette lettre. (Éd. de 1726.)

2. Et l'on fait pleurer ses amis. (Éd. de 1734.)

lemand, car il ne veut point du tout croire ce qu'on dit d'une retraite du cardinal de Retz : il me prie de lui dire la vérité; je m'en vais la lui dire.

Je ferai tous vos compliments; je suis fort assurée qu'ils seront très-bien reçus : chacun se fait un honneur d'être dans votre souvenir; M. de Coulanges en étoit tout glorieux. Tous nos amis, nos amies, nos commensaux me parlent de vous quand je les rencontre, et me prient de vous assurer de leur *servitude*. Le Coadjuteur vous contera les prospérités de son voyage; mais il ne se vantera pas d'avoir pensé être étouffé chez madame de Louvois par vingt femmes qui se firent un jeu, et qui croyoient chacune être en droit de l'embrasser : cela fit une confusion, une oppression, une suffocation dont la pensée me fait étouffer; tout cela soutenu par les tons les plus hauts et les paroles les plus répétées et les plus effectives qu'on puisse imaginer. Madame de Coulanges conte fort plaisamment cette scène.

Je vous souhaite à Grignan la compagnie que vous nommez. Mon fils se porte bien, il vous fait mille amitiés. M. de Grignan voudra bien que je l'embrasse, à présent qu'il n'est pas occupé du tracas du bateau; je le vois bien d'ici arracher *sa touffe ébouriffée*.

M. de Rochefort assiége Huy[1]; la ville est rendue, le château résiste un peu. L'autre jour M. de Bagnols donnoit une fricassée à mesdames d'Heudicourt et de Sanzei et à M. de Coulanges; c'étoit à la Maison-Rouge : ils entendent, dans la chambre voisine, cinq ou six voix éclatantes, des cris, des discours éveillés, des propositions folles; M. de Coulanges veut voir qui c'est : il trouve madame Baillet, Madaillan, un autre Pourceaugnac, la belle Angloise et Montalais. En même temps, voilà Montalais à genoux, qui prie humblement Coulanges de ne rien dire. Il a si bien fait que tout Paris le sait, et que Montalais se désespère qu'on sache l'usage qu'elle fait de sa précieuse Angloise. Je finis, ma très-chère, pour ne pas vous accabler. Hélas! quel changement de n'avoir plus d'autre plaisir que de recevoir de vos lettres, après avoir eu si longtemps celui de vous voir en corps et en âme! Je ne me reproche pas au moins de ne l'avoir pas senti.

DE MADAME DE COULANGES A LA MÊME.

On ne regrette plus que les gens que l'on hait : je le sais depuis que vous êtes partie; on ne suit que les gens que l'on hait : je pars samedi

1. Depuis le 1er juin; le château se rendit le 6 du même mois.

pour marcher sur vos pas, et je ne serai contente de mon voyage que quand j'aurai fait quelque trajet sur le Rhône. J'ai été aujourd'hui à Saint-Cloud; on m'y a parlé de vous, et j'en ai été fort aise, car ma haine pour vous ressemble si fort à de l'amitié, que je m'y méprends toujours. Je suis très-humble servante de M. de Grignan.

395. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 juin 1675.

ENFIN, ma fille, me voilà réduite à faire mes délices de vos lettres : il est vrai qu'elles sont d'un grand prix; mais quand je songe que c'étoit vous-même que j'avois, et que j'ai eue quinze mois de suite, je ne puis retourner sur ce passé sans une grande tendresse et une grande douleur. Il y a des gens qui m'ont voulu faire croire que l'excès de mon amitié vous incommodoit; que cette grande attention à vouloir découvrir vos volontés, qui tout naturellement devenoient les miennes, vous faisoit assurément une grande fadeur et un grand dégoût. Je ne sais, ma chère enfant, si cela est vrai; ce que je puis

vous dire, c'est qu'assurément je n'ai pas eu dessein de vous donner cette sorte de peine. J'ai un peu suivi mon inclination, je l'avoue; et je vous ai vue autant que je l'ai pu, parce que je n'ai pas eu assez de pouvoir sur moi pour me retrancher ce plaisir; mais je ne crois point vous avoir été pesante. Enfin, ma fille, aimez au moins la confiance que j'ai en vous, et croyez qu'on ne peut jamais être plus dénuée ni plus touchée que je le suis en votre absence.

La Providence m'a traitée bien rudement, et je me trouve fort à plaindre de n'en savoir pas faire mon salut. Vous me dites des merveilles de la conduite qu'il faut avoir pour se gouverner dans ces occasions; j'écoute vos leçons, et je tâche d'en profiter. Je suis dans le train de mes amies : je vais, je viens; mais quand je puis parler de vous je suis contente, et quelques larmes me font un soulagement non pareil. Je sais les lieux où je puis me donner cette liberté; vous jugez bien que, vous ayant vue partout, il m'est difficile, dans ces commencements, de n'être pas sensible à mille choses que je trouve en mon chemin.

Je vis hier les Villars, dont vous êtes révérée; nous étions en solitude aux Tuileries; j'avois dîné chez M. le Cardinal, où je trouvai bien mauvais de ne vous voir pas. J'y causai

avec l'abbé de Saint-Mihiel, à qui nous donnons, ce me semble, comme en dépôt, la personne de Son Éminence; il me parut un fort honnête homme, un esprit droit et tout plein de raison, qui a de la passion pour lui, qui le gouvernera même sur sa santé, et l'empêchera bien de prendre le feu trop chaud sur la pénitence. Ils partiront mardi; et ce sera encore un jour douloureux pour moi, quoiqu'il ne puisse être comparé à celui de Fontainebleau. Songez, ma fille, qu'il y a déjà quinze jours, et qu'ils vont enfin, de quelque manière qu'on les passe. Tous ceux que vous m'avez nommés apprendront votre souvenir avec bien de la joie; j'en suis mieux reçue.

Je verrai ce soir notre Cardinal; il veut bien que je passe une heure ou deux chez lui les soirs avant qu'il se couche, et que je profite ainsi du peu de temps qui me reste. Corbinelli étoit ici quand j'ai reçu votre lettre; il a pris beaucoup de part au plaisir que vous avez eu de confondre un jésuite : il voudroit bien avoir été le témoin de votre victoire. Madame de La Troche a été charmée de ce que vous dites pour elle.

Soyez en repos de ma santé, ma chère enfant; je sais que vous n'entendez pas de raillerie là-dessus. Le chevalier de Grignan est parfaitement guéri. Je m'en vais envoyer votre

lettre chez M. de Turenne. Nos frères sont à Saint-Germain; j'ai envie de vous envoyer la lettre de La Garde; vous y verrez en gros la vie qu'on fait à la cour. Le roi a fait ses dévotions à la Pentecôte : madame de Montespan les a faites de son côté[1]; sa vie est exemplaire; elle est très-occupée de ses ouvriers, et va à Saint-Cloud, où elle joue au hoca.

A propos, les cheveux me dressèrent l'autre jour à la tête, quand le Coadjuteur me dit qu'en allant à Aix il y avoit trouvé M. de Grignan jouant au hoca : quelle fureur! au nom de Dieu, ne le souffrez point; il faut que ce soit là une de ces choses que vous devez obtenir, si l'on vous aime. J'espère que Pauline se porte bien, puisque vous ne m'en parlez point; aimez-la pour l'amour de son parrain (M. de La Garde). Madame de Coulanges a si bien gouverné la princesse d'Harcourt, que c'est elle qui vous fait mille excuses de ne s'être pas trouvée chez elle quand vous allâtes lui dire adieu : je vous conseille de ne la point chicaner là-dessus. Ce que vous dites des arbres qui changent est admirable; la persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse; il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert.

1. Le roi, sur les exhortations de Bossuet, s'étoit séparé de madame de Montespan; mais le succès de Bossuet ne fut pas de longue durée.

Corbinelli dit qu'il n'y a que Dieu qui doive être immuable; toute autre immutabilité est une imperfection; il étoit bien en train de discourir aujourd'hui. Madame de La Troche et le prieur de Livry étoient ici : il s'est bien diverti à leur prouver tous les attributs de la Divinité. Adieu, ma très-aimable, je vous embrasse; mais quand pourrai-je vous embrasser de plus près? La vie est si courte; ah! voilà sur quoi il ne faut pas s'arrêter : c'est maintenant vos lettres que j'attends avec impatience.

396. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 12 juin 1675.

Je fus hier assez heureuse pour aller me promener avec Son Éminence tête à tête au bois de Vincennes : il trouva que l'air me seroit bon. Il n'étoit pas trop accablé d'affaires : nous fûmes quatre heures ensemble; je crois en avoir bien profité; du moins les chapitres que nous traîtâmes n'étoient pas indignes de lui. C'est ma véritable consolation que je perds en le perdant; et c'est moi que je pleure, et vous aussi, quand je considère toute la tendresse qu'il a pour nous. Son départ achève de m'accabler.

Madame de Coulanges partit lundi, fort triste, mais fort satisfaite d'avoir Corbinelli. Savez-vous l'affaire de M. de Saint-Vallier? Il étoit amoureux de mademoiselle de Rouvroi; il a fait signer le contrat de mariage au roi, pas davantage; il emprunte avec confiance dix mille écus à madame de Rouvroi, sur l'argent qu'elle doit donner; et puis tout d'un coup il envoie une promesse de dix mille écus à madame de Rouvroi, et s'en va je ne sais où. Le roi dit sur cela : « Je trouve fort bon qu'il se moque de madame et de mademoiselle de Rouvroi; mais de moi, c'est ce que je ne souffrirai pas. » Sa Majesté lui a fait dire ou qu'il revienne épouser la belle, ou qu'il s'éloigne pour jamais, et qu'il envoie la démission de sa charge, faute de quoi elle sera taxée. Ce procédé est si complétement ridicule du côté de Saint-Vallier, qu'on croit que c'est un jeu pour y faire consentir le père[1]. Le roi avoit donné à Saint-Vallier un brevet de retenue de cent mille francs et une pension de six mille francs en faveur du mariage. Vous voyez donc que ces brevets si rares se donnent quelquefois.

J'étois hier au soir avec madame de Sanzei

1. C'étoit, en effet, l'explication de l'énigme. Le président Jean de La Croix de Chevrières, père de Saint-Vallier, qui s'étoit opposé jusque-là au mariage, y donna son consentement.

et d'Hacqueville; je vis entrer Vassé; nous crûmes que c'étoit son esprit; c'étoit son corps très-maléficié. Il est ici *incognito*, et vous fait mille et mille compliments. J'ai regret aux trois semaines que vous pouviez passer avec M. le cardinal de Retz, qui ne part que samedi. J'admire comme jour à jour, et toujours triste, le temps s'est passé depuis votre départ. Vous ai-je mandé que M. le Duc a encore perdu un fils? Ce sont deux enfants en huit jours[1].

Je reçois votre lettre de Grignan du 5; elle m'ôte l'inquiétude de votre santé. Vous dites une chose bien vraie, et que je sens à merveille : c'est que les jours qu'on n'attend point de lettres ne sont employés qu'à attendre ceux qu'on en reçoit. Il y a certain degré dans l'amitié où l'on sent toutes les mêmes choses; mais vous souhaitez de vos amis une tranquillité qu'il est bien difficile de vous promettre; vous ne voulez point qu'ils vous servent, qu'ils sollicitent, qu'ils s'intéressent pour vous; je crois vous l'avoir déjà dit, il n'est pas possible de vous accorder avec eux : car il se rencontre malheureusement que leur fantaisie, c'est justement de faire

1. On lit dans la *Gazette*, sous la date du 6 juin (p. 408) : « Henri comte de Clermont, fils du duc d'Enghien, âgé de trois ans, décéda ici, en l'hôtel de Condé, et le corps a été conduit à Vallery, où le défunt prince de Condé et le duc de Bourbon, dernier mort, sont inhumés. »

toutes ces choses. Mais comme il est plus établi que ce sont nos amis qui nous servent, que de vouloir que ce soient nos seuls ennemis, je crois, ma chère fille, que vous ne gagnerez pas ce procès-là, et que nous demeurerons en possession de vous témoigner notre amitié toutes les fois que nous le pourrons, comme on l'a toujours observé depuis la création du monde, c'est-à-dire depuis qu'il y a de la tendresse.

Vous m'avez fait plaisir de me parler de mes petits-enfants; je crois que vous vous divertirez à voir débrouiller leur petite raison. Je souhaite fort que vous n'alliez point à Aix; vous serez bien plus en repos à Grignan, et vous y ferez revenir plus tôt M. de Grignan; obtenez encore cette petite absence de sa tendresse, et tâchez de faire venir M. l'Archevêque passer les chaleurs avec vous; vous n'en serez point incommodés avec le secours de votre bise. J'attends une grande lettre de M. de Grignan; est-il possible qu'il trouve les jours trop courts pour m'écrire, et que je les trouve, moi, d'une longueur qui pourroit faire entreprendre un bâtiment, en le commençant un peu matin?

Madame de Montespan continue le sien; elle s'amuse fort à ses ouvriers; Monsieur la voit souvent : elle va à Saint-Cloud jouer à l'hombre; il y a des dames qui la vont voir à Cla-

gny. Madame de Fontevrauld, qui y doit passer quelques jours, venoit dans la joie de voir son père (le duc de Mortemart), qu'elle aime; elle pensa mourir de douleur de le trouver sans pouvoir prononcer une parole, tout assoupi, tout prêt à retomber dans l'état où il a été; cette vue la fait mourir. L'abbé Têtu la gouverne fort; j'admire le soin qu'a la Providence de son amusement; quand l'une (madame de Coulanges) s'en va à Lyon, il en vient une autre d'Anjou.

On dit chez M. Colbert et chez le maréchal de Villeroi, que M. de Montécuculli a repassé humblement le Rhin; que M. de Turenne, par un excès de civilité, l'a reconduit, et a passé la rivière après lui. La tête tourne à nos pauvres ennemis; la vue de M. de Turenne les renverse. Huy n'est pas encore pris. Je fais mon paquet chez M. le Cardinal : il a un peu la goutte, j'espère que cela l'arrêtera. Je vous plains de n'avoir pas eu le plaisir de le voir autant qu'il a été ici.

On nous assure que Huy est pris du 5 au 6, sans que personne ait été tué. La reine alla hier faire collation à Trianon; elle descendit à l'église, puis à Clagny, où elle prit madame de Montespan dans son carrosse, et la mena à Trianon avec elle.

397. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 14 juin 1675.

'EST au lieu d'aller dans votre chambre, que je vous entretiens, ma chère enfant; quand je suis assez malheureuse pour ne vous avoir plus, ma consolation toute naturelle, c'est de vous écrire, de recevoir de vos lettres, de parler de vous, et de faire quelques pas pour vos affaires. Je passai hier l'après-dîner avec notre cardinal de Retz : vous ne sauriez jamais deviner de quoi nous parlons quand nous sommes ensemble. Je recommence toujours à vous dire que vous ne pouvez trop l'aimer, et que je vous trouve heureuse d'avoir renouvelé si solidement toute l'inclination et la tendresse naturelle qu'il avoit déjà pour vous. Mandez-moi comment vous vous portez de l'air de Grignan; s'il vous a déjà bien dévorée, et de quelle façon je me dois représenter votre jolie personne[1]. Votre portrait est très-aimable[2], mais beaucoup moins que vous, sans compter

1. Enfin comme vous êtes. (Éd. de 1734.)
2. Très-agréable. (Éd. de 1726.)

qu'il ne parle point. Pour moi, n'en soyez point en peine; ma règle présentement est d'être déréglée; je n'en suis point malade. Je dîne tristement; je suis chez moi jusqu'à cinq ou six heures; je vais le soir, quand je n'ai point d'affaires, chez quelqu'une de mes amies; je me promène selon les quartiers; mais je fais tout céder au plaisir d'être avec notre Cardinal : je ne perds aucune des heures qu'il me peut donner, et il m'en donne beaucoup : j'en sentirai mieux son départ et son absence. Il n'importe; je ne songe jamais à m'épargner, après vous avoir quittée, je n'ai plus rien à craindre : j'irois un peu à Livry sans lui et sans vos affaires, mais je mets les choses au rang qu'elles doivent être, et ces deux choses sont bien au-dessus de mes fantaisies.

La reine fut voir madame de Montespan à Clagny, le jour que je vous avois dit qu'elle l'avoit prise en passant; elle monta dans sa chambre, où elle fut une demi-heure; elle alla dans celle de M. Du Vexin, qui étoit un peu malade, et puis emmena madame de Montespan à Trianon, comme je vous l'avois mandé. Il y a des dames qui ont été à Clagny; elles trouvèrent la belle si occupée des ouvrages et des enchantements que l'on fait pour elle, que, pour moi, je me représente Didon qui fait bâtir Carthage : la suite de cette histoire ne se res-

semblera pas. M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette m'ont fort priée de vous faire leurs compliments : nous craignons bien que vous n'ayez tout du long madame la Grande-Duchesse[1]. On lui prépare ici une prison à Montmartre, dont elle seroit effrayée, si elle n'espéroit point de la faire changer; c'est à quoi elle sera attrapée : ils sont ravis en Toscane d'en être défaits. Madame de Sully est partie. Paris devient fort désert; je voudrois déjà en être dehors. Je dînai hier avec le Coadjuteur chez M. le Cardinal ; je le chargeai de vous faire l'histoire ecclésiastique. M. Joli (évêque d'Agen) prêcha à l'ouverture de l'assemblée (du clergé); mais comme il ne se servit que d'un vieux évangile et qu'il ne dit que de vieilles vérités, son sermon parut vieux[2]. Il y auroit de belles choses à dire sur cet article.

La reine a dîné aujourd'hui aux Carmélites du Bouloi avec madame de Montespan et ma-

1. Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, sa seconde femme. Elle s'étoit séparée de son mari Cosme III, grand-duc de Toscane, qu'elle détestoit, et revenoit en France, où elle mourut le 17 juin 1721, âgée de soixante-seize ans.

2. Sans doute madame de Sévigné se moque ici finement d'un grand nombre de prélats de cette assemblée, auxquels l'esprit du monde et de la cour faisoit trop souvent oublier l'esprit de l'Évangile.

dame de Fontevrauld : vous verrez de quelle manière se tournera cette amitié. On dit que M. de Turenne reconduit les ennemis quasi jusque dans leur logis ; il est assez avant dans leur pays[1]. Vous recevrez un si gros paquet de d'Hacqueville, que c'est se moquer que de vouloir vous apprendre quelque chose aujourd'hui. J'ai le cœur bien pressé de M. le cardinal de Retz ; je le vois souvent et longtemps : ce redoublement d'amitié et de commerce augmente ma tristesse ; il sort d'ici, et s'en va demain. Je n'ai point encore reçu vos lettres ; croyez, ma bonne, qu'il n'est pas possible d'aimer plus que je vous aime ; je ne suis animée que de ce qui a quelque rapport à vous. Madame de Rochebonne m'a écrit très-tendrement ; elle conte avec quels sentiments vous reçûtes et vous lûtes mes lettres à Lyon. Vous êtes donc foible aussi bien que moi, ma très-chère enfant.

1. Le maréchal de Turenne étoit campé à Wilstet, le 15 juin, à quelques lieues d'Oberkirck, d'Offembourg dans l'Ortnw.

398. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 19 juin 1675.

Je vous assure, ma très-chère, qu'après l'adieu que je vous dis à Fontainebleau, et qui ne peut être comparé à nul autre[1], je n'en pouvois faire un plus douloureux que celui que je fis hier au cardinal de Retz, chez M. de Caumartin, à quatre lieues d'ici. J'y fus lundi dernier[2]; je le trouvai au milieu de ses trois fidèles amis; leur contenance triste me fit venir les larmes aux yeux, et quand je vis Son Éminence avec sa fermeté, mais avec toute sa bonté et sa tendresse pour moi, j'eus peine à soutenir cette vue. Après le dîner, nous allâmes causer dans les plus agréables bois du monde; nous y fûmes jusqu'à six heures dans plusieurs sortes de conversations, si bonnes, si tendres, si aimables, si obligeantes, et pour vous et pour moi, que j'en suis pénétrée; et je vous redis encore, mon enfant, que vous ne sauriez trop l'aimer ni l'honorer.

1. Auquel rien ne peut être comparé. (Éd. de 1726.)
2. Dîner. (*Idem.*)

Madame de Caumartin arriva de Paris, et, avec tous les hommes qui étoient restés au logis, elle vint nous trouver dans ce bois. Je voulus m'en retourner à Paris; ils m'arrêtèrent à coucher sans beaucoup de peine : j'ai mal dormi. Le matin j'ai embrassé notre cher Cardinal avec beaucoup de larmes, et sans pouvoir dire un mot aux autres. Je suis revenue tristement ici, où je ne puis me remettre encore de cette séparation. Elle a trouvé la fontaine assez en train; mais, en vérité, elle l'auroit ouverte, quand elle auroit été fermée. Celle de madame de Savoie doit ouvrir tous ses robinets. N'êtes-vous pas bien étonnée de cette mort du duc de Savoie, si prompte et si peu attendue, à quarante ans [1]?

Je suis fâchée que ce que vous mandez sur l'assemblée du clergé n'ait point été lu; la fidélité de la poste est quelquefois incommode. Ces prélats donnent quatre millions cinq cent mille livres; c'est une fois plus qu'à l'autre assemblée. La manière dont on y traite les affaires est admirable; M. le Coadjuteur vous en

1. Le 17 juin, le comte de Ferrière, ambassadeur ordinaire de Savoie, vint donner avis à la reine que le duc de Savoie mourut le 12 de ce mois, à Turin, au neuvième jour d'une fièvre double tierce. Cette nouvelle a été reçue avec un grand regret, proportionné au grand mérite de ce prince, et toute la cour en prend le deuil. (*Gazette*, p. 448.)

Charles-Emmanuel de Savoie avoit épousé Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours.

rendra compte. J'ai trouvé fort plaisant ce que vous dites de Lannoi, et de ce que l'on demande sous le nom d'établissement. Je dirai à mesdames de Villars et de Vins votre souvenir : c'est à qui sera nommé dans mes lettres.

Il y a eu quelques petites *tranchées* en Bretagne ; il y a eu même à Rennes une colique *pierreuse*. M. de Chaulnes voulut, par sa présence, dissiper le peuple ; il fut repoussé chez lui à coups de pierres [1] ; il faut avouer que cela est bien insolent. La petite personne mande à sa sœur qu'elle voudroit être à Sully, et qu'elle meurt de peur tous les jours : vous savez bien ce qu'elle cherche en Bretagne.

M. le Duc fait le siége de Limbourg. M. le Prince est demeuré auprès du roi ; vous pouvez juger de son horrible inquiétude. Je ne crois pas que mon fils soit à ce siége, non plus qu'à celui de Huy. Il vous embrasse mille fois : j'attends toujours de ses lettres ; mais des vôtres, mon enfant, puis-je vous dire avec quelle impatience ? Je trouve comme vous, et peut-être plus que vous, qu'il y a loin d'un ordinaire à l'autre ; ce temps, qui me fâche quelquefois de courir si vite, s'arrête tout court,

1. A l'occasion du rétablissement de l'impôt du timbre, du droit de marque sur la vaisselle d'étain et du monopole du tabac. Les Bas-Bretons s'insurgèrent aux cris de « Vive le roi sans gabelle ! »

comme vous me dites, et enfin nous ne sommes jamais contents. Je ne puis encore m'accoutumer à ne point vous voir, ni trouver, ni rencontrer, ni espérer : je suis accablée de votre absence, et je ne sais point bien détourner mes idées. Notre Cardinal vous auroit un peu effacée, mais vous êtes tellement mêlée dans notre commerce, qu'après y avoir bien regardé, il se trouve que c'est vous qui me le rendez si cher; ainsi, je profite mal de votre philosophie : je suis ravie que vous vous sentiez aussi un peu de la foiblesse humaine.

Voilà un portrait qui s'est fait brusquement sur le Cardinal : celui qui l'a fait n'est point son intime ami ; il n'a nul dessein que le Cardinal le voie, ni que cet écrit coure ; il n'a point prétendu le louer : le portrait m'a paru très-bon par toutes ces raisons. Je vous l'envoie et vous prie de n'en donner aucune copie. On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré que l'on n'a eu nul dessein de faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve. On attend des nouvelles de Limbourg et d'Allemagne ; cela tient tout le monde en inquiétude. Adieu, ma chère fille. Votre portrait est aimable; on a envie de l'embrasser, tant il sort bien de la toile. J'admire de quoi je fais mon bonheur présentement. J'embrasse M. de Grignan, et

suis à vous ma bonne, avec une tendresse que vous ne sauriez croire au point qu'elle est.

PORTRAIT DE M. LE CARDINAL DE RETZ,
PAR M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD [1].

« Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beau-
« coup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus
« d'ostentation que de vraie grandeur de cou-
« rage. Il a une mémoire extraordinaire, plus
« de force que de politesse dans ses paroles;
« l'humeur facile, de la docilité et de la foi-
« blesse à souffrir les plaintes et les reproches
« de ses amis; peu de piété, quelques appa-
« rences de religion. Il paroît ambitieux sans
« l'être; la vanité et ceux qui l'ont conduit, lui
« ont fait entreprendre de grandes choses,
« presque toutes opposées à sa profession; il a
« suscité les plus grands désordres de l'État,
« sans avoir un dessein formé de s'en préva-
« loir; et, bien loin de se déclarer ennemi du
« cardinal Mazarin pour occuper sa place, il
« n'a pensé qu'à lui paroître redoutable, et à
« se flatter de la fausse vanité de lui être op-
« posé. Il a su néanmoins profiter avec habi-
« leté des malheurs publics pour se faire car-
« dinal; il a souffert sa prison avec fermeté, et

1. Le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, a aussi tracé un portrait de M. de La Rochefoucauld, et sans doute avec l'espoir que le duc n'en auroit pas connoissance. Voyez t. II des *Mémoires*. (Édition Charpentier.)

« n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La pa-
« resse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs
« années dans l'obscurité d'une vie errante et
« cachée; il a conservé l'archevêché de Paris
« contre la puissance du cardinal Mazarin;
« mais après la mort de ce ministre, il s'en est
« démis, sans connoître ce qu'il faisoit et sans
« prendre cette conjoncture pour ménager les
« intérêts de ses amis et les siens propres. Il
« est entré dans divers conclaves, et sa con-
« duite a toujours augmenté sa réputation. Sa
« pente naturelle est l'oisiveté; il travaille
« néanmoins avec activité dans les affaires qui
« le pressent, et il se repose avec nonchalance,
« quand elles sont finies. Il a une grande pré-
« sence d'esprit, et il sait tellement tourner à
« son avantage les occasions que la fortune lui
« offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et dé-
« sirées. Il aime à raconter; il veut éblouir
« indifféremment tous ceux qui l'écoutent par
« des aventures extraordinaires, et souvent son
« imagination lui fournit plus que sa mémoire.
« Il est faux dans la plupart de ses qualités, et
« ce qui a le plus contribué à sa réputation, est
« de savoir donner un beau jour à ses défauts.
« Il est insensible à la haine et à l'amitié, quel-
« ques soins qu'il ait pris de paroître occupé
« de l'une et de l'autre. Il est incapable d'envie
« et d'avarice, soit par vertu, soit par inappli-

« cation. Il a plus emprunté de ses amis, qu'un « particulier ne pouvoit espérer de leur pouvoir « rendre : il a senti de la vanité à trouver tant « de crédit et à entreprendre de s'acquitter. Il « n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse « à tout, et ne se plaît à rien ; il évite avec « adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une « légère connoissance de toutes choses. La re- « traite qu'il vient de faire est la plus éclatante « et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sa- « crifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte « de dévotion ; il quitte la cour, où il ne peut « s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'é- « loigne de lui[1]. »

399. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi au soir 21 juin 1675.

Je suis si triste, ma chère enfant, de n'avoir point eu de vos nouvelles cette semaine, que je ne sais à qui m'en prendre ; du moins, sais-je bien que ce n'est pas à vous, car je suis fort assurée que

1. Quand on a lu ce portrait, on ne conçoit pas que madame de Sévigné, intime amie du Cardinal, en paroisse si contente.

vous m'avez écrit. Je crains mon voyage de Bretagne, à cause du dérangement que cela fera à notre commerce. J'achève ici vos deux affaires, et puis je m'en irai, par la raison que je veux revenir, et que je ne puis revenir si je ne pars pas.

Le siége de Limbourg se continue : on tremble en attendant des nouvelles, et du côté de M. de Turenne aussi. On dit qu'il est à portée de se battre avec ce Montécuculli ; j'espère toujours qu'il n'arrivera rien, parce qu'on attend trop de choses : enfin il faut tout abandonner à la Providence. Mon fils n'est point à Limbourg ; mais je ne laisse pas d'y prendre intérêt. Au reste, ma fille, sachez-moi gré, si vous voulez ; mais je me fis saigner hier du pied dans la vue de vous plaire. J'ai voulu faire cette provision pour mon voyage, et j'avois aussi le cœur un peu serré de toute la tristesse que j'ai eue depuis deux mois : j'ai cru que cette précaution étoit bonne. J'ai eu tout le jour bien du monde, et je suis si fatiguée d'avoir été au lit, que j'en suis brisée. La plaisanterie, c'étoit d'admirer la mauvaise grâce que j'avois ; mademoiselle de Méri en pâmoit de rire. Voilà une lettre de mon fils : il mande que le fossé et la demi-lune sont pris à Limbourg ; que le mineur est attaché au bastion ; qu'il y a eu plusieurs officiers et soldats tués et blessés, et que M. de

La Marck a fait des merveilles. Je suis entièrement à vous, ma très-chère et très-aimable.

400. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 26 juin 1675[1].

J'AI reçu deux ordinaires à la fois, ma très-chère Comtesse : je me doutois bien que vous m'aviez écrit. Vous êtes d'un commerce admirable, et votre amitié est accompagnée de secours humains qui la rendent délicieuse, et que le Coadjuteur méprise. Quand les lettres de Provence arrivent, c'est une joie parmi tous ceux qui m'aiment, comme c'est une tristesse quand je suis longtemps sans en avoir. Lire vos lettres et vous écrire, c'est la première affaire de ma vie; tout fait place à ce commerce : aimer comme je vous aime fait trouver frivoles toutes les autres amitiés. Quoique le Coadjuteur méprise tous ces sentiments, je lui ai dit de vos nouvelles; il a dîné avec moi, et nous causâmes fort de vous. Pour ce qui est de vous écrire, soyez assurée que je n'y manque point

1. Cette lettre porte la date du 24 juin dans l'édition de 1726.

deux fois la semaine; et si l'on pouvoit doubler, j'y serois tout aussi ponctuelle; mais ponctuelle par le plaisir que j'y prends, et non point pour l'avoir promis.

Madame Du Puy-du-Fou m'est venue voir; j'avois oublié qu'elle étoit veuve : son habillement me parut une mascarade. On doute fort ici du départ de madame de Toscane : votre guignon la décidera. Il est vrai, ma fille, que nous sommes bien voisines, en comparaison d'Aix et des Rochers : cet excès d'éloignement me fait plus de peine qu'à vous. Hélas! nous voilà tous cruellement séparés, comme nous le prévoyions cet hiver avec douleur, lorsque nous étions si près les uns des autres : c'est ce qu'il y a de plus cruel dans la vie. Notre Cardinal sera demain à Châlons : il m'a écrit très-tendrement[1]. Au reste, ma fille, dispensez-moi de retourner misérablement sur cette cassolette[2] : il n'y a rien de noble à cette vision de générosité. Je crois n'avoir pas l'âme intéressée, et j'en ai fait des preuves; mais je pense qu'il y a des occasions où c'est une rudesse et une ingratitude de refuser. Que manque-t-il à M. le Cardinal pour être en droit de vous faire

1. Je vous ai envoyé sa lettre. (Éd. de 1734.)

2. A l'égard de cette cassolette dont il veut vous faire présent, dispensez-moi, ma bonne, de retourner misérablement là-dessus. (Éd. de 1726 et de 1734.)

un tel présent? A qui voulez-vous qu'il envoie cette bagatelle? Il a donné sa vaisselle à ses créanciers; s'il y ajoute ce bijou, il en aura bien cent écus : c'est une curiosité, c'est un souvenir, c'est de quoi parer un cabinet. On reçoit tout simplement avec tendresse et respect ces sortes de présents; et comme il disoit cet hiver, il est au-dessous du magnanime de les refuser; c'est les estimer trop que d'y faire tant d'attention. En un mot, ma bonne, je ne lui donnerai point ce chagrin : pouvez-vous comprendre le plaisir qu'il a à vous donner cette légère marque de son amitié, sans être honteuse de vouloir grossièrement l'en empêcher? Savez-vous bien que l'excès de cette sorte de gloire est un défaut qui n'est pas estimable? Vous me dites que si je vous priois de quelque chose, je serois bien aise que vous le fissiez : je le crois; mais je suis bien assurée que si vous le désapprouviez, et si vous me disiez vos sentiments, comme je vous dis les miens, vous me feriez changer à l'instant, et je me rendrois sans balancer à votre pensée. Si je tiens ferme dans mon opinion, c'est parce que assurément la raison est de mon côté : j'en fais juge qui vous voudrez, vous n'avez qu'à nommer. En attendant, je ne parlerai point, car je croirois vous faire tort. En tout cas, c'est à M. de Grignan que M. le Cardinal la donne.

Je crois qu'elle est partie de Commerci : je la remettrai dans le ballot avec votre ouvrage.

Le Coadjuteur a bien ri des camaïeux de peinture que vous comparez à l'Histoire de France en madrigaux. Il a trouvé bien plaisant aussi tout ce que vous dites de lui et de l'agent (du clergé). Vous ne sentez pas l'agrément de vos lettres : il n'y a rien qui n'ait un tour surprenant. Nous avons bien compris votre réponse au capucin : « Mon père, qu'il fait chaud ! » et nous ne trouvons pas que, de l'humeur dont vous êtes, vous puissiez jamais aller à confesse; comment aller parler à cœur ouvert à des gens inconnus? C'est bien tout ce que vous pouvez faire à vos meilleurs amis. Nous entendions d'ici votre réponse, mais nous eussions eu besoin de vous-même pour rendre cette conversation plus agréable. Je vous remercie, ma fille, de la peine que vous prenez de vous défendre si bien d'avoir jamais été oppressée de mon amitié. Il n'étoit pas besoin d'une explication si obligeante : je crois de votre tendresse pour moi tout ce que vous pouvez souhaiter que j'en pense : cette persuasion fait le bonheur de ma vie. Vous expliquez très-bien aussi cette volonté que je ne pouvois deviner, parce que vous ne vouliez rien. Je devrois vous connoître, et sur cet article je ferai encore mieux que je n'ai fait, parce qu'il n'y a qu'à

s'entendre. Quand mon bonheur vous redonnera à moi, croyez, ma bonne, que vous serez encore plus contente de moi mille fois que vous ne l'êtes. Plût à Dieu que nous fussions déjà à portée de voir le jour où nous pourrons nous embrasser !

Vous riez, mon enfant, de la pauvre amitié; vous trouvez qu'on lui fait trop d'honneur de la prendre pour un empêchement à la dévotion ; il ne lui appartient pas d'être un obstacle au salut. On ne la considère jamais que par comparaison ; mais je crois qu'il suffit qu'elle remplisse tout le cœur pour être condamnable ; et, quoi que ce puisse être qui nous occupe de cette sorte, c'est plus qu'il n'en faut pour n'être pas en état de communier. Vous voyez que l'affaire du syndic m'avoit mise hors de combat ; enfin c'est une pitié que d'être si vive ; il faut tâcher de calmer et de posséder un peu son âme : je n'en serai pas moins à vous, et j'en serai un peu plus à moi-même. Corbinelli me prioit fort d'entrer dans ce sentiment ; il est vrai que son absence me donne une augmentation de chagrin : il m'aime fort, je l'aime aussi ; il m'est bon à tout ce que je veux, mais il faut que je sois dénuée de tout pendant mon voyage de Bretagne : j'ai tant de raisons pour y aller, que je ne puis pas y mettre la moindre incertitude.

Gardez-vous bien de faire raser le petit marquis. J'ai consulté les habiles : c'est le moyen d'ébranler son petit cerveau, de lui faire avoir des fluxions, des maux d'yeux, des petites dents noires; enfin il n'est point assez fort : faites couper ses cheveux fort court, aux ciseaux : voilà tout ce que vous pouvez faire présentement.

Le cuisinier de M. le cardinal de Retz ne le quitte point, ni son officier; c'est une chose héroïque que les sentiments de ces gens-là : ils préfèrent l'honneur de ne le point quitter aux meilleures conditions de la cour. On ne peut les entendre sans admirer leur affection. Le pauvre Peau a mieux fait encore ; il est mort; il tomba malade la veille du départ de Son Éminence, et beaucoup de saisissement avec une grosse fièvre l'a emporté en neuf jours. Je l'ai vu; et, quoique je ne puisse entrer dans cette maison sans douleur, les domestiques qui y étoient encore m'y faisoient passer pour les admirer. D'Hacqueville revint hier au soir : je n'ai pu le revoir sans beaucoup d'émotion. Les trois fidèles amis[1] du Cardinal l'ont quitté à Jouare; je crains et souhaite de voir les deux autres. Son Éminence m'a écrit pour

1. M. de Caumartin, M. d'Hacqueville et M. de La Garde.

me dire encore un adieu : je le prie de ne me point ôter l'espérance de le revoir. Je suis extrêmement touchée de sa retraite. Je vous manderai comme il s'y trouvera. Il nous paroît que son courage est infini; nous voudrions bien qu'il fût soutenu d'une grâce victorieuse.

Je dirai vos douceurs à madame Du Plessis : on les estime si fort, que pendant que vous êtes dans le faubourg, je vous conseille d'aller un peu plus loin. Je me porte fort bien de ma saignée du pied. Je partirai pour la Bretagne quand j'aurai fini vos affaires ici; je ne pourrois pas y vivre en repos sans cela. Je suis de votre avis sur ce que dit *Philomèle*[1]; mais quand on ne sauroit trouver de lieu qui ne fasse souvenir, ou qu'on porte si vivement le souvenir avec soi, on est à plaindre. Je suis persuadée que notre Cardinal ne nous oubliera de longtemps. Il y a des endroits dans vos lettres si aimables et si pleins de tendresse et d'agrément pour moi, que je n'ose entreprendre d'y répondre : je ne me vante que de les bien sentir et d'en connoître tout le prix.

RÉPONSE A LA LETTRE DU 19 JUIN.

Je reçois votre lettre, qui m'apprend la maladie du pauvre petit marquis: j'en suis extrê-

1. Voyez les *Fables* de La Fontaine, livre III, fable xv.

mement en peine; et pour cette saignée, je ne comprends pas qu'elle puisse faire de bien à un enfant de trois ans, avec l'agitation qu'elle lui donne : de mon temps, on ne savoit ce que c'étoit que de saigner un enfant. Madame de Sanzei s'est opiniâtrée à ne point faire saigner son fils; elle lui a donné tout simplement de la poudre à vers : il est guéri. Je crains que l'on ne fasse de votre enfant, à force de l'honorer, comme on fait des enfants du roi et de ceux de M. le Duc. Je n'aurai aucun repos que je ne sache la suite de cette fièvre. Je vous plains bien, et M. de Grignan; dites-lui l'intérêt que je prends à son inquiétude et à la vôtre. Mon Dieu! ma bonne, que je suis en peine!

Pour ce que vous dites de l'avenir touchant M. le Cardinal, il est vrai que je l'ai vu fort possédé de l'envie de vous témoigner en grand volume son amitié, quand il aura payé ses dettes. Ce sentiment me paroît assez obligeant pour que vous en soyez informée; mais comme il y a deux ans[1] à méditer sur la manière dont vous refuserez ses bienfaits, je pense, ma chère enfant, qu'il ne faut point prendre des mesures de si loin. Dieu nous le conserve, et nous fasse

1. Il falloit encore au cardinal de Retz deux ans pour acquitter entièrement ses dettes. (Voyez la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy datée du 25 mai 1675.)

la grâce d'être en état, dans ce temps, de lui faire entendre vos résolutions ; il est fort inutile entre ci et là de s'en inquiéter. Et pour la cassolette, comme il y a très-longtemps qu'il ne m'en a parlé, j'aurois cru faire comme dans le Boccace, si, sous prétexte de la refuser, je l'en avois fait ressouvenir ; je ne sais point ce qu'il a ordonné là-dessus.

M. de Turenne est très-bien posté ; son armée ne s'est point battue, comme on disoit : tout le monde se porte bien, et en Flandre et en Allemagne. La petite madame de Saint-Valeri, si belle et si jolie, a la petite vérole très-cruellement.

401. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 28 juin 1675.

MADAME de Vins me parut hier fort tendre pour vous, ma fille, c'est-à-dire à sa mode ; mais sa mode est bonne ; il ne me parut aucun interligne à tout ce qu'elle disoit.

Il n'y a point de nouvelles. Le bonheur du roi a fait passer la Meuse au duc de Lorraine et au prince d'Orange. M. de Turenne à ses cou-

dées franches; de sorte que nous ne sommes plus pressés d'aucun endroit. Je crois que vous l'êtes un peu de *la Toscane* (la Grande-Duchesse); elle doit être passée présentement.

Je suis ravie que vous aimiez mes lettres : je ne pense point qu'elles soient aussi agréables que vous le dites; mais il est vrai que pour *figées*, elles ne le sont pas. Notre bon Cardinal est dans sa solitude; son départ m'a donné de la tristesse et m'a fait souvenir du vôtre. Il y a longtemps que j'ai remarqué nos cruelles séparations aux quatre coins de la terre. Il fait un froid horrible : nous nous chauffons, et vous aussi, ce qui est une bien plus grande merveille. Vous jugez très-bien de *Quantova* (madame de Montespan) : si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera son autorité et sa grandeur au delà des nues; mais il faudroit qu'elle se mît en état d'être aimée toute l'année, sans scrupule. En attendant, sa maison est pleine de toute la cour; les visites se font alternativement et la considération est sans bornes. Ne vous mettez point en peine de mon voyage de Bretagne; vous êtes trop bonne et trop appliquée à ma santé. Je ne veux point de la belle Mousse : l'ennui des autres me pèse plus que le mien. Je n'ai pas le temps d'aller à Livry : j'expédie vos affaires dont j'ai fait un vœu. Je dirai toutes vos douceurs à madame

de Villars et à madame de La Fayette : cette dernière est toujours avec sa petite fièvre. Adieu, ma très-chère enfant ; je suis entièrement à vous.

402. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GUITAUD.

A Paris, 28 juin 1675.

Vous m'avez écrit de Lyon la plus obligeante petite lettre du monde ; pour récompense, je vous assure que j'ai pris un grand intérêt à votre voyage, et que j'ai bien pensé à madame de Guitaud, et sur la terre et sur le Rhône, et à ses frayeurs, et à son état, et plus encore à la tendresse qui lui a fait entreprendre ce voyage, et au courage qu'elle a eu de l'exécuter. Tout de bon, cela est héroïque, on ne peut trop l'admirer : je crois même qu'on doit s'en tenir là, et lui laisser l'honneur de n'être point imitée. Je souhaite que la suite soit heureuse, et je l'espère ; car enfin, on accouche partout, et la Providence ne se dérange point.

Vous avez eu madame de Toscane. Je vous conjure, par votre amitié et par ma servitude[1]

1. Bourbilly, château de madame de Sévigné, relevoit de la seigneurie d'Époisse, qui appartient de nos

d'Époisse, de m'écrire quelquefois un mot dans les grands événements, par exemple, trois lignes quand votre chère épouse sera accouchée. Je mérite cette petite distinction par l'intérêt que j'y prends.

Je n'ai pas vécu depuis six semaines[1]. L'adieu de ma fille m'a désolée, et celui du cardinal de Retz m'a achevée. Il y a des circonstances dans ces deux séparations qui m'ont assommée.

Je laisse à M. d'Hacqueville à vous mander les ponts sur le Mein ; pour moi, je vous assure, en gros, que le roi sera toujours triomphant partout : son bonheur fait retirer M. de Lorraine et le prince d'Orange ; il donne des coudées franches à M. de Turenne, qui étoit un peu oppressé ; enfin, son étoile suffit à tout.

Adieu Monsieur, adieu Madame ; je vous honore tous deux très-parfaitement.

M. DE RABUTIN-CHANTAL[2].

jours à M. le comte de Guidaud, l'un des descendants de cette ancienne famille.

1. Madame de Grignan avoit quitté sa mère le 24 mai.

2. Cette lettre autographe appartient à M. le comte de Guidaud, qui a bien voulu nous la communiquer.

403. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 3 juillet 1675.

Mon Dieu, ma fille, que je m'accoutume peu à votre absence ! j'ai quelquefois de si cruels moments, quand je considère comme nous voilà placées, que je ne puis respirer ; et, quelque soin que je prenne de détourner cette idée, elle revient toujours. Je demande pardon à votre philosophie de vous faire voir tant de foiblesse; mais, une fois entre mille, ne soyez point fâchée que je me donne le soulagement de vous dire ce que je souffre si souvent sans en rien dire à personne. Il est vrai que la Bretagne nous va encore éloigner ; c'est une rage : il semble que nous voulions nous aller jeter chacune dans la mer, et laisser toute la France entre nous deux : Dieu nous bénisse !

Je reçus, il y a deux jours, une lettre de M. le cardinal de Retz, qui est à la veille d'entrer dans sa solitude ; je crois qu'elle ne lui ôtera de longtemps l'amitié qu'il a pour vous ; je suis plus que satisfaite, en mon particulier, de celle qu'il me témoigne.

Je vous vois user de votre autorité pour faire prendre médecine à votre fils : je crois que vous faites fort bien. Ce n'est pas un rôle qui vous convienne mal que celui du commandement; mais vous êtes heureuse que votre enfant ne vous ait jamais vue avaler une médecine : votre exemple détruiroit vos raisonnements. Je songe à votre frère : vous souvient-il comme il vous contrefaisoit? Je suis ravie que ce petit marquis soit guéri : vous vous servirez du pouvoir que vous avez sur lui pour le conduire; j'ai bonne opinion de lui de vous aimer. Pour moi, je me suis fait saigner pour l'amour de vous; je m'en porte fort bien. Un médecin que j'ai vu chez madame de La Fayette m'a priée de ne me point faire purger sitôt : il me donnera des pilules admirables : c'est le premier médecin de MADAME, qui vaut mieux que tous les autres premiers médecins.

Mais à propos, vous attendez mon conseil pour aller voir madame la Grande-Duchesse à Montélimart : M. de Grignan vous conseille d'y aller, et vous n'avez point d'équipage. Je ne comprends pas trop bien comme il l'entend; mon avis, c'est d'y aller tout doucement à pied. Je devine à peu près le parti que vous aurez pris, et je l'approuve. On l'attend ici comme une espèce de *Colonne* et de *Mazarin*, pour la

folie d'avoir quitté son mari[1] après quinze ans de séjour; car, pour tout le reste, on fait honneur à qui il est dû : sa prison sera rude; mais elle croit qu'on l'adoucira. Je suis persuadée qu'elle aimeroit fort cette *maison*[2], qui n'est point à louer : ah! qu'elle n'est point à louer! et que l'autorité et la considération seront poussées loin, si la conduite du retour est habile! Cela est plaisant, que tous les intérêts de *Quanto* et toute sa politique s'accordent avec le christianisme, et que le conseil de ses amis ne soit que la même chose avec celui de M. de Condom (Bossuet). Vous ne sauriez vous représenter le triomphe où elle est au milieu de ses ouvriers, qui sont au nombre de douze cents : le palais d'Appollidon[3] et les jardins d'Armide en sont une légère description. La femme de son ami solide (la reine) lui fait des visites, et toute la famille tour à tour; elle passe nettement devant toutes les duchesses; et celle qu'elle a placée (madame de Richelieu) témoigne tous les jours sa reconnoissance par les pas qu'elle fait faire.

Vous êtes bonne sur vos lamentations de

1. Sur mesdames Colonne et Mazarin, voyez la lettre du 19 juin 1672, t. II, p. 440.

2. Il faut entendre par *cette maison* le cœur du roi.

3. La description de ce magnifique palais se trouve dans les Amadis.

Bretagne : je voudrois avoir Corbinelli ; vous l'aurez à Grignan, je vous le recommande. Et moi j'irai voir ces coquins qui jettent des pierres dans le jardin du patron [1]. On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en basse Bretagne qui auroient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler : la haute Bretagne est sage, et c'est mon pays.

Mon fils me mande qu'il y a un détachement de dix mille hommes ; il n'en est pas : M. le Prince y est, et M. le Duc ; mais on me dit hier qu'il n'y auroit rien de dangereux, et qu'ils étoient pêle-mêle avec les ennemis, la rivière entre deux, comme disent les goujats. On ne dit rien de M. de Turenne, sinon qu'il est posté à souhait pour ne faire que ce qu'il lui plaira.

Il m'a paru que l'envie d'être approuvé de l'Académie d'Arles pourra vous faire avoir quelques *Maximes* de M. de La Rochefoucauld. Le *portrait* vient de lui, et ce qui me le fit trouver bon et le montrer au Cardinal, c'est qu'il n'a jamais été fait pour être vu : c'étoit un secret que j'ai forcé, par le goût que je trouvai à des louanges en absence, de la part d'un homme qui n'est ni intime ami, ni flatteur. Notre Cardinal trouva le même plaisir que moi à voir que c'étoit ainsi que la vérité forçoit à parler de lui,

1. M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne.

quand on ne l'aimoit guère et qu'on croyoit qu'il ne le sauroit jamais. Nous apprendrons bientôt comme il se trouve dans sa retraite ; il faut souhaiter que Dieu s'en mêle, sans cela tout est mauvais.

Nous avons eu un froid étrange ; mais j'admire bien plus le vôtre : il me semble qu'au mois de juin je n'avois pas froid en Provence. Je vous vois dans une parfaite solitude ; je vous plains moins qu'une autre : je garde ma pitié pour bien d'autres sujets, et pour moi-même la première. Je trouve qu'il est commode de connoître les lieux où sont les gens à qui l'on pense toujours : ne savoir où les prendre fait une obscurité qui blesse l'imagination. Votre chambre et vôtre cabinet me font mal, et pourtant j'y suis quelquefois toute seule à songer à vous : c'est que je ne me soucie point de me tant épargner. Ne faites-vous point retablir votre terrasse? Cette ruine me déplaît, et vous ôte votre unique promenade. Voilà une lettre infinie ; mais savez-vous que cela me plaît de causer avec vous? Tous mes autres commerces languissent, par la raison que les gros poissons mangent les petits. J'embrasse le petit marquis ; dites-lui qu'il a encore une autre maman au monde ; je crois qu'il ne se souvient pas de moi. Adieu, ma très-chère et très-aimable enfant ; je suis entièrement à vous.

404. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 5 juillet 1675.

JE veux vous entretenir un moment, ma chère fille, de notre bon Cardinal. Voilà une lettre qu'il vous écrit; conseillez-lui fort de s'occuper et s'amuser à faire écrire son histoire[1] : tous ses amis l'en pressent beaucoup. Il me mande qu'il se trouve très-bien dans son désert, qu'il le regarde sans effroi, qu'il espère que la grâce de Dieu y soutiendra sa foiblesse. Il me témoigne une extrême tendresse pour vous, et me prie de ne point partir sans achever vos affaires. Il se souvient du temps que vous aviez la fièvre tierce, et qu'il me prioit, pour l'amour de lui, d'avoir soin de votre santé. Je lui réponds sur le même ton. Il m'assure que les plus affreuses solitudes ne seroient pas capables en mille ans de lui faire oublier l'amitié qu'il nous a promise. Il a été reçu à Saint-Mihiel avec des transports de joie; tout le peuple étoit à genoux, et le re

1. Ce fut en effet pendant sa retraite à Saint-Mihiel que le cardinal de Retz rédigea la plus grande partie de ses Mémoires sur la Fronde; le manuscrit autographe appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

cevoit comme une sauvegarde que Dieu leur envoie. Les troupes qui y étoient sont délogées; les officiers sont venus prendre ses ordres pour s'éloigner et pour épargner qui il voudra. M. le cardinal de Bonzi m'a assuré que le pape, sans avoir encore reçu la lettre du cardinal de Retz, lui avoit envoyé un bref, pour lui dire qu'il veut et entend qu'il garde son chapeau; que cette dignité ne l'empêchera pas de faire son salut. Le public ajoute que Sa Sainteté lui ordonne de ne faire sa retraite qu'à Saint-Denis; mais je doute de ce dernier, et je vous nomme mon auteur pour l'autre.

Je suis très-persuadée qu'on ne pense plus à la cassolette : si j'avois prié qu'on ne l'envoyât point, j'en aurois fait souvenir; j'ai donc mieux fait de n'en point parler.

Il n'y a point de nouvelle importante : on est toujours alerte du côté de M. de Turenne. Il y avoit l'autre jour une madame Noblet, de l'hôtel de Vitri, qui jouoit à la bassette avec Monsieur; on lui parla de M. de Vitri, qui est très-malade; elle a dit à Monsieur : « Hélas! Monsieur, j'ai vu ce matin son visage, il est fait comme un vrai *stratagème*. » Cela est plaisant: que vouloit-elle donc dire?

Madame de Richelieu a reçu des lettres du roi si excessivement tendres et obligeantes, qu'elle doit être plus que payée de tout ce

qu'elle a fait[1]. Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée. J'attends demain de vos nouvelles, et je vous embrasse très-tendrement.

405. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 10 juillet 1675.

Je suis, je vous assure, au désespoir de l'inquiétude que vous avez eue de ma santé : hélas! ma belle, vous ne pensez à autre chose, et votre raisonnement est fait exprès pour vous donner du chagrin. Vous dites que l'on vous fait un mystère de ma saignée ; mais, de bonne foi, je ne suis point malade, je n'ai point eu de vapeurs. Je plaçai ma saignée brusquement, selon le besoin de mes affaires, plutôt que sur celui de ma santé ; je me sentois un peu plus oppressée ; je jugeai bien qu'il falloit me saigner avant que de partir, afin de mettre cette saignée par provision dans mes ballots. M. le Cardinal, que j'allois voir tous les jours, étoit parti ; je vis cinq ou six jours de repos, et au delà j'entrevis l'affaire de M. de Bellièvre : je voulois m'y don-

1. Le rapprochement de la reine et de madame de Montespan étoit son ouvrage.

ner tout entière, et à la sollicitation de votre petit procès; cela fit que je rangeai ma saignée pour avoir toute ma liberté. Je ne vous mandai point tout ce détail, parce que cela auroit eu l'air de faire l'empêchée, et cette discrétion vous a coûté mille peines : j'en suis désespérée, ma fille; mais croyez que je ne vous tromperai jamais, et que, suivant nos maximes de ne nous point épargner, je vous manderai toujours sincèrement comme je suis; fiez-vous en moi. Par exemple, on veut encore que je me purge : eh bien! je le ferai dès que j'aurai du temps. N'en soyez donc point effrayée : un peu d'oppression m'avoit fait souhaiter plutôt la saignée; je m'en porte fort bien : débarrassez-vous de cette inquiétude. Au reste, ma fille, nous avons gagné notre petit procès de Ventadour; nous en avons fait les marionnettes d'un grand, car nous l'avons sollicité. Les princesses de Tingri étoient à l'entrée des juges, et moi aussi, et nous avons été remercier.

C'est dommage que Molière soit mort[1]; il feroit une très-bonne farce de ce qui se passe à l'hôtel de Bellièvre. Ils ont refusé quatre cent mille francs de cette charmante maison, que vingt marchands vouloient acheter, parce qu'elle donne dans quatre rues, et qu'on y auroit fait

1. Depuis le 17 février 1673.

vingt maisons; mais ils n'ont jamais voulu la vendre, parce que c'est la maison paternelle, et que les souliers du vieux Chancelier en ont touché le pavé, et qu'ils sont accoutumés à la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois; et sur cette vieille radoterie, ils sont logés pour vingt mille livres de rente. Que dites-vous de cette manière de penser? Madame de Coulanges a vu la Grande-Duchesse (à Lyon), entre deux accès de la colique de sa mère : elle dit que cette princesse est très-changée, et qu'elle sera effacée par madame de Guise[1]; elle lui dit qu'elle vous avoit vue à Pierrelate, et qu'elle vous avoit trouvée extrêmement belle : mandez-moi quelque détail de son voyage; vous êtes cause que je l'irai voir.

Je m'en vais répondre à votre lettre du 3. Parlons de notre bon Cardinal. Il n'étoit pas encore vrai que le pape lui eût envoyé un bref, quand madame de Vins nous l'a mandé; mais il est vrai présentement : c'étoit le cardinal Spada qui en avoit répondu. Le bon pape a fait, ma très-chère, sans comparaison, comme Trivelin[2] : il a fait et donné la réponse avant que

1. Élisabeth d'Orléans, sœur puînée de madame la Grande-Duchesse.

2. Personnage de la comédie italienne. Mais l'édition de 1734 porte : « Le bon pape a fait, ma très-chère, comme un acteur que vous connoissez. »

d'avoir reçu la lettre. Nous sommes tous ravis, et d'Hacqueville croit que notre Cardinal ne fera point d'instance extraordinaire : il répondra seulement que ce n'est point pour avoir cru son salut impossible avec la pourpre, et qu'on verra dans sa lettre les véritables raisons qui l'avoient obligé à vouloir rendre son chapeau; mais que si Sa Sainteté persiste à lui commander de le garder, il est tout disposé à obéir. Ainsi toutes les apparences sont qu'il sera toujours notre très-bon Cardinal. Il se porte bien dans sa solitude; il le faut croire, quand il le dit. Il ne m'a point dit adieu pour jamais; au contraire, il m'a donné toute l'espérance du monde de le revoir, et m'a paru même avoir quelque joie non-seulement de m'en donner, mais de conserver pour lui cette petite espérance. Il gardera son équipage de chevaux et de carrosses, car il ne peut plus avoir la modestie d'un pénitent, à cet égard-là, comme dit la princesse d'Harcourt. Il m'écrit souvent de petits billets, qui me sont bien chers, et me parle toujours de vous : écrivez-lui sur ce chapeau, et conseillez-lui de s'occuper.

On dit que M. de Saint-Vallier a épousé mademoiselle de Rouvroi; c'étoit un jeu joué que sa disgrâce. La petite Saint-Valeri [1] est hors

1. Voyez la lettre du mercredi 12 juin précédent, ci-dessus, p. 296.

d'affaire pour sa vie, mais sa beauté est fort incertaine. La prospérité du Coadjuteur ne l'est point du tout ; il est parfaitement content, et a raison de l'être ; pour moi, je crois, comme vous, qu'il l'est encore plus du séjour de Paris que de l'archevêque de Paris. Vous avez très-bien fait d'aller voir cette princesse : c'eût été une férocité que d'y manquer, et vous avez très-bien fait de demeurer à Grignan : vous y ferez revenir plutôt M. de Grignan ; vous y aurez peut-être madame de Coulanges, Vardes et Corbinelli. Madame de Coulanges mande que votre *haine* est très-commode, et qu'elle vous fait avoir un commerce admirable. Ma fille, ne me remerciez point de tout ce que je fais pour vous et pour mademoiselle de Méri ; réjouissez-vous plutôt avec moi du plaisir sensible que j'ai de faire des pas[1] et des choses qui ont rapport à vous, et qui vous peuvent plaire.

1. Je suis trop payée quand je fais des pas. (Édition de 1734.)

406. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 12 juillet 1675.

C'EST une des belles chasses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisons après M. de B.... et M. de M...[1]. Ils courent, ils se relaissent, ils se forlongent[2], ils rusent; mais nous sommes toujours sur la voie, nous avons le nez bon, et nous les poursuivons toujours. Si jamais nous les attrapons, comme je l'espère, je vous assure qu'ils seront bien bourrés; et puis je vous promets encore que, suivant le procédé noble des lévriers, nous les laisserons là pour jamais, et n'y toucherons pas. Je vous manderai la fin de tout ceci. Je ne pense pas à quitter cette affaire; mais comme je vous empêche, sur l'amitié, d'être le plus grand capitaine du monde, l'abbé (de Coulanges) m'empêche d'être la personne la plus agitée et la plus occupée de vos affaires : il m'ef-

1. Ces initiales peuvent désigner M. de Buous, M. de Marignanes, M. de Mirepoix ou M. de Bellièvre. Voyez p. 331.

2. Termes de chasse pour indiquer une bête qui, après avoir été longtemps chassée, s'arrête de lassitude (se relaisse) et s'éloigne ensuite des cantons où elle séjourne ordinairement (se forlonge).

face par son activité. Il est vrai qu'étant jointe à son habileté, il doit battre plus de pays que moi ; il le fait aussi, et, dès sept heures du matin, il sort pour consulter les mots, les points et les virgules de cette transaction. Au reste, il y a quelquefois des disputes avec mademoiselle de Méri ; mais savez-vous ce qui les cause ? C'est assurément l'exactitude de l'abbé, beaucoup plus que l'intérêt ; mais quand l'arithmétique est offensée, et que la règle de *deux et deux font quatre* est blessée en quelque chose, le bon abbé est hors de lui ; c'est son humeur, il le faut prendre sur ce pied-là. D'un autre côté, mademoiselle de Méri a un style tout différent : quand, par esprit ou par raison, elle soutient un parti, elle ne finit plus, elle le pousse ; l'abbé se sent suffoqué par un torrent de paroles ; il se met en colère, et en sort par faire l'oncle, et dire qu'on se taise. On lui dit qu'il n'a point de politesse ; *politesse* est un nouvel outrage, et tout est perdu ; on ne s'entend plus. Il n'est plus question de l'affaire : ce sont les circonstances qui sont devenues le principal. En même temps, je me mets en campagne ; je vais à l'un, je vais à l'autre, je fais un peu comme le cuisinier de la comédie[1] ; mais je finis mieux, car on en rit ; et, au bout du compte,

1. Maître Jacques, cuisinier d'Harpagon, dans l'*Avare* de Molière, acte IV, scène IV.

que le lendemain mademoiselle de Méri retourne au bon abbé et lui demande son avis, bonnement il le lui donnera et la servira. Il a ses humeurs : quelqu'un est-il parfait? Je vous réponds toujours d'une chose, c'est qu'il n'y aura qu'à rire de leurs disputes, tant que j'en serai témoin.

Adieu, ma très-chère enfant; je ne sais point de nouvelles. Notre Cardinal se porte très-bien; écrivez-lui, et qu'il ne s'amuse point à ravauder et répliquer à Rome : il faut qu'il obéisse, et qu'il use ses vieilles calottes, comme dit le gros abbé (de Pontcarré), qui se plaint de votre silence. M. de La Rochefoucauld vous mande que sa goutte est si parfaitement revenue, qu'il croit que la pauvreté reviendra aussi; du moins il ne sent point le plaisir d'être riche avec les douleurs qui le font mourir. Je vous embrasse mille fois.

407. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 juillet 1675.

Il y a plus de quinze jours que je balance à vous écrire, Madame; mais comme c'est sur un chapitre de tristesse, j'ai de la peine à m'y résoudre : je ne suis pas bon pour les consolations, je n'aime pas même à être consolé. C'est pour le départ

de madame de Grignan et pour la retraite du cardinal de Retz que je vous écris aujourd'hui. Vous savez bien, Madame, en un mot comme en mille, que je suis bien aise de votre joie, et fort fâché de vos chagrins ; mais n'en parlons plus, on ne sauroit trop tôt finir cette matière.

Comment vous portez-vous ? où êtes-vous ? et à quoi vous amusez-vous ? En attendant votre réponse, Madame, je vous dirai que je me prépare à faire le mariage de mademoiselle de Bussy à la fin d'août. Je vous demanderai votre procuration au premier jour, et je vous en enverrai le modèle ; cependant parlons de la guerre.

Le roi ne veut pas revenir sans avoir vu une bataille, et je crois qu'il en aura le plaisir, car le prince d'Orange le veut aussi, et M. le Prince, Dieu sait combien[1] ! Il n'y aura point de combat général, à mon avis, entre M. de Turenne et M. de Montécuculli : l'un ne fera pas une assez fausse démarche devant l'autre pour l'obliger de hasarder une bataille ; mais M. de Turenne fera assez s'il empêche le passage du Rhin et la communication de Strasbourg aux Allemands. Je crois qu'il en viendra à bout. Mandez-moi des nouvelles de la belle *Madelonne ;* je vous assure que je l'aime bien, mais toujours moins que vous.

1. Cette phrase manque dans les éditions de 1720 et de 1752 des Lettres de Bussy.

408. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 19 juillet 1675.

EVINEZ d'où je vous écris, ma fille : c'est de chez M. de Pomponne ; vous vous en apercevrez par le petit mot que madame de Vins vous dira ici. J'ai été avec elle, l'abbé Arnauld et d'Hacqueville, voir passer la procession de Sainte-Geneviève ; nous en sommes revenus de très-bonne heure : il n'étoit que deux heures ; bien des gens n'en reviendront que ce soir. Savez-vous que c'est une belle chose que cette procession? Tous les différents religieux, tous les prêtres des paroisses, tous les chanoines de Notre-Dame et M. l'Archevêque pontificalement, qui va à pied, bénissant à droite et à gauche jusqu'à la métropole. Il n'a cependant que la main gauche, et à la droite, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève, nu-pieds, précédé de cent cinquante religieux, nu-pieds aussi, avec sa crosse et sa mitre, comme l'Archevêque, et bénissant de même, mais modestement et dévotement, et à jeun, avec un air de pénitence qui fait voir que c'est lui qui va dire la messe dans Notre-Dame.

Le parlement en robes rouges et toutes les compagnies supérieures suivent cette châsse, qui est brillante de pierreries, portée par vingt hommes habillés de blanc, nu-pieds. On laisse en otage, à Sainte-Geneviève, le prévôt des marchands et quatre conseillers, jusqu'à ce que ce précieux trésor y soit revenu. Vous allez me demander pourquoi on a descendu cette châsse : c'étoit pour faire cesser la pluie, et pour demander le chaud; l'un et l'autre étoient arrivés au moment qu'on a eu ce dessein[1]. De sorte que, comme c'est en général pour nous apporter toutes sortes de biens, je crois que c'est à elle que nous devons le retour du roi : il sera ici dimanche[2]; je vous manderai mercredi tout ce qui peut se mander.

1. Sous la date de Paris 12 juillet, la *Gazette* annonce que la châsse de Sainte-Geneviève fut découverte, avec les cérémonies accoutumées, pour obtenir, par les intercessions de cette sainte, notre patronne, la cessation des pluies qui duroient depuis plus d'un mois et qui ruinoient tous les biens de la terre. Les prières publiques eurent, dès le même jour, tout le succès qu'on en pouvoit souhaiter, par un temps des plus favorables et qui a depuis toujours paru plus beau. Hier, il se fit ici une procession très-célèbre, où ladite châsse fut portée, pour en rendre solennellement grâces à Dieu.

Une relation spéciale de cette procession se trouve dans la *Gazette* de 1675, p. 543.

2. « Sa Majesté la reine, accompagnée de monseigneur le Dauphin, partira demain, 20 juillet, de Saint-Germain, pour aller à Versailles, où le roi est attendu, au retour

M. de La Trousse mène un détachement de six mille hommes au maréchal de Créqui, pour aller joindre M. de Turenne; La Fare et les autres demeurent avec les gendarmes-dauphin dans l'armée de M. le Prince. Voici des dames qui attendent leurs maris, au *prorata* de leur impatience. L'autre jour MADAME et madame de Monaco prirent d'Hacqueville à l'hôtel de Gramont, pour s'en aller courir les rues *incognito*, et se promener aux Tuileries. Comme MADAME n'est point sur le pied d'être galante, elle se joue parfaitement bien de sa dignité. On attend à toute heure madame de Toscane[1]; c'est encore un des biens de la châsse de Sainte-Geneviève.

Je vis hier une de vos lettres entre les mains de l'abbé de Pontcarré ; c'est la plus divine lettre du monde; il n'y a rien qui ne pique et qui ne soit salé. Il en a envoyé une copie à

de sa campagne de Flandre, assez glorieuse par les avantages que Sa Majesté a eus sur les ennemis, qu'elle a enfin obligés à se retirer dans leurs places fortes, et qui auroient été beaucoup plus considérables sans les pluies continuelles, qui ont été un grand obstacle à l'exécution de ses entreprises. Le roi a laissé son armée sous le commandement du prince de Condé, qui ne manquera pas de profiter de toutes les occasions favorables qu'il aura. » (*Gazette*, p. 542.)

1. Madame de Toscane arriva à Saint-Germain le 13 juillet. La reine et le Dauphin l'envoyèrent immédiatement complimenter.

l'Éminence, car l'original est gardé comme la châsse. Adieu, ma très-chère et très-parfaitement aimée; vous êtes si vraie, que je ne rabats rien sur tout ce que vous me dites de votre tendresse; vous pouvez juger si j'en suis touchée.

409. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 24 juillet 1675.

Il fait bien chaud aujourd'hui, ma très-chère belle; et, au lieu de m'inquiéter dans mon lit, la fantaisie m'a pris de me lever, quoiqu'il ne soit que cinq heures du matin, pour causer un peu avec vous.

Le roi arriva dimanche matin à Versailles (21 juillet); la reine, madame de Montespan et toutes les dames étoient allées, dès le samedi, reprendre tous leurs appartements ordinaires. Un moment après être arrivé, le roi alla faire ses visites. La seule différence, c'est qu'on joue dans ces grands appartements que vous connoissez. J'en saurai davantage ce soir avant que de fermer ma lettre. Ce qui fait que je suis si mal instruite de Versailles, c'est que je revins hier au soir de Pomponne, où madame

de Pomponne nous avoit engagés d'aller, d'Hacqueville et moi, avec tant d'empressement, que nous n'avons pu ni voulu y manquer[1]. M. de Pomponne, en vérité, fut aise de nous voir : vous avez été célébrée, dans ce peu de temps, avec toute l'estime et l'amitié imaginables[2]. Nous avons fort causé ; une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous de cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons point, tout ce qui se passe dans les familles, où nous trouverions de la haine, de la jalousie, de la rage, du mépris, au lieu de toutes les belles choses qu'on met au-dessus du panier, et qui passent pour des vérités. Je souhaitois un cabinet tout tapissé de dessous de cartes au lieu de tableaux ; cette folie nous mena bien loin, et nous divertit fort. Nous voulions casser la tête à d'Hacqueville pour en avoir, et nous trouvions plaisant d'imaginer que, de la plupart des choses que nous croyions voir, on nous détromperoit. Vous pensez donc que cela est ainsi dans une telle maison ; vous pensez que l'on s'adore en cet endroit-là : tenez, voyez : on s'y hait jusqu'à la fureur, et ainsi de tout le reste. Vous pensez que la cause

1. Nous partîmes lundi au soir. (Éd. de 1734.)

2. Je trouvai que la joie faisoit parler parisien ; c'est un effet que vous n'avez peut-être jamais remarqué. (*Idem.*)

d'un tel événement, c'est une telle chose : c'est le contraire. En un mot, le petit démon qui nous tireroit les rideaux nous divertiroit extrêmement. Vous voyez bien, ma très-belle, qu'il faut avoir bien du loisir pour s'amuser à vous dire de telles bagatelles; voilà ce que c'est que de s'éveiller matin; voilà comme fait M. de Marseille : j'aurois fait aujourd'hui des visites aux flambeaux, si nous étions en hiver[1].

Vous avez donc toujours votre bise : ah! ma fille, qu'elle est ennuyeuse! Nous avons chaud nous autres, il n'y a plus qu'en Provence où l'on ait froid. Je suis très-persuadée que notre châsse (de Sainte-Geneviève) a fait ce changement, car, sans elle, nous apercevions comme vous que le procédé du soleil et des saisons étoit changé; je crois que j'eusse trouvé, comme vous, que c'étoit la vraie raison qui nous avoit précipité tous ces jours auxquels nous avions tant de regret. Pour moi, mon enfant, j'en sentois une véritable tristesse, comme j'ai senti toute la joie de passer les étés et les hivers avec vous; mais quand on a le déplaisir de voir ce temps passé, et passé pour jamais, cela fait mourir : il faut mettre à la place de cette pensée l'espérance de se revoir.

1. Allusion à la police de l'évêque de Marseille. Voyez la lettre du 27 novembre 1673, ci-dessus, p. 118.

J'attends un peu de frais pour me purger, et un peu de paix en Bretagne pour partir. Madame de Lavardin, madame de La Troche, M. d'Harouïs et moi, nous consultons notre voyage, et nous ne voulons pas nous aller jeter dans la fureur qui agite notre province; elle augmente tous les jours. Ces démons sont venus piller et brûler jusqu'auprès de Fougères; c'est un peu trop près des Rochers. On a recommencé à piller un bureau à Rennes; madame de Chaulnes est à demi morte des menaces qu'on lui fait tous les jours; on me dit hier qu'elle étoit arrêtée, et que même les plus sages l'ont retenue, et ont mandé à M. de Chaulnes, qui est au Fort-Louis, que si les troupes qu'il a demandées font un pas dans la province, madame de Chaulnes court risque d'être mise en pièces. Il n'est cependant que trop vrai qu'on doit envoyer des troupes, et on a raison de le faire; car dans l'état où sont les choses, il ne faut pas des remèdes anodins; mais ce ne seroit pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre. On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée; car enfin il faut bien qu'ils ramassent leurs blés : ils sont six ou sept mille, dont le plus habile n'entend pas un mot de françois. M. Boucherat me contoit l'autre jour qu'un curé avoit reçu devant ses paroissiens une pen-

dule qu'on lui envoyoit *de France*, car c'est ainsi qu'ils disent. Ils se mirent tous à crier en leur langage que c'étoit *la gabelle*, et qu'ils le voyoient fort bien. Le curé, habile, leur dit sur le même ton : « Point du tout, mes enfants, ce n'est point *la gabelle;* vous ne vous y connoissez pas : c'est *le jubilé*. » En même temps les voilà à genoux. Que dites-vous de l'esprit fin de ces *Messieurs?* Quoi qu'il en soit, il faut un peu voir ce que deviendra ce tourbillon. Ce n'est pas sans déplaisir que je retarde mon voyage : il est placé et rangé comme je le désire; il ne peut être remis dans un autre temps sans me déranger beaucoup de desseins. Mais vous savez ma dévotion pour la Providence : il faut toujours en revenir là, et vivre au jour la journée. Mes paroles sont sages, comme vous voyez, mais très-souvent mes pensées ne le sont pas. Vous devinez aisément qu'il y a un point où je ne puis me servir de la résignation que je prêche aux autres.

Mademoiselle d'Eaubonne (Antoinette Lefèvre) fut mariée avant-hier (à M. Le Goux de La Berchère). Votre frère voudroit bien donner son guidon pour être colonel du régiment de Champagne : M. de Grignan l'a été; mais toutes nos bonnes têtes ne sont pas trop d'avis qu'il augmente sa dépense de quinze ou seize mille francs, dans le temps où nous sommes. Il est revenu

une grande quantité de monde avec le roi : le Grand Maître, MM. de Soubise, Termes, Brancas, La Garde, Villars, le comte de Fiesque; pour ce dernier, on est tenté de dire : *Di cortesia piu che di guerra amico*[1]. Il n'y avoit pas un mois qu'il étoit arrivé à l'armée: M. de Pomponne dit qu'on ne peut jamais souhaiter la bataille de meilleur cœur, ni vouloir être plus résolûment que le roi au premier rang, lorsqu'on crut qu'on seroit obligé de la donner à Limbourg. Il nous conta des choses admirables de la manière dont Sa Majesté vivoit avec tout le monde, et surtout avec M. le Prince et M. le Duc : tous ces détails sont fort agréables à entendre.

Au reste, ma fille, cette cassolette est venue; elle ressemble assez à un *jubilé*[2] : elle pèse plus, et est beaucoup moins belle que nous ne pensions. C'est une antique qui s'appelle donc une *cassolette;* mais rien n'est plus mal travaillé; cependant c'est une vraie pièce à mettre à Grignan, et nullement à Paris. Notre bon Cardinal a fait de cela comme de sa musique[3], qu'il

1. Plus ami de la cour que de la guerre.

2. Voyez ci-dessus, p. 347, l'histoire du curé de Bretagne.

3. D'après les états de dépenses de la maison du cardinal de Retz, sa musique se composoit d'un maître violon, de chanteurs, de chanteuses et d'autres musiciens. Voyez ses Mémoires. (Édition Charpentier, I, p. xx.)

loue sans s'y connoître. Ce qu'il y a à faire, c'est de l'en remercier tout bonnement, et ne pas lui donner la mortification de croire que l'on n'est pas charmé de son présent. Il ne faut pas aussi vous figurer que ce présent soit autre chose, selon lui, qu'une pure bagatelle, dont le refus seroit une très-grande rudesse. Je m'en vais l'en remercier en attendant votre lettre. Quand je vous ai proposé de lui conseiller de s'amuser à écrire son histoire, c'est qu'on m'avoit dit de le lui conseiller de mon côté, et que tous ses amis ont voulu être soutenus, afin qu'il parût que tous ceux qui l'aiment sont dans le même sentiment. Il se porte très-bien, je vous en assure; ce n'est plus comme cet hiver : le régime et les viandes simples l'ont entièrement remis. Il est vrai que Castor et Pollux ont porté la nouvelle de Rome. Vous dites fort plaisamment tout ce qu'on a dit ici; mais je n'ai fait que l'entendre redire, sans avoir eu le malheur de me trouver avec ceux qui raisonnent si bien[1]. Je ne vois, Dieu merci, que des gens qui envisagent son action dans toute sa beauté, et qui l'aiment comme nous. Ses amis veulent[2] qu'il ne se cloue point à Saint-Mihiel, et lui

1. On voit, par ce passage, que bien des gens, et madame de Grignan toute la première, se moquoient de la retraite du cardinal de Retz.

2. D'Hacqueville veut. (Éd. de 1734.)

conseillent d'aller à Commercy, et quelquefois à Saint-Denis. Il gardera son équipage en faveur de sa pourpre; je suis persuadée avec joie que sa vie n'est point finie.

Madame la Grande-Duchesse et madame de Sainte-Même[1] ont fort parlé ici de votre beauté. J'aurois vu cette princesse sans notre voyage de Pomponne : tout le monde la trouve comme vous l'avez représentée, c'est-à-dire d'une tristesse effroyable. Madame de Montmartre[2] alla s'emparer d'elle à Fontainebleau; on lui prépare une affreuse prison.

Madame de Montlouet[3] a la petite vérole; les regrets de sa fille sont infinis, et la mère est au désespoir de ce que sa fille ne veut point la quitter pour aller prendre l'air, comme on le lui ordonne. Pour de l'esprit, je pense qu'elles n'en ont pas du plus fin; mais pour des sentiments, ma belle, c'est tout comme chez nous, et aussi tendres, et aussi naturels. Vous me dites des choses si extrêmement bonnes sur votre amitié pour moi, et à quel rang vous la mettez, qu'en vérité je n'ose entreprendre de

1. Sainte-Melme. (Édit. de 1734.) C'étoit la femme du premier écuyer de la grande-duchesse de Toscane.

2. Françoise-Renée de Lorraine de Guise, abbesse de Montmartre.

3. Louise-Henriette Rouault de Thiembrune, veuve de François de Bullion, marquis de Montlouet.

vous dire combien j'en suis touchée, et de joie, et de tendresse, et de reconnoissance; mais vous le comprendrez aisément, puisque vous croyez savoir à quel point je vous aime : le dessous de vos cartes est agréable pour moi. M. de Pomponne disoit, en demeurant d'accord que rien n'est général : « Il paroît que madame de « Sévigné aime passionnément madame de Gri- « gnan : savez-vous le dessous des cartes? Vou- « lez-vous que je vous le dise? *C'est qu'elle* « *l'aime passionnément.* » Il pourroit y ajouter, à mon éternelle gloire : *et qu'elle en est aimée.*

J'ai le paquet de vos soies; je voudrois bien trouver quelqu'un qui vous le portât; il est trop petit pour les voitures, et trop gros pour la poste. Je crois que j'en pourrois dire autant de cette lettre. Adieu, ma très-aimable et très-chère enfant; je ne puis jamais vous trop aimer; quelques peines qui soient attachées à cette tendresse, celle que vous avez pour moi mériteroit encore plus, s'il étoit possible.

410. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 26 juillet 1675.

Il me semble, ma très-chère, que je ne vous écrirai aujourd'hui qu'une petite lettre, parce qu'il est fort tard. Croiriez-vous bien que je reviens de l'Opéra avec M. et madame de Pomponne, l'abbé Arnauld[1], madame de Vins, la bonne Troche et d'Hacqueville? La fête se faisoit pour l'abbé Arnault, qui n'en a pas vu depuis Urbain VIII, qu'il étoit à Rome avec M. d'Angers[2] : il a été fort content. Je suis chargée des compliments de toute la loge; mais surtout de M. de Pomponne, qui vous prie bien sérieusement de compter sur son amitié, malgré votre absence.

Je vis hier madame la Grande-Duchesse; elle me parut comme vous me l'aviez dépeinte : l'ennui est écrit et gravé sur son visage. Elle est très-sage et d'une tristesse qui attendrit; mais je crois qu'elle reprendra ici sa joie et sa beauté. Elle a fort bien réussi à Versailles; le

1. Frère aîné de M. de Pomponne.
2. Henri Arnauld, oncle de M. de Pomponne.

roi l'a trouvée très-aimable, et lui adoucira sa prison. Sa beauté n'effraye pas, et l'on se fait une belle âme de la plaindre et de la louer. Elle fut transportée de Versailles, et des caresses de sa noble famille; elle n'avoit point vu M. le Dauphin, ni MADEMOISELLE. Comme sa réputation n'a jamais eu ni tour ni atteinte, il y aura une sorte de charité à la divertir. Elle me parla fort de vous et de votre beauté; je lui dis, comme de moi, ce que vous me mandez : c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris. Elle le croit, et que les airs et les pays chauds donnent la mort. Elle ne pouvoit se taire de vous et du mauvais souper qu'elle vous avoit donné[1]; elle étoit fort contente de M. de Grignan, et de Ripert, qui l'avoit relevée de son carrosse versé. Elle a dans la tête madame de C.... comme la plus folle, la plus hardie, la plus coquette, la plus extravagante personne qu'elle ait jamais vue; et qu'on lui dise que madame la Grande-Duchesse n'a remarqué qu'elle dans la Provence, quelle gloire! Et voilà ce que c'est.

J'ai si bien fait que madame de Monaco est toujours malade : si elle avoit de la santé, il faudroit quitter la partie; sa faveur est délicieuse entre MONSIEUR et MADAME. Je crains

1. A Pierrelate, petite ville du bas Dauphiné.

que madame de Langeron ne se console, et si, j'ai fait de mon mieux. Vous expliquez et comprenez fort bien le *fantôme :* on le dit présentement pour dire un *stratagème*. Nos voyages sont suspendus, comme je vous ai dit ; je m'en irai avec M. d'Harouïs ; nous prendrons notre temps. La Bretagne est plus enflammée que jamais. Madame de Chaulnes n'est pas prisonnière en forme ; mais une de ses amies voudroit de tout son cœur qu'elle ne fût pas à Rennes, d'où elle ne peut sortir, à cause des désordres, qui sont tels que je vous les ai dits.

La cour s'en va à Fontainebleau ; c'est MADAME qui le veut. Il est certain que *l'ami de Quantova* (Louis XIV) dit à sa femme et à son curé par deux fois : « Soyez persuadés que je n'ai pas changé les résolutions que j'avois en partant : fiez-vous à ma parole, et instruisez les curieux de mes sentiments. »

Mademoiselle d'Armagnac est mariée à ce Cadaval[1] : elle est belle et jolie ; c'est le chevalier de Lorraine qui l'épouse : elle fait pitié

1. « Dès le 25 juillet, avoient eu lieu à Versailles, dans les appartements de la reine, les fiançailles du duc de Cadaval (Nugno-Alvare Pereira de Mello), grand maître de la maison de la reine de Portugal, avec mademoiselle d'Armagnac. Le duc de Lorraine représentoit ledit duc de Cadaval, suivant la procuration qu'il en avoit. » (*Gazette*, p. 566.) Le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, en fit la cérémonie.

d'aller chercher si loin la consommation. J'enverrai bientôt à M. de Grignan les airs de l'Opéra. S'il est auprès de vous, je l'embrasse et le conjure d'avoir grand soin de vous. Adieu, ma très-chère enfant; je ne sais si c'est que le cardinal de Retz m'a priée d'avoir soin de vos intérêts, mais je languis quand je ne fais rien pour vous : sa recommandation fait plus en moi que sa bénédiction. Mandez-moi toujours extrêmement de vos nouvelles : rien n'est petit à cet égard, rien n'est indifférent.

411. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 31 juillet 1675.

Ce que vous dites du temps est divin. Il est vrai, ma fille, qu'on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, parce qu'on ne sauroit venir à bout de le passer : ce sont des bourbiers d'où l'on sort; encore le bourbier nous arrête, et le temps va. Je suis fort aise que vous soyez paisiblement à Grignan jusqu'au mois d'octobre : Aix vous eût paru étrange au sortir d'ici; la solitude et le repos de Grignan délayent un peu les idées. Vous avez eu bien de la raison d'en

user ainsi. M. de Grignan vous est présentement une compagnie; votre château en sera rempli, et votre musique perfectionnée. Il faut pâmer de rire de ce que vous dites de l'air italien : le massacre que vos chantres en font, corrigé par vous, est un martyre pour ce pauvre Vorey, qui fait voir la punition qu'il mérite. Vous souvient-il du lieu où vous l'avez entendu, et du joli garçon qui le chantoit, qui vous donna si promptement dans la vue? Cet endroit-là de votre lettre est d'une folie charmante : je prie M. de Grignan d'apprendre cet air tout entier; qu'il fasse cet effort pour l'amour de moi, et nous le chanterons ensemble.

Je vous ai mandé, ma très-chère, comme nos folies de Bretagne m'arrêtoient pour quelques jours. M. de Forbin[1] doit partir avec six mille hommes pour punir notre Bretagne, c'est-à-dire la ruiner. Ils s'en vont par Nantes; c'est ce qui fait que je prendrai la route du Mans avec madame de Lavardin : nous regardons ensemble le temps que nous devons prendre. M. de Pomponne a dit à M. de Forbin qu'il avoit des terres en Bretagne, et lui a donné le nom de celles de mon fils.

La châsse de Sainte-Geneviève nous donne ici

1. Le bailli de Forbin, capitaine-lieutenant des mousquetaires du roi, et lieutenant général des armées de Sa Majesté.

un temps admirable. La Saint-Géran est dans le chemin du ciel. La bonne Villars n'a point reçu votre lettre : c'est une douleur.

Voici une petite histoire qui se passa, il y a trois jours. Un pauvre passementier, dans le faubourg Saint-Marceau, étoit taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises : il ne les avoit pas. On le presse et represse; il demande du temps, on le lui refuse. On prend son pauvre lit et sa pauvre écuelle; quand il se vit en cet état, la rage s'empara de son cœur : il coupa la gorge à trois de ses enfants, qui étoient dans sa chambre; sa femme sauva le quatrième, et s'enfuit. Le pauvre homme est au Châtelet; il sera pendu dans un jour ou deux. Il dit que tout son déplaisir, c'est de n'avoir pas tué sa femme et l'enfant qu'elle a sauvé. Songez, ma fille, que cela est vrai comme si vous l'aviez vu, et que, depuis le siége de Jérusalem, il ne s'est point vu une telle fureur.

On devoit partir aujourd'hui pour Fontainebleau, où les plaisirs devoient devenir des peines par leur multiplicité. Tout étoit prêt : il arrive un coup de massue qui rabaisse la joie. Le peuple dit que c'est à cause de *Quantova* (madame de Montespan). L'attachement est toujours extrême : on en fait assez pour fâcher le curé et tout le monde, et peut-être pas assez pour elle; car dans

son triomphe extérieur il y a un fonds de tristesse.

Vous parlez des plaisirs de Versailles ; et dans le temps qu'on alloit à Fontainebleau pour s'abîmer dans la joie, voilà M. de Turenne tué ; voilà une consternation générale ; voilà M. le Prince qui court en Allemagne ; voilà la France désolée. Au lieu de voir finir les campagnes et d'avoir votre frère, on ne sait plus où l'on en est. Voilà le monde dans son triomphe, et voilà des événements surprenants, puisque vous les aimez : je suis assurée que vous serez bien touchée de celui-ci. Je suis épouvantée de la prédestination de ce M. Desbrosses : peut-on douter de la Providence, et que le canon qui a choisi de loin M. de Turenne entre dix hommes qui étoient autour de lui, ne fût chargé depuis une éternité ? Je m'en vais rendre cette histoire tragique à M. de Grignan pour celle de Toulon : plût à Dieu qu'elles fussent égales !

Vous devez écrire à M. le cardinal de Retz ; nous lui écrivons tous : il se porte très-bien, et fait une vie très-religieuse. Il va à tous les offices ; il mange au réfectoire les jours maigres. Nous lui conseillons d'aller à Commercy[1] : il sera très-affligé de la mort de M. de Turenne. Écrivez au cardinal de Bouillon ; il est inconsolable.

1. Le cardinal de Retz habitoit alors Saint-Mihiel.

Adieu, ma chère enfant; vous n'êtes que trop reconnoissante; vous faites un jeu de dire du mal de votre âme. Je crois que vous sentez bien qu'il n'y en a pas une plus belle ni meilleure. Vous craignez que je ne meure d'amitié : je serois honteuse de faire ce tort à l'autre; mais laissez-moi vous aimer à ma fantaisie. Vous avez écrit une lettre admirable à Coulanges : quand le bonheur m'en fait voir quelqu'une, j'en suis ravie. Tout le monde se cherche pour parler de M. de Turenne; on s'attroupe : tout étoit hier en pleurs dans les rues; le commerce de toute autre chose étoit suspendu.

412. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, ce 31 juillet 1675.

C'EST à vous que je m'adresse, mon cher Comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France : c'est la mort de M. de Turenne, dont je suis assurée[1] que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le

1. Si c'est moi qui vous l'apprends, je suis assurée. (Ed. de 1734.)

sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles. Le roi en a été affligé comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde. Toute la cour fut en larmes, et M. de Condom pensa s'évanouir. On étoit prêt d'aller se divertir à Fontainebleau; tout a été rompu. Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement : tout ce quartier où il a logé[1], et tout Paris, et tout le peuple étoit dans le trouble et dans l'émotion. Chacun parloit et s'attroupoit pour regretter ce héros.

Je vous envoie une très-bonne relation de ce qu'il a fait quelques jours avant sa mort. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avoit le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui, et le 27, qui étoit samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : son dessein étoit de donner sur l'arrière-garde, et il mandoit au roi, à midi, que, dans cette pensée, il avoit envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt[2], et qu'il enverra

1. Rue Saint-Louis au Marais, se trouvoit l'hôtel du maréchal de Turenne.

2. Dans sa lettre au roi, M. de Turenne disoit : « Je

un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise; il cachette sa lettre et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes : on tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée. Le courrier part à l'instant; il arriva lundi[1], comme je vous ai dit : de sorte qu'à une heure l'une de l'autre le roi eut une lettre de M. de Turenne[2] et la nouvelle de sa mort.

Il est arrivé depuis un gentilhomme de M. de Turenne, qui dit que les armées sont assez près l'une de l'autre; que M. de Lorges commande à la place de son oncle, et que rien ne peut être comparable à la violente affliction de toute cette armée. Le roi a ordonné, en même temps, à

ne puis m'empêcher d'ajouter que c'est un dommage extrême d'avoir perdu M. d'Hocquincourt. » Tué le 25 juillet.

1. « Le roi reçut à Versailles, le lundi 29 juillet, à neuf heures du soir, la nouvelle de la mort de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, général de ses armées en Allemagne, etc. » (*Gazette*, p. 582.)

2. Cette lettre existe de nos jours aux Archives du ministère de la guerre, et nous en avons extrait les lignes ci-dessus relatives à M. d'Hocquincourt. On trouve aussi, au même dépôt, la lettre en chiffre de M. de Vaubrun à Louvois, par laquelle il annonce la mort du Maréchal.

M. le Duc d'y courir en poste, en attendant M. le Prince, qui doit y aller; mais comme sa santé est assez mauvaise, et que le chemin est long, tout est à craindre dans cet entre-temps. C'est une cruelle chose que cette fatigue pour M. le Prince[1]; Dieu veuille qu'il en revienne! M. de Luxembourg demeure en Flandre, pour y commander en chef. Les lieutenants généraux de M. le Prince sont MM. de Duras et de La Feuillade. Le maréchal de Créqui demeure où il est.

Dès le lendemain de cette nouvelle, M. de Louvois proposa au roi de réparer cette perte, en faisant huit généraux au lieu d'un; c'est y gagner[2]. En même temps, on fit huit maréchaux de France, savoir : M. de Rochefort[3], à qui les autres doivent un remercîment; MM. de Luxembourg, Duras, La Feuillade, d'Estrades, Navailles, Schomberg et Vivonne. En voilà huit bien comptés: je vous laisse méditer sur cet endroit. Le Grand Maître[4] étoit au désespoir: on

1. Que d'imaginer cette fatigue à M. le Prince. (Ed. de 1734.)

2. Madame de Cornuel disoit que c'étoit la monnoie de Turenne.

3. M. de Louvois, voulant faire M. de Rochefort maréchal de France, n'y pouvoit parvenir qu'en proposant les sept autres, qui étoient plus anciens lieutenants généraux que M. de Rochefort.

4. Le comte Du Lude, grand maître de l'artillerie.

l'a fait duc; mais que lui donne cette dignité? Il a les honneurs du Louvre par sa charge; il ne passera point au parlement, à cause des conséquences, et sa femme ne veut de tabouret qu'à Bouillé[1] : cependant c'est une grâce, et s'il étoit veuf, il pourroit épouser quelque jeune veuve.

Vous savez la haine du comte de Gramont pour Rochefort. Je le vis hier; il est enragé. Il lui a écrit, et l'a dit au roi. Voici la lettre :

MONSEIGNEUR,

La faveur l'a pu faire autant que le mérite[2].

C'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage.

Le comte DE GRAMONT.

Adieu, Rochefort.

Je crois que vous trouverez ce compliment comme on l'a trouvé ici.

Il y a un almanach que j'ai vu, c'est de Milan; on y lit au mois de juillet : *Mort subite d'un grand;* et au mois d'août : *Ah! que vois-je!* On est ici dans des craintes continuelles : cependant nos six mille hommes sont partis

1. Renée-Éléonore de Bouillé, première femme du comte Du Lude, passoit sa vie à Bouillé, par un goût singulier qu'elle avoit pour la chasse.

2. Vers du *Cid*.

pour abîmer notre Bretagne. Ce sont deux Provençaux[1] qui ont cette commission. M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres. M. de Chaulnes et M. de Lavardin sont au désespoir. Voilà ce qui s'appelle des dégoûts. Si jamais vous faites les fous, je ne souhaite pas qu'on vous envoie des Bretons pour vous corriger : admirez combien mon cœur est éloigné de toute vengeance. Voilà, mon cher Comte, tout ce que nous savons jusqu'à l'heure qu'il est.

En récompense d'une très-aimable lettre, je vous en écris une qui vous donnera du déplaisir; j'en suis en vérité aussi fâchée que vous. Nous avons passé tout l'hiver à entendre conter les divines perfections de ce héros : jamais un homme n'a été si près d'être parfait; et plus on le connoissoit, plus on l'aimoit, et plus on le regrette. Adieu, Monsieur et Madame; je vous embrasse mille fois. Je vous plains de n'avoir personne à qui parler de cette grande nouvelle; il est naturel de communiquer tout ce qu'on pense là-dessus. Si vous êtes fâchés, vous êtes comme nous sommes ici.

1. C'est Forbin et Vins. (Édit. de 1734.)

413. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, vendredi 2 août 1675.

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable; il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment; il arrêta son carrosse, comme il revenoit de Pontoise à Versailles : le Cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit; le Cardinal fit courre après, et sut ainsi cette terrible mort : il s'évanouit; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Madame de Guénégaud et Cavoye l'ont été voir; ils ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par l'intérêt que vous prenez à ce qui le touche, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire; il me paroît que vous écrivez très-bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa

plume. On paroît fort touché dans Paris de cette grande mort.

Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne ; Montécuculli, qui s'en alloit, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues ; nulle considération ne les pouvoit retenir ; ils crioient qu'on les menât au combat ; qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur ; qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort ; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci vient d'un gentilhomme qui étoit à M. de Turenne, et qui est venu parler au roi ; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis et les détails de la mort de son maître à tous ses amis. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps ; vous pouvez penser s'il tomba de cheval et s'il mourut ! Cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion ; et puis on jeta un manteau sur son corps. Ce Boisguyot, c'est ce gentilhomme, ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus prochaine maison. M. de Lorges étoit à près d'une demi-lieue de là. Jugez de son désespoir ; c'est lui qui perd

tout, et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de M. le Prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour moi, je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et je ne m'imagine pas qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison : tous ceux qu'aimoit M. de Turenne sont fort à plaindre.

Le roi disoit hier en parlant des huit nouveaux maréchaux : « Si M. de Gadagne avoit eu patience, il seroit du nombre; mais il s'est retiré, il s'est impatienté, c'est bien fait. » On dit que le comte d'Estrées cherche à vendre sa charge; il est du nombre des désespérés de n'avoir point le bâton. Devinez ce que fait M. de Coulanges; il copie mot à mot, et sans s'incommoder, toutes les nouvelles que je vous écris. Je vous ai mandé comme le Grand Maître est duc; il n'ose se plaindre; il sera maréchal de France à la première voiture; et la manière dont le roi lui a parlé passe de bien loin l'honneur qu'il a reçu. Sa Majesté lui dit de donner à Pomponne son nom et ses qualités; il répondit : « Sire, je lui donnerai le brevet de mon grand-père; il n'aura qu'à le faire copier. » Il faut lui faire un compliment. M. de Grignan en a beaucoup à faire, et peut-être des ennemis; car ils prétendent du *Monseigneur*, et c'est une injustice qu'on ne peut leur faire comprendre.

Je reviens à M. de Turenne, qui, en disant adieu à M. le cardinal de Retz, lui dit : « Monsieur, je ne suis point un *diseur;* mais je vous « prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je « me retirerois[1] comme vous; et je vous donne « ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai « pas sur le coffre[2], et je mettrai, à votre « exemple, quelque temps entre la vie et la « mort. » Je tiens cela de d'Hacqueville, qui ne l'a dit que depuis deux jours[3]. Notre Cardinal sera sensiblement touché de cette perte.

1. Turenne avoit pensé sérieusement à se retirer chez les Pères de l'Oratoire, et le pape Clément IX, informé de ce projet, lui fit entrevoir son désir de lui donner bientôt après le chapeau de cardinal s'il persistoit dans ce projet. Mais Louis XIV usa de son autorité sur le maréchal, pour lui faire accepter le commandement de l'armée d'Allemagne.

2. *Mourir sur le coffre*, expression proverbiale, en usage alors, et qui signifioit *mourir dans l'exercice de ses fonctions, dans la vie active*, par allusion aux domestiques et aux gens de service, qui, en attendant leurs maîtres dans les antichambres, n'avoient pour siéges ou pour banquettes que des coffres. On trouve un exemple de cette locution dans ces vers de l'épitaphe du poëte Tristan :

> Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
> Et mourus *sur un coffre* en attendant mon maître.

3. M. de Turenne avoit dit à M. le cardinal de Retz, en lui disant adieu, et d'Hacqueville me l'a dit que depuis deux jours. (Éd. de 1734.)

Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails. J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterois quelqu'un à tous deux avec qui vous pussiez parler de M. de Turenne.

Les Villars vous adorent ; Villars est revenu, mais Saint-Géran et sa tête sont demeurés : sa femme espéroit qu'on auroit quelque pitié de lui, et qu'on le ramèneroit. Je crois que La Garde vous mande le dessein qu'il a de vous aller voir : j'ai bien envie de lui dire adieu pour ce voyage. Le mien, comme vous savez, est un peu différé : il faut voir l'effet que fera dans notre pays (la Bretagne) la marche de six mille hommes commandés par deux Provençaux. Il est bien dur à M. de Lavardin d'avoir acheté une charge quatre cent mille francs pour obéir à M. de Forbin ; car encore M. de Chaulnes conserve l'ombre du commandement. Madame de Lavardin et M. d'Harouïs sont mes boussoles. Ne soyez point en peine de moi, ma très-chère, ni de ma santé ; je me purgerai après le plein de la lune, et quand on aura des nouvelles d'Allemagne. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse tendrement et je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus loin ; si quelqu'un souhaitoit mon

amitié, il devroit être content que je l'aimasse seulement autant que j'aime votre portrait.

414. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, le 6 août 1675.

Je ne vous parle plus du départ de ma fille, quoique j'y pense toujours, et que je ne puisse jamais bien m'accoutumer à vivre sans elle; mais ce chagrin ne doit être que pour moi. Vous me demandez où je suis, comment je me porte, et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles. Mais ce style est un peu laconique; je veux l'étendre. Je serois en Bretagne, où j'ai mille affaires, sans les mouvements de cette province, qui la rendent peu sûre. Il y va six mille hommes commandés par M. de Forbin. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends, et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage, et j'y passerai une partie de l'hiver.

J'ai bien eu des vapeurs; et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée comme si j'avois reçu un affront.

Pour ma vie, vous la connoissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plaît, et à mille devoirs à quoi l'on est obligé, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien les jours se passent, et notre pauvre vie est composée de ces jours, et l'on vieillit et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte; à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrois qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin? Mais comment pourrions-nous faire? Ma nièce sera de mon avis, selon le bonheur ou le malheur qu'elle trouvera dans son mariage; elle nous en dira des nouvelles, ou elle ne nous en dira pas : quoi qu'il en soit, je sais bien qu'il n'y a point de douceur, de commodité, ni d'agrément que je ne lui souhaite dans ce changement de condition. J'en parle quelquefois avec ma nièce la religieuse; je la trouve très-agréable et d'une sorte d'esprit qui fait fort bien souvenir de vous. Selon moi, je ne puis la louer davantage.

Au reste, vous êtes un très-bon almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon tiré au hasard, qui le prend

seul entre dix ou douze. Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité; je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui faut-il? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvoit plus augmenter; il jouissoit même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis, et voyoit le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le comte d'Harcourt fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite ou le secours de Casal, et le mareschal Du Plessis-Praslin après la bataille de Rhetel, n'auroient-ils pas été plus glorieux? M. de Turenne n'a point senti la mort; comptez-vous encore cela pour rien? Vous savez la douleur générale pour cette perte, et les huit maréchaux de France nouveaux.

Le comte de Gramont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, écrivit à Rochefort le lendemain [1] :

MONSEIGNEUR,

La faveur l'a pu faire autant que le mérite.

1. Madame de Sévigné avoit déjà mandé cette anecdote à sa fille, dans une lettre ci-dessus, p. 363.

Monseigneur, je suis

Votre très-humble serviteur,

Le comte DE GRAMONT.

Mon père est l'original de ce style; quand on fit maréchal de France M. de Schomberg, celui qui fut surintendant des finances, il lui écrivit :

MONSEIGNEUR,

« Qualité, barbe noire, familiarité. »

CHANTAL.

Vous entendez bien qu'il vouloit lui dire qu'il avoit été fait maréchal de France, parce qu'il avoit de la qualité, la barbe noire comme Louis XIII, et qu'il avoit de la familiarité avec lui. Il étoit joli, mon père [1] !

Vaubrun a été tué à ce dernier combat, qui comble M. de Lorges de gloire; il en faut voir la fin. Nous sommes toujours transis de peur, jusqu'à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin. Alors, comme disent les soldats, nous serons pêle-mêle, la rivière entre deux.

La pauvre *Madelonne* (madame de Grignan) est dans son château de Provence. Quelle destinée! Providence! Providence! Adieu, mon

1. Ce paragraphe ne se trouve pas dans l'édition de 1775, p. 56.

cher Comte ; adieu, ma très-chère nièce. Je fais mille amitiés à M. et à madame de Toulongeon : je l'aime fort, cette petite Comtesse. Je ne fus pas un quart d'heure à Montelon, que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie ; c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit, et que nous n'avions point de temps à perdre. Mon fils est demeuré en Flandre ; il n'ira point en Allemagne. J'ai pensé à vous mille fois depuis tout ceci ; adieu.

415. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 6 août 1675.

J'AUROIS attendu patiemment la réponse que vous me devez, avant que de vous écrire, Madame, si je n'étois trop rempli des merveilles que je vois pour me taire : M. de Turenne mort, et huit maréchaux pour le remplacer ; tout cela est surprenant. Pour le premier, je sais que vous en serez affligée, mais vous ne savez peut-être pas que je le suis pour le moins autant que vous, je ne dis pas seulement comme un bon François, je dis même en mon particulier.

Le premier président de Lamoignon se mit dans la tête de me faire ami de M. de Turenne,

et il le trouva si bien disposé à cela, qu'il me manda de le remercier des sentiments qu'il lui avoit témoignés pour moi. J'écrivis donc à ce grand homme une lettre pleine de reconnoissance, d'estime et de louanges, enfin une lettre où sa gloire trouvoit son compte, cette gloire que vous savez qu'il aimoit tant. J'en reçus une réponse, qui, dans sa manière courte et sèche, étoit peut-être une des plus honnêtes lettres qu'il ait jamais écrites. Je perds donc un ami puissant, qui m'auroit servi, ou, pour le moins, mon fils; j'en suis au désespoir.

Revenons maintenant aux huit maréchaux : en 1668 on en fit trois[1], et ce nombre étonna tout le monde; en voici huit aujourd'hui qu'on vient de faire : je ne doute pas que la surprise publique ne soit extrême. Pour peu qu'on augmente la première promotion qu'on en fera, ce seront véritablement des maréchaux *à la douzaine*. Ce grand nombre et la condition que le premier commandera au second, et le second au troisième, et que ces Messieurs ne roulent plus ensemble comme ils faisoient autrefois, rend cette dignité bien moins considérable qu'elle n'étoit. Si le roi m'a fait tort en me privant des honneurs que méritoient mes services, il m'a en quelque façon consolé en ne me don-

1. MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières.

nant pas le bâton de maréchal de France, par le rabais où il l'a mis : je dis *en quelque façon consolé*, car, tel qu'il est, je le voudrois avoir, quand ce ne seroit que parce qu'il est toujours office de la couronne, et qu'il est une marque des bonnes grâces du prince, qui sont d'ordinaire accompagnées ou suivies de quelque chose de solide, dont j'ai encore plus besoin que d'honneurs. Dieu n'a pas voulu que cela fût, ou que cela fût encore ; je n'en murmure point, et, au contraire, je lui rends mille grâces du repos d'esprit qu'il m'a donné sur cela, et de ce qu'il m'a fait le courage encore plus grand que mes malheurs.

416. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 7 août 1675.

Quoi ! je ne vous ai point parlé de Saint-Marcel[1], en vous parlant de Sainte-Geneviève ! Je ne sais pas où j'avois l'esprit. Saint-Marcel vint prendre Sainte-Geneviève jusque chez elle ; sans cela on ne l'eût pas fait aller. C'étoient les orfévres qui portoient la châsse du saint ; il y avoit pour

1. Madame de Sévigné écrit toujours Saint-Marceau.

deux millions de pierreries : c'étoit la plus belle chose du monde. La sainte alloit après, portée par ses enfants, nu-pieds, avec une dévotion extrême. Au sortir de Notre-Dame, le bon saint alla reconduire la bonne sainte jusqu'à un certain endroit marqué, où ils se séparent toujours; mais savez-vous avec quelle violence? Il faut dix hommes de plus pour les porter, à cause de l'effort qu'ils font pour se rejoindre; et si, par hasard, ils s'étoient approchés, puissance humaine, ni force humaine ne les pourroient séparer : demandez aux meilleurs bourgeois et au peuple; mais on les empêche, et ils font seulement l'un à l'autre une douce inclination, et puis chacun s'en va chez soi. A quoi pouvois-je penser de ne vous point conter ces merveilles? Pour votre équipée du feu de saint Jean-Baptiste [1], je ne puis y penser sans que la sueur m'en monte au front. Quelle folie en l'état où vous étiez! quelle foule! quelle chambre! quel échafaud! Ma bonne, je vous prie de ne m'en plus parler.

1. La coutume d'allumer des feux dans les villes et les campagnes à la fête de S. Jean-Baptiste est très-ancienne; à Paris, le prévôt des marchands et les échevins soupoient avec leurs parents et amis à l'hôtel de ville, et dansoient une partie de la nuit au son du violon, après avoir allumé le feu sur la place de Grève. Les valets et les servantes chantoient en dansant, dit Sauval, d'une manière très-dissolue.

Je vous ai mandé que je ne pars pas encore pour la Bretagne. Vous croyez bien que je n'oublierai point de vous marquer l'adresse de mon nouvel ami de la poste[1]; il sera plus fidèle que Du Bois, et nous aurons deux fois la semaine de nos nouvelles : je m'y trouve encore plus intéressée que vous, c'est ma vie partout; mais aux Rochers, ce seroit mourir que de n'avoir pas cette consolation. Je porterai des livres et de l'ouvrage; ces amusements ne vont que bien loin après le soin de notre commerce. Vos lettres seront étranges sur les nouvelles de l'armée, jusqu'à ce que vous ayez su la mort de M. de Turenne[2]. Tout est confondu : il n'y a plus ni Flandre, ni Allemagne, ni petit-frère que l'on puisse espérer. Nous verrons dans quelques jours comme tout se rangera, et le train que prendra notre province et M. de Forbin avec sa petite armée.

Je vous conseille d'écrire à notre bon Cardinal sur cette grande mort; il en sera touché. On disoit l'autre jour, en bon lieu, que l'on ne connoissoit que deux hommes au-dessus des

1. Vous croyez bien que ce ne sera pas sans avoir bien établi auparavant notre correspondance par mon nouvel ami de la poste. (Éd. de 1726.)

2. Toutes les lettres de l'armée sont bien étranges; mais aussi, ma bonne, quelle foudroyante nouvelle! Vous allez apprendre la mort, hélas! aurai-je la force de vous l'écrire, la mort de M. Turenne. (Éd. de 1726.)

autres hommes, lui et M. de Turenne : le voilà donc seul dans ce point d'élévation. Quand vous aurez écrit cette première lettre, croyez-moi, ne vous contraignez point; s'il vous vient quelque folie au bout de votre plume, il en est charmé aussi bien que du sérieux : le fonds de religion n'empêche point encore ces petites *chamarrures*. Il laisse toujours aller les épigrammes à notre gros abbé (de Pontcarré).

Voilà votre madame de Schomberg maréchale; elle est fort louable de passer sa vie en Languedoc, pour être plus près de Catalogne[1]; peut-être que sa santé contribue à ce séjour. Ce seroit un joli voyage à M. de Grignan et à La Garde, de l'aller voir aux eaux. Tout ceci fera sans doute changer de place à son mari.

Le chevalier de Buous est bien content de moi; je suis sa résidente chez M. de Pomponne. Guilleragues a fait des merveilles dans sa Gazette; mais je trouve les dernières louanges un peu embarrassées[2] : j'aimerois mieux un style plus naturel et moins recherché. Mon fils me mande que la désolation de son armée lui fait comprendre l'excès de celle d'Allemagne; qu'ils

1. Le maréchal commandoit alors en Catalogne.

2. Il s'agit d'un éloge de Turenne, qui fut publié dans la *Gazette de France*, p. 582, à l'occasion de la mort du Maréchal. Guilleragues avoit alors la direction de la *Gazette*.

sont pourtant heureux qu'on leur laisse M. de Luxembourg, en leur ôtant M. le Prince. La pauvre madame de Vaubrun est entièrement désespérée de la mort de son mari [1]; elle fait grande pitié. M. d'Harouïs pleuroit hier à chaudes larmes, et pour sa douleur particulière, et pour celle de cette pauvre femme. Les nouvelles d'Allemagne font toute notre attention. Je vis l'autre jour à la messe le comte de Fiesque et d'autres, qui assurément n'y ont point bonne grâce. Je trouvai heureuses celles qui n'avoient leurs enfants ni aux Minimes [2], ni en Allemagne; j'ai voulu dire moi, qui sais mon fils à son devoir, sans aucun péril présentement.

L'autre jour, M. le Dauphin tiroit au blanc; il tira fort loin du but. M. de Montausier se moqua de lui, et dit tout de suite au marquis de Créqui, qui est fort adroit, de tirer; et à M. le Dauphin : « Voyez comme celui-ci tire droit. » Le petit pendard tire un pied plus loin que M. le Dauphin. « Ah! petit corrompu! s'écria M. de Montausier, il faudroit vous étrangler. » M. de Grignan se souviendra bien de ce petit courtisan : il nous en a conté des choses pareilles.

1. Nicolas Beautru, marquis de Vaubrun, tué au combat d'Altenheim.

2. C'est-à-dire à la messe des Minimes de la place Royale, où madame de Sévigné alloit ordinairement.

Vous devriez lire les Croisades; vous y verriez un Aimar de Monteil, et un Castellane[1], afin de choisir : ce sont des héros. On veut relire le Tasse quand on a lu ce livre-là. J'ai vu enfin M. de Péruis; il me paroît passionné pour M. de Grignan et pour vous. Je le trouve honnête homme; il me semble doux et sincère. Nous avons causé une heure de toute la Provence, où je me trouve encore fort savante. Il est ravi de votre portrait; je voudrois que le mien fût un peu moins rustaud; il ne me paroît point propre à être regardé agréablement, ni tendrement. La bonne d'Heudicourt est ravie d'une lettre que vous lui avez écrite; elle peut vous mander de fort bonnes choses et très-particulières : ce commerce vous divertira extrêmement. J'ai fait conter à Péruis comme il vous a trouvée, à quelle heure, en quel lieu; je vous ai bien reconnue dans votre lit comme une paresseuse. Il dit que vous êtes belle, et blanche, et grasse; je n'ai osé le questionner davantage. Il n'y a point de conversation au monde que je

1. Blanche Adhémar de Monteil épousa Gaspard de Castellane en 1498. Leur fils, Gaspard de Castellane, fut héritier de Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan, son oncle, lequel, étant mort sans postérité, le substitua aux nom et armes d'Adhémar; en sorte que les Adhémars de Monteil, comtes de Grignan, qui ont subsisté depuis, et qui sont éteints aujourd'hui, étoient de la maison de Castellane.

puisse préférer à celle d'un homme qui vient de Grignan, et qui me parle de toutes ces choses : je ne pouvois le quitter.

Je gronderai bien Corbinelli de ne pas vous écrire : quelle sottise! Que peut-il faire de mieux? Hélas! je viens d'apprendre que ce pauvre garçon a pensé mourir : il a eu des maux de tête à perdre la raison, et la fièvre en même temps. Il a mis son nom au bas d'une lettre, et a fait écrire qu'on me vienne dire qu'il n'est pas mort, mais qu'il a été à l'extrémité, et que j'ai pensé perdre l'homme du monde qui m'est le plus dévoué. Je voudrois qu'il ne fût pas si bien justifié auprès de vous : écrivez-lui une petite amitié pour l'amour de moi; c'est un garçon que j'aime, et qui m'a persuadée de son amitié.

J'ai été à Versailles; je ne sais si je ne vous l'ai point mandé : j'allai avec d'Hacqueville tête à tête; nous partîmes à trois heures, et nous arrivâmes droit chez M. de Louvois, que nous trouvâmes. Ce bonheur me parut comme de donner droit dans le treize d'un *trou-madame*[1]. Je lui parlai pour mon fils : il ne peut avoir ce régiment, parce que celui qui l'avoit n'est point mort. Ce ministre me dit mille choses honnêtes et très-obligeantes; je lui dis

1. Jeu à treize portes, à treize galeries, pour lequel il falloit aussi treize boules.

l'ennui que nous avions dans notre guidonnage : enfin tout alla bien. Nous remontâmes en calèche, et nous étions à neuf heures à Paris. J'ai retourné depuis à Versailles avec madame de Verneuil, pour faire ce qui s'appelle sa cour. M. de Condom n'est point encore consolé de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon n'est pas connoissable; il jeta les yeux sur moi, et, craignant de pleurer, il se détourna ; j'en fis autant de mon côté, car je me sentis fort attendrie.

Toutes les dames de la reine sont précisément celles qui font la compagnie *de Quanto* (madame de Montespan). On y joue tour à tour, on y mange ; il y a des concerts tous les soirs[1]; rien n'est caché, rien n'est secret; les promenades se font en triomphe : cet air déplairoit encore plus à une femme qui seroit un peu jalouse ; mais tout le monde est content. Nous fûmes à Clagny ; que vous dirais-je? c'est le palais d'Armide; le bâtiment s'élève à vue d'œil ; les jardins sont faits : vous connoissez la manière de Le Nôtre ; il a laissé un petit bois sombre, qui fait fort bien ; il y a un bois entier d'orangers dans de grandes caisses ; on s'y promène ; ce sont des allées où l'on est à l'ombre ; et pour cacher les caisses, il y a, des deux côtés, des palissades à hauteur d'appui, toutes fleuries

1. Des musiques tous les soirs. (Éd. de 1726.)

de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets. C'est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer; on aime fort ce bois. Hier au soir, je vis La Garde, qui m'apprit qu'un homme revenu de l'armée avoit dit au roi tout naïvement des biens infinis du chevalier de Grignan et de son régiment; il se porte très-bien jusqu'ici. Dieu le conserve !

Je veux vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra : c'est que cette belle amitié de *Quantova* (madame de Montespan) et de son amie qui voyage[1] est une véritable aversion depuis près de deux ans; c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir[2]. Vous demandez d'où vient cela? C'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de *Quanto* : elle n'aime pas à obéir; elle veut bien être au père, mais non pas à la mère. Elle fait le voyage à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle; elle rend compte à l'un et point

1. Madame Scarron. Elle conduisoit à Anvers le jeune duc Du Maine (qui avoit une jambe plus courte que l'autre), afin de le faire traiter par un charlatan, dont les remèdes ne produisirent aucun effet.

2. Cette antipathie se trouve souvent exprimée dans les lettres de madame Scarron. Voyez aussi les *Souvenirs de Madame de Caylus*, p. 63. Édition de M. Ch. Asselineau.

à l'autre. On gronde l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette glorieuse ; mais on ne croit pas que cela dure, à moins que l'aversion ne se change, ou que le bon succès d'un voyage ne fît changer ces cœurs. Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois ; il se répand un peu, et je crois que vous en serez surprise ; les amis de l'amie en sont assez affligés, et l'on croit qu'il y en a deux qui ont senti, cet hiver, le contre-coup de ces mésintelligences.

N'admirez-vous point comme on raisonne quelquefois, et que l'on ne comprend point les choses ? C'est quand je dis qu'il y a un fil de manqué ; et l'on voit clair quand on voit le dessous des cartes ; c'est la plus jolie chose du monde. Il y a une grande femme[1] qui pourroit bien vous en mander si elle vouloit, et vous dire à quel point la perte du héros a été promptement oubliée dans cette *maison ;* ç'a été une chose scandaleuse. Savez-vous bien qu'il nous faudroit quelque manière de chiffre ? Je m'en vais faire réponse à votre lettre du dernier juillet[2].

Ma fille, votre commerce est divin, ce sont

1. La grande femme est madame d'Heudicourt. La *maison* où on avoit oublié Turenne c'est la cour.

2. L'édition de 1726 donne la suite de cette lettre sous la date du 8 août 1675, t. II, page 41, ainsi que le paragraphe de la page 378 de ce volume, commençant par ces mots : je vous conseille d'écrire.

des conversations que nos lettres : je vous parle, et vous me répondez ; j'admire votre soin et votre exactitude ; mais, ma très-chère, ne vous en faites point une loi ; car si cela vous fait la moindre incommodité et le moindre mal de tête, croyez alors que c'est me plaire que de vous soulager ; et, sans vouloir exagérer, votre intérêt, votre plaisir, votre santé, le soulagement de quelque chose qui vous peine, tout cela est mis au premier rang de ce qui me tient le plus au cœur ; il faut me croire : le dessous des cartes va encore au delà.

Je m'en vais commencer par ma santé : n'en soyez point en peine. Je vois très-souvent M. de Lormes chez madame de Montmort[1], qu'il ressuscite. Il a fort approuvé ma saignée du pied, et m'a empêchée jusqu'ici de me purger, trouvant que je suis hors d'affaire, et que je n'aurai plus de ces vapeurs de l'année passée. C'étoient les adieux de ce qu'il croit parti : si peu de mal étoit digne de mon bon tempérament. Il me fera prendre de sa poudre avant que je parte ; mais ce sera plus par civilité pour lui que par besoin. Si vous l'entendiez parler, vous seriez rassurée sur mon chapitre pour le reste de vos jours et des miens. Fiez-vous donc à lui, ma chère enfant, et ôtez cette inquiétude

1. Marie-Henriette de Buade de Frontenac.

des effets de votre tendresse; il vous en reste assez.

Pour la proposition d'aller à Grignan au lieu d'aller en Bretagne, elle m'avoit déjà passé par la tête; et quand je veux rêver agréablement, c'est la première chose qui se présente à moi que ces jolis châteaux : en reculant un peu celui-ci, il ne sera plus en Espagne, et le tour que vous me proposez est si joli et si faisable, que je m'en vais emporter cette idée en Bretagne, pour me soutenir la vie dans mes bois. Mais pour cette année, mon enfant, l'abbé crie de la proposition en l'air. J'ai d'autres affaires que celle de madame d'Acigné : j'ai le bon abbé, que je n'aurai pas toujours; j'ai mon fils, qui seroit bien étonné de me trouver à Lambesc à son retour. Je voudrois bien le marier; mais soyez assurée, ma fille, que le désir et l'espérance de vous revoir ne me quittent jamais, et soutiennent toute ma santé et le reste de joie que j'ai encore dans l'esprit; il faut donc *saler* [1] toutes nos propositions.

J'attends avec impatience des lettres du chevalier de Grignan; nous voudrions en avoir à toute heure [2], car jusqu'à ce que notre armée

1. Les mettre en réserve, les garder pour les exécuter dans un autre temps.

2. Nous voudrions avoir à tout moment des lettres du chevalier de Grignan. (Éd. de 1734.)

ait repassé le Rhin, nous serons toujours en peine. Voilà la relation du combat où M. de Lorges a fait voir qu'il étoit digne neveu de son oncle [1]. Dieu veuille que ces prospérités continuent toujours : ce seroit l'ombre de M. de Turenne qui seroit encore dans cette armée et qui la conduiroit.

Le comte Du Lude est ici : il est duc. On n'a pas seulement imaginé de trouver mauvais son retour; mais je vous avoue qu'il y a ici de petits Messieurs à la messe, à qui l'on voudroit bien donner d'*une vessie de cochon par le nez*. Si nous eussions pu troquer notre guidon contre le régiment (de Champagne), à la bonne heure; mais Montgaillard n'est point mort, et il lui faut de l'argent. C'est ce que me dit M. de Louvois, et que j'étois trop habile femme pour acheter un régiment, ne pouvant me défaire de la charge.

Madame de Saint-Valeri sera marquée; j'ai si bien fait, que son joli nez en sera gâté. Madame de Monaco est toujours malade; je ne

1. On lit dans la *Gazette*, sous la date de Versailles, le 7 août : « Le comte de Saint-Point, qui étoit aide de camp du vicomte de Turenne, arriva ici ledit jour. Le comte de Lorges, seul lieutenant général des armées du roi en Allemagne, l'a envoyé pour rendre compte de l'avantage important qu'il remporta, le premier de ce mois, sur les ennemis. » La relation du combat livré par le comte de Lorges se trouve page 616 de la *Gazette*.

vois plus où aboutira cette maladie. Que vous m'êtes obligée! Je suis comme vous, je fais grâce à l'esprit en faveur des sentiments. Je me dédis, au reste, de madame de Langeron; elle est plus affligée que jamais; elle est comme une ombre autour de madame la Duchesse, mais elle ne parle plus. Ce n'est plus une femme qui entende, ni qui réponde : *Sortez, ombres, sortez;* elle pleure sans cesse, et s'est fait une écorchure aux yeux, qui la rend méconnoissable. Je reprends ce que je vous en avois dit.

M. le Duc est ici pour un jour [1]; il ira rejoindre M. le Prince, qui va doucement avec quatre ou cinq mille hommes : il a pris ce temps pour voir le roi et madame la Duchesse. Madame de Langeron pensa hier mourir en le revoyant. Je suis comme vous, je ne comprends pas bien l'amour de profession : l'été, il n'y a qu'à l'Opéra où Mars et Vénus s'accordent si bien ensemble. Voilà les premiers actes de l'opéra; quand vous en voudrez davantage, demandez-les à M. de Boissy [2]; c'est le plus joli

1. « Le 7 août, le duc d'Enghien, revenant de Flandre, vint saluer Sa Majesté à Versailles et recevoir ses ordres particuliers; il est parti aujourd'hui pour aller se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne, et M. le prince de Condé, qui est en très-bonne santé, continue sa marche pour y arriver en peu de temps. » (*Gazette.*)

2. Louis-Urbain Lefèvre de Caumartin.

garçon du monde, et qui, pour toute récompense, ne veut que l'honneur d'être nommé dans cette lettre. J'en reçois une de Corbinelli : il est guéri ; il a été très-malade. Ils iront à Grignan ; j'en suis fort aise : vous parlerez de moi, et vous aurez une bonne compagnie. Adieu, ma très-chère et très-aimable ; je crois que vous m'aimez : c'est assurément le dessous de vos cartes, comme la véritable tendresse que j'ai pour vous est le dessous des miennes.

Le sermon que vous me fîtes la veille de votre départ ne peut jamais sortir de ma mémoire ; mais comme je ne puis ramener cet endroit sans commencer par vous voir entrer dans ma chambre, et que je n'ai plus cette joie ni cette espérance prochaine, il m'en coûte toujours des larmes ; et, quand je médite sur toute cette soirée, le souvenir m'en est d'une amertume que je ne puis encore soutenir. Tout ce que nous fîmes les derniers jours, tous les lieux où nous fûmes, toute la douleur dont j'étois pénétrée avec une bonne contenance, de peur d'attirer vos sermons, tout cela m'arrache encore le cœur. Je repasse tous les temps ; nous étions comme à cette heure à Livry, et ainsi de toutes les saisons. L'amitié que j'ai pour vous porte bien des peines et des amertumes avec elle : une absence continuelle avec la tendresse que j'ai pour vous ne composent pas une paix

bien profonde à un cœur aussi dénué de philosophie que le mien ; il faut passer sur cet endroit sans y séjourner. Vous me voyez, ma bonne, et je vois que vous vous moquez de moi. Ne croyez point que j'offense ce que j'aime par négliger ma santé : j'en ai un véritable soin pour l'amour de vous, et c'étoit pour vous plaire que j'allois voir M. Delormes. Je trouvai madame de Frontenac et la *Divine* (mademoiselle d'Outrelaise), et la Bertillac, qui y loge et qui est comme une potée de souris. Cette maison n'est pas ennuyeuse ; mais ma lettre, qu'en dites-vous ? J'aime à vous parler quasi tous les jours ; puisque cela ne vous déplaît pas et que cela me fait plaisir, quel mal y auroit-il ? Adieu, encore, ma très-chère enfant, croyez-moi bien véritablement et uniquement à vous. J'embrasse M. de Grignan ; c'est à lui que j'envoie l'opéra

417. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce vendredi 9 août 1675.

Voici une nouvelle : vous savez que le chevalier de Lorraine et le chevalier de Châtillon ne sont pas amis; enfin, pour éviter les discours superflus, vous savez le reste des vers : Varangeville est secrétaire des commandements de Monsieur, et fort attaché au chevalier de Châtillon. Le chevalier de Lorraine prétend qu'il a sujet de se plaindre de Varangeville; il le prit avant-hier matin dans une rue étant suivi de vingt de ses gens, et lui dit : « Si vous continuez de m'offenser, je vous ferai donner vingt coups de bâton ; et si vous me dites un mot, voilà des Messieurs (en montrant ses gens) qui vous traiteront comme vous le méritez. » Varangeville répond : « Je n'ai rien à vous dire, Monsieur, avec une si nombreuse compagnie. » Et il va se plaindre à Monsieur; il en est écouté et l'autre blâmé.

Le prince (de Lorraine) avoit prétendu que, quand il auroit parlé, il feroit chasser Varangeville, et peut-être le chevalier de Châtillon, qui est la clef de la cabale; et voyant que cela ne tournoit pas comme il se l'étoit imaginé, il

a été après MONSIEUR à Versailles; et, en présence du roi, il lui demanda congé de son service, en disant pourtant toutes les obligations qu'il avoit à MONSIEUR, et qu'il *ne serviroit* jamais personne après lui; et il prit le roi pour témoin de sa fidélité pour MONSIEUR; mais voyant qu'il lui préféroit un petit secrétaire, il ne pouvoit plus être témoin de sa disgrâce, et qu'il s'en alloit où sa destinée le conduiroit. Le roi, qui rioit en lui-même des orages de cette petite cour, n'interposa point son autorité, et, après quelques paroles qu'il ne vouloit point dire en maître, il quitta le prince et le favori.

Ce dernier revint à Paris, où il reçut par madame de Monaco une lettre bien tendre de MONSIEUR; mais, au lieu de ne pousser pas plus loin sa colère et de prendre ce prétexte pour revenir, il est allé à Chilli, où il dit qu'il attendra quelques jours pour voir ce que MONSIEUR fera pour sa satisfaction, et qu'ensuite, s'il n'est content, il s'en ira à Vichi prendre les eaux, et puis où il plaira à sa mauvaise fortune.

Voilà où en est présentement l'affaire. On ne doute pas que les présents ne fassent trouver, comme c'est l'ordinaire, que les absents ont tort. Cependant, madame de Monaco est fort intriguée, et le marquis d'Effiat et Valonne ont été si habiles qu'ils ont donné la démission de leurs charges, faisant voir avec beaucoup d'habileté

qu'ils étoient les *valets du chevalier* de Lorraine, et que, ne l'ayant plus, ils ont perdu leur maître.

Je vous manderai la suite de cette belle histoire.

418. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 9 août 1675.

OMME je ne vous écrivis qu'un petit billet[1] mercredi, j'oubliai plusieurs choses que j'avois à vous dire. M. Boucherat me manda, lundi au soir, que M. le Coadjuteur avoit fait merveilles à une conférence à Saint-Germain, pour les affaires du clergé. M. de Condom et M. d'Agen me dirent la même chose à Versailles; je suis persuadée qu'il fera aussi bien sa harangue au roi : ainsi il faudra toujours le louer.

Voilà donc nos pauvres amis qui ont repassé le Rhin fort heureusement, fort à loisir, et après avoir battu les ennemis; c'est une gloire bien complète pour M. de Lorges. Nous avions tous bien envie que le roi lui envoyât le bâton de

1. C'est une plaisanterie qu'il faut prendre à contresens ; la lettre du mercredi 7 août est une des plus longues de cette correspondance.

maréchal de France après une si belle action, et si utile, dont il a seul tout l'honneur. Il a eu un cheval tué sous lui d'un coup de canon, qui lui passa entre les jambes : il étoit à cheval sur un coup de canon. La Providence avoit bien donné sa commission à celui-là, aussi bien qu'aux autres. Nous avons perdu Vaubrun dans cette action, et peut-être M. de Montlaur, frère du prince d'Harcourt, votre cousin germain. La perte des ennemis a été grande; ils ont eu, de leur aveu, quatre mille hommes de tués; nous n'en avons perdu que sept ou huit cents. Le duc de Sault et le chevalier de Grignan se sont fort distingués à la tête de leur cavalerie; les Anglois surtout ont fait des choses romanesques : enfin voilà un grand bonheur.

On dit que Montécuculli, après avoir envoyé témoigner à M. de Lorges la douleur qu'il avoit de la perte d'un si grand capitaine, lui manda qu'il lui laisseroit repasser le Rhin, et qu'il ne vouloit point exposer sa réputation à la rage d'une armée furieuse, et à la valeur des jeunes François, à qui rien ne peut résister dans leur première impétuosité. En effet, le combat n'a point été général, et les troupes qui nous ont attaqués ont été défaites. Plusieurs courtisans, que je n'ose nommer par prudence, se sont signalés pour parler au roi de M. de Lorges, et des raisons sans conséquence qui devoient le

faire maréchal de France tout à l'heure; mais elles ont été inutiles. Il a seulement le commandement d'Alsace, et vingt-cinq mille livres de pension qu'avoit Vaubrun. Ah! ce n'étoit point cela qu'il vouloit. M. le comte d'Auvergne a la charge de colonel général de la cavalerie, et le gouvernement du Limousin. Le cardinal de Bouillon est très-affligé.

Notre bon Cardinal a encore écrit au pape, disant qu'il ne peut s'empêcher d'espérer que, quand Sa Sainteté aura vu les raisons qui sont dans sa lettre, elle se rendra à ses très-humbles prières pour accepter la démission de son chapeau; mais nous croyons que le pape infaillible, et qui ne fait rien d'inutile, ne lira seulement pas ses lettres, ayant fait sa réponse par avance, comme notre petit *ami* que vous connoissez.

Parlons un peu de M. de Turenne; il y a longtemps que nous n'en avons parlé. N'admirez-vous point que nous nous trouvions heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui auroit été un dégoût, s'il étoit au monde, nous paroisse une prospérité, parce que nous ne l'avons plus? Voyez ce que fait la perte d'un seul homme. Écoutez, je vous prie, une chose qui est à mon sens fort belle : il me semble que je lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, fit donc arrêter M. de Turenne, qui avoit toujours galopé, pour lui

faire voir une batterie; c'étoit comme s'il eût dit. « Monsieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué. » Le coup de canon vient donc, et emporte le bras de Saint-Hilaire, qui montroit cette batterie, et tue M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer. *Taisez-vous, mon enfant*, lui dit-il, *voyez*, en lui montrant M. de Turenne roide mort, *voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable;* et sans faire nulle attention sur lui, cet admirable citoyen se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de La Rochefoucauld pleure lui-même, en admirant la noblesse de ce sentiment.

Le gentilhomme de M. de Turenne, qui étoit retourné et qui est revenu, dit qu'il a vu faire des actions héroïques au chevalier de Grignan; qu'il a été jusqu'à cinq fois à la charge, et que sa cavalerie a si bien repoussé les ennemis, que ce fut cette vigueur extraordinaire qui décida du combat. M. de Boufflers et le duc de Sault ont fort bien fait aussi; mais surtout M. de Lorges, qui parut neveu du héros dans cette occasion. Je reviens au chevalier de Grignan, et j'admire qu'il n'ait pas été blessé, à se mêler comme il a fait, et à essuyer tant de fois le feu des ennemis.

Le duc de Villeroi ne se peut consoler de

M. de Turenne; il écrit que la fortune ne peut plus lui faire de mal, après lui avoir fait celui de lui ôter le plaisir d'être aimé et estimé d'un tel homme : il (Turenne) venoit de rhabiller à ses dépens tout un régiment anglois, et l'on n'a trouvé que neuf cents francs dans sa cassette. Son corps est porté à Turenne; plusieurs de ses gens et même de ses amis l'ont suivi. M. le duc de Bouillon est revenu; le chevalier de Coislin, parce qu'il est malade; mais le chevalier de Vendôme, à la veille du combat : voilà sur quoi on crie; et toute la beauté de madame de Lúdres ne l'excuse point [1].

419. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 11 août 1675.

Je reçus hier votre lettre, Madame, elle est assez longue, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres

1. L'édition de 1726 donne, à la fin de cette lettre, un paragraphe relatif à la victoire remportée sur les Turcs, par le grand maréchal de Pologne Sobiesky, imprimé par les éditeurs modernes sous sa véritable date, ci-dessus, p. 149.

des agréments qu'on ne voit point ailleurs ; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens, qui ne vous connoissent pas, les ont admirées. Mais c'est assez vous louer pour cette fois. Les éloges ne doivent pas être comme vos lettres : ils ne sauroient être trop courts pour être bons.

Vous passerez, dites-vous, l'hiver en Bretagne ; cela est obligeant pour madame de Grignan. On voit bien qu'en son absence tous pays vous sont égaux. Je vous plains d'être sujette aux vapeurs : c'est un mal plus désagréable qu'il n'est dangereux ; cependant il se fait craindre. C'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Il seroit bien moindre, si l'on ne croyoit pas qu'il fît mourir. Il ne le faut donc pas croire ; car effectivement il ne le fait pas. Je suis d'accord avec vous que la vie est trop courte : cent ans d'assurés seroient un temps raisonnable. Vous me demandez comment nous pourrions faire pour y parvenir : après y avoir bien songé, voici tout ce que j'ai pu trouver, non pas pour avoir aucune sûreté, mais au moins pour allonger vraisemblablement la vie : ne dormir guère, manger peu, et ne pas craindre la mort ; s'ennuyer quelquefois, et quelquefois se divertir, car si l'on se divertissoit toujours, la vie paroî-

troit trop courte; si l'on s'ennuyoit aussi toujours, on mourroit bientôt de chagrin.

Mademoiselle de Bussy est de mon avis, et elle prétend user de ce régime. Quand son mari ne seroit pas tel qu'elle le souhaiteroit, elle n'en veut pas mourir un jour plus tôt. Elle veut, dit-elle, en ce cas-là, essayer à le survivre. Pour les souhaits que vous lui faites, elle en a toute la reconnoissance qu'elle en doit avoir; mais quand vous ne l'aimeriez pas, elle est comme moi sur votre chapitre, elle ne laisseroit pas de vous trouver la plus aimable femme de France.

Rien n'est mieux dit, plus agréablement, ni plus juste que ce que vous dites de la Providence sur la mort de M. de Turenne, que vous voyez *ce canon chargé de toute éternité*. Il est vrai que c'est un coup du ciel. Dieu, qui laisse ordinairement agir les causes secondes, veut quelquefois agir lui seul. Il l'a fait, ce me semble, en cette occasion : c'est lui qui a pointé cette pièce. Ne vous souvenez-vous pas, Madame, de la physionomie funeste de ce grand homme? Du temps que je ne l'aimois pas, je disois que c'étoit une physionomie *patibulaire;* si j'y avois songé, depuis ma réconciliation avec lui, j'aurois appréhendé ce coup de canon. Tout ce que vous me mandez sur son bonheur de n'avoir pas survécu à sa réputation, comme cela se pouvoit, de même que le comte d'Har-

court, le maréchal Du Plessis-Praslin, et j'ajoute le connétable Wrangel : tout cela, dis-je, est admirable; et il n'y a qu'une chose qui me déplaît, c'est que vous me mettez en état que je n'en saurois rien dire, si je n'en dis moins. Je m'en tiens donc à ce que vous avez dit en l'honneur de sa mémoire; mais j'ajouterai seulement que cette mémoire n'est rien, et que le mépris qu'on a pour celle du comte d'Harcourt et l'estime qu'on a pour celle de M. de Turenne, ne leur font à présent ni bien ni mal; et je conclus qu'il ne sert de rien d'être un héros que pour la gloire qu'on en a pendant sa vie.

Vous avez raison, Madame, de compter pour un bonheur à M. de Turenne de n'avoir pas senti la mort. Cependant il n'y a que deux sortes de gens à qui la mort imprévue soit la meilleure, les saints et les athées. Véritablement M. de Turenne n'étoit pas de ces derniers, mais aussi n'étoit-il pas un saint : je doute fort que la gloire du monde, pour qui il avoit une si violente passion, soit un sentiment qui sauve les chrétiens.

Je vous écrivis amplement, le 6 de ce mois, sur les huit maréchaux; je n'ai rien à vous en dire davantage, sinon que ce que le comte de Gramont a dit à Rochefort se pouvoit encore fort bien dire à deux autres. Nous sommes deçà le Rhin; mais on me mande que les Allemands

y sont aussi ; tout cela honore bien la mémoire de M. de Turenne. S'il vivoit, nous serions plus proches du Necker que du Rhin. J'espère que M. le Prince remettra pour le moins les affaires au même état qu'elles étoient ; mais c'est une chose à faire ; et puis M. le Prince guérit avec du vin émétique, et M. de Turenne guérissoit avec un bon régime de vivre.

La destinée de la belle *Madelonne* est bizarre, et il y a sujet de s'écrier : Providence ! Providence ! Mais souvenez-vous du temps que vous m'écriviez que c'étoit un mari *divin pour la société :* il ne l'est pas pour le commerce. La petite Toulongeon est fort aise du bien que vous dites d'elle. Vous en diriez encore plus si vous l'aviez vue plus longtemps. Elle est bonne pour ses amies ; elle est merveilleuse pour son mari, elle seroit admirable pour un amant si elle en vouloit. Ne croyez pas M. de Sévigné plus en sûreté avec M. de Luxembourg qu'avec M. le Prince ; ce nouveau maréchal est aussi désireux de gloire que s'il étoit encore à parvenir.

J'ai écrit au roi sur la mort de M. de Turenne. Voilà ma lettre. Vous voyez que je me sers de toutes sortes de sujets pour entretenir commerce avec notre maître :

« Sire, ma disgrâce ne m'a point changé le cœur. Je prendrai toute ma vie, comme j'ai toujours pris, la part qu'un fidèle sujet doit

prendre au bien et au mal qui arriveront à Votre Majesté. S'il n'y avoit que des gens du mérite de M. de Turenne qui vous offrissent leurs très-humbles services, Sire, il y en auroit peu qui parlassent à Votre Majesté en cette occasion ; mais quand on lui offre son petit savoir-faire, son bien et sa vie, je crois qu'elle en doit être satisfaite, et c'est ce que fait aujourd'hui, du meilleur de son cœur, votre, etc.

« A Chaseu, ce 6 août 1675. »

420. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 12 août 1675.

Je vous envoie la plus belle et la meilleure relation qu'on ait eue ici depuis la mort de M. de Turenne ; elle est du jeune marquis de Feuquières à madame de Vins, pour M. de Pomponne. Ce ministre me dit qu'elle étoit meilleure et plus exacte que celle du roi : il est vrai que ce petit Feuquières [1] a un coin d'Arnauld dans sa tête, qui le fait mieux écrire que les autres courtisans.

1. Antoine de Pas, marquis de Feuquières, auteur des *Mémoires sur la Guerre* qui portent son nom : il étoit petit-fils d'Anne Arnauld, tante de M. Arnauld d'Andilly. Voyez aussi la Correspondance des Feuquières, publiée par le libraire Le Leux.

Je viens de voir le cardinal de Bouillon ; il est changé à n'être pas connoissable ; il m'a fort parlé de vous : il ne doutoit pas de vos sentiments. Il m'a conté mille choses de M. de Turenne qui font mourir ; son âme, apparemment, étoit en état de paroître devant Dieu, car sa vie étoit parfaitement innocente. Il demandoit au Cardinal, à la Pentecôte, s'il ne pourroit pas bien communier sans se confesser ; son neveu lui dit que non, et que depuis Pâques il ne pouvoit guère s'assurer de n'avoir point offensé Dieu. M. de Turenne lui conta son état : il étoit à mille lieues d'un péché mortel. Il alla pourtant à confesse, pour la coutume ; il disoit : « Mais faut-il dire à ce récollet comme à M. de Saint-Gervais ? Est-ce tout de même ? » En vérité, une telle âme est bien digne du ciel ; elle venoit trop droit de Dieu pour n'y pas retourner, s'étant si bien préservée [1] de la corruption du monde. Il aimoit tendrement le fils de M. d'Elbeuf [2] ; c'est un prodige de valeur à quatorze ans. Il l'envoya l'année passée saluer M. de Lorraine, qui lui dit : « Mon petit cousin, vous êtes trop heureux de voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne ; vous n'avez que lui de parent et de père : baisez les pas par

1. Si peu gâtée à. (Éd. de 1734.)
2. Henri de Lorraine, fils de Ch. de Lorraine et d'Élisabeth de La Tour de Bouillon, nièce de M. de Turenne.

où il passe, et faites-vous tuer à ses pieds. » Ce pauvre enfant se meurt de douleur; c'est une affliction de raison et d'enfance, à quoi l'on craint qu'il ne résiste pas. M. le comte d'Auvergne l'a pris avec lui, car il n'a rien à attendre de son père. Cavoye est affligé par les formes. Le duc de Villeroi a écrit ici des lettres, dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle force qu'il les faut cacher. Il ne voit rien dans sa fortune au-dessus d'avoir été aimé [1] de ce héros, et déclare qu'il méprise toute autre sorte d'estime, après celle-là : sauve qui peut. M. de Marsillac s'est signalé en parlant de M. de Lorges comme d'un sujet digne d'une autre récompense que celle de la dépouille de M. de Vaubrun. Jamais rien n'auroit été d'une si grande édification, ni d'un si bon exemple, que de l'honorer du bâton, après un si grand succès.

Madame de Coulanges me mande comme vous vous consolerez aisément si elle passe l'hiver à Lyon, et comme elle est aise aussi que vous soyez dans votre château. Je lui mande en général les commissions que vous me donnez, et qui partent de la même bonté, tantôt d'empêcher l'une de se consoler, tantôt de faire que l'autre soit marquée (de la petite vérole)

1. Il met au premier rang de toute la fortune, d'avoir été aimé. (Éd. de 1734.)

et malade ; enfin la peine que j'ai à faire vos commissions. Elle nous écrit des lettres admirables, et nous parle souvent de la jolie *haine* qui est entre vous deux.

Le chevalier de Lorraine est allé à une abbaye qu'il a en Picardie. Madame de Monaco le fut voir à Chilli ; mais elle n'a pu l'empêcher de partir, ni d'aller plus loin. On ne trouve pas sa politique bonne, et l'on croit qu'il y sera attrapé : c'est un étrange style que de vouloir faire chasser un principal officier, dont on est content ; c'est à ce prix qu'il met son retour. Je crois qu'il auroit eu satisfaction il y a quelques années ; mais les temps sont différents : *on n'est pas volage pour ne changer qu'une fois.* Il n'est pas vrai que le marquis d'Effiat et Volonne aient rendu leurs charges ; mais, comme ils ont accompagné le Chevalier jusqu'à Chilli, on peut croire qu'ils auront de grands dégoûts pendant cette disgrâce.

La Garde vous a mandé ce que M. de Louvois a dit à la bonne Langlée, et comme le roi est content des merveilles que le chevalier de Grignan a faites : s'il y a quelque chose d'agréable dans la vie, c'est la gloire qu'il s'est acquise dans cette occasion[1] ; il n'y a pas une

1. M. de Grignan est cité dans la *Gazette*, pour sa belle conduite pendant le combat dont parle madame de Sévigné. « Du camp de Plotzheim, le 10 août 1675. — Le

relation, ni pas un homme qui ne parle de lui avec éloge : sans sa cuirasse il étoit mort ; il a eu plusieurs coups dans cette bienheureuse cuirasse ; il n'en avoit jamais porté : Providence ! Providence !

On vint éveiller M. de Reims à cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avoit été tué. Il demanda si l'armée étoit défaite : on lui dit que non ; il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet de chambre *coquin*, fit retirer le rideau, et se rendormit. Adieu, mon enfant, que voulez-vous que je vous dise?

Je vous envoie cette relation à cinq heures du soir : je fais mon paquet toute seule ; M. de Coulanges viendroit ce soir et voudroit la copier ; je hais cela comme la mort. J'ai fait toutes vos amitiés et dit toutes vos douceurs à M. de

comte d'Auvergne avertit M. de Lorges que toute l'armée des ennemis paroissoit.... Il trouva que les brigades de Lambert et de La Mothe, qui faisoient l'arrière-garde, étoient attaquées et que les régiments de Champagne et quatre escadrons de Lambert, de Grignan et Du Bordage soutenoient le plus grand effort des ennemis, à la tête d'un pont qui est sur la Cheutre.... et perdoient quelques cavaliers par le feu que faisoient sur eux sept pièces de canon. Ils s'en rendirent les maîtres, après avoir taillé en pièces deux escadrons et quelque infanterie.

« Le chevalier de Grignan fit prendre et conduire à notre camp une de ces pièces, et on y eût mené les autres, si les cavaliers n'eussent coupé les traits pour emmener les chevaux. Le comte de Lorges fut légèrement blessé et son cheval fut tué. »

Pomponne et à madame de Vins; en vérité, elles sont très-bien reçues. Je lui dis la joie que vous aviez de n'être plus mêlée dans les sottes querelles de Provence; il en rit, et de la raison de votre sagesse : il souhaiteroit que les Bretons s'amusassent à se haïr, plutôt qu'à se révolter. J'ai vu madame Rouillé chez elle; je la trouvai toujours aimable. Je croyois être à Aix; je voudrois fort sa fille [1], mais elle a de plus grandes idées. Adieu, ma très-chère et très-aimée. Madame de Verneuil et la maréchale de Castelnau viennent d'admirer votre portrait; on l'aime tendrement, et il n'est pas si beau que vous. C'est à M. de Grignan, que j'embrasse, à qui j'envoie la relation aussi bien qu'à vous.

421. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Versailles, mardi 13 août 1675, à minuit.

Voici la nouvelle du jour. Le roi vient de dire que le duc de Zell [2] ayant assiégé Trèves, et le maréchal de Créqui s'étant acheminé pour y aller, ce duc avoit quitté le siége; brûlé son propre camp,

1. Pour la marier à son fils, M. de Sévigné.
2. De Lunébourg. (Éd. de 1734.)

passé la rivière sur trois ponts, chargé en flanc et battu le maréchal de Créqui, pris son canon et son bagage, l'infanterie défaite, et la cavalerie dans un désordre effroyable. On ne savoit pas ce qu'étoit devenu le maréchal de Créqui. On croit que les ennemis sont retournés à Trèves, qui est sans gouverneur; car M. de Vignori, allant visiter une batterie, fut renversé par son cheval dans le fossé, dont il mourut sur-le-champ[1]. Le pauvre La Marck[2] et le chevalier de Calvisson[3] ont été tués; on saura demain les autres. Voilà ce que Sa Majesté a dit; mais à Paris, on dit et on croit savoir que c'est une vraie déroute. Toute l'infanterie a été défaite, et la cavalerie en fuite et en désordre; il n'y a donc pas à douter que ce ne soit une vraie déroute[4].

1. M. de Vignori, qui l'étoit, allant voir une batterie, son cheval l'a laissé dans un fossé, où il a été tué. (Éd. de 1734.)

2. Henri-Robert Eschallart, comte de La Marck.

3. Louis de Louet de Calvisson, chevalier de Malte.

4. Cette fâcheuse nouvelle fut donnée au public par la *Gazette*, sous la date de Versailles, le 16 août 1675. La déroute de l'armée françoise avoit eu lieu le 11 août. La *Gazette* ajoutoit : « Comme nous ne déguisons jamais la vérité, nous donnerons au public des nouvelles plus assurées et plus particulières du seul désavantage que les troupes du roi ont eu, depuis le commencement de la guerre. Le marquis de La Trousse et les autres maréchaux du camp donnèrent, dans cette occasion, des preuves incontestables de valeur. »

Mercredi 14 août.

J'ai couru tout le matin pour savoir des nouvelles de La Trousse et de Sanzei : on ne dit rien de ce dernier; on dit que La Trousse est blessé, et puis d'autres disent qu'on ne sait où il est : ce qui paroît sûr, c'est qu'il n'est pas mort, puisqu'on sait le nom de tant de gens au-dessous de lui. La consternation est grande. Rien n'empêche cette armée victorieuse de joindre Montécuculli, qui a passé le Rhin à Strasbourg [1], où, malgré la neutralité, on a reçu les troupes allemandes [2]. On ne croit pas que M. le Prince puisse commander notre armée : il ne se porte pas bien; quelle conjoncture pour lui et pour sa gloire! Duras est seul à cette armée; il a mandé au roi, en lui faisant son remercîment, que son frère de Lorges méritoit bien mieux d'être maréchal de France que lui. Les ennemis sont fiers de la mort de M. de Turenne; en voilà les effets : ils ont repris courage. On ne peut en écrire davantage; mais la consternation est grande ici : je vous le dis pour la seconde fois.

Mademoiselle de Méri est en peine de son frère; elle a raison : c'est un beau miracle si La

1. Cette ville se gouvernoit alors en république, et ne fut soumise à la France que le 30 septembre 1681.

2. L'on s'est déclaré pour lui. (Éd. de 1734.)

Trousse s'est sauvé de l'état où l'on nous l'a représenté. Nous n'avons point encore la liste des morts; le nombre en est grand, puisque l'on compte sur les doigts ceux qui se sont sauvés. L'état de la maréchale de Créqui est bien affreux, et de la marquise de La Trousse, qui ne savent point du tout ce que sont devenus leurs maris.

422. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16 août 1675.

Je voudrois mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vraiment votre style est d'une énergie et d'une beauté extraordinaires; vous étiez dans les bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir soit déjà fini dans ce pays-ci[1]; ce fleuve qui entraîne tout, n'entraîne pas si tôt une telle mémoire : elle est consacrée à l'immortalité[2]. J'étois l'autre

1. Ne croyez pas, ma fille, que son souvenir fut fini ici, quand votre lettre est arrivée. (Ed. de 1734.)

2. Et même dans le cœur d'une infinité de gens dont les sentiments sont très-fixes sur ce sujet. (Édit. de 1726.)

jour chez M. de La Rochefoucauld avec madame de Lavardin, madame de La Fayette et M. de Marsillac. M. le Premier y vint ; la conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros ; tous les yeux étoient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte étoit profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique.

Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme : tout le monde en étoit plein pendant sa vie ; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on pensoit déjà. Enfin, ne croyez point que cette mort soit ici comme celle des autres. Vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que la dose de votre douleur l'emporte sur la nôtre. Pour son âme, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avoit pour lui ; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne sauroit comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur. Sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême ; chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité éloignée de

toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il étoit plein sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes, une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je dit comme il rhabilla ce régiment anglois? Il lui en coûta quatorze mille francs, et il resta sans argent. Les Anglois ont dit à M. de Lorges qu'ils achèveroient de servir cette campagne pour venger la mort de M. de Turenne, mais qu'après cela ils se retireroient, ne pouvant obéir à d'autres que lui. Il y avoit de jeunes soldats qui s'impatientoient un peu dans les marais, où ils étoient dans l'eau jusqu'aux genoux; et les vieux soldats leur disoient : « Quoi! vous vous plaignez! « On voit bien que vous ne connoissez pas « M. de Turenne : il est plus fâché que nous « quand nous sommes mal; il ne songe, à « l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici. Il veille « quand nous dormons; c'est notre père. On « voit bien que vous êtes jeunes. » Et ils les rassuroient ainsi.

Tout ce que je vous mande est vrai : je ne me charge point des fadaises dont on croit faire plaisir aux gens éloignés; c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirois si vous étiez ici.

Je reviens à son âme : c'est donc une chose à remarquer que nul dévot ne s'est avisé de

douter que Dieu ne l'eût reçue à bras ouverts, comme une des plus belles et des meilleures qui soient jamais sorties de ses mains. Méditez sur cette confiance générale de son salut, et vous trouverez que c'est une espèce de miracle qui n'est que pour lui. Enfin, personne n'a osé douter de son repos éternel. Vous verrez dans les nouvelles les effets de cette grande perte.

Le roi a dit d'un certain homme, dont vous aimiez assez l'absence cet hiver, qu'il n'avoit ni cœur ni esprit : rien que cela. Madame de Rohan, avec une poignée de gens, a dissipé et fait fuir les mutins qui s'étoient attroupés dans son duché de Rohan. Les troupes sont à Nantes, commandées par Forbin ; car de Vins est toujours subalterne. L'ordre de Forbin est d'obéir à M. de Chaulnes ; mais comme ce dernier est dans son Fort-Louis, Forbin avance et commande toujours. Vous entendez bien ce que c'est que ces sortes d'honneurs en idée, que l'on laisse sans action à ceux qui commandent. M. de Lavardin avoit fait demander le commandement ; il a été à la tête d'un vieux régiment [1], et prétendoit que cet honneur lui étoit dû ; mais il n'a pas eu contentement. On dit que nos mutins demandent pardon. Je crois

1. Du régiment de Navarre.

qu'on leur pardonnera moyennant quelques pendus. On a ôté M. de Chamillard, qui étoit odieux à la province, et l'on a donné pour intendant de ces troupes M. de Marillac, qui est fort honnête homme. Ce ne sont plus ces désordres qui m'empêchent de partir, c'est autre chose, que je ne veux pas quitter; je n'ai pu même aller à Livry, quelque envie que j'en aie. Il faut prendre le temps comme il vient; on est assez aise d'être au milieu des nouvelles, dans ces terribles temps.

Écoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Turenne. Il avoit fait connoissance avec un berger qui savoit très-bien les chemins et le pays; il alloit seul avec lui, et faisoit poster ses troupes selon la connoissance que cet homme lui donnoit. Il aimoit ce berger, et le trouvoit d'un sens admirable; il disoit que le colonel Bec étoit venu comme cela, et qu'il croyoit que ce berger feroit sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye : « Tout de bon, il me semble que cela n'est pas « trop mal; et je crois que M. de Montécu- « culli trouveroit assez bien ce que l'on vient « de faire. » Il est vrai que c'étoit un chef-d'œuvre d'habileté. Madame de Villars a vu une autre relation depuis le jour du combat, où l'on dit que, dans le passage du Rhin, le che-

valier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : Dieu le conserve! car le courage[1] de M. de Turenne semble être passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible.

Depuis la défaite du maréchal de Créqui, M. de La Feuillade a pris la poste, et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le roi, et lui dit : « Sire, les uns font venir leurs femmes « (c'est Rochefort), les autres les viennent « voir : pour moi, je viens voir une heure Votre « Majesté, et la remercier mille et mille fois; « je ne verrai que Votre Majesté, car ce n'est « qu'à elle que je dois tout. » Il causa assez longtemps, et puis prit congé, et dit ; « Sire, « je m'en vais; je vous supplie de faire mes « compliments à la reine, à M. le Dauphin, à « ma femme et à mes enfants; » et s'en alla remonter à cheval. Et en effet, il n'a vu âme vivante. Cette petite équipée a fort plu au roi, qui a raconté, en riant, comme il étoit chargé des compliments de M. de La Feuillade. Il n'y a qu'à être heureux, tout réussit.

1. Que dites-vous des tristes événements qui nous arrivent; ne semble-t-il pas que le courage. (Édit de 1726.)

423. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi au soir, 16 août 1675

ENFIN, M. de La Trousse est trouvé; admirez son bonheur dans toute cette affaire : après avoir fait des merveilles à la tête de ce bataillon, il est enveloppé de deux escadrons, et si bien enveloppé qu'on ne sait ce que tout cela est devenu. Tout d'un coup, il se trouve qu'il est prisonnier. De qui? Du marquis de Grana, qu'il a vu pendant six mois à Cologne, et qui s'étoit lié d'amitié avec lui. Vous pouvez penser comme il sera traité; il a aussi une jolie petite blessure, et pourra fort bien faire ses vendanges à La Trousse, car il viendra très-assurément sur sa parole; et, pour mieux dire, il sera reçu très-agréablement à la cour. Je n'ai jamais vu tant de soins et tant d'amitiés que tous ses amis lui en ont témoigné : je le plains d'avoir tant de remercîments à faire; mais n'est-il pas vrai que si on avoit fait exprès une destinée, on n'auroit pas imaginé autre chose que ce qui lui est arrivé? Pour le bon Sanzei, nous n'en avons aucune nouvelle : cela n'est guère bon.

Le maréchal de Créqui est à Trèves, à ce que

l'on dit : ses gens l'ont vu passer, lui quatrième, dans un petit bateau :

On parle d'eau, de Tibre, et l'on se tait du reste[1].

Sa femme est folle de douleur, et n'a pas reçu un mot de lui. Pour moi, je crois qu'il est noyé ou tué par les paysans en allant à Trèves; enfin je trouve que tout va mal, hormis La Trousse. M. le Prince s'achemine vers l'Allemagne; M. le Duc y est déjà. M. de La Feuillade est allé ramasser les débris de l'armée du maréchal de Créqui, pour se joindre à M. le Prince. Il ne faut point faire d'almanachs, mais si les ennemis ont pris Haguenau, comme on l'a dit, la carte nous apprend que cela n'est pas bon. Si vous trouvez que vous n'ayez pas assez de nouvelles présentement, vous êtes, en vérité, ma fille, bien difficile à contenter; je crois même que de longtemps vous ne manquerez de grands événements. On nous dit ici que votre armée de Messine s'est embarquée tout doucement, et qu'elle s'en revient en Provence.

Le Coadjuteur avoit pris dans sa harangue le style ordinaire des louanges, mais, aujourd'hui, ce seroit hors de propos[2]; il passe

1. Vers de Corneille dans *Cinna*.

2. Si le Coadjuteur avoit pris, dans sa harangue, le style ordinaire des louanges, il ne seroit pas aujourd'hui fort à propos. (Éd. de 1734.)

sur l'affaire présente avec une adresse et un esprit admirables. Il vous mandera le tour qu'il donne à ce petit inconvénient; et, pourvu que ce morceau soit recousu bien juste[1], ce sera le plus beau et le plus galant de son discours[2].

Que dit le Comte de toutes nos nouvelles? c'est à lui que j'adresse la parole pour me réjouir des merveilles du Chevalier. Saint-Hérem a perdu deux de ses neveux en huit jours : l'un étoit à la tête du régiment Royal-cavalerie. Je l'avois voulu demander pour mon fils; mais madame de Montrevel le demande avec la même fureur qu'elle demandoit un mari : le moyen de le lui refuser ? Adieu, ma très-chère et très-aimable. On dit que La Marck n'est point mort; je plains sa femme et peut-être sa maîtresse.

1. Et pourvu qu'il sache recoudre ce morceau bien juste dans sa pièce. (Éd. de 1734.)

2. On lit dans la *Gazette* : « Le coadjuteur d'Arles a harangué le roi, à la tête d'une députation du clergé de France, et Sa Majesté témoigna publiquement qu'elle l'avoit écoutée avec toute la satisfaction possible.) »

424. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 19 août 1675.

Je commence cette lettre, mais je ne la finirai pas sans vous dire beaucoup d'autres choses. Je ballotte présentement. Je vous veux conter des choses si raisonnables que le roi a dites, que c'est un plaisir de les entendre. Il a fort bien compris la perte de M. de Turenne ; et, quand il rêve et rentre en lui-même, il la prend pour la cause de ce dernier malheur. Un courtisan vouloit lui faire croire que ce n'étoit rien que ce qu'on avoit perdu ; il répondit qu'il haïssoit ces manières, et qu'en un mot c'étoit une défaite très-complète. On voulut excuser le maréchal de Créqui : il convint que c'étoit un très-brave homme ; « mais ce qui est désagréable, dit-il, c'est que mes troupes ont été battues par des gens qui n'ont jamais joué qu'à la bassette[1] ; » il est vrai que ce duc de Zell est jeune et joueur ; mais voilà un joli coup d'essai. Un autre courtisan voulut dire : « Mais pourquoi le maréchal de Créqui donnoit-

1. Jeu de cartes analogue au Pharaon.

il la bataille? » Le roi répondit, et se souvint d'un vieux conte du duc de Weimar[1], qu'il appliqua très-bien. Ce Weimar, après la mort du grand Gustave, commandoit les Suédois alliés de la France; un vieux Parabère[2], cordon-bleu, lui dit, en parlant de la dernière bataille qu'il avoit perdue : « Monsieur, pourquoi la donniez-vous? — Monsieur, lui répondit le duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner; » et puis se tourna : « Qui est ce sot cordon-bleu-là? » Toute cette application est extrêmement plaisante. M. de Lorraine n'avoit pas voulu obéir à ce jeune duc de Zell, qui est frère du duc de Hanovre; et ce duc de Zell, qui avoit là toutes ses troupes, avoit voulu les commander; tout a bien été pour eux. On ne sait encore rien du maréchal de Créqui depuis le petit bateau; pour moi, je le crois mort. On ne pense plus au chevalier de Lorraine; il est à son abbaye : voici un méchant temps pour les médiocres nouvelles.

J'ai envoyé toutes vos lettres. Je parlerai à M. de Pomponne pour le *Monseigneur;* en attendant, je crois que M. de Vivonne a son passe-port sans conséquence; et, comme il est

1. Bernard, duc de Weimar, dernier fils de Jean, duc de Saxe-Weimar.

2. Henri de Beaudeau, comte de Parabère, gouverneur du Poitou.

sûr que vous ne devez pas vouloir le fâcher, je lui écrirois, à votre place, un billet, et j'y glisserois un *Monseigneur* en faveur de son nom. Pour les autres, il faut chicaner comme Beuvron et Lavardin : ils font écrire leurs sœurs, leurs mères; ils ont cette conduite, je le sais, et ils évitent la décision[1]. On croit que d'Ambres[2] perdra cette contestation contre le maréchal d'Albret, et que la règle sera générale. C'est le roi qui doit, dans peu de jours, prononcer sur cette affaire.

Lundi au soir.

J'ai causé une heure avec M. de Pomponne et madame de Vins; nous avons un peu battu la Provence, après plusieurs autres choses qui font les conversations du temps; et j'ai parlé enfin du *Monseigneur*. « Ah, mon Dieu ! Madame, m'a dit M. de Pomponne, que M. de Grignan se garde bien du *Monsieur;* il feroit mal sa cour. Le roi s'en est expliqué sur le sujet du marquis d'Ambres; il sera tondu[3]. Le maréchal de Gramont conte, en son langage, que le comte de Guiche n'étoit pas un misérable, sans naissance, sans dignité, et que

1. Pour savoir si on devoit dire, en écrivant aux maréchaux de France, *Monseigneur*.

2. François Gelas de Voisins, marquis d'Ambres, lieutenant général au gouvernement de la Haute-Guyenne.

3. Condamné. (Éd. de 1734.)

jamais il n'a marchandé le *Monseigneur* à aucun maréchal de France : je vous prie que M. de Grignan suive sur cela mon conseil. » Voilà ses mêmes paroles que je vous écris tout chaudement : ne le marchandez donc pas à M. de Vivonne ; vous pouvez ne point écrire aux autres, mais si vous écrivez, il n'y faut pas balancer. C'est depuis quatre jours que le roi s'est expliqué là-dessus, et que les prônes du maréchal de Gramont ont soutenu l'affaire.

Madame de Vins m'a priée de vous bien assurer de son amitié, et de l'estime très-particulière et très-unique qu'elle a pour vous, car elle ne se charge pas d'admirer beaucoup de gens. Mesdames de Villars et de Saint-Géran sont arrivées peu après notre conversation. Cette dernière a parlé au roi, et lui a demandé, pour son mari, le gouvernement qu'avoit Vaubrun. Elle trembloit si fort, qu'elle ne pouvoit prononcer ; mais, sur la fin, il n'y avoit plus que pour elle. Je ne crois pas qu'elle obtienne rien.

La harangue de M. le Coadjuteur a été la plus belle et la mieux prononcée qu'il est possible : il a passé cet endroit, qui a été fait et rappliqué après coup, avec une grâce et une habileté non pareille ; c'est ce qui a le plus touché tous les courtisans. C'est une chose si nouvelle que de varier la phrase, qu'il a pris

l'occasion que souhaitoit Voiture pour écrire moins ennuyeusement à M. le Prince, et s'en est aussi bien servi que Voiture auroit fait. Le roi a fort loué cette action, et a dit à M. le Dauphin : « Combien voudriez-vous qu'il vous en eût coûté, et parler aussi bien que M. le Coadjuteur ? » M. de Montausier a pris la parole, et a dit : « Sire, nous n'en sommes pas là : c'est assez que nous apprenions à bien répondre. » Les ministres et tous les autres ont trouvé un agrément et un air de noblesse dans ce discours, qui donne une véritable admiration.

J'ai bien à remercier les Grignan de tout l'honneur qu'ils me font, et des compliments que j'ai reçus depuis peu, et du côté d'Allemagne et de celui de Versailles. Je voudrois bien que l'aîné eût quelque grâce de la cour pour me faire avoir aussi des compliments du côté de Provence.

M. de La Trousse a écrit à sa femme : il est prisonnier de son ami le marquis de Grana. Il se porte très-bien, sans aucune blessure. Jamais un homme n'a été si heureux : cette affaire n'a été faite que pour sa gloire. Il mande qu'on le vient d'assurer que M. de Sanzei a été tué : je le croirois bien, car, outre qu'on n'a point de ses nouvelles, c'est que c'étoit un vrai homme à payer de sa personne, voyant que

son régiment faisoit mal[1] : nous en saurons de plus sûres nouvelles.

Je n'ai encore rien décidé pour mon départ : cela dépend d'une conférence chez M. de L'Hommeau, où nous raisonnerons beaucoup. Le corps du héros n'est point porté à Turenne, comme on me l'avoit dit : on l'apporte à Saint-Denis, au pied de la sépulture des Bourbons[2] ; on destine une chapelle pour les tirer du trou où ils sont, et c'est M. de Turenne qui y entre

1. La cavalerie qui se débanda fit la déroute de Consarbruck.

2. Cette sépulture de Turenne, à Saint-Denis, fut violée le 12 octobre 1793 en même temps que toutes les tombes royales. Mais le corps du Maréchal étoit encore dans un état de conservation tel, que les traits de son visage ne parurent point altérés. Le corps parfaitement conservé fut longtemps montré, moyennant une légère rétribution, par le nommé Hort, gardien de l'abbaye, jusqu'à ce qu'un savant botaniste, M. Desfontaines, l'eut réclamé pour en enrichir la collection anatomique du Jardin des Plantes.

Turenne fut alors placé entre un éléphant et un rhinocéros : il y resta exposé à la curiosité publique jusqu'au 15 thermidor an IV, qu'un député de l'Isère signala, pendant une séance des Cinq-Cents, cette odieuse profanation. Le Directoire exécutif fit alors transporter le corps du Maréchal, le 24 germinal an VII, dans le Musée des monuments françois, et ordonna de le placer dans le jardin-élysée de cet établissement. Enfin, en l'an VIII, le premier consul voulut ériger un monument à la mémoire de Turenne dans le temple de Mars (église de l'hôtel des Invalides), et y fit transporter le corps de l'illustre maréchal.

le premier. Pour moi, je m'étois tant tourmentée de cette place, que, ne pouvant comprendre qui peut avoir donné ce conseil, je crois que c'est moi. Il y a déjà quatre capitaines aux pieds de leurs maîtres[1]; et, s'il n'y en avoit point, il me semble que celui-ci devroit être le premier. Partout où passe cette illustre bière, ce sont des pleurs et des cris, des presses, des processions qui ont obligé de marcher et d'arriver de nuit : ce sera une douleur bien grande s'il passe par Paris.

On vient de me dire de très-bon lieu que les courtisans, croyant faire leur cour en perfection, disoient au roi qu'il entroit à tout moment, à Thionville et à Metz, des escadrons et même des bataillons tout entiers, et que l'on n'avoit quasi rien perdu. Le roi, comme un galant homme, sentant la fadeur de ce discours, et voyant donc rentrer tant de troupes : « Mais, dit-il, en voilà plus que je n'en avois. » Le maréchal de Gramont, plus habile que les autres, se jette dans cette pensée : « Oui, Sire, c'est qu'ils ont fait des petits. » Voilà de ces bagatelles que je trouve plaisantes, et qui sont vraies.

Il est venu un courrier qui a vu M. le maré-

1. Bureau de La Rivière, chambellan de Charles V ; Louis de Sancerre, connétable de Charles VII; Arnaud de Barbazan, général des armées de ce prince, et Bertrand Du Guesclin, connétable de France.

chal de Créqui à Trèves. Nous sommes fort en peine de M. de Sanzei : nous n'avons de ses nouvelles que de traverse : les uns disent qu'il est prisonnier; d'autres, qu'il a été tué; d'autres, qu'il est à Trèves avec le maréchal de Créqui : tout cela ne vaut rien du tout. On tient Trèves assiégée. Le roi dit à M. le Premier qu'il étoit bien aise que son fils fût en sûreté; M. le Premier lui dit : « Sire, j'aimerois mieux qu'il fût prisonnier ou blessé; cette grande sûreté ne me contente pas. » Le roi l'assura qu'il avoit fort bien fait. On parle encore du voyage de Fontainebleau. Je n'ai pas encore pardonné à ce beau lieu où nous nous séparâmes : je n'y puis penser sans émotion et sans tristesse. Il me faut vous y aller recevoir pour me remettre bien avec lui.

Madame de Toscane est abîmée dans son Montmartre et dans ses *Guisardes*[1] : elle a témoigné à toutes les dames qu'après la première visite elle n'en souhaitoit plus, et a commencé ce discours par madame de Rarai. On trouve cette dureté grande : il est vrai qu'elle ressemble assez à la Diane d'Arles; mais je ne trouve pas qu'elle puisse espérer d'être égayée, à la vie qu'elle fait.

1. Les princesses de la maison de Lorraine-Guise, dont l'une étoit supérieure du monastère de Montmartre.

M. le cardinal de Bouillon est venu ici tantôt : il est touché de votre lettre, et persuadé de vos sentiments ; il a toujours les larmes aux yeux. Je lui ai parlé de vos douleurs ; il m'a priée de lui montrer ce que vous m'en dites ; je n'y manquerai pas, et rien ne vous fera plus d'honneur. Je lui montrerai aussi une lettre du chevalier (de Grignan), qu'on ne peut lire sans pleurer. J'ai eu bien du monde aujourd'hui. Je me porte très-bien de ma petite médecine. Toutes mes amies m'ont gardée ; votre portrait a servi à la conversation : il devient chef-d'œuvre à vue d'œil ; je crois que c'est parce que Mignard n'en veut plus faire.

Adieu, ma très-chère et très-aimable enfant. Que ne vous dirois-je point de ma tendresse pour vous, si je voulois me lâcher la bride? Croyez, ma fille, en un seul mot, que vous ne pouvez jamais être plus parfaitement aimée, ni plus véritablement estimée que vous l'êtes de moi ; car il y a de tout dans l'amitié que j'ai pour vous : mille raisons confirment mes sentiments. Je n'avois pas dessein d'en tant dire, mais on ne peut pas toujours s'en empêcher. J'embrasse, en vérité, M. de Grignan de tout mon cœur. Ne va-t-il pas toujours à la chasse? n'est-ce pas toujours la même vie que je connois? Parlez-moi de nos petits enfants : la

mienne[1] se souvient-elle de moi ? Mon Dieu ! que je voudrois bien vous embrasser de tout mon cœur ! Si vous trouvez mille fautes dans cette lettre, excusez-les ; car le moyen de la relire ?

425. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

Ce.... août 1675.

Quand je mets sur vos paquets *Montélimart*, c'est dire : *Je vous adore;* ainsi donc je vous dis réglément deux fois par semaine : *Je vous adore*, Madame ; Madame la comtesse de Grignan, en votre château de Grignan, *je vous adore*, et c'est une espèce de rondeau. Recevez donc agréablement le *chiffre* que je vous ai caché à vous-même jusqu'ici pour le rendre secret à M. de Grignan, à qui il me paroît qu'il est bon de le cacher éternellement. J'ai reçu votre bonne et agréable lettre, que je conserve comme la prunelle de mon œil. Vous avez donc reçu tous les tableaux de votre mari ; qu'en dites-vous, et surtout des petits moutons qui

1. Marie-Blanche d'Adhémar de Grignan, dont il est question dans les lettres de l'année 1672.

font lever la poudre de dessous leurs pieds? Savez-vous bien ce qu'ils signifient ces petits moutons? car vous devez faire votre profit de tout; ils vous apprennent qu'il faut être mouton comme eux; soyez donc toujours mon petit mouton. Il n'y eut jamais une meilleure acquisition, c'est de l'or en barre que les tableaux : vous les vendrez toujours au double quand il vous plaira. Ne vous ennuyez donc point d'en avoir toujours de nouveaux à Grignan, et parez-en vos cours et avant-cours, quand vous en aurez suffisamment pour toutes vos chambres.

Il ne tiendra pas à moi que je n'aille voir toutes ces merveilles au mois de septembre; je fais tout ce que je puis pour persuader à Madame votre mère d'y venir avec moi. Souffrirez-vous qu'elle aille en Bretagne, quand toute la Bretagne est soulevée, qu'on y pille, qu'on y brûle tous les châteaux, qu'on y viole toutes les femmes? Adieu, ma belle Comtesse; *Montélimart*, ma belle Comtesse; je suis tout à vous; vous entendez bien présentement ce que veut dire *Montélimart*.

426. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 24 août 1675.

En vérité, ma fille, vous devriez bien être ici avec moi; j'y suis venue ce matin toute seule, fatiguée et lasse de Paris, au point de n'y pouvoir durer. Notre abbé est demeuré pour quelques affaires; pour moi, je n'en ai point jusqu'à samedi. Me voilà donc pour ces trois jours en paix et en repos; je prends demain ma troisième médecine. Je marcherai beaucoup : je m'imagine que j'en ai besoin. Je penserai extrêmement à vous, pour ne pas dire continuellement : il n'y a ni lieu ni place qui ne me fasse souvenir que nous y étions ensemble il y a un an. Quelle différence, bon Dieu! Il m'est doux de penser à vous; mais l'absence jette une certaine amertume qui serre le cœur : ce sera pour ce soir la noirceur des pensées. Je me fais un plaisir de vous entretenir dans ce petit cabinet que vous connoissez : rien ne m'interrompt.

J'ai laissé M. de Coulanges bien en peine de M. de Sanzei. Pour M. de La Trousse, depuis mes chers romans, je n'ai rien vu de si parfaitement heureux que lui. N'avez-vous point vu

un prince qui se bat jusqu'à l'extrémité? un autre s'avance pour voir qui peut faire une si grande résistance : il voit l'inégalité du combat, il en est honteux; il écarte ses gens, il demande pardon à ce vaillant homme, qui lui rend son épée, à cause de son honnêteté, et qui sans lui ne l'eût jamais rendue. Il le fait son prisonnier; il le reconnoît pour un de ses amis du temps qu'ils étoient tous deux à la cour d'Auguste; il traite son prisonnier comme son propre frère; il le loue de son extrême valeur. Mais il me semble que le prisonnier soupire : je ne sais s'il n'est point amoureux : je crois qu'on lui permettra de revenir sur sa parole. Je ne vois pas bien où la princesse l'attend; et voilà toute l'histoire.

Quand je vous mande des nouvelles, comptez que je les tiens de gens bien informés; mais ils ne veulent jamais être cités pour les moindres bagatelles. Il y en a d'autres[1] dont je ne prends jamais les nouvelles. Voulez-vous savoir ce que les valets de chambre ont écrit? Vous devinez d'abord que ceci vient de l'endroit où vous savez qu'on s'amuse des lettres ridicules. L'un fait inventaire de ce qu'il a perdu, comme son étui, sa tasse, son buffle, son caudebec[2]. « C'étoit, dit-il, un désordre du diable; ma

1. Il y a des gens savants. (Éd. de 1726.)
2. Son chapeau de laine.

foi, si j'avois été général, cela ne seroit pas arrivé. » Un autre dit : « Nous avons été joliment téméraires; nous n'étions que sept mille hommes, nous en avons attaqué vingt-six mille; aussi faut voir comme nous avons été frottés. » Un autre dit : « Nous nous sommes sauvés le plus diligemment que nous avons pu, et si nous n'avons pas laissé d'avoir grand'peur. » Vous voyez qu'il y a de l'ingénuité dans ces récits[1]. Il faut avoir, mon enfant, un étrange loisir pour vous conter toutes ces sottises.

Vous parlez si dignement du cardinal de Retz et de sa retraite, que pour cela seul vous seriez digne de son estime et de son amitié. Je vois des gens qui disent qu'il devroit venir à Saint-Denis, et ce sont ceux-là mêmes qui trouveroient le plus à redire, s'il y venoit. On voudroit, à quelque prix que ce fût, ternir la beauté de son action; mais j'en défie la plus fine jalousie. Ce que vous dites de M. de Turenne mérite d'entrer dans son panégyrique : le cardinal de Bouillon en aura le plaisir ou le déplaisir, car je suis bien sûre qu'il ne lira point cet endroit de votre lettre sans pleurer. Depuis la mort du héros de la guerre, celui du bréviaire s'est retiré à Commercy; il n'y avoit plus de sûreté à Saint-Mihiel. Le premier président

1. Édition de 1726.

de la cour des Aides a une terre en Champagne; son fermier lui vint signifier l'autre jour, ou de la rabaisser considérablement, ou de rompre le bail qui en fut fait il y a deux ans. On lui demande pourquoi, on dit que ce n'est point la coutume. Il répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvoit recueillir avec sûreté, et compter sur les terres de ce pays-là; mais que depuis sa mort, tout le monde quittoit, croyant que les ennemis vont entrer en Champagne. Voilà des choses simples et naturelles, qui font son éloge aussi magnifiquement que les Fléchier et les Mascaron. Ce que vous dites de M. de Lorges en est un aussi[1].

Ne me parlez point tant de vous aller voir : vous me détournez de la pensée de tous mes tristes devoirs. Si j'en croyois mon cœur, j'enverrois paître toutes mes petites affaires, et je m'en irois à Grignan : oh! avec quelle joie je planterois tout là! et pour quatre jours qu'on a à vivre, je vivrois à ma mode et je suivrois mon inclination. Quelle folie de se contraindre pour des routines de devoirs et d'affaires! Eh, bon Dieu! qui en sait gré? Je ne suis que trop dans toutes ces pensées; la règle n'est plus, à mon grand regret, que dans toutes mes actions; car, pour mes discours, ils ont pris l'essor, et je me tire au moins de la contrainte d'approuver

1. Édition de 1726, t. II, p. 58.

tout ce que je fais. Vos affaires règlent ma vie présentement, c'est tout ce qui me console. Je m'en vais courir en Bretagne pendant les vacances, et je serai de retour au mois de novembre, pour m'abandonner à toute la chicane que me prépare l'infidélité de M. de Mirepoix [1] :

Dépit mortel, juste courroux,
Je m'abandonne à vous.

Je ne suis nullement contente de la Du Puy-du-Fou ; si elle aimoit M. de Grignan, elle auroit tout fini, et nous avons vu que ce qu'elle fit l'autre jour n'étoit que l'effet de la rage qu'elle avoit contre le Mirepoix, qui l'avoit pressée par vingt signatures. Quand elle est dans son naturel, elle est incapable d'aucune bonne résolution. La ruine de cette maison fait grand bruit. Je lui dis hier : « Enfin, Madame, « c'est par le respect que nous avons pour vous, « que nous nous trouvons dans l'embarras des « affaires de Monsieur votre frère : si nous « avions fait, il y a trois ans, ce que nous venons « de faire, M. de Mirepoix n'auroit pas le pré- « texte de cette déroute pour nous refuser « notre ratification [2]. » On ne sait pas seulement

1. Gaston-Jean-Baptiste de Lomagne, marquis de Lévi et de Mirepoix, etc.

2. Il s'agit ici de la liquidation de la succession de Marie-Angélique Du Puy-du-Fou, première femme de M. de Grignan.

ce qu'elle répond ; elle va regarder aux portes si on ne l'écoute point, et quand elle voit qu'il n'y a personne, elle n'en dit pas davantage. C'est une misère de voir les dissipations de cette maison, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses. Sottes gens, sotte besogne ; il faut en revenir là.

Ne craignez rien de notre guerre de Bretagne ; ce n'est plus rien, fiez-vous à ma poltronnerie : je crois que je m'en irai avec le grand d'Harouïs.

Je me porte très-bien ; le bon de Lorme m'a dit que je gardasse sa poudre pour cet hiver, et que je prisse trois jours de cette tisane : c'est un remède de canicule ; il me croit hors d'affaire.

Les amies [1] de la voyageuse (madame de Maintenon), s'apercevant que le dessous des cartes se découvre, affectent fort de rire et de tourner cela en plaisanterie ; ou bien elles conviennent qu'il y a eu quelque chose, mais que tout est raccommodé. Je ne réponds ni du présent, ni de l'avenir, dans un tel pays ; mais du passé, je vous en assure [2]. Pour la souverai-

1. Madame de La Fayette, madame de Coulanges et madame d'Heudicourt.

2. Et qu'il n'y avoit rien de si aigre dans le temps de la mortification des petites amies. (Éd. de 1726, p. 59.)

neté, elle est rétablie, comme depuis Pharamond : *Quanto*[1] joue en robe de chambre avec la dame du château (la reine), qui se trouve trop heureuse d'être reçue, et qui souvent est chassée par un clin d'œil qu'on fait à la femme de chambre (madame de Richelieu).

Mon fils est désespéré du guidonnage. Vous souvient-il de vos folies de don Quichotte? Il se trouve présentement à neuf cents lieues du cap dont nous lui avons tant parlé. Tout ce qui vaque est demandé par des frères blessés, ou par des familles désolées; en sorte qu'on est honteux d'aller barrer leur chemin inutilement. C'est à la Providence à démêler la fortune de ce pauvre guidon; je le console tant que je puis. Je vous manderai l'adresse qu'il faudra mettre à vos lettres, si je pars. Hélas! laissez-moi ce soin, c'est ma pauvre vie; adieu, pour aujourd'hui. Adieu, ma chère enfant, voilà complies qui sonnent; vous connoissez mon manége. Il fait très-beau, je me promènerai beaucoup, et je penserai à vous avec une extrême tendresse.

1. Madame de Montespan. (Éd. de 1726.)

427. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, jeudi 22 août 1675.

Le pauvre M. de Sanzei est toujours perdu ; on ne le trouve ni dans les morts, ni dans les blessés, ni dans les prisonniers. Guilleragues a demandé au roi s'il ne savoit point de ses nouvelles ; il a répondu très-bonnement qu'il en étoit en peine, et qu'il ne comprenoit point du tout où il pouvoit être. Jugez de l'état de cette pauvre femme. Je laisse à M. d'Hacqueville à vous mander les nouvelles ; je ne sais que le siége de Trèves. Je crains un détachement pour mon fils : envoyez-moi de votre courage pour l'aimer mieux en Allemagne qu'à la messe aux Minimes. Vous dites là-dessus des choses admirables.

Le prince d'Harcourt a perdu son frère, et M. de Grignan son cousin germain [1] ; je ne sais si vous l'avez senti : cette perte a paru ici comme celle d'une aiguille dans une botte de foin. J'ai appris encore que feu Saint-Luc [2] mettoit *Mon-*

1. Le comte de Montlaur. Voyez ci-dessus la lettre du 9 août 1675.

2. François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, fils de Timoléon d'Espinay.

seigneur à tous les maréchaux de France, parce que son père l'étoit, et le comte de Guiche par cette raison ; cela donne la loi aux autres, et ce n'est plus la mode d'y marchander quand on fait tant de leur écrire. Je vous conseille, après M. de Pomponne, de n'y pas manquer à M. de Vivonne.

La royauté est établie au delà de ce que vous pouvez vous imaginer ; on ne se lève plus, et on ne regarde personne. L'autre jour une pauvre mère tout en pleurs, qui a perdu le plus joli garçon du monde, demandoit cette charge[1] à Sa Majesté : elle passa ; ensuite cette pauvre madame de Froulai se traîna à ses pieds, lui demandant, avec des cris et des sanglots, qu'elle eût pitié d'elle : elle passa sans s'arrêter.

Vous me demandez si M. de La Rochefoucauld a été affligé de M. de Turenne. Oui certainement, et très-sensiblement. Pour son fils, il ne s'est pas ménagé. Demandez à La Garde, il vous dira s'il y a un plus honnête homme à la cour et moins corrompu. Ils sont présentement à Liancourt et à Chantilly ensemble. Il vous contera cent choses. Vous serez heureux de l'avoir par mille raisons. Il vous portera aussi la cassolette ; M. le cardinal de Retz m'or-

1. La charge de grand maréchal des logis de la maison du roi. Voyez ci-après, p. 448.

donne de vous l'envoyer, et me paroît piqué de ce que je ne l'ai pas encore fait. Je ne sais comme vous avez pu imaginer qu'il fût honnête de refuser une telle chose; ou je radote et ne sais plus vivre, ou c'eût été la plus rude et la moins respectueuse action que vous eussiez jamais pu faire.

J'ai envoyé au cardinal de Bouillon la lettre de M. de Grignan. Adieu, ma très-bonne enfant; pour aujourd'hui vous n'aurez que ces nouvelles.

428. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Ce vendredi 23 août 1675.

Voici notre journal fini. M. de Coulanges et madame Martel s'en vont tantôt, et je m'en irai demain matin. Madame de Puisieux a trouvé digne d'elle de convertir M. de Mirepoix sur la ratification; elle se pique de faire des choses impossibles, et m'écrit pour me prier d'être demain, après dîner, chez elle avec un Grignan, ou l'abbé de Coulanges. Je n'y manquerai pas. Pour ce que nous avons fait aujourd'hui, il me paroît que M. de Coulanges se dispose à

vous le conter. Je lui laisse la plume, après vous avoir embrassée mille et mille fois très-tendrement.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Si j'avois du temps et de la santé, mais je n'ai ni l'un ni l'autre : il en faut remercier Dieu, et le bénir en quelque état qu'il lui plaise de nous mettre ; si j'avois donc du temps, de la santé et du repos d'esprit, car je n'en ai aucun depuis la perte du pauvre M. de Sanzei, dont la destinée est très-enveloppée depuis le combat ; si j'avois donc du temps, de la santé et du repos d'esprit, je vous prierois de me dire où est la jeune chênaie de madame de Chelles. Madame votre mère, qui n'ignore jamais rien (car c'est une présomption *enragée*), nous mène dans la vieille chênaie que vous connoissez, et là nous fait mettre pied à terre à la bonne Martel et à Corbinelli par un temps assez équivoque ; et comme l'homme n'est jamais content de ce qu'il possède, elle nous persuade que nous aurions le souverain bonheur, dès que nous serions parvenus de notre pied à trouver mille jolis sentiers dans cette haute chênaie de madame de Chelles. Nous obéissons avec une douceur de moutons, ni plus ni moins ; nous enfilons un petit chemin, nous y marchons l'un après l'autre, et nous avançons tant à la fin que

nous nous trouvons, devinez où? Dans la chênaie de madame de Chelles? Point du tout. Dans la plaine de Chelles? Vous n'y êtes pas encore. Où donc? Au milieu de quatre chemins, sans savoir lequel prendre pour venir à cette chênaie tant vantée. Les plus timides proposent d'y renoncer et de revenir sur leurs pas; les autres de prendre un chemin à l'aventure, et tant est procédé, que nous opinons à prendre à gauche, parce que, disons-nous, qu'en tout cas celui-là nous conduira plutôt qu'un autre vers Notre-Dame des Anges [1], et qu'au moins nous nous trouverons. Ce raisonnement est approuvé, et nous voilà donc dans une petite route avec des branches mouillées qui nous donnent par le nez; nous voilà dans les grandes herbes aussi fort mouillées, et après avoir marché deux grosses heures, espérant nous retrouver vers Notre-Dame des Anges, devinez où nous avons trouvé le jour? Devinez? Mais encore. Devinez? Au-dessus précisément du village de Livry! C'est le clocher de Saint-Denis qui le premier brille à nos yeux, et qui nous fait connoître combien nous possédons la carte du pays. Madame votre mère, qui aime sa haute forêt et sa belle vue, s'est consolée; elle a reconnu ce beau pays qui l'a charmée; elle a reconnu

1. A l'église de l'abbaye de Livry.

l'herbe verte qu'elle a si souvent foulée avec sa charmante fille. Mais tout cela ne nous console point, la Martel et moi, qui avions bien faim, et qui nous sommes trouvés bien loin de la cuisine de l'abbaye. Enfin nous avons tant marché que nous avons retrouvé notre abbé et le père prieur, qui nous attendoient impatiemment vers la Vildottière ; et nous sommes revenus en si pitoyable état, que nous n'avons pas fait autre chose que de nous mettre tous au lit.

Je m'en vais présentement à Paris, à la quête de ce pauvre M. de Sanzei. Adieu, ma belle Comtesse, *Montélimart*, et toujours *Montélimart*, ma belle Comtesse.

429. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris..., août 1675.

VOICI une autre histoire bien héroïque, écoutez-moi : M. le chevalier de Lorraine est donc revenu. Il entra chez MONSIEUR et lui dit : « Monsieur, M. le marquis d'Effiat et le chevalier de Nantouillet m'ont mandé que vous vouliez que j'eusse l'honneur de revenir auprès de vous. » MONSIEUR répondit honnêtement, et ensuite lui

dit qu'il falloit dire au moins à Varangeville qu'il étoit fâché de ce qui s'étoit passé. Varangeville entre ; le chevalier de Lorraine lui dit : « Monsieur, MONSIEUR veut que je vous dise que je suis fâché de ce qui s'est passé. — Ah ! Monsieur, dit Varangeville, est-ce là une satisfaction ? — Monsieur, dit le Chevalier, c'est tout ce que je puis vous dire, et vous souhaiter, du reste, prospérité et santé. » MONSIEUR voulut rompre cette conversation qui prenoit un air burlesque. Varangeville rentra par une autre porte, et dit à MONSIEUR : « Monsieur, je vous supplie au moins de demander pour moi, pour l'avenir, à M. le chevalier de Lorraine son estime et son amitié. » MONSIEUR le dit au Chevalier, qui répondit : « Ah ! Monsieur, c'est beaucoup pour un jour. » Et l'histoire finit ainsi ; et chacun a repris sa place, comme si de rien n'étoit. Ne trouvez-vous pas cette conduite bien raisonnable ? Et la menace, et la colère, et le retour, et la satisfaction, peut-on voir un plus beau fagotage ? Si vous aviez envie que tout cela fût vrai, vous seriez trop heureuse, car c'est comme si vous l'aviez entendu.

430. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE LA FAYETTE.

A Paris, samedi 24 août 1675.

Vous savez, ma belle, qu'on ne se baigne pas tous les jours; de sorte que pendant les trois jours que je n'ai pu me mettre dans la rivière, j'ai été à Livry, d'où je revins hier, avec dessein d'y retourner quand j'aurai achevé mes bains, et que notre abbé aura fait quelques petites affaires qu'il a encore ici.

La veille de mon départ pour Livry, j'allai voir MADEMOISELLE, qui me fit les plus grandes caresses du monde; je lui fis vos compliments, et elle les reçut fort bien; du moins ne me parut-il pas qu'elle eût rien sur le cœur. J'étois allée avec mademoiselle de Rambouillet, madame de Valençai et madame de Lavardin. Présentement elle s'en va à la cour, et cet hiver elle sera si aise, qu'elle fera bonne chère à tout le monde.

Je ne sais point de nouvelles pour vous mander aujourd'hui, car il y a trois jours que je n'ai vu la Gazette[1]. Vous saurez pourtant que

1. Surnom que madame de Sévigné donnoit à madame de Lavardin.

madame des N.... est morte, et que Trévigny, son amant, en a pensé mourir de douleur; pour moi, j'aurois voulu qu'il en fût mort pour l'honneur des dames. Je suis toujours couperosée, ma pauvre petite, et je fais toujours des remèdes; mais comme je suis entre les mains de Bourdelot, qui me purge avec des melons et de la glace, et que tout le monde me vient dire que cela me tuera, cette pensée me met dans une telle incertitude, qu'encore que je me trouve bien de ce qu'il m'ordonne, je ne le fais pourtant qu'en tremblant. Adieu, ma très-chère; vous savez bien qu'on ne peut vous aimer plus tendrement que je fais.

431. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 26 août 1675.

Je revins samedi matin de Livry; j'allai l'après-dîner chez madame de Lavardin, qui vous a écrit un billet en vous envoyant une relation. Cette marquise vous aime beaucoup, et vous lui répondrez sans doute, comme vous savez si bien faire. Elle s'en va de son côté, et d'Harouïs et moi du nôtre : les vacances de la chicane font

partir bien des gens. La cour est partie, ce matin, pour Fontainebleau : ce mot-là me fait encore trembler[1] ; mais enfin on y va pour se divertir : Dieu veuille que nous ne soyons point assommés pendant ce temps-là ! Le siége de Trèves se pousse vivement : s'il y a quelque balle qui ait reçu la commission de tuer le maréchal de Créqui, elle n'aura pas de peine à le trouver, car on dit qu'il s'expose comme un désespéré.

M. le Prince est à l'armée d'Allemagne[2] ; il a dit à un homme qui l'a vu depuis peu : « Je voudrois bien avoir causé seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, pour entrer dans ses vues, et me mettre au fait des connoissances qu'il avoit de ce pays, et des manières de peindre du Montécuculli. » Et quand cet homme-là lui dit : « Monseigneur, vous vous portez bien ; Dieu vous conserve, pour l'amour de vous et de la France ! » M. le Prince ne répondit qu'en haussant les épaules.

Mon fils me mande que le prince d'Orange fait mine de vouloir assiéger le Quesnoy, et que

1. Voyez la lettre du 28 mai 1675.

2. « Le 17 août, le prince de Condé partit de Nancy à la pointe du jour, et alla coucher à Saint-Dié. Le 18 et le 19 il a continué sa marche, à grandes journées, pour se rendre dans notre armée d'Allemagne, où il est attendu avec grande impatience (*Gazette*).

si cela est, ils sont à la veille d'une action. M. de Luxembourg a bien envie de faire parler de lui ; il est bien heureux, car il a bien entretenu l'ombre de M. le Prince. Enfin on tremble de tous côtés.

J'ai demandé à M. de Louvois le régiment de Sanzei à pur et à plein, avec la permission de vendre le guidon : bien entendu que le pauvre Sanzei seroit mort, dont on n'a encore aucune nouvelle. Le vicomte de Marsilly est mon résident auprès du ministre, et s'est chargé de m'apprendre la réponse ; je voudrois qu'elle fût apportée par M. de Sanzei. Vous croyez bien que si madame de Sanzei y pouvoit avoir la moindre prétention, je ne l'aurois pas barrée, moi qui respecte Saint-Hérem pour le régiment Royal ; mais le roi, qui avoit donné ce petit régiment à Sanzei, le donnera à quelque autre[1]. Pour celui de Picardie[2], il n'y faut pas penser, à moins que de vouloir être abîmé dans deux ans ; mais c'est mal dit *abîmé*, c'est *déshonoré :* car comme il n'est plus permis de se ruiner ni d'emprunter, comme autrefois, on demeure tout court, avec infamie. Ce second Chénoise, neveu de Saint-Hérem, est ressuscité depuis deux jours : il étoit prisonnier des Allemands ; c'est

1. M. de Coulanges est dans cette affaire. (Édition de 1734.)
2. C'étoit le régiment du comte de La Marck.

là où nous devrions trouver M. de Sanzei. Pour le pauvre petit Froulai, il a fallu remuer et retourner, et regarder quinze cents hommes morts en un endroit du combat, pour trouver ce pauvre garçon, qu'on a enfin reconnu, percé de dix ou douze coups; sa pauvre mère demande sa charge de grand maréchal des logis (de la maison du roi), qu'elle a achetée ; elle crie et pleure, et ne parle qu'à genoux. On lui répond qu'on verra; et vingt-deux ou vingt-trois personnes demandent cette charge. Pour dire le vrai, on reconnoît tous les jours que jamais une défaite n'a été si remplie de désordre et de confusion, que celle du maréchal de Créqui. Je vis samedi la Maréchale chez M. de Pomponne : elle n'est pas reconnoissable; les yeux ne lui sèchent pas.

Ne croyez pas, ma fille, que la mort de M. de Turenne ait passé ici aussi vite que les autres nouvelles : on en parle et on le pleure encore tous les jours :

Tout en fait souvenir, et rien ne lui ressemble.

On peut dire ce vers pour lui. Heureux ceux, comme vous dites, qui n'ont pas fait la moindre attention sur cette perte! La déroute qui est arrivée depuis a bien renouvelé les éloges du héros. Vous m'avez fait grand plaisir d'avoir frissonné de ce qu'a dit Saint-Hi-

laire[1]; il n'est pas mort; il vivra avec son bras gauche, et jouira de la beauté et de la fermeté de son âme. Je crois que vous aurez été bien étonnée de voir une petite défaite de notre côté; vous n'en avez jamais vu depuis que vous êtes au monde. Il n'y a que le Coadjuteur qui en ait profité, en donnant un air si nouveau et si spirituel à sa harangue, que cet endroit en a fait tout le prix, au moins pour les courtisans, car toutes les bonnes têtes l'ont loué depuis le commencement jusqu'à la fin. Je dînai samedi avec le Coadjuteur et le bel abbé : je suis ravie quand je vois quelque Grignan.

Enfin, ma chère enfant, cherchez bien dans toute la cour et dans toute la France, il n'y a que moi qui, ayant une fille si parfaitement aimée, sois privée de la joie de la voir et de passer ma vie avec elle[2] : ce sont des règles de la Providence, auxquelles je ne puis me soumettre qu'avec des peines infinies : nous faisons donc bien de nous écrire, puisque c'est tout ce que nous avons. Je comprends l'occupation que vous donnent mes lettres, et combien elles vous détournent de certains devoirs. *Vous*

1. Voyez ci-dessus, lettre du vendredi 9 août 1675.

2. Il n'y a que moi, qui n'ai point la joie de voir une fille si parfaitement aimée, et peut-être que j'étois celle qui méritoit le plus de passer ma vie avec elle. (Éd. de 1734.)

perdez connoissance, dites-vous ; je souffre deux fois la semaine que l'on m'en dise autant : il ne faut point d'autre livre que ces abominables lettres que je vous écris ; je vous défie de les lire tout de suite ; mais, ma fille, vous en êtes contente, c'est assez. Voilà le gros abbé qui me dit cent folies de mon voyage de Bretagne : nous trouvons que je n'ai pris ma résolution que depuis ce que j'ai su du désordre des séditieux ; il dit que je ne veux pas perdre une si belle occasion, que je ne retrouverai peut-être de ma vie.

Le chevalier de Lorraine est arrivé auprès de Monsieur, comme si de rien n'étoit ; il a trouvé quelque charitable personne qui l'a remis dans le bon ou le mauvais chemin. Cette petite nouvelle n'a pas donné beaucoup d'attention ; elle a paru une misère qui n'a pas tenu sa place devant la mort de M. de Turenne et tout ce qui s'en est ensuivi. Madame d'Armagnac est accouchée d'un fils, et madame de Louvigny d'un fils aussi ; madame la princesse d'Harcourt d'une fille, madame la Duchesse d'une fille ; mais il y a déjà huit jours.

Notre Cardinal est encore à Saint-Mihiel ; je m'en vais lui écrire : il le trouve bon. L'abbé de Pontcarré est très-digne de vos lettres ; il les aime et les sait lire ; il m'en fait part, et puis il les cache précieusement. Vous ne sau-

riez croire le tour surprenant et agréable que vous donnez, sans y penser, à toutes choses.

Mademoiselle est arrivée pour se baigner; elle ne va point à Fontainebleau. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan et mes petits-enfants; mais, ma très-belle et très-aimable, je suis à vous par-dessus tout : vous savez combien je suis loin de la radoterie, qui fait passer violemment l'amour maternel aux petits enfants; le mien est demeuré tout court au premier étage, et je n'aime ce petit peuple que pour l'amour de vous.

432. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 août 1675.

Je fais réponse à deux de vos lettres[1], mon cousin. Dans la première vous me parlez si raisonnablement de la mort de M. de Turenne, qu'il faut avoir un cœur de héros pour savoir le regretter comme vous faites, n'ayant pas toujours été de vos amis. Dans la seconde vous me louez trop, vous trouvez que j'écris bien; il est vrai que vous êtes un si bon connoisseur, et vous flattez

1. Voyez ci-dessus les deux lettres de Bussy, 6 et 11 août 1675.

si peu les gens, que j'ai peine à douter de ce que vous me dites; cependant je ne sens point que je mérite une si digne approbation.

Vous faites une très-bonne remarque sur la mort prompte et imprévue de M. de Turenne; mais il faut bien espérer pour lui, car les dévots, qui sont toujours dévorés d'inquiétude pour le salut de tout le monde, ont mis, comme d'un commun accord, leur esprit en repos sur le salut de M. de Turenne : aucun d'eux n'a gémi sur son état; ils ont cru sa conversion sincère, et l'ont prise pour un baptême; et il a si bien caché toute sa vie sa *vanité* sous des airs humbles et modestes, qu'ils ne l'ont pas découverte; enfin ils n'ont pas douté que cette belle âme ne fût retournée tout droit au ciel, d'où elle étoit venue.

Mais ne faites-vous pas une remarque que j'ai faite, qui est que ce qui passe aujourd'hui pour une victoire d'avoir repassé le Rhin, sans avoir été taillés en pièces, depuis la mort de M. de Turenne, eût été un grand malheur s'il fût arrivé pendant sa vie. Ce que vous écrivez au roi sur ce sujet fait bien de l'honneur au Maréchal et à vous aussi, mon pauvre cousin.

Au reste, que dites-vous de la déroute du maréchal de Créqui? Le roi l'a nommée lui-même une défaite complète. Il a répondu divinement aux courtisans qui lui en ont parlé : à

ceux qui vouloient excuser ce maréchal, il a dit: « Il est vrai qu'il est fort brave, je comprends son désespoir; mais enfin mes troupes ont été battues par des gens qui n'avoient jamais fait autre chose que de jouer à la bassette. » A ceux qui le blâmoient et qui demandoient pourquoi il avoit donné la bataille, il leur a répondu comme fit autrefois le duc de Weimar, à qui le vieux Parabère demandoit : « Monsieur, pourquoi donniez-vous cette dernière bataille que vous perdîtes? — Monsieur, répondit le duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner. » Cette application est fort juste et fort plaisante. A ceux qui le vouloient consoler, lui disant qu'il n'avoit quasi point perdu de troupes, que tout revenoit à Thionville et à Metz, qu'il y avoit tant de cavalerie, tant d'infanterie, il leur répondit : « Mais en voilà plus que je n'en avois; c'est une plaisante manière de faire des recrues. » Le maréchal de Gramont dit : « C'est que vos troupes ont fait des petits, Sire. » Les courtisans, trop courtisans, devroient bien se corriger de leurs basses flatteries avec un tel maître. Le maréchal de Créqui est dans Trèves; si quelque balle a la commission de le tuer, je crois qu'elle le trouvera aisément, de la manière enragée dont il s'expose.

M. le Prince est arrivé à l'armée d'Allemagne. Il a dit à des gens qui l'ont vu à Châlons

qu'il auroit bien souhaité de causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre ses lumières sur la connoissance qu'il avoit des affaires de ce pays-là. Si la goutte l'y vient trouver au mois d'octobre, comme elle fait tous les ans, ce sera un étrange malheur. Vous avez sans doute entendu louer le chevalier de Grignan sur le passage du Rhin : on ne peut pas avoir été distingué plus agréablement, et afin que je fusse aussi contente du côté du maréchal de Créqui, La Trousse y a fait des merveilles. Si M. de Luxembourg fait quelque chose en Flandre, il faudra, pour achever ma joie, que mon fils se fasse louer et revienne en bonne santé. Je ne sais encore ce que je deviendrai.

Sur la plainte que le maréchal d'Albret a faite au roi, que le marquis d'Ambres, en lui écrivant, ne le traitoit pas de *Monseigneur*, Sa Majesté a ordonné à ce marquis de le faire ; et, sur cela, il a écrit cette lettre au maréchal :

« MONSEIGNEUR,

« Votre maître et le mien m'a commandé « d'user avec vous du terme de *Monseigneur ;* « j'obéis à l'ordre que je viens d'en recevoir « avec la même exactitude que j'obéirai tou- « jours à ce qui vient de sa part, persuadé que « vous savez à quel point je suis, Monseigneur,

« votre très-humble et très-obéissant servi-
« teur. »

Voici la réponse du maréchal d'Albret :

« Monsieur,

« Le roi, votre maître et le mien, étant le « prince du monde le plus éclairé, vous a or- « donné de me traiter de *Monseigneur*, parce « que vous le devez ; et parce que je m'explique « nettement et sans équivoque, je vous assure- « rai que je serai, à l'avenir, selon que votre « conduite m'y obligera, Monsieur, votre « très..., etc. »

Les affaires de la belle *Madelonne* m'arrêtent ici ; je ne sais ce qui me tient que je ne vous conte le procès dont il est question[1], tant je me sens en train de discourir ; mais je m'arrête, car il se pourroit fort bien faire que vous ne fussiez pas en humeur de m'écouter, et je veux vous plaire. Je veux que vous m'aimiez toujours comme je vous aime.

1. Sur ce procès, voyez ci-dessus, p. 435.

433. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28 août 1675.

Si l'on pouvoit écrire tous les jours, je m'en accommoderois fort bien; je trouve même quelquefois le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas; mais le plaisir d'écrire est uniquement pour vous, car, à tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien encore vous parler de M. de Turenne.

Madame d'Elbeuf[1], qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction; madame de La Fayette y vint : nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu; les yeux ne nous séchèrent pas. Madame d'Elbeuf avoit un portrait divinement bien fait de ce héros, dont tout le train étoit arrivé à onze heures. Tous ces pauvres gens étoient en larmes, et déjà tout habillés de deüil. Il vint trois gentilshommes, qui pensèrent mou-

1. Élisabeth de La Tour, mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

rir en voyant ce portrait : c'étoient des cris qui faisoient fendre le cœur; ils ne pouvoient prononcer une parole; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout étoit fondu en larmes et faisoit fondre les autres. Le premier qui fut en état de parler répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il vouloit se confesser, et, en se cachotant, il avoit donné ses ordres pour le soir, et devoit communier le lendemain dimanche, qui étoit le jour qu'il croyoit donner la bataille.

Il monta à cheval le samedi à deux heures, après avoir mangé; comme il avoit bien des gens avec lui, il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller, et dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là : vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnoître. » M. d'Hamilton, qui se trouva près de l'endroit où il alloit, lui dit : « Monsieur, venez par ici, on tire du côté où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, vous avez raison; je ne veux point du tout être tué aujourd'hui, cela sera le mieux du monde. » Il eut à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui lui dit : « Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que je viens de faire placer là. » M. de Turenne revint, et dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le corps fracassés du même coup qui em-

porta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire[1]. Ce gentilhomme, qui le regardoit toujours, ne le voit point tomber; le cheval l'emporte où il avoit laissé le petit d'Elbeuf; il n'étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l'arçon. Dans ce moment, le cheval s'arrête, le héros tombe entre les bras de ses gens; il ouvre deux fois de grands yeux et la bouche, et demeure tranquille pour jamais : songez qu'il étoit mort, et qu'il avoit une partie du cœur emportée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui s'étoit jeté sur le corps, qui ne vouloit pas le quitter, et se pâmoit de crier. On couvre le corps d'un manteau; on le porte dans une haie; on le garde à petit bruit; un carrosse vient, on l'emporte dans sa tente. Ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur; mais il fallut se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avoit sur les bras.

On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisoient le véritable deuil : tous les officiers avoient pourtant des écharpes de crêpe; tous les tambours en

1. Il retourna deux pas, et, sans être arrêté, il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps, après avoir fracassé le bras de ce héros. (Éd. de 1734.)

étoient couverts; ils ne battoient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés. Mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on en soit tout ému. Ses deux neveux étoient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye, tout blessé, s'y fit porter; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier (de Grignan) étoit bien abîmé de douleur.

Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation; et partout où il a passé on n'entendoit que des clameurs; mais à Langres, ils se sont surpassés : ils allèrent au-devant de lui en habits de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple; tout le clergé en cérémonie. Il y eut un service solennel dans la ville, et, en un moment, ils se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monta à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain; tous ses gens l'alloient reprendre à deux lieues d'ici (à Charenton). Il sera dans une chapelle en dépôt; on lui fera un service à Saint-Denis, en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel. Voilà quel fut

le divertissement que nous eûmes. Nous dînâmes, comme vous pouvez penser; et jusqu'à quatre heures nous ne fîmes que soupirer.

Le cardinal de Bouillon parla de vous, et répondit que vous n'auriez point évité cette triste partie si vous aviez été ici. Je l'assurai fort de votre douleur. Il vous fera réponse et à M. de Grignan. Il me pria de vous dire mille amitiés, et la bonne d'Elbeuf, qui perd tout, aussi bien que son fils. Voilà une belle chose de m'être embarquée à vous conter ce que vous saviez déjà; mais ces originaux m'ont frappée, et j'ai été bien aise de vous faire voir que voilà comme on oublie M. de Turenne en ce pays-ci.

M. de La Garde me dit l'autre jour que, dans l'enthousiasme des merveilles que l'on disoit du Chevalier, il exhorta ses frères[1] à faire un effort pour lui dans cette occasion, afin de soutenir sa fortune, au moins le reste de cette année; et qu'il les trouva tous deux fort disposés à faire des choses extraordinaires. Ce bon La Garde est à Fontainebleau, d'où il doit revenir dans trois jours pour partir enfin, car il en meurt d'envie, à ce qu'il dit; mais les courtisans ont bien de la glu autour d'eux.

Vraiment l'état de madame de Sanzei est

1. M. le coadjuteur d'Arles et M. l'abbé de Grignan.

déplorable; nous ne savons rien de son mari : il n'est ni vivant, ni mort, ni blessé, ni prisonnier : ses gens n'écrivent point. M. de La Trousse, après avoir mandé, le jour de l'affaire, qu'on venoit de lui dire qu'il avoit été tué, n'en a plus écrit un mot, ni à la pauvre Sanzei, ni à Coulanges[1]. Nous ne savons donc que mander à cette femme désolée; il est cruel de la laisser dans cet état. Pour moi, je suis très-persuadée que son mari est mort; la poussière mêlée avec son sang l'aura défiguré; on ne l'aura pas reconnu, on l'aura dépouillé; peut-être qu'il aura été tué loin des autres, par ceux qui l'ont pris, ou par des paysans, et sera demeuré au coin de quelque haie : je trouve plus d'apparence à cette triste destinée, qu'à croire qu'il soit prisonnier et qu'on n'entende pas parler de lui.

Au reste, ma fille, l'abbé croit mon voyage si nécessaire, que je ne puis m'y opposer : je ne l'aurai pas toujours, ainsi je dois donc profiter de sa bonne volonté. C'est une course de deux mois, car le bon abbé ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver. Il m'en parle d'un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe : tant pis pour ceux qui me

1. Madame de Sanzei étoit sœur de M. de Coulanges, et M. de La Trousse étoit leur cousin germain.

trompent. Je comprends que l'ennui seroit grand pendant l'hiver; les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches pour être fastidieuses. Je ne m'ennuyois point cet hiver que je vous avois; vous pouviez fort bien vous ennuyer, vous qui êtes jeune; mais vous souvient-il de nos lectures? Il est vrai qu'en retranchant tout ce qui étoit autour de cette petite table, et le livre même, il ne seroit pas impossible de ne savoir que devenir : la Providence en ordonnera. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé : on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins; on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas le courage de l'achever. C'est comme de mourir! vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle. Il y a des choses dans vos lettres qu'on ne peut ni qu'on ne veut oublier.

Avez-vous mon ami Corbinelli et M. de Vardes? Je le souhaite; vous aurez bien raisonné, et si vous parlez sans cesse des affaires présentes et de M. de Turenne, et que vous ne puissiez comprendre ce que tout ceci deviendra, en vérité vous êtes comme nous; et ce n'est point du tout que vous soyez en province. M. de Barillon soupa hier ici : on ne parla que de M. de Turenne; il en est véritablement très-affligé. Il nous contoit la solidité

de ses vertus, combien il étoit vrai, combien il aimoit la vertu pour elle-même, combien par elle seule il se trouvoit récompensé, et puis finit par dire qu'on ne pouvoit pas l'aimer, ni être touché de son mérite, sans en être plus honnête homme. Sa société communiquoit une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettoit tous ses amis au-dessus des autres hommes; dans ce nombre on distingua fort le Chevalier, comme un de ceux que ce grand homme aimoit et estimoit le plus, et aussi comme un de ses adorateurs. Bien des siècles n'en donneront pas un pareil. Je ne trouve pas qu'on soit tout à fait aveugle en celui-ci, au moins les gens que je vois : je crois que c'est se vanter d'être en bonne compagnie.

Je viens de regarder mes dates; il est certain que je vous ai écrit le vendredi 16; je vous avois écrit le mercredi 14, et le lundi 12. Il faut que Pacolet ou la bénédiction[1] de Montélimart ait porté très-diaboliquement cette lettre; examinez ce prodige. Mais disons encore un mot de M. Turenne[2] : voici ce qui me fut conté hier.

1. (Avec une rapidité extraordinaire.) Il y a là probablement une allusion à une légende locale dont nous n'avons pu retrouver l'origine exacte.

2. Mais parlons un peu de M. de Turenne, c'est une honte de ne pas en dire un mot. (Éd. de 1734.)

Vous connoissez bien Pertuis[1], et son adoration et son attachement pour M. de Turenne; dès qu'il eut appris sa mort, il écrivit au roi, et lui manda : « Sire, j'ai perdu M. de Turenne; je sens que mon esprit n'est point capable de soutenir ce malheur; ainsi, n'étant plus en état de servir Votre Majesté, je lui demande la permission de me démettre du gouvernement de Courtrai. » Le cardinal de Bouillon empêcha qu'on ne rendît cette lettre; mais, craignant qu'il ne vînt lui-même, il dit au roi l'effet du désespoir de Pertuis. Le roi entra fort bien dans cette douleur, et dit au cardinal de Bouillon qu'il en estimoit davantage Pertuis, et qu'il ne vouloit pas que Pertuis songeât à se retirer, le croyant trop honnête homme pour ne pas toujours faire son devoir, en quelque état qu'il pût être. Voilà comme sont ceux qui regrettent ce héros. Au reste, il avoit quarante mille livres de rente de partage : et M. Boucherat a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restoit que dix mille livres de rente; c'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de service. Adieu, ma chère enfant; je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui ne se peut représenter.

1. Capitaine des gardes du maréchal de Turenne.

434. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 30 août 1675.

Je prends la résolution de partir mercredi 4 du mois prochain. Je vais droit à Orléans : j'y trouverai M. d'Harouïs, et nous nous y embarquerons dimanche, après la messe. Je vous écrirai encore mercredi en partant : je serai quelque temps à Nantes, et puis aux Rochers. Mon retour est assuré, si je suis en vie, pour le mois de novembre; j'ai cependant un grand regret à notre commerce, qui va être tout déréglé : mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur.

Je reviens du service de M. de Turenne à Saint-Denis. Madame d'Elbeuf m'est venue prendre : elle a paru me souhaiter; le cardinal de Bouillon[1] m'en a priée d'un ton à ne pouvoir le refuser. C'étoit une chose bien triste : son corps étoit là au milieu de l'église; il y est arrivé cette nuit avec une cérémonie si lugubre, que M. Boucherat, qui l'a reçu et qui l'a veillé toute la nuit, en a pensé mourir de pleurer. Il

1. Le petit cardinal. (Éd. de 1734.)

n'y avoit que la famille, désolée, et tous les domestiques, en deuil et en pleurs : on n'entendoit que des soupirs et des gémissements. Il y avoit d'amis M. Boucherat, M. de Harlai, M. de Meaux et M. de Barillon ; mesdames Boucherat y étoient, et les nièces. Madame d'Elbeuf a pensé crever de douleur ; la vapeur s'y est mêlée : on ne peut pas douter de la douleur de cette pauvre femme. Ç'a été une chose triste de voir tous ses gardes debout, la pertuisane sur l'épaule, autour de ce corps qu'ils ont si mal gardé, et, à la fin de la messe, de les voir porter sa bière jusqu'à une chapelle au-dessus du grand autel, où il est en dépôt[1].

Cette translation a été touchante ; tout étoit en pleurs, et plusieurs crioient sans pouvoir s'en empêcher. Enfin, on a été dans cette chapelle, où madame d'Elbeuf a crié les hauts cris. Il y avoit entre autres un petit page qui devenoit fontaine. Enfin nous sommes revenus dîner tristement chez le cardinal de Bouillon, qui a voulu nous avoir. Il m'a priée par pitié

1. La *Gazette*, après avoir rendu compte de cette cérémonie, ajoute : « Le cœur du vicomte de Turenne fut porté, avec les mêmes cérémonies, au grand couvent des Carmélites, où ses deux nièces et toute la communauté des religieuses reçurent ce précieux dépôt, avec les témoignages d'une très-sensible douleur. »

de retourner ce soir, à six heures, le prendre pour le mener à Vincennes, et madame d'Elbeuf. Ils m'ont fort parlé de vous.

Le Cardinal dit qu'il vous écrira aujourd'hui; mais je m'en vais fermer mon paquet avant que de les aller prendre, afin de n'être point en inquiétude de revenir de bonne heure : la lune nous conduira jusqu'où il lui plaira. Peut-être que j'irai demain passer le soir à Livry, pour jouir de cette belle Diane et dire adieu à l'aimable abbaye. L'abbé y est depuis trois jours; il ne nous parle plus que de retraite : c'est la grande mode.

Que dites-vous du nom de M. le Prince, qui a fait lever le siége d'Haguenau, comme il fit fuir les ennemis l'année passée à Oudenarde? Voilà ce qu'il y a de vrai. Je ne sais rien de Fontainebleau, si ce n'est qu'on y jouera quatre des belles pièces de Corneille, quatre de Racine, et deux de Molière. Je ne puis pardonner à Cavoye d'être à Fontainebleau plutôt qu'à Saint-Denis[1] ce matin. Adieu, ma chère fille; embrassez-moi, je vous en conjure, et ne me dites point que vous ne méritez pas mon extrême tendresse; et pourquoi ne la méritez-vous pas, s'il est vrai que vous m'aimiez? Par quel autre endroit en seriez-vous indigne? Embras-

1. Hà! qu'il y faisoit bon ce matin. (Éd. de 1734.)

sez-moi encore, ma chère enfant, et soyez aise que je vous aime plus que moi-même, puisque vous m'aimez un peu.

Les gens du pauvre Sanzei reviennent; et quoiqu'on n'ait pas retrouvé son corps, ils croient qu'il a été tué. On dispose sa femme à cette triste nouvelle, sans pourtant oser encore lui faire prendre le deuil. La comtesse de Fiesque fut ainsi trois mois du marquis de Piennes, son premier mari, qui est encore à revenir.

435. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er septembre 1675.

En me disant que vos lettres ne sont pas dignes de mon approbation, Madame, vous m'en écrivez une qui en mérite une plus grande, sans compter votre modestie; mais, pour ne la pas offenser davantage, je vais traiter d'autre chose avec vous.

L'affaire du maréchal de Créqui est plus mauvaise pour lui que pour le roi. Sa Majesté a de grandes ressources : il n'y paroîtra pas dans quinze jours, quand même il perdroit Trèves; mais, pour la réputation de ce général, elle en pâtira longtemps, et il faudra qu'il fasse

de belles choses avant de faire oublier sa mauvaise conduite à Consarbruck. On me vient d'envoyer de Metz une relation exacte de cette déroute, par laquelle je vois que la tête a tourné au maréchal de Créqui dès qu'il vit les ennemis; il n'y a que cela à croire, ou qu'il a eu intelligence avec eux : il vit défiler leur infanterie sur un pont sans faire tirer son canon sur elle, et sans la faire charger à demi passée; quoiqu'il eût la moitié moins de troupes que les confédérés, il les laissa tous passer la Sarre tranquillement pour venir à lui, et fit comme s'il eût appréhendé qu'il lui en fût échappé un seul.

Vous voyez bien, Madame, qu'il faut avoir perdu l'esprit pour en user ainsi; cependant c'est ce général que l'on nomma d'abord pour remplacer M. de Turenne : que sont donc les autres, qui ont moins de capacité que lui? Il faut dire la vérité : une partie des maréchaux qu'on vient de faire est indigne de l'être. D'ordinaire le mérite attire cette dignité : ici l'on a commencé par où l'on devoit finir : on a donné l'honneur, espérant que le mérite viendroit après; et en attendant le mérite, bien souvent viennent les déroutes, comme vous voyez.

Tout ce qu'a répondu le roi aux courtisans sur l'affaire de Consarbruck est admirable; les

uns ont été mal récompensés de leur fausse générosité, les autres de leur blâme sans raison, et les autres de leurs basses flatteries. Il faut parler juste devant un prince d'aussi bon entendement que le roi, et particulièrement quand il vient de perdre une bataille.

Je savois déjà la question du vieux Parabère, et la réponse du duc de Weimar; c'est ce vieux sot à qui feu Monsieur votre père en fit de si plaisantes à Poitiers, quand il alloit voir sa maîtresse. La pensée du maréchal de Gramont ne peut faire rire que par le ton nasillard et gascon; du reste, c'est un propos de corps de garde.

M. le maréchal de Créqui a fait comme M. Fouquet, qui ne savoit ce qu'il faisoit les premiers jours qu'on l'arrêta; mais qui, après s'être reconnu, fit des merveilles. Ce qu'a dit M. le Prince de M. de Turenne en passant à Châlons me paroît d'un fort honnête homme, et d'un homme qui sent bien son mérite. M. de Montécuculli se précautionnera encore davantage avec lui qu'il ne faisoit avec M. de Turenne[1]. Il est vrai que le chevalier de Grignan

1. Le prince de Condé força Montécuculli à repasser le Rhin; ce fut son dernier exploit. « Cette année, remarque le président Hénault, vit finir la carrière des trois plus grands généraux de l'Europe : M. de Turenne fut tué; M. le Prince se retira, et Montécuculli en fit de

a été heureux au combat d'Altenheim, et La Trousse à celui de Consarbruck : je m'en réjouis avec vous, et j'espère vous faire un même compliment pour Monsieur votre fils à la fin de cette campagne.

Vous devriez me conter le procès dont il est question; je suis tellement affamé de vous entendre, que je vous donnerois une favorable audience quand vous ne me parleriez que d'interlocutoires et d'arrêts.

436. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 4 septembre 1675.

MADAME de Puisieux m'a mandé que je croyois partir aujourd'hui, et qu'elle me donnoit avis que je ne partois que lundi; je l'ai crue sans raisonner. Me voilà donc, ma très-chère, jusqu'à lundi. La cour revient vendredi[1]. J'irai encore au ser-

même, disant qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le Prince et contre M. de Turenne, ne devoit pas compromettre sa gloire contre des gens qui ne faisoient que commencer à commander des armées. »

1. « Aujourd'hui 7 septembre, Leurs Majestés, accompagnées de monseigneur le Dauphin, de Monsieur et de

vice de M. de Turenne, et je recevrai vos lettres réglément encore quelques jours : c'est précisément la chose que je regrette le plus quand elle me manque. Je reviens à vendredi dernier.

Après vous avoir écrit, je retournai prendre le cardinal de Bouillon, madame d'Elbeuf et Barillon. Notre promenade fut triste, mais charmante, au clair de la lune. Il me donna la lettre que je vous envoie, et me pria fort de l'envoyer le même jour ; je ne l'ai pas fait. Le gros abbé m'a fait encore sa cour avec une de vos lettres ; il vous a mandé tout ce qu'il y a de nouvelles. Le siége d'Haguenau levé, c'est bien loin des malheurs que vous prévoyiez ; mais le Montécuculli n'a quitté son entreprise que pour embarrasser M. le Prince, qui, se trouvant plus foible que lui, s'est un peu retiré vers Schlestadt. M. de Lorraine (le duc Charles IV), en écrivant à sa fille [1] sur la déroute (de Consarbruck), ne nomme le maréchal de Créqui que le bon maréchal, le bon Créqui : il y a un air malin dans cette lettre, qui ressemble bien à l'esprit *de Son Altesse mon père* [2]. Il

Madame, sont parties de Fontainebleau, après y avoir pris tous les divertissements que leur offroit un lieu si délicieux, avec la belle saison. On les attend ce soir au château de Versailles. » (*Gazette*).

1. Anne, comtesse de Lillebonne.

2. Manière de parler de madame de Lillebonne.

seroit à souhaiter que les équipages des morts, ou crus morts, ne revinssent point. Les gens de M. de Sanzei content cette déroute d'une terrible façon. Nous avions deux mille hommes au fourrage; nous n'étions que cinq mille contre vingt-deux mille; on ne croyoit pas la rivière guéable : elle l'étoit en trois endroits; de sorte que l'armée des ennemis passoit, et prenoit nos troupes en flanc. La Trousse disoit son avis; mais la tête tourne à moins. Le maréchal combattit comme un désespéré, et puis s'alla jeter dans Trèves, où il fait une défense d'Orondate. Il s'est sauvé beaucoup de troupes; la terreur et la confusion ont été plus loin que la tuerie.

On n'a point trouvé le corps de M. de Sanzei; mais ses gens l'ont vu se jeter dans un escadron qui s'appelle *Sans quartier :* il cria, en s'y jetant, qu'on n'en fît point aussi. Il combattit longtemps : ce qui resta de son régiment se rallia, et de lui point de nouvelles. Peut-on l'imaginer autre part que sur le champ de bataille, où l'on n'a pu ni l'aller chercher d'abord, ni le reconnoître quand on y est allé au bout de douze jours? La pauvre madame de Sanzei arriva samedi à sept heures du matin, comme je montois en calèche pour m'en aller à Livry. Je descendis, et ne la quittai pas de tout le jour. Elle pensa trouver à la porte l'équipage de son

mari, qui revint une heure après elle. On ne pouvoit voir sans pleurer tous ces pauvres gens et tout ce train maigre et triste. Elle s'en retournera dans quelques jours à Autri : elle est fort affligée, et pleure de bon cœur. On ne vouloit point qu'elle prît le deuil; j'ai ri de cette vision. M. de Sanzei reviendra le jour d'Énoch, d'Élie, de saint Jean-Baptiste, du feu marquis de Piennes et du marquis d'Estrées. Quelle folie de douter de sa mort! et au bout du compte, s'il revenoit, on ôteroit le bandeau[1], et l'on deviendroit grosse : pourvu qu'on ne se remarie pas, on est toujours en état de recevoir son mari.

Au reste, Lannoi, c'est-à-dire madame de Montrevel, est enragée. Après avoir été pendue un mois aux oreilles du roi et de *Quanto*, et demandé ce régiment Royal avec fureur, comme elle fait toutes choses, on l'a donné au marquis de Montrevel, oncle de son mari, qui leur a déjà ôté la lieutenance générale (de Bresse). On ne sait quelles mesures il a prises, ni de quelle manœuvre il s'est servi; mais enfin, à l'heure qu'il paroissoit le moins, on lui a donné ce joli régiment : il est vrai qu'il est brave jusqu'à la folie; c'est celui qui faisoit l'amoureux de madame de Coulanges, qui est beau et bien fait : j'oubliois qu'il plaide contre son neveu, et qu'il

1. Bandeau de crêpe porté sur le front par les veuves.

est son ennemi mortel; car toute cette famille est divisée.

Le chevalier de Coislin est revenu après la mort de M. de Turenne, disant qu'il ne pouvoit plus servir [1] après avoir perdu cet homme-là; qu'il étoit malade; que pour le voir et pour être avec lui, il avoit fait cette dernière campagne; mais que, ne l'ayant plus, il s'en alloit à Bourbon. Le roi, informé de tous ces discours, a commencé par donner son régiment, et a dit que, sans la considération de ses frères, il l'auroit fait mettre à la Bastille. Je ne sais pourquoi je vous conte toutes ces bagatelles; celle de la Montrevel m'a paru plaisante. Pour cette fois, il n'y a pas de grands événements, puisque vous en êtes lasse, on ne vous en mandera plus; mais, s'il vous en souvient, vous en aviez voulu : vous fûtes servie fort promptement; et puis tout d'un coup vous dites que c'est assez : nous nous taisons.

Faucher, de l'hôtel d'Estrées, vint me voir hier; il s'en retourne à Rome par la Savoie. Nous causâmes fort; il me conta toute la querelle du pape et de l'ambassadeur [2]; il me fit

1. Charles-César de Cambout de Coislin, chevalier de Malte, quitta le service pour se livrer à tous les exercices de la plus haute piété.

2. Sur l'affaire des franchises, négociée par Annibal duc d'Estrées.

voir le cardinalat du *Marseille* fort éloigné; et enfin, après avoir bien discouru et de Portugal et de Savoie, et *d'ogni cosa*, il voulut voir votre portrait : il est Romain, il s'y connoît; je voudrois que vous et M. de Grignan eussiez pu voir l'admiration naturelle dont il fut surpris, quelles louanges il donna à la ressemblance, mais encore plus à la bonté de la peinture, à cette tête qui sort, à cette gorge qui respire, à cette taille qui s'avance : il fut une demi-heure comme un fou. Je lui parlai du portrait de la Saint-Géran : il l'a vu; je lui dis que je le croyois mieux peint; il me pensa battre, il m'appela *ignorante* et *femme*, qui est encore pis; il appelle des traits de maître ces endroits qui me paroissent grossiers : c'est ce qui fait le blanc, le lustre, la chair, et sortir la tête de la toile; enfin, ma fille, vous auriez ri de sa manière d'admirer. Il en a fait tant de bruit, que M. de Louvigny vint hier me voir; mais, en effet, c'étoit votre portrait qu'il venoit voir; il en fut charmé. Je voudrois bien le porter avec moi; ah! que je disois vrai l'autre jour quand je vous assurois que quelqu'un qui m'aimeroit devroit être content d'être aimé de moi comme j'aime cette aimable copie!

Je crains que M. le Prince ne soit malade; je crois l'avoir ouï dire. Nous sommes bien loin de faire repasser le Rhin à Montécuculli;

c'est lui qui nous presse un peu vers Schlestadt, et qui nous fait abandonner la basse Alsace. Le maréchal de Créqui fait toujours le démon dans Trèves. La Maréchale s'est si bien mis dans la tête que Sanzei y est avec son mari, que madame de Sanzei n'ose pas encore prendre le deuil; au moins elle attendra jusqu'à la fin du siége. M. de Saint-Thou, allant avec trente mestres reconnoître un mouvement des ennemis, rencontra deux cents cavaliers; il les prit pour être des nôtres, et s'avança trop : ses gens l'abandonnèrent. On lui demanda s'il vouloit quartier, il dit que non; cela est bien imprudent : ils l'ont tué, et rendu sa sœur et son vilain mari les plus riches gens de France. Le songe est bien singulier.

Je comprends fort bien tous les compliments que vous avez reçus sur le sujet de vos beaux-frères, et les échos qui répondent un mois après comme ceux d'Oulioules[1]; cela est fort incommode, en vérité; un poltron et un sot, comme vous dites, vous donneroient bien moins d'affaires.

Madame de Coëtquen n'est pas digne d'être affligée si longtemps. Elle prit à madame d'Elbeuf, il y a deux ans, un petit portrait de M. de Turenne, qu'elle avoit au bras. Madame

1. Petite localité dans les gorges du Var.

d'Elbeuf le lui a redemandé plusieurs fois; elle a dit qu'elle l'avoit perdu. Il nous est venu une pensée, qu'il ne l'est pas pour tout le monde. Ah, grand héros! faut-il que l'on vous sacrifie[1]! Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on offense les héros, quand ils ne sont pas dans leur tripot.

Madame de Vaubrun est à nos sœurs de Sainte-Marie; elle est comme folle, et se moque du P. de Sainte-Marthe (de l'Oratoire), son confesseur. Elle a fait venir dans l'église le corps de son mari; on lui a fait un service plus magnifique que celui de M. de Turenne à Saint-Denis. Elle a son cœur sur une petite crédence; elle le voit, elle le touche, elle a deux bougies devant, elle y passe les journées entières, du dîner au souper, nettement; et quand on vient l'avertir qu'il y a sept heures qu'elle est là, elle ne croit pas qu'il y ait une demi-heure. Personne ne peut la gouverner, et l'on craint que l'esprit ne lui tourne. Madame de Langeron est toujours inconsolable; si je puis continuer ces deux sortes d'afflictions, vous aurez sujet d'être contente. On assuroit hier que l'Empereur avoit fait faire un service à M. de Turenne. Adieu, ma très-chère et très-aimable enfant: on ne peut imaginer plus de tendresse que j'en ai pour vous.

1. Madame de Coëtquen avoit sacrifié le maréchal de Turenne au chevalier de Lorraine.

437. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 6 septembre 1675.

Je vous regrette, ma chère enfant; et cette rage de m'éloigner encore de vous, et de voir pour quelques jours notre commerce dégingandé, me donne une véritable tristesse. Pour achever l'agrément de mon voyage, Hélène ne vient pas avec moi; j'ai tant tardé, qu'elle est dans son neuf; j'ai Marie qui jette sa gourme, comme vous savez; mais ne soyez point en peine de moi, je m'en vais un peu essayer de n'être pas servie[1] si fort à ma mode, et d'être un peu dans la solitude. J'aimerai à connoître la docilité de mon esprit, et je suivrai les exemples de courage et de raison que vous me donnez. Madame de Coulanges ne fait-elle pas aussi des merveilles de s'ennuyer à Lyon? Ce seroit une belle chose

1. L'édition de 1726 donne, ainsi qu'il suit, le commencement de cette lettre qui y porte la date du 2 septembre (t. II, p. 67): « Je pars avec la dernière tristesse de m'éloigner encore davantage de vous, et de voir pour quelques jours notre commerce interrompu. Je laisse une partie de mes domestiques malades; mais je vais essayer de ne pas être si fort servie. »

que je ne susse vivre qu'avec les gens qui me sont agréables : je me souviendrai de vos sermons ; je m'amuserai à payer mes dettes et à manger mes provisions ; je penserai beaucoup à vous, ma très-belle ; je lirai, je marcherai, j'écrirai, je recevrai de vos lettres. Hélas ! la vie ne se passe que trop ; elle s'use partout. Je porte une infinité de remèdes, bons ou mauvais ; je les aime tous, mais surtout il n'y en a pas un qui n'ait son patron, et qui ne soit la médecine de mes voisins : j'espère que cette boutique me sera fort inutile, car je me porte extrêmement bien.

Je fus avant-hier toute seule à Livry, me promener délicieusement avec la lune ; il n'y avoit aucun serein ; j'y fus depuis six heures du soir jusqu'à minuit, et je me suis fort bien trouvée de cette petite équipée. Je devois bien cette honnêteté à la belle Diane et à l'aimable abbaye. Il n'a tenu qu'à moi d'aller à Chantilly en très-bonne compagnie ; mais je ne me suis pas trouvée assez libre pour faire un délicieux voyage ; ce sera pour le printemps qui vient. J'ai été tantôt chez Mignard, pour voir le portrait de Louvigny : il est parlant ; mais je n'ai pas vu Mignard ; il peignoit madame de Fontevrauld, que j'ai regardée par le trou de la porte. Je ne l'ai pas trouvée jolie. L'abbé Têtu étoit auprès d'elle, dans un charmant ba-

dinage. Les Villars étoient à ce trou avec moi : nous étions plaisantes.

M. le Prince, qui a fait lever le siége d'Haguenau, est un peu étonné d'être sur la défensive, et de se reculer et se retrancher vers Schlestadt : la goutte et le mois d'octobre ne diminueront pas son chagrin. Pour moi, j'emporte l'inquiétude de mon fils; il me semble que je m'en vais avoir la tête dans un sac pendant dix ou douze jours ; et vous jugez bien que, sans de bonnes raisons, je ne quitterois pas Paris dans ce temps de nouvelles. Saint-Thou avoit songé, la veille qu'il a été tué, qu'il avoit eu un démêlé avec le prince d'Orange, et qu'il lui avoit dit de si bonnes injures, que ce prince l'avoit fait maltraiter par ses gardes : il conta ce songe ; et ce fut par ses gardes qu'il fut tué follement, car il ne voulut jamais de quartier, quoiqu'il fût seul contre deux cents : c'est une belle pensée. Tout le monde se moque de lui, quoique Voiture nous ait appris que c'est fort mal fait de se moquer des trépassés.

La pauvre Sanzei est tiraillée par de ridicules espérances que son mari n'est point mort, et veut attendre la fin du siége de Trèves pour prendre son deuil. Adieu, ma très-aimable ; je ne puis vous dire combien je suis à vous ; quoique je dise un peu plus que vous ce que je sens, mes démonstrations n'égalent point mes sentiments.

438. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 9 septembre 1675.

DIEU, ma très-chère, je m'en vais monter en carrosse. Je quitte Paris pour quelque temps, avec la douleur de ne recevoir plus si réglément vos lettres, ni celles de mon fils, dont l'armée n'est point tant composée de *pâtissiers*, que je ne sois fort en peine de lui, non pas quand je pense au prince d'Orange, mais à M. de Luxembourg, qui est *dans l'armée de mon fils*, et à qui les mains démangent furieusement. Hélas! vous souvient-il de notre folie, que M. de Turenne étoit *dans l'armée de votre frère?* Enfin, voilà tous mes commerces dérangés; je n'espère pas même que je puisse encore être bonne à votre divertissement : tout le fagotage de bagatelles que je vous mandois va être réduit à rien; et si vous ne m'aimiez, vous feriez fort bien de ne pas ouvrir mes lettres. Je m'en vais donc, ma très-chère, avec le bon abbé et Marie; j'ai deux hommes à cheval et six chevaux : je m'en vais par Orléans et par Nantes. Je vous écrirai par les chemins : c'est une de mes tendresses, comme dit Monceaux.

Je n'ai jamais vu un homme adorable comme d'Hacqueville; je ne sais pas comme sont les *autres;* mais pour celui que nous connoissons, je croirois qu'il n'a point son pareil, sans la notoriété qui dit *les d'Hacqueville*. Je lui ai recommandé une affaire du sénéchal de Rennes; ne le connoît-on point dans votre voisinage? Elle étoit épineuse, et il falloit de l'habileté pour l'entendre; je priai d'Hacqueville d'y entrer; il en a fait la sienne, il y a travaillé, il a disputé contre Parère [1], qui étoit contraire; il l'a rapportée devant M. de Pomponne, pour empêcher qu'il ne la comprît mal; enfin il n'y a qu'à baiser les pas par où il passe. Le sénéchal est si étonné de trouver un cœur comme celui-là sur la terre, et d'avoir gagné son affaire, qu'il me croit la plus riche femme de France d'avoir un tel ami : il a raison. Servez-vous-en donc, sans crainte de le fatiguer, et du gros abbé (de Pontcarré), si vous avez quelque lettre de change à envoyer, car il faut connoître les talents.

Vous ne manquerez pas de nouvelles : la bonne Troche vous mandera les grandes; mais, comme vous dites, tout va bien; il n'y aura que douceur et agrément dans le reste de cette année : comprenez un peu ce que c'est que ce grand prince de Condé, qui se retire,

1. Premier commis de M. de Pomponne.

qui se retranche, et qui envisage le mois d'octobre et la goutte. M. de Lorraine ne vouloit point qu'on s'amusât au siége de Trèves, et disoit : « Vous y périrez, Messieurs; songez qu'il y a quatre mille hommes dans Trèves, et un maréchal de France en colère. » En effet, ce maréchal fait des miracles; il nettoie la tranchée tous les deux ou trois jours avec une propreté extraordinaire; mais enfin, mes belles, rien n'est imprenable, il faudra se rendre. La maréchale (de Créqui) dit toujours que M. de Sanzei[1] est dans Trèves; je ne le crois point du tout : ce seroit une belle chose si, pendant que sa femme le pleure d'un côté et refuse l'espérance de le trouver dans cette place assiégée, elle alloit apprendre qu'il y eût été tué! Ce sont des folies.

Je dis hier adieu à M. de La Garde; s'il vous embrasse, laissez-le faire, c'est pour moi : je l'aime et l'estime beaucoup; profitez bien de son bon esprit. Je vous exhorte, ma chère enfant, à conserver votre santé, si vous m'aimez. J'entends que vous me dites la même chose, et je vous assure que je le ferai dans la vue de vous plaire : ne vous amusez point à vous inquiéter en l'air, cela n'est point de votre bon esprit; conservez bien votre courage, et m'en

1. Capitaine des gardes de M. de Turenne.

envoyez un peu dans vos lettres : c'est une bonne provision dans cette vie. Parlez-moi beaucoup de vous : tous les détails sont admirables quand l'amitié est à un certain point.

Écrivez à notre cher Cardinal : savez-vous bien que vous n'avez pas pensé droit sur la cassolette, et qu'il a été piqué de la hauteur dont vous avez traité cette dernière marque de son amitié? Assurément vous avez outré les beaux sentiments; ce n'est pas là, ma fille, où vous devez sentir l'horreur d'un présent d'argenterie : vous ne trouverez personne de votre sentiment, et vous devez vous défier de vous, quand vous êtes seule de votre avis.

Hier au soir, je dis adieu au plus beau de tous les prélats (l'abbé de Grignan) : il me pria de lui prêter mon portrait, c'est-à-dire le vôtre, pour le porter chez madame de Fontevrauld; je le refusai *rabutinement*, et lui dis que je l'avois refusé à MADEMOISELLE, et en même temps je le portai moi-même dans une petite chambre [1], où il fut placé et reçu avec tendresse et envie de me plaire. Je suis sûre qu'on ne l'en tirera pas : on sait trop bien ce que c'est pour moi que cette charmante peinture; et si on vient le demander ici, on dira que je l'ai em-

1. Car on ne veut pas s'y accoutumer dans un cabinet. (Éd. de 1734.)

porté. M. de Coulanges vous apprendra où il est. M. de Pomponne le voulut voir l'autre jour; il lui parloit, et croyoit que vous deviez répondre, et qu'il y avoit de la gloire à votre fait : votre absence a augmenté la ressemblance; ce n'est pas ce qui m'a le moins coûté à quitter.

Nous avons ri aux larmes de votre madame de La Charce et de Philis, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans; je la vois d'ici. Que voulez-vous dire que vous ne narrez point bien? Il n'y a chose au monde si plaisamment contée, et personne n'écrit si agréablement; mais il faut pleurer d'être dans un pays où l'on porte le deuil si burlesquement. Je vous remercie de la peine que vous avez prise de narrer cette folie. C'est un style que vous n'aimez pas, mais il m'a bien réjouie : M. de Coulanges vous en parlera. Il lut cet endroit en perfection. Il me semble que je n'ai plus rien à dire : *qu'on me mène aux Rochers, je ne veux plus écrire; allons, l'abbé, c'est fait*[1] *: je vais partir, belle Comtesse;* adieu donc, ma très-chère Comtesse :

Je vais partir, belle Hermione[2].
Je vais exécuter ce que l'abbé m'ordonne,
Malgré le péril qui m'attend.

1. Parodie de ces vers de Corneille, dans *Polyeucte*, acte IV, scène IV.

Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire.
Allons, gardes, c'est fait.

2. Parodie de l'adieu de Cadmus.

C'est pour dire une folie; car notre province est plus calme que la Saône [1].

On fait présentement à Notre-Dame le service de M. de Turenne en grande pompe [2]. Le cardinal de Bouillon et madame d'Elbeuf vinrent hier me le proposer; mais je me contente de celui de Saint-Denis : je n'en ai jamais vu un si bon. N'admirez-vous point ce que fait la mort de ce héros, et la face que prennent les affaires, depuis que nous ne l'avons plus? Ah, ma chère enfant, qu'il y a longtemps que je suis de votre avis! rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne âme : on la voit en toutes

1. La tranquillité avoit été rétablie en Bretagne, depuis la fin d'août. La *Gazette* l'annonçoit ainsi :

« Les séditions arrivées en Basse-Bretagne ont été entièrement dissipées par le seul bruit de la marche des troupes du roi. M. le duc de Chaulnes, gouverneur, avoit ménagé, avec beaucoup de prudence, le pouvoir que Sa Majesté lui avoit donné, de réprimer par la force ou par la douceur l'insolence des séditieux.

« Les conditions de cette grâce ont été de remettre leurs chefs à la justice, de rétablir dans les bureaux du roi les commis dont l'exercice avoit été troublé à l'occasion de ces mouvements, et ensuite de dépendre les cloches qui avoient servi à sonner le tocsin, ce qui a été exécuté de la part des paysans, dans lesquels seuls s'est enfermée toute la sédition. Les principaux séditieux ont été pendus sur les grands chemins. L'ouverture des États se fera le 20 de ce mois de septembre. »

2. Cette grande cérémonie est décrite dans la *Gazette*, p. 677. L'évêque de Lombez prononça l'oraison funèbre.

choses comme au travers d'un cœur de cristal; on ne se cache point. Vous n'avez point vu de dupes là-dessus; on n'a jamais pris longtemps l'ombre pour le corps : il faut être, si l'on veut paroître. Le monde n'a point de longues injustices : vous devez être de cet avis pour vos propres intérêts. Adieu, ma chère enfant; je vous embrasse de tout mon cœur.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

302 De Madame de Sévigné à M. Arnauld-d'Andilly (11 décembre 1672) 1
303. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan 3
304. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan 4
305. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan 7
306. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan 8
307. De Madame de Coulanges à Madame de Sévigné. .. 11
308. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 14
309. Du duc de La Rochefoucauld à Madame de Sévigné (9 février 1673) 17
— De Madame de La Fayette à la même 19
310. De Madame de Coulanges à Madame de Sévigné... 19
311. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 22
312. De Madame de Coulanges à Madame de Sévigné... 23
313. De Madame de Coulanges à Madame de Sévigné... 26
314. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 28
315. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 29
316. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 31
317. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné 34
318. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 35
319. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 37
320. De Madame de Sévigné au comte de Bussy 40
— De M. de Corbinelli au comte de Bussy 41
321. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné 44
— A M. de Corbinelli 46
322. De Madame de Sévigné au comte de Bussy 47
— De M. de Corbinelli au comte de Bussy 48

323. De Madame de La Fayette à Madame de Sévigné... 50
324. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 52
325. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 54
326. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 56
327. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 60
328. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 62
329. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan. ... 64
330. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 66
331. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 71
332. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 73
333. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 75
334. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 78
335. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 85
336. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 88
337. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 90
338. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 95
339. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 101
340. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 103
341. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 105
342. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 110
343. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 113
344. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 116
345. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 121
346. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 124
— Couplet de M. de Coulanges..... 127
347. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 128
348. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 135
349. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 139
350. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 144
351. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 149
352. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 151
353. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 157
354. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 162
— De M. de Sévigné à Madame de Grignan..... 164
355. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan (1er janvier 1674)..... 166
356. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 170
357. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 177
358. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 182
359. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 187
— De M. de Corbinelli à la même..... 192
360. De Madame de Sévigné au comte de Grignan..... 193
361. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 194

361. De M. de Corbinelli à la même..... 200
362. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 202
363. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 205
364. De M. de Lamoignon au comte de Guitaud..... 209
365. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 210
366. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 213
367. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 215
368. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 219
369. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 220
370. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 223
371. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 224
372. De M. de Lamoignon au comte de Guitaud..... 226
373. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 227
— A Madame de Grignan..... 228
— Au Roi..... 229
374. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 230
— De Madame de Grignan au comte de Bussy.. 231
375. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 232
— A Madame de Grignan... 234
— Au Roi..... 235
376. Du comte de Grignan au comte de Guitaud..... 236
377. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 238
378. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 241
379. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 243
380. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné (6 janvier 1675)..... 244
— A Madame de Grignan..... . 245
381. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 246
— A Mademoiselle de Bussy..... 248
— De Madame de Grignan à M. de Bussy 248
— De Madame de Sévigné au même..... 249
382. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 250
— De Mademoiselle de Bussy à Madame de Sévigné. 252
— Du comte de Bussy à Madame de Grignan..... 253
— Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 254
383. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 255
— A Mademoiselle de Bussy..... 257
— Au comte de Bussy.... 257
— A Mademoiselle de Bussy..... ... 257
384. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 258
— De Mademoiselle de Bussy à la même..... 259
— Du comte de Bussy à la même..... 259
— De Mademoiselle de Bussy à la même..... 260

385. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 261
386. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 262
— De M. de Sévigné au même..... 264
387. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 265
— De M. de Corbinelli au même..... ... 266
— De Madame de Sévigné à Mademoiselle de Bussy... 266
— De Madame de Grignan au comte de Bussy..... .. 267
388. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné.... 268
— De Mademoiselle de Bussy à la même..... ... 269
— Du comte de Bussy à M. de Corbinelli..... 269
— De Mademoiselle de Bussy à M. de Corbinelli..... 270
— Du comte de Bussy à Madame de Grignan 270
389. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 271
390. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 273
391. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 275
392. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 276
393. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 279
394. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 283
— De Madame de Coulanges à la même..... 290
395. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 291
396. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 295
397. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 300
398. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 304
— Portrait du cardinal de Retz, par le duc de La Rochefoucauld..... 308
399. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 310
400. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 312
401. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 320
402. De Madame de Sévigné au comte de Guitaud..... 322
403. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 324
404. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan... . 329
405. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 331
406. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 336
407. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 338
408. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 340
409. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 343
410. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 352
411. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 355
412. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan... . 359
413. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan.... 365
414. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 370
415. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 374
416. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 376

417. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 392
418. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 394
419. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 398
420. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan... . 403
421. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 408
422. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 411
423. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 417
424. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 420
425. De M. de Coulanges à Madame de Grignan..... 429
426. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 431
427. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 438
428 De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 440
— De M. de Coulanges à la même..... 441
429. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 443
430. De Madame de Sévigné à Madame de La Fayette... 445
431. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 446
432. De Madame de Sévigné au comte de Bussy..... 452
433. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 457
434. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 466
435. Du comte de Bussy à Madame de Sévigné..... 469
436. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 472
437. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan..... 480
438. De Madame de Sévigné à Madame de Grignan (9 septembre 1675)..... 483
Table de ce volume..... 491

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

Stanford University Libraries
3 6105 014 940 162

PQ
1925
.A1
1861
v.3

Date Due

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305